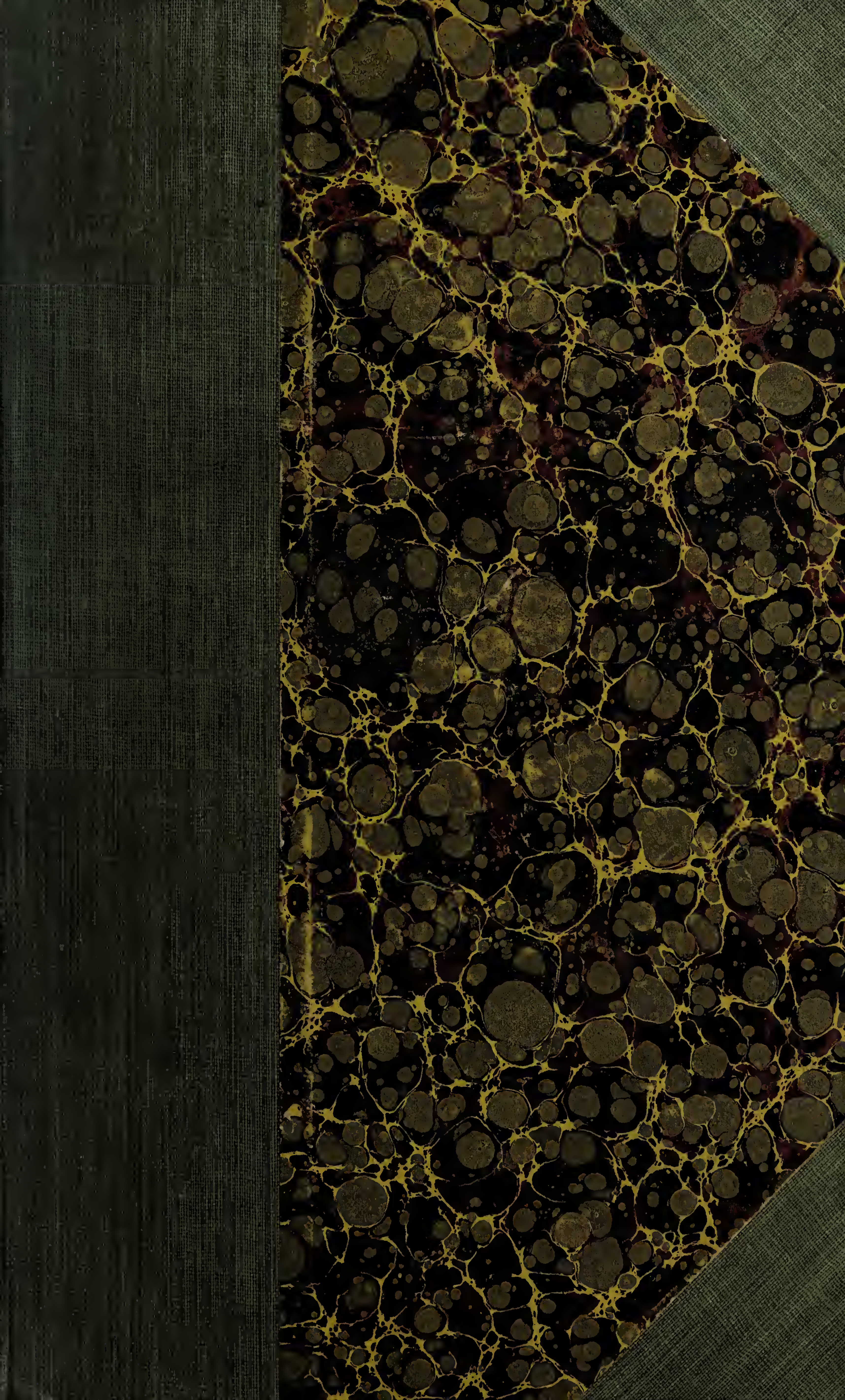
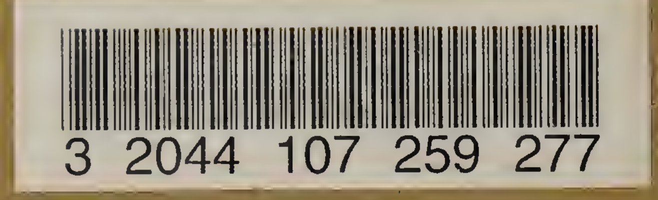



3 2044 107 259 277



NOUVELLE DESCRIPTION
DU
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE:
AVEC UN
JOURNAL HISTORIQUE
D'UN VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR
DE L'AFRIQUE.

Brink, Carel Frederick.

NOUVELLE DESCRIPTION DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

AVEC UN

JOURNAL HISTORIQUE D'UN VOYAGE DE TERRE,

FAIT PAR ORDRE DU GOUVERNEUR

FEU MGR. RYK TULBAGH,

DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Par une Caravane de quatre-vingt-cinq personnes.

Sous le Commandement du Capitain

MR. HENRI HOP,



A AMSTERDAM,
CHEZ J. H. SCHNEIDER,
M DCC LXXVIII.

[Transl. of Brink's Beschryving (nieuwste en beknopte

AVANT-PROPOS.

Les Descriptions des Pays éloignés, les Relations des Voyages aux Contrées inconnues, ont de tout temps piqué la curiosité du Public, amusé & instruit les Particuliers. Ces doubles avantages nous font espérér que cette Description abrégée du Cap de Bonne-espérance, & ce Journal d'un Voyage de Terre, fait par ordre du Gouvernement, dans l'intérieur de l'Afrique, seront bien reçues.

C'est un délassement agréable, pour un homme fatigué par ses occupations ordinaires, de se transporter par la lecture de chez-lui, à deux, à trois mille lieux, défranchir les mers sans danger, de demeurer dans un Climat d'une température toute différente du sien; de se voir conduit au milieu d'un Peuple, qui ne connoît d'autres loix que celles qui sont nées avec lui, & d'autre maître que le simple instinct de la Nature; dont les mœurs, les usages & la maniere de vivre, différent si considérablement de celles de la Nation parmi laquelle il vit, qu'il a de la peine d'y connoître que ces Peuples, sont des hommes d'une même race.

Ce qui prête encore plus de charmes à cette recréation, c'est lorsque le lecteur est en quelque maniere assuré, que les faits qu'il a sous les yeux sont vérifiés par des témoins occulaires. Comme le Tableau de ces faits varie à l'infini, il devient une source inépuisable de reflexions.

Il est de notre devoir, de faire connoître au Public, que nous devons la copie de ce Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, à la générosité & à la bienveillance de Mr. *Buurt*, Ministre du St. Evangile à Amsterdam. C'est encore à ses bontés que nous sommes redevables du Dessin de la branche de

l'Arbre de cire, & de la lettre qu'il nous a communiquée, qui en donne quelques instructions; & encore d'autres choses dont-il est fait mention dans l'ouvrage. Il nous permettra de lui assurer ici notre reconnoissance, & qu'il agréera nos remercimens très-sinceres.

La plus part des Notes qui sont sous le texte du journal, sont de Mr. *Allamand*, Professeur en Philosophie & en Mathématique à l'Université de Leyde; & quelques-unes de Mr. *Klockner*, Docteur en Medicine à Amsterdam.

Par le Journal de ce Voyage on peut calculer à coup sûr, combien de fonds on peut faire sur le rapport de ceux qui nous racontent si gratuitement, d'avoir fait dans l'intérieur de l'Afrique des Voyages de trois, de quatre, jusqu'à cinq cents lieux, sans avoir pris la hauteur, sans quoi il est impossible d'avoir une idée juste de l'éloignement & du chemin qu'on a fait. On y peut voir, qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on voyage dans ce Pays-là comme en Europe par les Chariots de Poste: mais combien de siecles faudra-t-il, jusqu'à ce qu'on voyagera en Afrique comme en Europe? Sera-t-il même à esperer qu'on y voyagera à jamais avec cette aisance?

TABLE DES CHAPITRES.

Contenu dans la premiere Partie.

I. CHAPITRE. *De la premiere Découverte & des premiers Etablissemens des Européens au Cap de Bonne-espérance.* page 1.

II. . . . . *Description du Cap en général* . . 12.

III. . . . . *Des Montagnes & des Bayes du Cap* . . . 28.

IV. . . . . *Du District du Cap.* 41.

V. . . . . *Du District de Stellenbosch.* 64.

VI. . . . . *Du District de Drakenstein.* 75.

VII. . . . . *Des Hottentots ou des Naturels du Pays* . . . 88.

VIII. . . . . *Contenant quelques récits généraux & particulieres qu'on n'a pu inserer dans les Chapitres précédens* . . . 117.

TABLE du Contenu de la ſeconde Partie.

JOURNAL *d'un Voyage de Terre dans l'intérieur d'Afrique, par le Pays des petits & des grands Namacquas, par une ſociété de de 85 perſonnes.* . . . page 1.

RAPPORT, *à Mgr. Ryk Tulbagh, Gouverneur du Cap, &c. concernant les Découvertes fait pendant le cours de ce Voyage* . . 75.

RAPPORT, *à Mgr. Ryk Tulbagh, Gouverneur du Cap, &c. contenant: l'Etat des montagnes, des minéraux, &c. qu'on y a trouvé, pendant ce Voyage, &c. &c.* . . 85.

NOUVELLE DÉCOUVERTE, *de l'Arbre de Cire au Cap de Bonne-eſpérance* . . 88.

DESCRIPTION, *de l'Arbre de Cire dans d'autres Pays* . . . . 90.

Faute à corriger.

à la page 127, I partie, ſixieme ligne d'en bas. *liſez*, ſans *aulieu* ſont.

DES-

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DU

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

CHAPITRE I.

De la première Découverte & des premiers Etablissements des Européens au Cap.

Lorsque les Espagnols, animés par un courage audacieux, eurent cherché & trouvé un nouvel hémisphere à l'Occident de la mer Atlantique; les Portugais, épris de la même émulation, dirigerent leurs expéditions maritimes à l'Orient de l'Ancien monde, pour chercher à y découvrir également, des terres nouvelles, comme les Espagnols en avoient découvert en Amérique. A cet effet, en 1493, ils firent partir pour ces parages une Escadre de quelques vaisseaux sous la conduite de Barthelemi Diaz: ce commandant fut le premier qui découvrit le Cap & qui lui donna le nom de *Capos dos totos Tormentos*; c'est-à-dire, le Cap des Tempêtes. Mais Jean II, Roi de Portugal, changea ce nom en celui de *Capo du buonne Esperança*, Cap de Bonne-Espérance. Il vouloit montrer par-là que la flotte qu'il avoit équippée, arriveroit heureusement dans les Indes Orientales & en reviendroit richement chargée. Cepen-

dant, ce Capitaine n'osa pas y débarquer: il se borna à en examiner toutes les côtes aussi exactement qu'il lui fut possible & de retour dans sa patrie, il fit un exposé de ses découvertes. Ces premieres ouvertures firent qu'on y envoya Vasco de Gama en 1498: il fut le premier qui en s'avançant plus à l'Est & laissant le Cap derriere lui, prit terre près de *Rio d'Infante*. N'osant pousser plus avant ses entreprises; il remit à la voile pour se rendre dans les Indes Orientales. Cependant, il eut soin d'envoyer au Roi Emmanuel, successeur de Jean II, un narré fidel de son expédition. Le Roi en fut si enchanté, qu'il ne pût s'empêcher d'y envoyer une autre flotte; mais aucun des navigateurs qui commandoient ces différens armemens n'eut, assez de courage pour faire une descente au Cap. Car c'étoit le préjugé des Portugais, aussi-bien que celui des autres peuples Européens, que les Habitans de ce pays-là étoient sauvages jusqu'à la ferocité, des antropophages. Ainsi la nécessité ne les déterminant pas à prendre terre dans le continent, ils se contenterent de jetter l'ancre devant l'Isle de *Robben*, située vis-à-vis du Cap, parce qu'ils y trouvoient abondamment de l'eau, des refraichissemens, des provisions, un lieu de relâche & un endroit qui étoit commode pour y mettre facilement en mer en cas qu'il s'élevât un orage.

Il parut même, dans la suite, que quoiqu'on eut poussé trop loin la crainte qu'on avoit des Hottentots; ils n'étoient pourtant pas tels qu'on pût se fier tout-à-fait à eux. En effet, les Portugais revenant des Indes dans leur patrie & se trouvant dans la disette des provisions les plus nécessaires à la vie, aborderent au Cap, y jetterent l'ancre, s'avancerent dans les terres pour avoir de l'eau & pour a-

cheter des bœufs & des brebis, des naturels du pays; qui ne tarderent pas à les attaquer & à les chasser. Cependant, pour exécuter leur entreprise & pourvoir à la disette qui les affligeoit, il s'adresserent à leur Vice-roi, *François d'Almyda*, le prierent de les défendre, & de venir avec eux; ce qu'il fit, en débarquant avec deux autres capitaines & un détachement considérable. Mais sa troupe, se trouvant mal armée, fut toute tuée, les deux capitaines furent massacrés: il fut lui-même atteint d'une flèche empoisonnée. Les Portugais publièrent que la raison de cette cruauté exercée par les Hottentots, venoit de ce qu'un Portugais n'avoit pas voulu leur céder une paire de boucles de cuivre qu'il avoit à ses souliers & dont ils avoient grande envie. Mais il est plus raisonable de penser que les Portugais, qui, dans ce temps-là, n'avoient aucune notion du droit naturel, donnerent un libre cours à leur fierté, à leur cruauté ordinaire, qu'ils maltraiterent ce peuple, le pousserent à bout & le forcerent à courir aux armes pour défendre son pays & sa liberté. Car la manière, dont quelques années après, ils tirerent vangeance de ce peuple grossier, mais rempli de bienveillance, dévoile assez clairement le caractere féroce & cruel des Portugais de ce tems-là, & montre qu'il est plus probable de penser que ce sont eux qui ont été les aggresseurs. En effet ils transporterent à terre une pièce de canon chargée à balles de mousquet, la placerent au milieu des Habitans qu'ils avoient attirés par de belles promesses & auxquels ils avoient donné les assurances les plus fortes qu'ils ne pensoient plus au passé. Ils suivirent leur connétable avec une mêche allumée pour y mettre

le feu si tôt que les Hottentots se seroient rangés en droite ligne devant la bouche du Canon. Le connétable exécuta fidelement sa commission; il fit partir le Canon dès que toutes choses furent disposées & coucha sur le carreau un nombre considérable d'habitans. Les autres chercherent leur salut dans la fuite, pénétrés d'effroi & de consternation. Il paroît que c'est depuis cette funeste époque qu'il leur est resté une frayeur insurmontable du canon & de toutes sortes d'armes à feu.

Quant à ce qui concerne les établissemens des Hollandois au Cap; ce fut l'érection & les courses des vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales, qui y donnerent lieu. Cette Compagnie s'étant formée en 1602, fit partir des vaisseaux pour les Indes Orientales, leur fit jetter l'ancre & prendre terre au Cap, pour se procurer de l'eau douce & acheter des provisions des naturels du pays. Mais tant qu'on ne s'assura d'aucune propriété & qu'on n'eut aucune possession, on se vit obligé à chaque descente d'élever un fort pour défendre la tente où l'équipage faisoit son séjour, contre les attaques des naturels du pays & pour être à portée de veiller sur leurs demarches. Mais, afin de faire connoître en Hollande l'état de l'équipage & du vaisseau, on avoit introduit pour coutûme que chaque vaisseau qui partoît de-là pour les Indes, apportât de la Hollande une pierre quarrée, sur laquelle seroient gravés les noms du Capitaine & des autres Officiers, ainsi que le jour qu'on avoit quitté le pays & qu'on étoit arrivé au Cap. Cette pierre étoit portée à terre, placée dans un lieu destiné à cet effet, & au dessous on attachoit une boëte fermée de fer blanc ou de plomb, où l'on mettoit les lettres destinées

pour la Hollande : c'est-là que les vaisseaux qui revenoient des Indes & qui devoient mouiller au Cap, venoient les prendre pour les porter en Hollande.

Ces visites au Cap & cette maniere de porter delà les dépêches destinées pour la Hollande, durerent environ jusqu'à l'année 1650. C'est alors que la flotte des Indes étant venue à son retour y prendre de l'eau, & des provisions, s'y arrêtta quelque temps, pour s'y rafraîchir & y mettre ensuite à la voile. Il y avoit sur son bord, un Chirurgien très-habile, nommé *Jean van Riebeek*, né en Hollande. Il avoit une profonde connoissance des simples, des plantes, du sol le plus propre à les porter & à les produire; enfin de la fertilité ou de la stérilité de tous les terreins en général. Un jour que ce Chirurgien se promenoit autour de la montagne de la Table, il examina avec une attention particuliere la position naturelle du pays d'alentour : il trouva que tout y flattoit l'œil & y croissoit à merveille. D'après la situation du sol & l'examen des plantes qu'il produisoit, il imagina que le bled, le vin & les autres productions de l'Europe réussiroient également dans ce pays-là & que, sans beaucoup de peine, on pourroit faire du Cap, un lieu de relâche des plus commodes entre sa patrie & les Indes Orientales. Aussi ne manqua-t-il pas, à son retour, d'exposer son plan aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, soit de vive voix, soit par écrit. Il leur montra de la maniere la plus forte & la plus claire la nécessité & l'utilité d'un pareil établissement dans un voyage de si long cours.

Ces répréséntations ne furent pas sans effet; les Directeurs saisirent aussitôt ce projet & l'examine-

rent avec l'attention la plus sérieuse. Ils tinrent plusieurs délibérations où ils examinerent si c'étoit l'avantage & l'interêt de la Compagnie d'entreprendre ce projet & la maniere de l'exécuter. Enfin, il fut résolu de prendre possession du Cap, d'y faire construire un bon fort, des maisons & des édifices pour les malades & d'autres batimens: en un mot de prendre toutes les précautions possibles pour empêcher que d'autres nations Européennes ne s'emparassent de ce pays.

Pour exécuter cette entreprise, la Compagnie fit aussitôt équiper quatre vaisseaux, chargés de toutes sortes d'ustenciles & d'instrumens d'agriculture & monté de troupes capables de protéger l'éxécution du dessein qu'on avoit en vue. *Van Riebeek* fut nommé par les Directeurs, Amiral de cette flotte & reçut, en cette qualité, les ordres néceffaires. Et même, pour le recompenser d'avoir suggéré la premiere idée de cette entreprise, on lui confera le titre de Commandeur. Il fut, en même temps, revêtu de pleins pouvoirs pour rester, avec sa flotte, dans cet endroit ou pour naviguer plus loin, suivant qu'il jugeroit plus à propos pour l'interêt de la Compagnie. En cette qualité, *van Riebeek* ayant cinglé vers le Cap de Bonne Espérance, descendit à terre & s'aboucha aussitôt avec les naturels du pays. Ce n'étoit pas, comme auparavant, pour leur demander des bœufs, des brebis & d'autres provisions nécessaires à des vaisseaux, en les payant; mais c'étoit aussi pour qu'ils vendissent ou plutôt qu'il lui cédassent un morceau de terre commode, qu'il pût venir habiter avec ceux de sa suite. Pour les persuader plus aisément, il commenca par leur faire de

grands présents de grains de verre, de tabac, d'eau de vie, & d'autres colifichets dont ils furent d'autant plus flattés, qu'il n'avoient encore jamais rien vu de pareil. De cette façon, il vint à bout de conclure avec eux un traité verbal, par lequel ils lui céderent une place, en toute propriété, pour s'y fixer avec son équipage; en leur payant la valeur de 30,000 florins en différentes marchandises. L'Abbé *de la Caille* affirme que les Hollandois ne firent, ni ne pouvoient faire un traité en forme avec les Hottentots. Il appuye son sentiment, sur ce qu'étant de hordes ambulantes qui ignorent absolument qu'on puisse se lier par des traités, ils n'étoient pas en état de conclure un pareil achat ou traité. Mais cette objection tombe dès qu'on remarque que l'essence d'un traité ne consiste pas dans des formalités; mais dans un consentement réciproque; & personne ne peut, contester que les Hottentots ne fussent en état de donner leur consentement, pour que les Hollandois vînssent s'établir près d'eux & dans leur pays, en recevant des marchandises en échange. Le Chevalier *Forbin* & le Pere *Tachard* ont fort bien remarqué, qu'en vertu de ce traité, les Hottentots n'étoient pas obligés d'évacuer leurs habitations; car ils pouvoient, s'ils le jugeoient à propos, rester avec les Hollandois qui n'avoient d'autre intention que de prendre possession des vastes territoires qui restoient inhabités. Mr. *de la Caille* ajoute que *van Riebeek* leur donna quelques grains de verre, quelques morceaux de fer, & de cuivre rouge, les enivra d'eau-de-vie ou d'arrak, dans quelques assemblées qui se firent & que le tout ne pouvoit se monter à 1000 florins; mais, que suivant l'usage, on mit

4000 sur le compte de la Compagnie. Quoiqu'il en soit, ce seroit à Mr. *de la Caille* de fournir ses preuves s'il étoit encore vivant. Il est du moins certain que *van Riebeek* fit, à son arrivée au Cap, un traité avec les Hottentots pour pouvoir vivre parmi eux dans la sécurité & la paix.

L'illustre Abbé Raynal, dans son *Histoire Philosophique & Politique des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, s'exprime ainsi: „ *Van Riebeek*, se conformant aux ideés mal-„ heureusement reçues chez les Européens, com-„ mença par s'emparer du territoire qui étoit à sa „ bienséance & songea ensuite à s'y affermir: cette „ conduite déplut aux naturels du pais. *Pourquoi*, „ dit leur envoyé à ces Etrangers, *avez-vous semés* „ *nos terres? pourquoi les employez-vous à nourrir* „ *vos troupeaux? De quel œil verriez-vous usurper* „ *ainsi vos champs? vous ne vous fortifiez que pour* „ *réduire, par dégré, les Hottentots à l'esclavage.* „ Ces représentations furent suivies de quelques hos-„ tilités, qui ramenerent le fondateur à des princi-„ pes de justice & d'humanité, qui étoient con-„ formes au caractere de son ame. Il évalua le pays „ qu'il vouloit occuper 90,000 livres; qu'on paya „ en marchandises. Tout fut pacifié & l'on n'a vu „ depuis ce moment aucun trouble".

Ce traité étant conclu, *van Riebeek* se mit aussitôt à faire construire une forte citadelle quarrée, éleva dans l'enceinte des magasins & des maisons & de hors, un Hôpital pour les malades qui pourroient se trouver sur les vaisseaux nouvellement arrivés.

A près s'être ainsi prémuni contre les entreprises insidieuses des Habitans, au cas qu'ils en formas-

ſent, & après s'etre mis en état de repouſſer la force par la force ; on commença à conſtruire des jardins dans la vallée de la Table, à y ſemer des herbes potageres dont on avoit apporté les graines. Le Commandeur choiſit pour ſa réſidence une hauteur avec le vallon qui l'entouroit derriere le fort, à environ deux lieues de distance de la place appellée maintenant *Conſtantia*, pour y faire conſtruire une maiſon de plaiſance, planter des vignobles & des jardins potagers. Tout ce qu'on ſema réuſſit très-bien, crût, fleurit & profita à merveille. Et l'on ne manqua pas d'en donner connoiſſance à la Compagnie des Indes Orientales ; ces heureuſes nouvelles l'encouragea à y former une Colonie, outre le fort qu'elle y avoit dejà.

Pour éxécuter plus rapidement cette entrepriſe & pour peupler cette Colonie, la Compagnie fit des offres avantageuſes à tous ceux qui voudroient s'y établir & y défricher des terres. Elle promit de leur laiſſer à chacun, en toute propriété une étendue de terre de ſoixante arpens ; chaque arpent de 600 verges meſure de Rhynland, à condition, que dans l'eſpace de trois ans, ils commenceroient à y défricher, de maniere à pouvoir en tirer leur ſubſiſtance & défendre le fort. Ils avoient auſſi la liberté de vendre, affermer ou aliéner, comme bon leur ſembleroit, le terrein qu'ils auroient défriché en entier ou qu'ils ſeroient hors d'état de poſſéder.

Ces offres avantageuſes furent acceptées par un grand nombre de perſonnes ; & chaque vaiſſeau qui venoit de Hollande mouiller au Cap, y tranſportoit des émigrans pour la Colonie. Ces nouveaux colons

manquerent, cependant, d'instrumens, d'ustensiles, & d'autres choses nécessaires pour poursuivre, avec facilité & espérance, leurs travaux champêtres. Afin de rémédier à cet inconvénient, la Compagnie fit, au plutôt transporter au Cap du bled, propre à semer & à faire de pain, des charues, des charrettes, des bœufs, des chevaux; enfin tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage & à la perfection de l'agriculture. Le tout fus partagé entre les nouveaux colons jusqu'au temps que les fruits de leurs travaux & d'heureuses recoltes les eussent mis en état de liquider les avances & de posséder leurs terres en toute propriété. Cependant, il leur manquoit encore une chose essentielle, afin de perpétuer, de faire fleurir & prospérer cette Colonie: c'étoient des femmes pour avoir soin du ménage, pendant que les hommes étoient occupés à l'agriculture, pour peupler le pays d'habitans & donner des successeurs aux premiers Colons. On n'avoit transporté d'Europe qu'un petit nombre de femmes, & les Européens qui étoient venus s'y établir n'avoient pas envie de se mêler avec des Africaines ou des femmes esclaves. On trouva bientot en Hollande, un moyen propre à remédier à cet inconvénient. On proposa à plusieurs filles honnêtes & nubiles qui se trouvoient dans les maisons des Orphelins d'Amsterdam, de Rotterdam & d'autres grandes villes, le voyage du Cap: celles qui consentirent & qui purent obtenir le consentement de leurs tuteurs & de leurs parens, furent embarquée sur les premiers vaisseaux qui se trouverent prêts à se rendre au Cap, avec de fortes recommandations pour le Commandeur *van Riebeek*, qui fut ensuite nommé Gouverneur. Ainsi

ce pays fut bientôt pourvu de meres de famille : ces commencemens réussirent si bien, qu'on fût bientôt obligé d'acquerir de nouvelles terres. Cette Colonie s'étendit & se peupla si fort en peu d'années, qu'elle pouvoit entrer en comparaison avec les Duchés les plus considérables. C'est-ce qui paroîtra par la description suivante. Peu de temps après le premier établissement, la Colonie fut divisée en quatre parties : la premiere fut la Colonie du *Cap*, en y comprenant le fort & les édifices publics : la seconde fut celle de *Stellenbosch*, la troisieme, celle de *Drakenstein*, & la quatrieme, celle de *Waveren*. On y joignit ensuite celles de *Zwarland* & de *Zwellendam*. Nous allons parler de chacune en particulier.



CHAPITRE II.

Description du Cap en Général.

Le Cap de Bonne-Espérance, dont je vais donner une description abrégée, est ce promontoire, situé à la pointe la plus reculée de la partie méridionale de l'Afrique, inconnue aux Anciens, & nommée, actuellement, le pays des Hottentots d'après celui des Habitans qu'on y a trouvés à la premiere découverte & qui subsistent encore en partie. Suivant les Observations astronomiques les plus récentes & les plus exactes, la latitude méridionale y est au 33 dégré 55 minutes; & la longitude suivant le meridien de Teneriffe, au 35 dégr. 2 m. On a trouvé que ce pays qui forme une espèce de triangle, à la côte de l'Est ou proprement à celle du Sud-Est, s'étendoit environ trois cens lieues en longueur; deux cens le long de la côte de l'Ouest & du Sud-Ouest; & qu'au Nord, la largeur qui est comme la base du triangle, s'étendant jusqu'au pays des caffres, étoit d'environ deux cens cinquante lieues, pendant que la partie méridionale où le point de terminaison, qui forme une espèce de point obtus au sommet du triangle, d'après les observations mentionées, n'est pas si étendue qu'on la répréfente ordinairement sur les cartes. Le pays appartient, à présent, en grande partie, en vertu d'un Octroi particulier, à la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. Il est habité par des Hollandois, des Allemands, des François, &c., qui s'y sont établis depuis plus d'un

ſiècle & demi, quiont bâti des maiſons, y ont formé des plantations, & acquis une population & une force ſi conſidérables qu'ils forment actuellement une Colonies des plus conſidérables; de ſorte, que la partie méridionale du pays eſt appellée la *Hollande Hottentote*. Mais, avant d'entrer dans des détails ſur ce pays & ſur ſon état actuel; je commençerai par faire quelques obſervations ſur ſa ſituation & ſur le climat du Cap. Ce territoire eſt partout ſemé de grandes & hautes montagnes, prèſque toutes formées de rocher & comme de pierres amoncelées: les vallées ſont, en pluſieurs endroits, ſabloneuſes & pierreuſes & en d'autres, hériſſées de ronces & d'épines & dans quelques lieux, marécageuſes & impraticables. On ne laiſſe pas d'y rencontrer des plaines & des collines fertiles qu'on a converties en grâs paturages, en guèrets propres à la culture, en jardins & en vignobles. Actuellement, les vivres y ſont en ſi grande abondance; qu'outre ce qui eſt néceſſaire pour la conſommation des Habitans, on en exporte encore annuellement des vaiſſeaux chargés de bled & de vin, ce qui prouve d'une maniere claire & ſans réplique, la fertilité du terroir. Cependant il faut avouer que *Kolbe* a trop exagéré dans ſa Deſcription du Cap, lorſqu'il dit, que le ſol du Cap eſt propre à produire ſans effort tout ce qu'on peut trouver & qu'on n'y recueille qu'à force de ſueurs dans les autres pays, que les monts & les vallons y ſont couverts de tout ce qu'il y a de meilleur & de plus beau en fait de plantes, de fleurs & d'arbres, qui exhalent une odeur agréable & embaument l'air. On ſçait, même, par le récit fidel de gens qui ont ſéjournés au Cap, que pluſieurs plantes médicinales d'Europe n'ont pû y

réussir, qu'on n'y trouve que très-peu des fruits des Indes, ou de ceux qui sont particuliers aux pays chauds & que quelques-uns n'y réussissent que foiblement. Outre cela, Mr. l'Abbé *de la Caille* qui observoit tout en philosophe, qui, pendant son séjour au Cap, les intervalles de ses Observations astronomiques, employoit utilement à étudier l'Histoire naturelle du pays, a remarqué que tous les fruits & les légumes qu'on y trouve à présent avoient été apportés au Cap, & qu'on n'y trouve rien de particulier ou naturel au pays que quelques bulbes de plantes qui sont assez douces, la figue & le raisin Hottentot, & quelques autres bayes que les noirs mangent lorsqu'ils en trouvent. Le même auteur (*) ajoute qu'en général le terrein du Cap n'est pas excellent; mais qu'on doit attribuer l'abondance & la fertilité qu'on y rencontre, aux quatre causes suivantes. 1, au choix qu'on a fait des meilleurs terreins. 2, à la température du climat que est telle qu'il n'y a rien à craindre de la gélée, de la grêle qui ne tombe guère que sur les montagnes. 3, à l'engrais des terres que le nombre considérable de moutons qu'on y éleve rend très-fertiles. 4, à la nouveauté de ces terres qui ne sont pas encore fatiguées, & qu'on laisse néanmoins reposer au moins aussi souvent qu'en France.

La plupart des légumes au Cap, poursuit Mr. *de la Caille*, sont aussi bons que j'en aie mangé en France; il faut en excepter l'asperge qui n'y croît pas mieux que celles qu'on fait venir dans

(*) La grande quantité de grains & de vins, qu'on en exporte pour l'Europe & pour les Indes, prouvent précisement le contraire.

les caves pendant l'hiver à Paris ; le céleri qui y eſt petit & racorni. En récompenſe, les carottes y ſont excellentes même cruës ; toutes les eſpèces de choux y ſont très-bonnes. A l'égard des fruits, je ne trouve guères que la pêche & l'abricot qui ſont auſſi bons qu'on en puiſſe trouver en France : mais il n'y a pas une bonne prune, quelques pommes paſſables, entr'autres la reinette & le calville ; pas une bonne poire, ſi ce n'eſt la bergamote, qui eſt paſſable ; les figues médiocres ; les oranges ſont beaucoup moins bonnes que celle du Portugal, quoiqu'il y en ait de presque toutes les eſpèces ; je n'en ai pas goûté une ſeule qui me fit plaiſir. Les fraîſes y ſont bonnes, & la plupart des raiſins exquis. Il y a peu de ceriſes qui ſont plus douces qu'en France, presque pas de groſeilles. Il y a des noix en aſſez grande abondance ; mais je n'ai par mangé de cernaux : elles ſont rances en peu de temps : (ce qu'il faut ſans doute attribuer à la chaleur du climat) ; les melons ne ſont bons que la premiere ou la ſeconde année que la graîne eſt venue d'Europe ; ils dégenérent trop dans la troiſième. A l'égard des fruits des Indes ou des pays chauds, on y trouve le melon d'eau qu'on dit paſſable ; mais je n'ai pu m'y accoutumer ; la guyaſe, qui eſt la grenade, y eſt bonne. Quelque abondans que ſoient les fruits & les légumes au Cap, ils ſont cependant fort cheres, le meilleur marché qu'on a d'une botte des plus communs & dans le temps où il y a le plus, par exemple, des carottes, des navets, &c. c'eſt un double ſol du pays qui revient à quatre ſols de France : encore les bottes ſont elles aſſez petites & ſuffiſent à peine pour faire un plat médiocre.

Au reſte, toute cette pointe de l'Afrique qui

vient se terminer au Cap, est entremêlée de plaînes sabloneuses, de forêts & de hautes montagnes & coupée par des vallées intermédiaires à travers lesquelles on voit couler des ruisseaux & des rivieres qui tirent leurs source des montagnes. Il y a du danger à traverser les plaînes sabloneuses, car le sable en est mouvant, le vent l'enleve, par monceaux, & le rejette ensuite; de sorte que les arbrissaux, les plantes, les épines & les chardons en sont couverts absolument & que ceux qui les traversent se déchireroient les pieds, s'ils ne prenoient pas des bottes molles, ou une paire de bas de cuir. Un autre inconvénient, encore plus dangereux, c'est que ce sable est rempli de serpens & d'autres insectes venimeux dont les morsures sont mortelles; & pour s'en garantir les Européens ont inventé les bottes molles. Quant aux esclaves & aux Hottentots qui marchent ordinairement nuds pieds, quand leurs maîtres veulent les envoyer un peu loin, ils leur donnent une bonne provision d'oignons blancs; par ce que le suc exprimé sur la playe, en ôte aussitôt le venin. Les arbres même des jardins sont souvent infectés de toutes sortes de serpens: il est, des heures qu'il est même dangereux de s'y promener. Toutes ces choses prouvent qu'il n'y a pas longtemps que les hommes se sont rassemblés en sociétés dans ce pays-là.

Toutes ces propriétés nuisibles & dangereuses ne cessent pas d'être rachetées par des avantages: Entr'autres une des productions qui n'est pas des moins considérables & des moins utiles, c'est le sel, dont les habitans peuvent se pourvoir facilement & en abondance; car dans l'été, lorsque les temps de pluye approchent, les eaux que les pluyes ont entrainées des montagnes dans les vallées, s'évaporent entierement

&

& laisse une grande quantité de sel sur la terre, qu'il est libre à chacun d'aller recueillir & ramasser, excepté dans les salines que la Compagnie s'est réservées. Ce sel peut servir à toutes sortes d'usages; mais il ne vaut pas celui d'Europe; il vient probablement de la matiere dont les montagnes sont composées, que la pluye résout en saumure, que l'eau entraîne dans les vallées & que le soleil fait en suite évaporer. En effet, on ne peut pas s'appercevoir que ce sel vienne de la mer attendu qu'elle n'a aucune communication avec ces vallées. Il est cependant encore d'autres vallées qui ont des eaux douces; comme celle qui coule du sommet des montagnes, des plaines sabloneuses & pierreuses, & se décharge dans la Baye de la Table. Plus avant dans les terres on trouve encore plusieurs ruisseaux dont l'eau est limpide & potable; & d'autres encore où elle est rouge ou noirâtre, il en est même dont l'eau est d'abord douce & claire; mais lorsqu'elle s'est reposée, quelque temps, elle devient amere & acquiert une vertu purgative, presque comme les eaux minérales dans les autres pays. Il y a encore des sources, où l'on trouve des fontaines chaudes dont on fait des bains chauds, qui servent pour plusieurs indispositions. D'après ces particularités du sol, il est aisé de déduire qu'il y a encore des minéraux & des matieres sulphureuses, dans cette terre & sans doute des mines dans les montagnes.

Quant à l'aridité du terroir qui dans plusieurs endroits est très-ingrat & même dans quelques-uns dangereux, comme nous avons vû ci-dessus, on est bien dédommagé par la température du climat. Il est vrai que cette pointe de l'Afrique est placée, si près du tropique du Capricorne & par consé-

quent, dans ces climats brulants, où les anciens croyoient que toute la nature devoit être embrasée, & que ni les hommes ni les bêtes ne pouvoient y vivre. On ne peut cependant mettre ce pays au nombre des pays chauds; puisque la chaleur excessive que le soleil devroit naturellement communiquer par ses rayons redoublés & perpendiculaires, à des plaines sablo-neuses, est considérablement interceptée & affoi-blie, par la hauteur des montagnes d'alentour, par les pluyes fréquentes, par les vents qui soufflent sans cesse & tour à tour de trois côtés après s'être rafraîchis en parcourant une vaste étendue de mers, enfin par les brouillards & les vapeurs rafraîchissans qui sont souvent suspendus sur la cime des montagnes.

On connoîtra encore mieux la température de ce climat, en lisant les observations que Mr. *de la Caille* a continuées une année entiere, depuis le 1er Juillet 1751 jusqu'au premier du même mois de l'année suivante 1752. Suivant ces observations il y a deux vents qui règnent au Cap, le Sud-Est & le Nord-Ouest; les autres ne durent gueres que quelques heures & ne font ordinairement que des sauts de Sud-Est au Nord-Est, & de Nord-Est au Sud-Est. Car les vents Est & Nord-Est sont ici très-rares. Quand dans les mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, le vent est Nord-Nord-Ouest; alors le temps est ordinairement orageux; & il s'éleve, tout à coup des ouragans furieux; mais peu souvent. Les vents d'Ouest, Sud-Ouest, & Sud qui soufflent ici assez souvent; mais qui, en général ne durent pas longtems sont ordinairement accompagnés d'un temps couvert & chargé de brouillards qui doit bien rafraîchir l'atmosphere nébueux. On y a deux sortes de vents Nord-Ouest;

un qui eſt aſſez coi, ayant à peine la force d'un vent frais de mer & qui, dans l'été, s'éleve le matin & continue à ſouffler juſqu'à midi; l'autre qui eſt très-fort & très-violent continue pluſieurs jours de ſuite dans les mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre & même dans pluſieurs autres mois de l'année. Quand le vent ſouffle, l'air eſt presque toujours couvert, à moins que le temps ne ſoit alors très-inconſtant, & après avoir auſſi duré quelque temps, il amene la pluye. Le vent du Sud-Eſt ſouffle bien au Cap tous les mois de l'année; mais plus dans les quatre premiers & les quatre derniers que dans les autres. Sous le vent Sud-Eſt on doit auſſi entendre celui du Sud-Sud-Eſt & d'Eſt-Sud-Eſt; car il ſouffle d'un de ces endroits plus ſouvent que tout à fait du Sud-Eſt & cependant au Cap, on lui donne ordinairement le nom de Sud-Eſt. A raiſon de la grande quantité de montagnes, il eſt auſſi difficile de bien déterminer du quel de ces endroits qui ſont entre l'Eſt & le Sud, les vents partent préciſement. Ce vent Sud-Eſt eſt froid & ſec; quand il ſouffle, l'air eſt ſerain, excepté lorſqu'il recommence à ſouffler après des temps de pluyes ou de brouillards & qu'il chaſſe les nuages, ou quand il eſt foible & bas & qu'il règne dans la partie ſupérieure de l'air un vent d'Oueſt prêt à repouſſer ce vent bas; alors il traîne après ſoi les nuages de ſorte qu'on a quelquefois la pluye pendant que le vent d'Eſt ſouffle encore. Cependant il a ordinairement le deſſus ſur les autres vents contraires, d'où il reſulte que cette pluye eſt très-rare & dure peu.

Quand le vent Sud-Eſt vient de la mer par un temps clair il s'éleve devant lui de ce coté-là des vapeurs qui, étant repouſſées par ce vent vers les

cimes des plus hautes montagnes, y restent suspendues comme des nuages blancs, sans tomber dans les vallées, ni sur les montagnes qui sont moins hautes. Quand les vapeurs dont ces nuages sont formés, sont fort abondantes; il en descend alors une partie sur la cime des montagnes plus basses & même dans la vallée; mais cette partie separée se dissipe à vue d'œil & disparoît absolument lorsqu'elle s'est précipitée quelques verges plus bas. La raison en est claire; parce que l'air qui se trouve au bas des vallées étant plus chaud que sur les cimes des hautes montagnes, fait qu'à mesure que ces vapeurs descendent, elles se dilatent, s'éclaircissent & disparoissent entierement.

Il est quelquefois des assemblages de vapeurs nebuleuses couvrant la cime d'une montagne isolée, qui se séparent & que le vent chasse au loin sans qu'elles puissent s'élever plus haut: elles paroissent comme flottantes le long de l'horison, laissant l'air supérieur clair & serrain. Lors donc qu'il arrive que quelques autres vents ont soufflé quelques jours de suite sans qu'il paroisse le moindre nuage sur les montagnes, alors s'il se forme sur les montagnes où d'ailleurs l'air est serain, un pareil nuage, c'est un présage certain de l'arrivée du vent Sud-Est; quoi que ce vent commence aussi à souffler quelquefois sans être ainsi annoncé. Ordinairement ce vent s'éleve l'après midi à quatre, cinq ou six heures; il acquiert beaucoup de forces à l'approche de la nuit; & entre dix heures & minuit il commence à s'abaisser: alors pour le reste de la nuit on jouit d'un calme parfait. Souvent il commence, peu de temps après midi & dure beaucoup plus longtems; car alors il ne s'arrête pas avant trois ou quatre heu-

res du matin. Dans ces deux cas, qui font les plus ordinaires, il s'éleve, à la pointe du jour fur la rade du Cap, un petit vent frais du Nord-Oueft avec l'aide duquel les vaiffeaux arrivant qui, à caufe du vent Sud-Eft, ont été obligés de mettre à l'ancre à l'Isle de Robben, peuvent fe rendre devant la Ville. Ce vent frais diminue peu à peu vers les dix heures ou midi; & alors le calme dure tout le jour à moins que le vent Sud-Eft ne s'éleve aux mêmes heures. Il arrive quelquefois que le vent du Sud-Eft, fur-tout lorfqu'il a plû, commence à fouffler avec force & fe foutient deux ou trois heures fans interruption, de forte que les meilleurs matelots ne peuvent aucunement entrer dans la rade avec leurs chaloupes, pour prêter quelque fecours aux vaiffeaux qui y font à l'ancre. Et ce vent du Sud-Eft eft toujours accompagné de fortes fecouffes. Lorfqu'il commence on a, par intervalles, quelques paufes qui durent tantôt plus tantôt moins: enfuite il fouffle par fecouffes confécutives jufqu'à ce qu'il ait acquis fa plus grande force; alors viennent les intervalles d'un temps calme, qui, à chaque moment, augmentent de longueur jufqu'à ce qu'enfin le temps foit entierement calme. Les effets de ce vent font, quelquefois, très-violens; car il chaffe fouvent des nuages entiers de fable & de pouffiere, qui obfcurciffent l'air & couvrent les rues & les maifons de la ville; il fouffle le fable & la pouffiere dans les yeux, de forte qu'on ne peut ni trouver fon chemin ni garder fon chapeau fur fa tête. Dans les plaines fabloneufes il tranfporte chaque jour les monticules d'une place à une autre: il en éleve de nouvelles; il en eft qu'il fait difparoître totalement. Il féches entierement la terre & les plantes,

il brise quelque fois les arbres ou les arrache de leur place & les empêche de croître. Il force les arbres même qui n'ont point d'abri contre lui, ou qui ne sont pas plantés près l'un de l'autre; mais par rangées ouvertes, il les force, dis-je, à pousser toutes leurs branches vers le Nord-Ouest; ainsi ils s'offrent d'un côté, secs, dépouillés & privés de branche & d'ombre; ce qui présente un spectacle désagréable. Quand ce vent souffle la nuit, il occasionne un trémoussement dans l'air qui empêche les Astronomes d'observer exactement les étoiles & fait que l'horison est constamment embrumé, quoique, d'ailleurs, l'air reste serain. Ce vent exerce aussi sa violence sur l'eau de la Baye de la Table où il forme de petites vagues d'une écume blanche; mais les vaisseaux qui y sont à l'ancre avec de bons cables n'ont aucun danger à en appréhender; parce que le fond est très-ferme & que ce vent ne les pousse pas vers la côte; mais alors il faut de grandes précautions pour préserver de sa fureur, les maisons, jardins, vignobles & terres ensemencées; parce que ses secousses violentes menacent de tout renverser. Ordinairement le vent du Sud-Est perd beaucoup de sa force plus avant dans les terres au Nord du Cap: cependant il arrive aussi qu'il souffle avec plus de fureur dans les endroits qui paroissent être mieux défendus que dans d'autres qui paroissent plus exposés à sa fureur vers le Sud-Est. Quand ce vent a soufflé quelques jours de suite, vient ordinairement un calme de quelques jours, ensuite arrivent l'un après l'autre des vents du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest & du Sud; tandis que le temps est tantôt changeant, tantôt pluvieux & l'air couvert. Lorsque ces vents commencent à s'appaiser & qu'ils

ont amené de la pluye, alors le vent du Sud-Eſt recommence à s'élever & à ſouffler.

Nous avons déjà obſervé que le Cap n'eſt pas compté parmi les pays chauds & que la chaleur y eſt temperée conſidérablement par pluſieurs cauſes & circonſtances: nous devons cependant avouer que la chaleur y eſt quelquefois exceſſive; quoi qu'il n'arrive guere qu'elle dure longtems. Les jours les plus chauds de l'été tombent au mois de Novembre & durent juſqu'au mois de Mars & ceux de calme ſont, quand l'air n'eſt rafraichi ni par les vents, ni par la pluye ou les brouillards. En l'année 1752 la plus grande chaleur fut obſervée le 17 Février: elle étoit à $33\frac{1}{2}$ dégrés du thermometre de *Réaumur*, & le 22 du même mois à 35 dégrés: ce qui s'accorde aſſez bien avec les 111 dégrés du thermometre de *Fahrenheit.* Cependant, cette grande chaleur que tout le monde atteſte être extraordinaire au Cap ne peut, cependant guere ſe comparer à celle qui s'obſerve près du fleuve du Sénégal, ſur le thermometre de *Réaumur*, qui monte là juſqu'à plus de 60 dégrés: ce qui revient à environ 168 dégrés au-deſſus du o du thermometre de *Fahrenheit.* Cette chaleur exceſſive du 22 février ne dura au Cap que juſqu'à minuit; alors le thermometre baiſſa tout à coup à 15 dégrés ſuivant *Réaumur* ou à 66 ſuivant *Fahrenheit.* Ce changement ſubit fut occaſionné par un brouillard qui rafraîchit tellement l'air qu'il en réſulta une épidémie preſque générale, qui emporta un grand nombre de perſonnes, ſur-tout les vieillards & les tempéramens foibles. Cette épidémie cauſa des rhumes, des fièvres, des maux de tête, enfin une extinction totale de forces: la plus grande chaleur ordinaire, pendant les jours de calme en été, eſt de

28 à 29 dégrés fur le thermometre de *Réaumur* ou de 95 à 97 dégrés fur celui de *Fahrenheit*: ainfi elle n'eft guere plus grande que dans les pays les plus chauds de l'Europe: on a même obfervé qu'à Paris & à Amfterdam le thermometre étoit monté à ce dégré en 1757 & 1760.

Les mois de Mai, Juin, Juillet & Août font au Cap les mois d'hiver, la faifon humide ou pluvieufe; la chaleur eft beaucoup plus tempérée que dans les mois d'été. Et quoique les nuits d'hiver foient très-froides, il y gèle pourtant rarement & des gens qui ont fait quelque fejour dans ce pays, déclarent qu'ils n'y ont jamais vû de glace & que le thermometre ne defcendoit jamais plus bas que le $14\frac{1}{2}$ dégré au-deffus du point qui indique la la gelée, c'eft-à dire à 43 dégrés du thermometre de *Fahrenheit*. Le peu de glace qu'on y trouve quelquefois en plein air eft bientôt fondue: & les cimes des plus hautes montagnes qui s'élèvent à plus de 1000 toifes paroiffent quelquefois blanches comme fi elles étoient couvertes de neige; mais on affure que cela ne provient que de la grêle. Dans cette faifon la pluye tombe ordinairement par ondées après un grand vent qui fouffle de la partie d'entre le Nord & l'Oueft & qui eft fouvent accompagné de grêle. Il pleut auffi dans les autres mois, en Avril, Septembre & Octobre; & même quelquefois plufieurs jours de fuite, mais non par ondées fi violentes & par conféquent cette bourasque n'amene pas une fi grande quantité d'eau. Cependant l'on peut avancer avec Mr. l'Abbé *de la Caille*, que l'hiver eft la belle faifon du Cap; car outre qu'il n'y fait jamais affez froid pour avoir befoin de fe chauffer, c'eft que l'on a fouvent fix, fept ou huit beaux jours fans vent ni chaleur incom-

mode, tels que sont les plus beaux jours du mois de Septembre en France. Il est vrai qu'il arrive aussi que l'on a du vent, de la pluye, du brouillard, & du temps couvert pendant cinq ou six jours de suite; mais ces sortes de variations n'étant pas subites comme en France, c'est-à-dire, le temps se maintenant assez constant pendant plusieurs jours de suite, soit en beau, soit en mauvais, on peut dire que le mauvais temps est bien racheté par le beau qui lui succède: au lieu que dans l'été il fait un vent furieux & froid qui vous empêche de sortir, qui vous oblige à fermer portes & fenêtres, & à vous tenir renfermé, ou bien il fait une chaleur incommode qui ne vous permet pas de vous exposer à l'air avant le soir assez tard. L'hiver n'est incommode au Cap que pour les voyageurs; à cause de la crue & du débordement des rivieres; quelquefois même dangereux pour les vaisseaux à cause des ouragans causés par les vents du Nord & du Nord-Ouest qui y règnent alors.

L'été ou la sécheresse est au Cap dans les mois de Janvier, Février & Mars, lorsqu'il y a à peine assez de pluye pour empêcher que la poussiere ou le sable ne s'élevent quelques momens; à peine quelquefois des nuages des brouillards peuvent-ils se résoudre en pluyes douces au pied des hautes montagnes. Alors les près sont entierement desséchés, de sorte qu'au mois d'Avril il faut qu'il tombe de la pluye pour faire croître les plantes, pour donner des forces aux bétail qui dans cette saison de l'année est d'une maigreur & d'une foiblesse extrême; & si cela n'arrive pas, les pluyes froides qui tombent aux mois de Mai & de Juin en font périr une grande quantité. On n'a de la grêle au Cap que dans les temps de pluye; quoique des

gens aient attesté avoir vû grêler au milieu d'Octobre; mais que la grêle étoit menue & causoit peu de dommages, parce qu'alors les fruits & les plantes n'étoient guere avancés. On entend aussi le tonnerre au Cap; mais jamais hors des temps de pluye: dans les temps sereins on n'y voit jamais d'éclair à l'horison comme il arrive en Europe dans les grandes chaleurs; quelquefois il fait des éclairs quand le temps est chargé, sans que pour cela, le tonnerre se fasse entendre.

La pésanteur de l'air est au Cap, plus constante qu'en Europe; car des observations exactes ont fait connoître que la hauteur & la descente du barometre doit être fixé entre 27 pouces 10 lignes, & 28 pouces 8 lignes. Les plus grands changemens ont lieu dans l'hiver; car le temps orageux de cette saison humide fait baisser le mercure au dessous de 27 pouces & 11 lignes & lorsque le temps se change en beau, le mercure monte au-dessus de 20 pouces & six lignes; mais dans l'été il ne s'éleve pas à plus de 28 pouces & $4\frac{1}{2}$ lignes. Quand on s'attend à un grand vent le mercure baisse excepté quand il s'eleve un vent du Sud-Est; alors il commence subitement à se baisser. Cependant la plus grande ou la plus petite force de ce vent ne cause aucune variation dans le barometre; car, comme il ne s'éleve guere qu'après un temps de brouillards, ainsi le mercure remonte bientôt à sa plus grande hauteur, quand ce vent commence à s'élever. Cependant le cours du barometre est en général très-uniforme parce que ces changemens d'air n'arrivent pas subitement. Quand il fait beau temps; il monte d'abord à un certain point: s'arrêtant là, il descend de nouveau peu à peu & insensiblement, jusqu'à ce que le temps se recouvre de

brouillards & que le vent souffle avec force de la partie de l'Ouest, mais aussitôt que le vent du Sud-Est s'éleve; il commence aussitôt à remonter. Les variations journalieres que l'on observe au barometre, sont, que le mercure monte toujours à midi plus haut que dans d'autres temps; qu'à deux heures après midi il baisse déjà d'une demi-ligne; mais que, quand il recommence à monter subitement au retour du beau temps, on ne peut plus remarquer cette descente.



CHAPITRE III.

Des Montagnes & des Bayes du Cap de Bonne-Espérance.

Nous avons déjà dit auparavant que le terrein de cette pointe de l'Afrique, se trouve au Cap entrecoupé de monts & de vallées : ce sont des chaînes entieres, de Montagnes, qui à la distance de plusieurs milles ou même de journées, forment, comme enchaînées l'une à l'autre, une seule Montagne. Ainsi une de ces Montagnes, la plus grande de toutes qui tient comme renfermés la plupart des établissement Européens, s'étend depuis le Cap Fals jusqu'à la partie Orientale du Cap à 18 & 20 milles au Nord où sont situées les Montagnes du Piquet. Cette Montagne est très-large ; elle est pour ainsi dire, composée de plusieurs chaînes de Montagnes qui sont attachées l'une à l'autre & qui s'étendent dans la même direction. Une autre chaîne de montagnes, mais toute seule, s'étend encore le long de la partie Occidentale de la grande vallée ou de la plaine sabloneuse qui est située le long des montagnes déjà mentionnées ; & cette chaîne seule s'étend, de même que la vallée en question, depuis le *Fransche-hoek* jusqu'aux montagnes du Piquet. Il y a encore à l'Ouest de la pointe, & au Nord du Cap, le long du rivage de la mer, une seule chaîne de montagnes, depuis la Baye de Saldanha jusqu'à la Baye de St. Helene ; ou bien ce sont des montagnes isolées & separées, telles qu'il y en a un grand nombre particulierement à l'extrémité méridionale autour de Baye Fals & près de la Baye de

la Table. Entre ces dernieres, il y en a trois qui s'élevent sur toutes les autres & qui servent aux vaisseaux qui viennent d'Europe d'indices surs pour trouver la Baye de la Table; parce que non-seulement elles sont très-élevées, mais elles ont une figure toute particuliere qui les distingue très-fort des autres montagnes. Ces trois montagnes s'appellent *Tafelberg* ou montagne de la Table, *Duivelsberg* ou montagne du Diable, & *Leeuwenberg*, montagne du Lion: la montagne de la Table étant vue, au Sud sur la mer, s'offre au milieu, comme la plus large, la plus haute & avec une platte forme qui lui a fait donner le nom qu'elle porte: les deux autres sont plus petites & plus pointues, situées, celle du Lion à l'Est & celle du Diable à l'Ouest de la montagne de la Table. Mais elles sont si proches l'une de l'autre qu'elles ne paroissent former qu'une seule montagne ayant au bas le même pied; mais en haut trois cimes séparées. Mr. *de la Caille* qui a examiné ces montagnes avec beaucoup d'attention, assure qu'en effet, la montagne du Diable n'est pas separée de celle de la Table, que c'est absolument la même & qu'il n'y a qu'un fort petit fond qui en fait la séparation. Il ajoute que ces trois montagnes, sont formées de couches de roches visiblement horizontales. Mais examinons les en particulier pendant que nous en sommes à leur nom & à leur position.

La montagne de la Table est située à l'opposite du Sud & a en partie sa direction au Sud-Ouest vers le Sud & en partie vers le Sud-Est. Elle est très-haute & paroît de loin comme suspendue sur la la ville & sur le chateau du Cap, quoiqu'elle en soit éloigné de plus d'une lieue. La hauteur de cette montagne est suivant Mr. *de la Caille*, de plus de

3350 pieds du Rhin; car il en a trouvé, dit-il, 3353, à la pente occidentale qui n'est par si élevée que le milieu de la montagne. Il a trouvé le sommet de la montagne du Diable à 3100 pieds & celui de la montagne de Lion à 2585 pieds seulement; le tout calculé sur le niveau de la mer.

La montagne de la Table quoique fort escarpée, n'est pas difficile à monter; quoi que quelques-uns aient prétendu, qui falloit pour la monter beaucoup de monde & y passer la nuit. Cependant, Mr. *de la Caille* assure y avoir été du Cap en moins de trois heures par une grande fente qui est vers le milieu de la montagne, un peu à l'occident. Le pied jusques au tiers à peu près de sa hauteur, est une terre pierreuse couverte de plantes & d'arbrisseaux; le reste n'est qu'en amas de pierres par lits exactement horisontaux jusqu'au sommet. La fente est fort profonde, elle commence environ aux deux cinquiemes de la montagne, elle est large de 50 à 60 pas, & va en se rétrécissant à mesure que l'on approche du sommet; ensorte qu'elle n'est pas là plus large que de cinq à six pas. Elle est couverte de même de pierres, de terre & d'arbrisseaux jusqu'au sommet. On trouve sur le sommet plusieurs espaces fort unis & herbus, absolument horisontaux & semblables à des près; ces espaces sont separés par des roches dont plusieurs sont plates & posées de niveau; mais la plupart sont en dos d'âne placées horisontalement. Le bord de la montagne, qui est vers le Cap n'est pas en ligne droite, comme il paroît, mais il fait un peu l'arc dont la concavité regarde le Cap. Sur la plate forme qui est au sommet, il y a des lits de pierre assés élevés qu'on ne voit pas du Cap, desorte qu'on ne voit pas non plus le Cap, du sommet de la montagne.

Quoique ce sommet s'étende de l'Est à l'Ouest en déclinant environ neuf dégrés vers le Nord, il y a cependant une chaîne qui prend vers le milieu de la montagne & qui se dirige vers le Sud pour se terminer près de Tafel-Baye. On trouve de l'eau dans le creux des rochers, & il y a vers la partie Orientale qui regarde la Baye-Fals une source abondante d'où coule un assez grand ruisseau. La vue s'étend de-là fort au loin de tous côtés, excepté à l'Est où elle est bornée par une chaîne de montagnes éloignée de 15 à 18 lieues. On voit la mer au Sud de toutes parts; mais on ne voit son horison qu'à 22 dégrés du Nord à l'Ouest. Tout ce qu'on raconte en outre de cette montagne; comme si sur son sommet il y avoit un grand lac & des grottes profondes, dont l'un est appellé le paradis & l'autre l'enfer, sont des récits fabuleux, que le plaisir d'exagérer a fait inventer; car il n'y a d'autre eau, que celle qui coule du creux de quelques rochers & le ruisseau qui se précipite de la montagne. Ce qu'on appelle le paradis & l'enfer ne sont rien autre que des vallons assez profonds au Sud de la montagne de la Table, couverts de bois que la Compagnie s'est reservés, d'où la facilité de le tirer l'a fait appellér ce lieu le paradis; pendant que la difficulté d'aller chercher ce bois dans l'un de ces vallons, l'a fait appeller l'enfer. A l'entrée de ce prétendu paradis la Compagnie a une maison de plaisance, qui a pû aussi donner lieu à ce nom.

La montagne du Diable n'est separée de celle de la Table que par une cavée peu profonde; elle n'est plus basse que le sommet voisin de la Table que de trente une Toises & son pied est à plus d'un quart de lieue de la mer.

La montagne du Lion n'est également separée que

par une petite crevasse de la montagne de la Table, & couvre presque toute la partie Occidentale de la ville jusqu'au Nord. Elle paroît avoir tiré son nom de la figure qu'elle offre aux vaisseaux qui arrivent: elle se présente à eux comme un Lion accroupi qui guette sa proie. La partie septentrionale de la montagne qui s'étend jusqu'à la mer est appellée la queue ou la croupe de Lion. C'est-là que *Van Goens*, alors Gouverneur des Indes Hollandoises, a élevé, en 1680 un monument qui ne subsiste plus. La cime de la montagne qui forme la tête du Lion est inaccessible; & il est très-difficile d'atteindre à la queue du Lion. Sur cette éminence, la Compagnie a fait planter un pavillon pour connoître d'avance les vaisseaux qui arrivent ou qu'on a apperçus; & pour cela on a établi une sentinelle qui au moyen d'une échelle de corde, grimpe au haut pour observer ou donner des signaux; ce qui se pratique de la maniere suivante.

Dans la vallée qui est entre les montagnes de la Table & du Lion se trouve une petite maison, où deux matelots font la garde pour observer les vaisseaux qui arrivent; afin qu'ils ne passent pas sans être connus ou qu'ils n'entrent pas sans bruit dans le port. Lors donc que ces hommes apperçoivent un vaisseau à la distance de 6 ou 8 milles; alors un d'entr'eux est obligé de grimper par l'échelle de corde, à la queue ou croupe du Lion qu'ils appellent à présent la tête, il doit arborer le pavillon Hollandois, tirer un coup de canon de deux livres, ensuite aller se mettre sur une grande pierre en étendant les bras vers le lieu où il a vu le vaisseau arriver, pendant que son camarade attentif à ce signal, court immédiatement au fort, donner intel-

intelligence au Gouverneur de l'arrivée du vaisseau. Lorsque le matelot placé pour la découverte, apperçoit plus d'un vaisseau, il baisse alors son pavillon, charge son canon, releve ensuite son pavillon & décharge un second coup, en étendant comme auparavant, la main vers les vaisseaux. Dans le temps qu'on attend des navires de Hollande ou qu'il en vient ordinairement d'Europe on arbore sur la tête du Lion un pavillon de Hollande ou celui du Prince, ce qui dure depuis le mois d'Avril jusqu'au dernier de Décembre; mais lorsqu'on attend les vaisseaux qui retournent des Indes; ce qui est depuis le mois de Janvier, jusqu'au mois de Mai ou une partie du mois de Juin; alors on ne se contente pas d'arborer sur cette éminence le pavillon prescrit par les Directeurs de la Compagnie Hollandoise; mais on en arbore encore un autre sur la croupe du Lion. Ces deux derniers pavillons se changent toutes les années & sont indiqués avec soin au Gouverneur de Batavia; afin que les Capitaines des vaisseaux qui retournent, puissent en jettant la vue sur le pavillon du Cap, & connoître que la Colonie appartient encore aux Hollandois & n'est pas tombée au pouvoir d'un autre. On tire aussi le canon de l'isle de Robben qui est située à l'embouchure du port de la Baye de la Table & à près de trois milles du fort, & l'on arbore aussi le pavillon pour toutes sortes de vaisseaux de quelque nation qu'ils soient; mais on ne l'y change jamais; c'est toujours le pavillon de Hollande. Lorsqu'un de ces vaisseaux passe devant la montagne du Lion & paroît à la vue du château, on arbore encore le pavillon du Prince sur le boulevard de Kattenellebogen; mais sans faire une salve de canon à moins que le vaisseau n'ait salué

le premier, & à moins qu'il n'arrive de Hollande ou des Indes avec une qualité plus relevée que celle du Gouverneur du Cap. Alors il eft falué le premier.

En voilà affez fur les montagnes les plus remarquables, qui s'offrent tout à coup à l'entrée du port & qu'on peut appercevoir & examiner; même quand on eft à une grande diftance fur mer. On parlera des autres, dans la fuite, lorsqu'on traitera des Diftricts & des Colonies particulieres. Venons à préfent aux Bayes.

La plus proche de la montagne de la Table eft la Baye de la Table qui tire fon nom de fa fituation. Elle tient lieu de port ou de rade où les vaiffeaux reftent à l'ancre. On compte qu'elle eft à 2100 milles d'Allemagne de diftance d'Amfterdam; fon enceinte a quatre milles & fon embouchure trois milles de largeur. Du côté du rivage les hautes montagnes la defendent affez bien des tempêtes & furtout de la fureur du vent de Sud-Eft qui régne fouvent. Mais du côté de la mer elle eft abfolument ouverte au vent du Nord-Oueft & à toute la fureur de l'Océan; d'où il arrive que dans certains temps elle n'eft pas fûre pour les vaiffeaux qui y font à l'ancre, auffi eft-il arrivé plufieurs fois que la tempête les a arrachés de leurs ancres & les a brifés contre les écueils; car tout ce promontoire eft environné de rochers & d'écueils. On fe rappelle, entr'autres, un malheur pareil, arrivé l'an 1737 le 20 Mai à huit vaiffeaux de la Compagnie des Indes Orientales qui retournoient en Hollande. Il y périt jufqu'à quatre cent hommes & une quantité prodigieufe de marchandifes. Pour prévenir un malheur fi funefte, feu M. le Baron d'*Imhof*, Gouverneur des Indes pour les Hollandois, a fait tous

ſes efforts pour retrécir l'embouchure de cette Baye en faiſant jetter une mole; mais inutilement: car tous les travaux tentés à cet effet ont été renverſés entraînés, & engloutis par la fureur impétueuſe des vagues de la mer. Là-deſſus les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont conclu & ordonné en 1753 que tous les navires qui, dans le temps des vents aliſés ſi dangereux, c'eſt-à-dire depuis le mois d'Avril juſqu'à Septembre, ſeront obligés de relâcher au Cap, euſſent dans la ſuite à jetter l'ancre dans la Baye-Fals; où ils ſont en pleine ſûreté contre les vents du Nord parce que cette Baye, eſt ſituée au Sud & défendue à l'Oueſt par une large montagne en ligne droite. Dans la Baye de la Table, la différence de la haute & de la baſſe marée ſuivant les changemens ordinaires de temps & de vent, n'eſt pas plus de trois pieds & demi, ſur les écueils qui ſont dans la Baye. Mr. *de la Caille* à qui l'on doit cette obſervation, pouvoit la faire commodément, parce que la maiſon où il logoit étoit vis-à-vis. Les écueils étoient preſque à fleur d'eau & couverts pour la plupart dans les hautes marées. C'eſt pourquoi dans un temps calmes il profitoit du moment où ils étoient le plus enfoncés, à la nouvelle lune. Et il trouva que la plus haute marée étoit à deux heures & demie après midi: enſuite il meſura la hauteur d'un de ces rochers qu'il n'avoit jamais vu couvert lorſque la marée ou la mer étoit haute & la trouva, d'une hauteur un peu moindre que trois pieds & demi ſur le niveaux de la baſſe marée; voilà juſtement la différence, qu'il y a entre la haute & la baſſe marée. Mais lorſqu'il s'éleve un ouragan ou qu'il vient un orage du Nord-Oueſt, & que la mer roule avec violence ſes vageus dans la Baye, alors elle paſſe

ſes bords, de ſorte que les rues de la ville ſont quelquefois de ce côté-là couvertes de l'eau de la mer & les maiſons battues par les vagues.

A l'embouchure de la Baye de la Table, ſe trouve l'Isle de Robben; où ſont exilés les malfaiteurs qui ſont là ſous la garde d'un ſurveillant qui a des gens ſous lui. On les envoye travailler aux fours à chaux, ramaſſer des coquillages, quérir des pierres à chaux, &c. Au Nord de cette Isle il en eſt une autre appellée l'Isle de Daſſen, remplie de lapins qu'on y a tranſportés d'Europe. On y trouve encore un grand nombre de pinguins, dont on tire des duvets pour les lits. On avoit coutume d'y pêcher, autrefois des *Robbes* ou chiens de mer; mais cette pêche a été tranſportée aux Isles des enfans trouvés, ſituées à l'embouchure de la Baye de *Saldanha*, qui eſt encore plus au Nord.

La Baye de *Saldanha* eſt une petite anſe fort profonde ou un golfe qui s'avance beaucoup dans les terres par une embouchure étroite; l'entrée eſt très-dangereuſe à cauſe de la grande quantité d'écueil & d'Islots qui s'y trouvent; ce que les pêcheurs de chiens marin éprouvent très-ſouvent. L'entrée de cette Baye eſt à 33 dégrés dix minutes de latitude méridionale; dans bien des endroits elle a à peine cinq à ſix braſſes de profondeur, quelquefois elle n'en a que quatre ou cinq & même que trois; ſurtout près du poſte de la Compagnie qui eſt là. Cette Baye fournit une grande quantité de poiſſons; il y a même à l'entour une grande quantité de bois à brûler, mais point de refraîchiſſemens: elle manque même de bonne eau qu'on eſt obligé d'aller chercher bien loin de-là. Plus loin au Nord ſe trouve la Baye de Ste. Helene, grande & large; ayant à l'Eſt & au Sud-Eſt une plaîne ſablo-

neuse & à l'Ouest une chaîne de montagnes; mais elle est ouverte au Nord-Ouest & au Nord; c'est là que se décharge la *Berg-Rivier*, la plus considérable de toutes les rivieres, qu'on trouve dans ce pays.

Au Sud de la montagne & de la Baye de la Table; se trouve la Hout-Baye qui, à proprement parler, n'a pas plus de 600 toises de large & 700 ou 800 toises de profondeur. Elle est toute entourée de rochers & de montagnes, pleine de brisans & presque inabordable, excepté dans le fond où il y a un banc de sable; mais c'est tout ce qu'un Bôt, c'est-à-dire un petit vaisseau sans pont peut faire que d'y échouer. Il y a dans le vallon qui la termine une fort bonne habitation appartenante à Mr. le Seur Ministre émerites du Cap. Des deux côtés de la Baye il y a des montagnes qu'on appelle les montagnes de pierres, parce qu'elle sont toutes formées de rochers, ainsi que toutes cette côte n'est formée que de rocs.

Plus loin au Sud est la Baye-Fals ou la fausse Baye, elle tire son nom du promontoire de la Hollande Hottentote, qui est située à l'Est de cette Baye & qu'on nomme *Kaap-fals* ou faux Cap & même aussi *Hanglip*. Il y a tout au plus, suivant Mr. *de la Caille*, 9000 toises de distance entre la Baye de la Table & la fausse-Baye; ce qui fait à peine trois milles d'Allemagne. Son embouchure est très-large & se trouve exposée au Sud & au Sud-Est; mais a l'Ouest elle est bien défendue par une file de montagnes qui s'étendent dans toute la longueur de la Baye le long du rivage de la mer jusqu'à Hout-Baye & qui sont appellées les montagnes de pierre & en partie les montagnes de Norwège. Au Nord elle est bornée par une longue

plage de sable marécageuse & sans montagnes. A l'Ouest plus avant dans la Baye est un banc de Sable, très-commode pour y ancrer: les vaisseaux y trouvent un abri sûr même dans les plus furieux vents du Sud-Est & dans les temps qu'à l'occasion des *moussons* ou vents alisés, on n'est pas en sûreté dans la Baye. C'est dans cette Baye que les vaisseaux de la Compagnie Hollandoise, aussi bien ceux qui viennent de Hollande que des Indes, sont obligés de relâcher dans cette saison orageuse pour y chercher un lieu de relâche & de rafraîchissement. A cet effet la Compagnie entretient encore dans ce lieu un surveillant avec quelques hommes avec lui; afin de pourvoir les vaisseaux de toutes sortes de provisions & de rafraîchissement. En 1769, on étoit déjà occupé à augmenter la population dans cette Baye; les vaisseaux qui venoient y mouiller, y avoient même suivant le récit de Mr. *de Bougainville*, les mêmes commodités & le même bon marché qu'au Cap. Dans le lieu le plus profond & au Nord de cette Baye, on avoit, ordinairement, une très-belle pêche; ce qui a fait encore donner le noms de *Visschhoek* à cette place: on y avoit construit un fort pour défendre les pêcheurs; mais les disputes élevées entre le Gouverneur *van der Stel* & les habitans ont détruit cette pêche.

Aux environs du Cap-Fals, se trouve u ngrand banc de sable qui s'étend dans la mer, auquel les Portugais avoient donné le nom de *das-Agulhas* c'est-à-dire le banc de l'aiguille; probablement, par ce qu'il forme un espèce de langue de terre qui a la forme d'une aiguille. Ce banc de sable s'étend dans la mer à l'Est jusqu'à trente milles: il a trente-six brasses de profondeur de sable rouge & de terre glaise. Plus près de la côte, à cinq ou

ſix milles du rempart on compte qu'il ſe trouve cinquante braſſes de profondeur. Quand les vents du Nord ſoufflent la mer forme quelquefois ſur ce banc de ſable des briſans impétueux; mais autrement on y navigue ſouvent ſans s'en appercevoir, ſans reſſentir le moindre choc.

Depuis le Cap *das-Agulhas*, on a le long de cette côte au Nord-Eſt pluſieurs anſes juſqu'à la pointe de Moſſel-bay, où ſe termine le banc de ſable. Les Portugais ont nommé cette Baye *Bahia-formoſa* c'eſt-à-dire la jolie Baye; parce qu'elle eſt très-propre à ſervir de port & d'abri pour les vaiſſeaux; comme l'eſt pareillement la *Bahia da Lagoa* qui vient après au Nord à trente-trois dégrés de latitude méridionale & comme auſſi celle de la Baye du St. Eſprit; que les Hollandois nomment pareillement la Baye *Tagoa*; parce que la riviere appellée *Rio-della-goa*, qui s'y décharge avec pluſieurs autres, doit bien être diſtinguée; car entre ces deux Bayes, il y a encore une étendue de plus de 150 milles de côtes de mer, où ſe trouve encore entr'autres, la grande riviere de St. Chriſtophle à environ 32 dégrés: elle eſt la plus proche de la Baye de *Lagoa* qui eſt ſituée à environ 25½ dégrés de latitude méridionale & de celle de Ste. Luce près de la Baye du St. Eſprit où ſe décharge le *Rio-della-goa* à environ 25 dégrés.

Enſuite, à 28½ dégrés plus au Nord, vient la Baye de Natal, Baye très-fameuſe à laquelle les Portugais ont donné le nom de *peſqueria* (pêchêrie) vraiſemblablement à cauſe des pêches abondantes qu'elle fournit: il s'y décharge une riviere fort large qui porte le même nom & qui l'a auſſi communiqué à la Baye ainſi qu'à tout le pays d'alentour. Ce pays de *Natal*, ſitué au Nord des Hottentots du

Cap, a été, ſuivant le rapport de *Kolbe*, acheté des Habitans par la Compagnie de Hollande pour 30,000 florins en marchandiſes, meubles & différens colifichets, mais on a bien des raiſons de douter, ſi les établiſſemens Hollandois peuvent s'étendre ſi fort au Nord qu'il paroit ordinairement dans les cartes; & nous aimons mieux adopter le ſentiment de ceux qui penſent que le territoire appartenant proprement aux Hollandois ne s'étend que juſqu'à la Baye de *Saldanha* ou un peu plus au Nord le long de la côte Occidentale jusqu'à Moſſel-bay à l'Eſt du Cap.



CHAPITRE IV.

Des Districts du Cap.

Nous avons déjà, en général, donné une description abrégée de la position & de l'étendue du territoire du Cap où la Compagnie Hollandoise a formé des établissemens, où elle est devenue une Colonie si puissante qu'elle s'est d'abord étendue, divisée & partagée, comme nous l'avons déjà dit, en quatre Colonies ou Districts particuliers. Nous allons, maintenant, traiter de chacune en particulier & nous trouverons par-là occasion de dire ce qu'il y a de plus remarquable des autres montagnes, vallées & plaines qui sont là ou à l'entour des Rivieres & ruisseaux qui coulent à travers.

La premiere Colonie qu'on y a formée & qui par conséquent mérite la premiere & la principale place dans notre description, comme celle qui renferme la metropole & le château du Cap de Bonne-espérance, est appellée la Colonie du Cap ou simplement la Colonie. Le territoire où elle est située & où elle a sa jurisdiction, s'étend au Nord-Ouest jusqu'à *Gorachonquas* ou le *Mosselbank*; dont les limites ont été aussi posées, l'an 1712, par une déliberation du Gouvernement, afin de prévenir les disputes qui s'élevoient entre le Fiscal du Cap & le Landrost ou Bailli du District de Stellenbosch. Des trois autres côtés, ce pays est baigné par la mer, au Nord, par la Baye de la Table, à l'Ouest par l'Océan, au Sud par le Hout-bay; au Sud-

Eft & à l'Eft elle eft féparée de Stellenbofch par une plaine fabloneufe. Dans fon intérieur, elle eft comme parfemée de montagnes & par conféquent de vallées, qui font traverfées & feparées par plufieurs rivieres & ruiffeaux qui coulent de ces montagnes; ce contrafte offre la plus agréable perfpective & fournit des commodités fans nombre aux habitans. En effet, les montagnes tempèrent confidérablement les chaleurs exceffives par leur ombre & par les nuages, qui s'y ramaffent fouvent & reftent fufpendus fur leurs fommets: les ruiffeaux qui y coulent, arrofent & rendent fertile un terroir qui autrement feroit aride & inculte.

Entre les autres vallées on doit diftinguer celle de la Table à la quelle les Portugais ont, à caufe de la proximité, donné auffi le nom de vallée de la Table *Tavoa-da-Cabo*; c'eft-là que les Hollandois ont pofé leurs premiers établiffemens. Ils commencerent par élever, près de la Riviere du Sel, ou *Zout-Riviere*, un fort où ils établirent un fentinelle pour veiller fur les troupeaux. Ce fort s'appelloit *Keer-de-Koe*; parce que le foin principal du fentinelle fe bornoit à faire retourner les vaches des Hollandois qui, autrement, fe feroient mêlées facilement avec celles des Hottentots qui reftoient alors près de ce lieu; c'étoit le moyen de prévenir ainfi toute difpute avec les naturels du pays. Et auprès de ce fort on éleva encore une large étable qui pouvoit contenir jufqu'à cinquante chevaux & autant d'hommes; & l'on y entretint longtems quelques cavaliers qui dans toutes les occafions, devoient être prêts à monter à cheval & à repouffer les Hottentots, qui fe difpofoient à enlever les troupeaux. Mais lorsque la population de ce Diftrict s'étendit plus avant dans les terres & le long

de la *Zout-Riviere*; ce fort eft devenu inutile & en conféquence on l'a laiffé décheoir. L'étable fubfiste encore : elle fert actuellement de prifon pour renfermer les Malfaiteurs que le Gouverneur des Indes envoye en banniffement au Cap. *Kolbe* raconte que de fon temps, il s'y trouvoit des Princes de l'Inde qui, pour avoir attaqué le Gouvernement de Batavia, y étoient bannis pour dix ans & étoient obligés de gagner leur fubfiftance par le travail de leurs mains; & lorsque le temps de leur exil fut expiré on les renvoya dans leur pays fur un vaiffeau de la Compagnie.

Dans la vallée de la Table, il y a la ville, la fortereffe & les jardins de la Compagnie. La ville eft fituée fur la côte de la mer & s'étend depuis le rivage jufqu'à la vallée: elle eft affez grande, regulierement bâtie, avec de larges rues, & décorée de plus de douze cens maifons. Les premieres maifons furent conftruites en grande partie, de briques, fur un terrein fort large d'abord d'un étage, mais à préfent elles en ont pour la plupart deux & quelques unes, trois. Au devant, elles ont une grande cour qui préfente une entrée fort agréable & par derriere de très-beaux jardins. On remarque dans toutes, l'élégance Hollandoife; excepté, qu'au lieu de tuiles elles font couvertes de jonc; ce qui ne peut manquer de diminuer la beauté de la ville. Mais, on ne peut faire autrement, à caufe des ouragans fréquens & particulierement des vents du Sud donc nous avons déjà parlé, qui enleveroient les tuiles & les toits même & rifqueroient d'écrafer les hommes & les bêtes dans les rues & dans les maifons même. Auparavant, on avoit, contre la pluye, pratiqué des auvents de chaque côté des maifons; où l'on pouvoit trouver un abri dans les temps plu-

vieux; mais outre qu'elles choquoient l'œil & rétrécissoient la vue elles avoient des inconvéniens & des dangers. Car les Hottentots & les Matelots, qui aiment si fort à fumer, s'y rendoient en foule à cet effet, &, par leur imprudence, occasionnoient quelquefois des incendies. En conséquence, le Gouvernement ne s'est pas contenté de faire abattre ces auvents. Il a encore défendu de fumer dans les rues. Et comme nonobstant cette défense, les Hottentots & les Matelots continuoient encore à y fumer; cette défense a non-seulement été renouvellée souvent, mais on a encore menacé les infracteurs d'un châtiment rigoureux, savoir: que tous eux qui seroient trouvé violant cette défense seroient attachés au pilori & séverement fouettés! La plus belle rue ou canal est celle qu'on appelle *Heerengragt*, elle est toute bordée, de chênes, en suivant un canal le long duquel se trouvent bâties les plus belles maisons: cette rue se tourne vers le coin. Dans les trente dernieres années, la ville s'est considérablement aggrandie & augmentée de plusieurs rues de sorte qu'à présent, elle s'étend fort près de la montagne de la Table.

Après avoir parlé de la ville en général nous allons faire la description des édifices publics en particulier qui ne lui donnent pas peu d'éclat & d'embellissement. Le premier, qui mérite d'être remarque, c'est le château, où le Gouverneur & les principaux officiers de la Compagnie ont leurs demeures. Dans les premiers établissemens de cette Colonie, *van Riebeek*, qui n'étoit encore que Commandeur, & qui fut ensuite le premier Gouverneur du Cap, avoit fait élever une forteresse de terre à quatre faces, & construire, dans l'enceinte, des habitations pour lui & pour ceux de sa suite, ou-

tre des magazins néceſſaires pour ſerrer les marchandiſes; comme je l'ai déjà dit. Mais dans l'année 1664 & 1665, on y bâtit un fort dans les formes, qui dans l'année 1672 fut changé en un château. Ce chateau eſt un pentagone parfait; il eſt ſitué au Sud de la Baye de la Table & ſe trouve à préſent environné d'un foſſé; peu à peu on l'a perfectionné, flanqué de pluſieurs ouvrages extérieurs & bien pourvû de toutes ſortes de munitions de guerre néceſſaires; pour défendre le port & le bourg des incurſions de l'ennemi. Des deux côtés du château, il y a à chacune, une batterie qui flanque toute la Baye, qui ſert d'ancrage pour les vaiſſeaux, car elle ne ſeroit pas aſſez défendue par un boulevard. Une des batteries eſt ſituée à l'Oueſt du château à la tête du Lion ou de la queue de la montagne du Lion; un peu au dedans de la Baye & c'eſt la plus forte des deux. L'autre eſt placée près de la *Zout-Riviere* à l'Eſt du château & le joint au moyen d'une ligne. Le Gouverneur & les principaux officiers de la Compagnie y ont de fort belles réſidences: il s'y trouve auſſi de vaſtes entrepots & magazins pour les marchandiſes de la Compagnie.

Le ſecond des édifices publics qui ne contribue pas peu à l'embelliſſement & à la grandeur de la ville, eſt l'hôpital des malades qui a éprouvé le même ſort que le château; car d'un pauvre petit bâtiment il a été changé en un édifice auſſi grand que pompeux. En effet, le Commandeur *van Riebeek*, homme habile, très-expérimenté dans l'art de guérir & ſachant par expérience combien il ſe trouve de malades à bord des vaiſſeaux; ne tarda pas à ſentir la néceſſité & l'utilité d'un édifice pareil, dans un lieu de relâche ſi renommé. En conſé-

quence, il le fit élever auſſitôt près du rivage, pour qu'on fût plus à portée d'y tranſporter les malades des vaiſſeaux & qu'on pût, au plutôt, leur procurer les ſecours néceſſaires pour leur rétabliſſement. Mais les progrès de la navigation de la Compagnie dans les Indes Orientales, furent bientôt cauſes que cette maiſon ſe trouva trop petite pour y recevoir & y ſoigner convenablement tous les malades qui ſe trouvoient dans les vaiſſeaux qui arrivoient, de Hollande ou des Indes. En conſéquence, le Gouverneur *Simon van der Stel* fut d'avis de faire conſtruire une maiſon beaucoup plus large, plus conſidérable, & plus commode pour les malades & de faire ſervir l'ancienne à un magaſins, pour y ſerrer toutes les proviſions de vaiſſeaux, cordages, huiles de poiſſon, voiles, &c. afin qu'on les trouvât toujours prêts, quand les vaiſſeaux en auroient beſoin & qu'on s'en pourvût plutôt. A cet effet, il choiſit une place commode & bien airée qui avoit juſqu'alors ſervi de jardin & qui donnoit ſur le grand jardin de la Compagnie: d'où les malades pûſſent, dès qu'ils ſeroient en état de quitter le lit, avoir une agréable perſpective. Ce bâtiment a été conſtruit en forme de croix & fort embelli; les murs ſont aſſez épais, il s'étend aſſez en longueur & en largeur; le côté le plus long, eſt celui de la porte d'en haut, qui a vue ſur le jardin de la Compagnie juſqu'à la porte qui conduit à la ville, eſt aſſez grand pour contenir cent malades; la croiſée, qui s'étend depuis cette grande porte qui eſt auprès de l'égliſe juſqu'à celle qui regarde la montagne du Lion eſt en grande partie, laiſſée libre; pour ſervir de paſſage à ceux qui viſitent ou qui ſoignent les malades. Elle n'eſt cependant pas tout à fait inutile; car elle ſert à

ceux qui ont les bras ou les jambes rompues ou à ceux dont l'on n'attend plus que la mort. Chacun d'eux est couché sur un matelas, dans un lit à part, autour duquel on peut aller & venir: mais les autres qui ne sont pas dans un si grand danger ni si affligés sont couchés sur des lits de bois à la Hollandoise qui sont l'un auprès de l'autre le long des murs & attachés, l'un à l'autre comme d'une seule pièce; ainsi le long des murs des deux côtés on peut placer & soigner cent malades & au milieu plus de soixante. Des deux côtés de la grande porte, ainsi que par derriere vis-à-vis la montagne du Lion, il y a de grandes fenêtres en vitrages; dont on ouvre quelques unes lorsqu'il fait beau ou qu'il y a trop de chaleur dans la maison pour y donner un libre accès à l'air; mais afin que les malades qui commencent à se rétablir ne profitent de l'occasion pour s'enfuir, ces fenêtres, sont fermées de grillages.

Aux quatre aîles de ce batiment, il y a quatre petites maisons avec une terrasse; & l'une qui se trouve au côté gauche de la porte est la demeure du pere de l'hôpital qui doit veiller à ce que les malades soient bien soignés & que ceux d'entr'eux qui sont attaqués du scorbut ou d'autres maladies, soient fournis d'herbes médicinales, ou de drogues telles que le Docteur & le chef de la maison le jugent à propos. A la droite de la même porte est une autre maison pour le Docteur, qui doit savoir guérir les maladies internes aussi bien que les maladies externes. Il a l'inspection sur tous ceux qui sont dans la maison excepté sur le pere; mais lorsque le Docteur n'a pas le temps, soit par les pratiques particulieres qu'il a chez les habitans où il peut gagner considérablement, soit

pour d'autres raisons ; alors le pere a l'inspection de la maison. Dans une troisieme au côté qui est en face de la montagne du Lion est à main gauche la mere des malades qui pour les hommes malades n'a rien autre à faire que d'avoir soin des provisions nécessaires, qu'on apporte ordinairement pour un mois entier & de quelques autres minuties & de fournir le cuisinier de ce dont il a besoin chaque jour. La quatrieme, à main droite est la demeure du cuisinier. Son emploi est plus fatiguant que tous ceux des autres officiers de l'Hôpital; car il est obligé de cuire & apprêter deux fois par jour pour les malades & de tenir prêt le diner à 10 heures du matin & le souper à 3 heures du soir; afin que les malades puissent retirer plus d'avantage des remedes qui leur sont prescrits.

Pour avoir soin des malades, il y a ordinairement huit à dix esclaves dans l'Hôpital, qui se relayent l'un & l'autre alternativement. Leur devoir est de porter à manger & à boire à ceux qui n'ont pas encore assez de force pour marcher & d'être prêts pour toutes sortes de nécessités. Quand ils s'apperçoivent que l'état d'un malade empire ; ils doivent avertir le pere qui doit prendre notice & rendre compte de tout; & quand les malades meurent, il faut aussi qu'ils les enterrent.

Outre ces quatre petites maisons bâties au dehors de l'hôpital; il y a encore dans son enceinte plusieurs petites chambres qui servent à différens usages; il y en a deux, dont l'une sert pour y faire des opérations, pour couper des bras ou des jambes, &c. l'autre est la demeure des subalternes qui sont aussi placés pour veiller sur les malades. Il y a encore deux autres petites chambres. L'une qui est sans fenêtres sert comme une espèce de prison pour

pour les malades qui s'enivrent ou dont le cerveau eſt un peu dérangé : elle donne ſur le jardin de la Compagnie : l'autre eſt auprès de la demeure du pere des malades, & ſert aux patiens attaqués de maladies véneriennes, dont le nombre eſt toujours aſſez conſidérable : auſſi cette chambre eſt elle ſouvent trop petite eu égard à l'inconduite, des matelots & des autres gens des équipages qui arrivés au Cap pour y faire quelque ſéjour, s'abandonnent ſans retenue aux femmes eſclaves.

Pour fournir les malades & les autres patiens de tout ce qui eſt néceſſaire pour leur rafraîchiſſement, la Compagnie a établi un ordre excellent dans la maiſon. Par exemple tous les malades qui y entrent, excepté ceux qui ſont atteints de maux vénériens, ſont entierement francs dans les premiers quinze jours ; quelque dépenſe qu'il faille faire pour les médicamenter ou pour les ſoigner ; ſi dans cet intervalle, ils ne ſont pas rétablis, ils ne dépenſent, cependant, que la moitié de leur paye d'un mois ; l'autre moitié leur reſte. Mais ceux qui ſont attaqués de maux vénériens ſont obligés de dépenſer la moitié de leur paye d'un mois auſſitôt qu'ils ont mis le pied dans l'Hôpital & de payer outre cela dix Rixdalers au Docteur ou maître en chef, qui ſont tenus de donner à la Compagnie une partie de cet argent, pour le payement des remèdes dont ils ſe ſervent. De plus le pere des malades doit tenir un regiſtre exact de tout ce qui ſe paſſe dans la maiſon : il doit y inſcrire les noms de tous ceux qui y entrent ou en ſortent avec le mois & le jour ; il doit tenir notice de ceux qui y meurent & dans les cas de mort, le jour même en donner connoiſſance, au Gouverneur & au ſecretaire de la Garniſon. Il doit encore toutes les ſemai-

nes, faire tirer une copie de fon regiftre & la donner au Gouverneur; pour qu'il puiffe favoir de de temps en temps, combien il eft entré de nouvelles perfonnes dans l'Hôpital, combien il en fort, où y font reftés, & quels font ceux que la mort a enlevés. Il doit auffi y coucher par écrit la confommation qui fe fait de viande chaque jour pour les malades, & toutes les autres chofes femblables, & enfin, après la revûe générale, qui fe fait à certain jour dans toutes les Indes Orientales & fur tous les vaiffeaux Hollandois, mettre fon regiftre au net & le délivrer. Pour fa peine il a quelques profits qui lui forment un affez joli revenu annuel: car il a pour lui toute la dépouille des malades qui meurent, qui, quelque foit leur peu de valeur, ne laiffe pas d'être acheté avec plaifir par les Bourgeois ou les gens de la Campagne pour leurs efclaves: & dans l'année, la quantité ne laiffe pas de rapporter un profit confidérable: il s'en trouve même quelquefois qui ont des boutons d'argent à leur camifole ou à leurs culottes; ce qui en augmente encore la fomme. Cependant il n'a aucun droit fur les effets renfermés dans une malle: mais à l'inftant du decès; il doit la fermer en préfence des affiftans & en remettre la clef au fécretaire de la Garnifon & à fon ordre renvoyer les malles & les autres effets du défunt. En conféquence, le fecrétaire en fait un inventaire en préfence de deux témoins prépofés par le Gouverneur, il les vend à l'encan & en porte l'argent dans le coffre de la Compagnie, non fans en avoir auparavant déduit ce qui lui revient pour fa peine. L'Hôpital des malades eft environné d'un large foffé où fe ramaffe l'eau qui coule des montagnes & d'où elle retombe en cafcade dans les canaux, qui font creufés devant

les maisons des Bourgeois, munis de doubles écluses & qui la conduisent au château. Ce large fossé a été creusé par *Guillaume Adrien van der Stel* & *Louis d'Assenburg*, son successeur, les a fait border d'arbres d'*Amacquas* qui croissent très-vîte & de chênes dans la place intérieure qui auparavant, pouvoit à peine servir de jardins potagers: par ce moyen on a procuré à cette maison un ombrage épais & agréable & on l'a considérablement défendue contre les châleurs excessives.

Il y a encore là un magnifique édifice public pour le service de la Compagnie qui est appellé le *Loots* & qui sert de demeure aux esclaves de la Compagnie. Il est divisé en deux parties, l'une pour les hommes & l'autre pour les femmes esclaves. Il y a dans chaque partie de ce bâtiment plusieurs petites chambres commodes & une grande salle où les esclaves mangent ensemble. Les surveillans & les officiers qui doivent veiller sur les esclaves ont chacun leur appartement & il y a une chambre qui sert d'école pour les enfans des esclaves nègres. Finalement, il y a encore dans cet édifice une forte prison où sont renfermés, les ivrognes, les mutins, & enfin tous ceux qui ont commis quelque désordre.

Enfin, parmi les édifices de la Compagnie, méritent encore d'être remarquées ses grandes & belles étables, qui peuvent facilement contenir quelques centaines de chevaux. On a encore, ordinairement, pour le service de la Compagnie & pour l'usage du Gouverneur, un grand nombre de beaux chevaux de Perse & d'autres pays.

Outre ces batimens publics destinés à différens usages pour la Compagnie, il y a l'Eglise; c'est le dernier édifice qu'on y a construit. Car au premier

établissement de la Colonie ; on n'a pas construit aussitôt une église ; parce qu'on exerçoit le culte public dans la maison du Gouverneur, & même dans une grande salle qui servoit aussi de chambre de conseil aux membres du Gouvernement. Mais, cette salle fut bientôt trop petite à proportion de l'augmentation des Bourgeois & de la quantité d'habitans qui se multiplioient & devenoient chaque année plus nombreux ; de sorte qu'on se trouva dans la nécessité de construire un édifice plus grand pour le culte public, en un mot une église. Les fondemens de cette église furent posés sous le Gouvernement de *Simon van der Stel*; elle a été achevée sous celui de *Guillaume Adrien van der Stel*, son fils. Une preuve que cette église est très-belle, c'est qu'elle a couté plus de 70,000 florins, somme qu'on a puisé dans la caisse de la Diaconie, ce qui prouve encore que les Bourgeois & les Habitans s'étoient considérablement multipliés & enrichis. Les particularités suivantes donnerent occasion de ramasser une somme si considérable. D'abord, quelques Bourgeois charitables avoient commencé par faire des legs pieux à la Diaconie : les Diacres mirent cette somme à interêt & par ce moyen le fond des pauvres s'accrut insensiblement : d'un autre côté les besoins des pauvres n'étant pas assez considérables pour consommer tout l'argent que la piété distribuoit pendant le service divin, il y en restoit toujours quelque chose. En troisième l'argent des enterremens & les troncs des pauvres qui étoient tendus dans les auberges & les vaisseaux de la Compagnie rendirent, avec le temps, des sommes très-considérables : enfin la Diaconie ayant ramassé tout cet argent, l'avoit fait monter à une grosse somme. Le Gouverneur en étant informé, jugea qu'un argent ainsi ramassé pour des usages pieux ne pouvoit être mieux employé qu'à

la construction d'une église & son crédit étoit trop puissant pour ne pas entraîner le consistoire dans ce projet. Bien des Bourgeois étoient outrés contre le Gouverneur *Guillaume Adrien van der S el;* parce qu'il vouloit employer à la construction d'une église, un argent qu'on avoit donné pour l'entretien des pauvres. Ils pensoient que partout où la Compagnie fondoit une Colonie, elle étoit obligée d'y bâtir des églises & des écoles à ses frais: mais leur mécontentement ne put ni arrêter, ni changer la chose. En conséquence on bâtit une église avec un clocher d'une hauteur médiocre qui repose sur les fondemens du mur de l'église; l'un & l'autre furent, pour la raison énoncée, couvertes de joncs, comme les maisons de la ville. Dans le clocher il y avoit deux cloches de moyenne grandeur qu'on ne sonnoit que pour le service religieux. L'Eglise qui est pourvue de grandes vîtres aux quatre façades, dont deux ont des avenues, à savoir au Sud & au Nord avec de beaux portiques marbrés de blanc & rouge; le toit repose sur quatre colonnes qui sont assez épaisses: outre les bancs destinés au Gouverneur, aux conseillers, aux autres membres du Gouvernement & aux Bourgeois les plus qualifiés, l'église est encore embellie d'une chaire de bois joliment travaillée & d'une orgue. Elle est aussi ornée d'un grand nombre d'armoiries & de tombes gravées des Gouverneurs décédés, de commandans de vaisseaux Hollandois, de quelques Amiraux ou Capitaines Anglois & Danois, qui y sont enterrés. La chaire à prêcher est occupée par trois Prédicans. Deux visiteurs de malades servent, l'un l'hopital des malades & l'autre la garnison.

Nous croyons avoir parlé assez amplement de la

ville, du château & des édifices publics: nous allons maintenant jetter les yeux sur ce qu'il y a de plus remarquable aux environs; d'abord nous allons décrire le jardin de la Compagnie.

Dans la même vallée de la Table, on rencontre autour de la ville une grande quantité de beaux jardins & surtout, le long de la Zout-riviere, de superbes maisons de campagne, qui sont très-bien entretenues & qui appartiennent à différens particuliers, soit des principaux officiers de la Compagnie, soit des Bourgeois les plus distingués: mais nous ne nous arrêtterons pas à les d'écrire, parce que, pour ne pas sortir des bornes que nous nous sommes prescrites, nous nous fixerons aux jardins de la Compagnie. Le premier de ces jardins est derriere l'église en montant à la montagne de la Table & il est pourvu de plusieurs édifices; sur le devant est la maison du jardinier avec plusieurs autres appartements que l'on a depuis peu relevés & embellis: derriere le jardin il y a un parc entierement clos avec une grande allée qui offre une perspective très-agréable. Il y a d'un côté une grande maison de plaisance où le Gouverneur & les membres de la Régence vont se divertir & d'où l'on peut promener sa vûe sur tout le jardin. Celui qui a construit ce jardin est le Gouverneur *van der Stel*, qui l'a fait disposer dans un ordre très-agréable, orner de toutes sortes de plantes exotiques & rares, vers la fin du siecle précédent; car les Gouverneurs qui sont venus après lui y ont fait plusieurs changements chacun selon son goût & dans l'année 1706 il avoit considérablement perdu de sa beauté, suivant le temoignage de *Maxwell*, qui a donné une description abrégée de la Colonie du Cap dans les *Transactions philosophiques* de l'an 1707. En par-

lant de ce jardin il dit, qu'il n'offre rien d'extraordinaire. Cependant *Kolbe* en fait, ſuivant ſa coutume, l'éloge le plus pompeux; il en parle comme d'un paradis terreſtre, où l'on rencontre les fruits & les plantes les plus rares des quatre parties du monde. Mr. *de la Caille* avoue même qu'il paroît avoir été autrefois plus beau qu'il n'eſt à préſent; mais que *Kolbe* ne doit par l'avoir vû dans ce premier état, qu'il n'y a dans ſes paroles, aucune reſſemblance, que tout y eſt exagéré à outrance. Ce qu'on peut dire en général, pourſuit Mr. *de la Caille*, c'eſt que c'eſt un aſſez beau potager, long de près de mille pas & large de 260; partagé en lits quarrés, entourés d'une haute charmille de chênes ou de laurier. De ces quarrés deux ſont deſtinés à ſervir de parterre au logement du Gouverneur, & un autre eſt rempli par trois berceaux de chataîgniers; le reſte contient des légumes & aſſez peu d'arbres fruitiers; ce jardin n'eſt arroſé que par quelques foſſés d'eau-vive & une ou deux rigoles pratiquées en dedans du jardin. Au reſte il eſt permis à tout le monde & même aux matelots d'aller s'y promener; mais perſonne ne peut y cueillir des fruits ou y cauſer du dommage; ce qui eſt défendu ſous des peines ſeveres; & pour prévenir cela & y prendre garde on y a établi des eſclaves & des ſurveillans.

Outre ce jardin, qui eſt le principal, la Compagnie a encore deux autres jardins de moindre étendue, qui ne ſont à la vérité que de ſimples potagers ſitués au Sud du château. L'un eſt appellé *Rond-boſch*, d'après un bois rond planté de chênes fort près l'un de l'autre: on y entretient & l'on y éleve une grande quantité d'aloës, auprès deſquels on trouve une belle maiſon de Campagne

qui appartient au Gouverneur. L'autre jardin, situé près de celui-ci, porte le nom de *Nieuwland*, parce qu'il a éte formé plus tard que l'autre; il est grand & en 1750, le Gouverneur a fait bâtir tout auprès une maison de Campagne qui est plus grande que celle située près du jardin de Rond-bosch. Ces deux jardins servent principalement à fournir des pois & d'autres légumes pour l'usage des gens des vaisseaux de la Compagnie; ils en produisent une grande quantité; ils sont arrosés par la Zoutriviere, qui reçoit ses eaux de la montagne de la Table; ce qui contribue non-seulement à les rendre beaucoup plus fertiles; mais encore à former une perspective plus agréable. Mr. *de Bougainville* qui a visité ces jardins en l'année 1769, les trouva beaucoup plus beaux que celui de la Compagnie, & celui-ci beaucoup au-dessous de sa réputation. Les longues allées couvertes de haies fort hautes lui donnoient, dit-il, l'apparence d'un jardin de moines; & il est planté de chênes qui ont très-mauvaise grace.

Maintenant nous allons passer aux autres montagnes & vallées que l'on trouve dans ce District, outre ceux dont nous avons déjà parlé ci-dessus. Les montagnes qui s'offrent d'abord à nous sont celles du tigre, ainsi appellées parce que de loin, elles paroîssent semées de taches comme une peau de tigre. Elles sont au Nord-Est de la montagne de la Table, à environ deux milles de la ville, à l'Est de la Baye de la Table & ont environ quatre milles de circonférence. *Kolbe* représente ces montagnes comme le territoire le plus fertile de tout le Cap; c'est aussi pour cela qu'il a été le premier cultivé, qu'on y a formé plusieurs métairies, & maisons de Campagne, qui jusqu'au

fommet font couvertes des productions les plus précieufes que la nature peut prodiguer à ce terroir & qu'elle n'y a rien d'épargné que l'eau; mais que ce défaut eft amplement dédommagé par un brouillard épais qui fe réfout toutes les nuits fur ces montagnes & qui les arrofe d'une grande abondance de rofée. Mais Mr. *de la Caille*, meilleur philofophe & naturalifte, plus habile obfervateur des météores de l'air, enfin écrivain plus fidel que *Kolbe*, affure pofitivement dans fon récit fur lequel on peut faire beaucoup plus de fond, que tout ce qu'on dit du nuage qui couvre les montagnes du Tigre eft abfolument faux; que ces montagnes méritent à peine ce nom, qu'elles font fort baffes comme celles des environs de Paris. De-là il eft aifé de déduire ce qu'on doit penfer de la grande fertilité de ces montagnes & des vallées d'alentour dont *Kolbe* fait un fi grand éloge; car s'il eft vrai, fuivant fon propre témoignage, que la nature leur a refufé de l'eau, & s'il eft faux que cet inconvénient foit compenfé par une brouillard ou une nuée qui fe réfolve en une rofée abondante: d'où vient donc cette fertilité extraordinaire dans un climat fi chaud, fur des montagnes fabloneufes & femées de rocs?

Enfuite viennent les *Koebergen* ou les montagnes des vaches, qui font fituées dans le même endroit; mais plus à l'Eft: il y a là une grande difette d'eau & fuivant *Kolbe* lui-même, le fol n'y eft pas fi fertile que celui des montagnes du Tigre; par conféquent elles font moins habitées.

Enfuite viennent les montagnes bleues qui font fituées prefque directement au Nord du Cap & qui portent ce nom; parce qu'elles paroiffent être de cette couleur à ceux qui les voient de la mer; elles font à peine à quatre lieues du Cap, ce font,

ajoute Mr. *de la Caille*, deux petites montagnes éloignées l'une de l'autre de deux lieues, isolées dailleurs, & trop peu spacieuses pour servir de retraite aux Elephans : ce qui rend tout à fait suspect le récit de *Kolbe*, qui raconte qu'on y trouve un grand nombre d'animaux sauvages & surtout des élephans, des cerfs & autres.

Au Sud du Cap & à l'Ouest de la Baye-Fals à la même extrémité, sont situées les montagnes de pierre, *Steenbergen*, d'où la pointe de la Baye qui est au Nord-Ouest prend le nom de *coin de la montagne de pierre*, *Steenbergshoek*. Entre ce coin & la Baye de la Table est situé le fameux hameau de Constance où croît le vin de ce nom si renommé & si recherché en Europe. Ce fameux vignoble n'est gueres composé que de deux habitations: l'une ancienne a été construite par un des *van der Stel*, Gouverneur du Cap; l'autre est plus moderne & dans le goût des habitations ordinaires : elles sont toutes deux dans un fond; mais la premiere est plus élevée que l'autre : elle a un peu de vue qui donne sur une partie de la Baye-Fals, l'autre n'en a point du tout; elles sont bien arrosées & les jardins & vergers très-fertiles. Elles appartiennent, chacune, à un particulier; Mr. *de la Caille* ajoute que le vin de Constance qu'on débite en si grande quantité en Europe, doit être un vin bien falsifié. Il n'y a que deux habitations contigues à Constance où ce vin croît & dans les meilleures années, ces deux habitations ne peuvent fournir ensemble plus de 60 lécres de vin rouge & 80 ou 90 de blanc. La lécre tient environ 600 pintes de Paris ; année commune on compte en tout 120 lécres.

Mr. *de Bougainville* qui en 1769, a été au Cap, & a été invité à diné chez Mr. *van-der Spie*, pro-

priétaire de Conſtance, raconte à peu-près la même choſe que Mr. *de la Caille*, touchant la quantité du vin qui croît à Conſtance.

Ce vin, dit *l'Auteur de l'hiſtoire philoſophique & politique*, devroit entrer tout entier & à très-bas prix dans les caves de la Compagnie. Heureuſement le Gouverneur trouve ſon interêt de permettre que les cultivateurs ne le livrent que mêlé avec celui des vignes voiſines. Le vin ſi renommé qui leur reſte, par cet arrangement, l'excellent vin du Cap eſt vendu quatre francs la bouteille aux vaiſſeaux étrangers que le hazard conduit ſur ces côtes. Il eſt ordinairement meilleur que celui que la tyrannie arrache; parce qu'on n'obtient jamais rien de bon que de la volonté.

Suivant le rapport de Mr. *de Bougainville*, on ne cultive à Conſtance que les ſeuls plants de muscat d'Eſpagne; & l'on diſtingue *la grande Conſtance* de la *petite Conſtance*, par une haie qui les ſépare: la premiere appartient à Mr. *van der Spie*; l'autre à un autre particulier: le vin qu'on y recueille eſt preſque de la même qualité; malgré cela, les crûs des deux Conſtances, ont chacunes leurs Amateurs. La Compagnie en tire un tiers pour un certain prix; le reſte ſe débite aux marchands qui ſe préſentent. Le prix actuel eſt de trente-cinq piaſtres la lécre ou la tonne contenant 70 bouteilles de vin blanc. Le terroir de conſtance ſe termine en une pente douce; c'eſt un terrein graveux. On y cultive les plants de vigne ſans lattes avec de petits échalas & l'on fait le vin en jettant dans la cuve les grains triés de la grappe: les tonneaux pleins ſont poſés à rez de chauſſée dans une cave où l'air peut s'introduire en toute liberté.

Sur la cime d'une des montagnes de pierre, il y

a une large & profonde caverne qu'on appelle le château du Prince, ayant quatre-vingt pieds de profondeur & quarante de largeur : elle peut contenir deux cens hommes. L'avenue de cette caverne a la vue sur la Baye-Fals. On n'est gueres d'accord sur l'origine de cette caverne ; au Cap on pense communément que c'est un ouvrage de la nature, mais *Kolbe* qui, dans l'année 1709 y est allé avec un Ami & qui l'a considerée avec beaucoup d'attention, jugea, comme son-ami, que c'étoit un ouvrage de l'art & si ce qu'il ajoute est vrai ; il paroit avoir raison. Il dit qu'il y a des carrieres sur les montagnes, d'où l'on tire des pierres qui sont aussi bonnes que le marbre & dont on se sert pour parquetter & embellir les appartements & qu'on paye fort cher ; enfin qu'on en exporte une grande quantité en Hollande : d'où cette caverne ne pourroit être qu'une carriere exploitée d'où l'on a, à la longue, tiré assez de pierres pour former le trou large & profond qu'on y voit à présent ; ce qui fait évanouir toutes les choses merveilleuses qu'on raconte à cette occasion.

A la même partie Occidentale de la Baye-Fals, il y a encore d'autres montagnes dont la direction s'étend depuis les montagnes de pierre jusqu'à l'intervalle qui se trouve au Sud de la mer, entre la mer & la Baye-Fals. On les appelle les montagnes de Norwège, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec celle de Norwège ; & suivant *Dapper*, les Portugais les ont appellées les montagnes rompues, les *picos fragosos*. Dans les vallées & dans les plaines situées entre ces montagnes, la Compagnie avoit autrefois plusieurs prairies pour son bétail ; mais elles les a dernierement abandonnées, aussi bien que les étables & les autres bati-

mens qui servoient à garder le bétail; parce que la viande qu'elle achete des particuliers qui élevent des troupeaux privilegiés lui revient à bien meilleur marché. On dit encore que les montagnes s'avancent jusqu'à six lieues dans la mer & s'y terminent en pointe.

Les montagnes, étant les premieres sources des ruisseaux & des rivieres, l'eau qui tombe se rassemble & traverse les vallées. Ainsi l'on trouve encore dans cet endroit plusieurs rivieres & ruisseaux qui arrosent les vallées, les campagnes & les jardins qui y sont situés. Ce qui s'offre d'abord de plus remarquable c'est la Zout-riviere qui tire sa source de la montagne de la Table; elle est formée de plusieurs ruisseaux qui coulent au Sud-Sud-Est de cette montagne & se rassemblent à son pied, pour se décharger dans le sein de cette riviere: ainsi dans son cours jusqu'à la mer, elle est encore grossie de plusieurs autres ruisseaux: elle arrose les terres & les jardins qui sont dans la Baye de la Table & le jardin de la Compagnie, appellé le *Ronde-Bosch*, & finit par se décharger dans la Baye de la Table. Elle est ordinairement, bien approvisionnée de poissons que le flux de la mer y amene aussi loin que la marée y monte, son eau mêlée avec celle de la mer devient saumâtre; ce qui lui a fait donner le nom de *Zout-riviere*, riviere-salée: car autrement son eau est douce & limpide & le redevient encore aussitôt que le flux s'est retiré. Cette riviere coule tout le long de l'année; pendant que la plupart des autres qui sont dans le même territoire sont à sec, durant tout l'été. La cause vient certainement de la hauteur de la montagne de la Table d'où elle tire sa source & où l'air étant plus frais les

vapeurs se condensent, les nuages restent suspendus & se résolvent en pluye, grêle ou neige; ce qui forme des courans perpetuels & plusieurs autres ruisseaux, qui coulent de la montagne & se déchargent dans la Zout-riviere.

Il en est tout autrement de la Riviere de Mossel-bank, dont le lit n'est pas loin de celle dont nous venons de parler; mais elle ne coule qu'en hiver ou dans les temps de pluye; ce que les matelots appellent le mauvais *mousson*: aussi n'est-elle guéres formée que de plusieurs eaux qui descendent dans cette saison humide des montagnes plus basses situées à l'entour, pour tomber dans les vallées & se rassembler dans cette riviere à travers de plusieurs fonds: elle coule en faisant plusieurs sinuosités à travers diverses plaines arides & sabloneuses & finit par se décharger dans la Zout-riviere près de la Baye de la Table. En été ou dans les temps secs qu'il ne pleut que rarement, ou point du tout, elle est entierement à sec; parce qu'elle ne tire point d'eau des montagnes & qu'il n'y a plus de débordemens dans les plaines; ce qui rend saumâtre l'eau qui dort & croupit dans les fossés & les bas-fonds.

La Riviere, connue sous le nom de Keisers-riviere ou Riviere de l'Empereur, est de même; elle coule à travers la vallée du sable & s'y engloutit l'été; pendant que son embouchure est obstrué de sable par le vent du Sud-Est, qui y souffle ordinairement & pendant que cette vallée qui reçoit toute l'eau de cette riviere est changée en une espece de Lac. Ainsi l'eau de cette riviere reste tranquille même de la vallée dans la sécheresse, jusqu'à ce que les temps de pluye soient arrivés: alors les pluyes continues font tellement enfler la riviere & le lac qui s'est formé dans la vallée

qu'elle entraîne le sable qui avoit fermé l'embouchure : Et cela d'autant plus facilement que c'est alors que soufflent sur-tout les vents de Nord-Ouest, qui agitent les flots de ce côté-là, les pressent contre l'embouchure de la riviere, écartent le sable & s'ouvrent enfin un passage libre. Cela donne occasion à ceux qui aiment la pêche, de pêcher alors une grande quantité de poissons que la mer y a jettés, & lors qu'ils sont obligés d'attendre trop longtems l'écoulement de cette eau, il arrive quelquefois qu'ils percent la chaussée & dégagent l'embouchure de la riviere.

Il y a encore, dans ces environs, plusieurs petites rivieres & ruisseaux qui, pendant les saisons de pluye, coulent des montagnes, le long des vallées. Entr'autres il en est une qui descend des montagnes de Stellenbosch, traverse les vallées arides & sabloneuses de la Table & se décharge dans la *Baye-Fals* ; mais diminuant en été elle devient un peu saumâtre & finit par être tout-à-fait à sec. En voilà assez sur le District du Cap ; nous allons traiter du second District, c'est-à-dire de la Colonie de Stellenbosch.







CHAPITRE V.

Du District de Stellenbosch.

Ce second District, que nous allons décrire, porte le nom de Stellenbosch & a été formé en 1670 par le Gouverneur *Simon van der Stel.* Ce qui a donné occasion à cette seconde Colonie de se former, c'est l'augmentation des Habitans du Cap, pour les quels, le pays d'alentour, qui avoit été le premier occupé & cultivé, commençoit à être trop petit: cela fut cause qu'on fût obligé de défricher d'autres terres encore incultes & inhabitées. Car, quoique çà & là dans le voisinage du Cap, il y eut encore des hordes ambulantes de Hottentots qui changeoient souvent de place & ne subsistoient, avec leur bétail, que de ce que la terre produisoit d'elle même; sans s'astreindre à cultiver la terre; l'on pouvoit cependant regarder ce pays comme inculté & inhabité. Tel étoit, principalement, l'état du pays qu'on choisit pour y former une nouvelle Colonie: il étoit hérissé de ronces & d'arbrisseaux, que l'on fit couper & arracher pour nettoyer la terre, la préparer à recevoir la culture & pour y bâtir des habitations. On donna à ce territoire le nom de *Stellenbosch* ou *bois de Stel*, pour faire allusion à sa premiere situation & conserver le souvenir de Mr. *van der Stel*, auteur de cette entreprise. Suivant le premier plan, on disposa, cette Colonie comme un village, on y bâtit une église, une chambre de conseil & plusieurs maisons publiques. Cette paroisse surpasse, en effet toutes les autres qu'on peut

peut à peine appeller village, quoi qu'il y ait des églises & des paroisses; par ce que, suivant un ordre de la Compagnie, les maisons des paysans doivent être éloignées d'une lieue l'une de l'autre. Cependant ce village n'avoit pas encore subsisté bien des années qu'un affreux incendie le réduisit presque tout en cendres. Ce malheureux accident arriva, dit-on, par la négligence d'un esclave, qui portant à son maître du feu pour allumer sa pipe, laissa voler une étincelle sur le toit de roseaux, qui embrasa toute la maison, communiqua la flamme aux autres, avec tant de fureur que toutes les autres furent détruites en deux heures avec l'église & la maison du conseil: il n'y eut que deux ou trois maisons qui en échapperent. Cela arriva en 1710. dans le temps que Mr. *Samuel Marinus de Meurs*, étoit Landrost de ce District; & ce fut son esclave qui causa ce malheurs. Mais, depuis ce temps, tout a été rebâti & même en meilleur état qu'auparavant. Le village est à présent composé de plus d'une cinquantaine de maisons & d'une église. Il y a deux rues principales, bordées de gros chênes qui font un ombrage très-épais. Il y a aussi une riviere qui traverse le village. Ce village est situé dans un grand vallon, tout entouré de hautes montagnes, excepté du côté du Sud-Ouest, où la vue s'étend vers Baye-Fals; mais comme ces montagnes sont à une distance raisonnable, la place paroît fort agréable. L'église est à l'extrêmité du village; elle est éloignée du Cap à environ dix heures de chemin ou huit heures en allant sur un chariot traîné par les bœufs du pays.

Ce District s'étend à l'Est jusqu'à la Hollande Hottentote & aux montagnes qui en sont frontieres, au Sud jusqu'à Baye-Fals; à l'Ouest jusqu'à

la vallée & aux montagnes des Tigres où finit la Colonie du Cap, & au Nord jusqu'à la riviere de Mosselbank & à la montagne des perles *Paerelberg*.

Afin d'examiner dans toutes ses divisions particulieres, ce District qui, par les limites que nous venons d'indiquer est si fort étendu, on le divisera en quatre Districts; la Hollande Hottentote, le Moddergat, Stellenbosch, & le Bottelary: tel est l'ordre que nous allons suivre.

La Hollande Hottentote est le District méridional de Stellenbosch: elle tire son nom des Hollandois, lorsqu'ils vouloient former pour ainsi dire, une nouvelle Hollande dans le pays des Hottentots. Ils commencerent alors à la cultiver & à l'habiter, comme nous avons déjà dit en parlant du premier établissement. On regarde ce territoire comme le plus beau, le plus fertile, & le mieux situé de toute la Colonie: tout ce qu'on y seme, tout ce qu'on y plante y réussit à merveille: il y a de l'eau & de l'herbe en abondance; de sorte que les hommes & les bêtes peuvent y trouver facilement de quoi subsister: elle n'est pas, d'ailleurs, à l'égard du Cap, ni mal située ni trop loin: on y peut aller par deux chemins différens: l'un est plus commode & l'autre plus agréable. On dit qu'on trouvoit autrefois des bêtes sauvages dans ce canton; mais depuis qu'on a arraché les bois & qu'on a cultivé les terres on n'y voit gueres que des Boucs sauvages.

Ce territoire est coupé par trois rivieres: l'une est appellée la riviere de St. Laurent, qui tire sa source d'une montagne qu'on appelle *Keerweer*, *impasse*, ou *cul-de-sac*; car lorsqu'on s'y promene en venant de Drakenstein, il faut retourner sur ses pas; si l'on

ne veut s'exposer en avançant plus loin, à s'égarer dans les chaînes des montagnes, sans pouvoir en revenir. Près de sa source, cette riviere commence à couler à travers de petites broussailles qui la défendent si bien de la chaleur des rayons du soleil, que l'eau conserve sa fraîcheur jusqu'à neuf heures du matin: si l'on vient la puiser avant ce temps & qu'on la conserve au logis dans un endroit frais, on peut l'avoir fraîche toute la journée; ce qui est extrêmement agréable dans un climat chaud.

Cette riviere, comme la plupart de celles situées dans cette pointe, se jette souvent hors de ses bords dans les temps de pluye & devient tout-à-fait à sec en été: ce qui occasionne deux grands inconvéniens; car en hiver ce qui croît dans les terres & dans les jardins est noyé par les inondations & dans l'été, brûlé par la sécheresse. Mais le Gouverneur *van der Stel* a su faire servir ces deux inconvéniens à des usages utiles & avantageux. Il a fait creuser au pied de la montagne un grand & profond reservoir, où se rassemble l'eau superflue: depuis ce reservoir jusqu'à la Maison de campagne qu'il avoit bâtie dans cet endroit, il a fait creuser un grand fossé pour avoir usage de ce reservoir & delà à un de ses moulins à bled que cette eau fait tourner, & qui continue jusqu'à la riviere qui finit par se décharger dans la Baye-Fals. Par ce moyen, il n'a pas seulement empêché que cette riviere ne débordât & que les terres ne fussent submergées pendant l'hiver; il a encore conservé dans le reservoir de l'eau pour l'été; il a allongé le cours de la riviere, a fait tourner plus longtems les moulins, où il ne fait pas seulement moudre son propre bled, mais où il a persuadé à la plûpart des employés de la Compagnie d'y faire

conduire le leur; ce qui lui rapporte un profit confidérable.

Les deux autres rivieres qui arrofent la Hollande Hottentote, ne font pas fi grandes que celle dont nous venons de parler & n'ont encore aucun nom particulier: elles tirent également leur fource des montagnes d'alentour & fe déchargent auffi dans la Baye-Fals. Dans ces trois rivieres on ne trouve que du poiffon de mer; parce que dans l'été elles font à fec; de forte que s'il y avoit du poiffon de riviere il periroit; pendant que le poiffon de mer y eft amené par la marée & s'en retourne avec elle dans la mer.

Vers le milieu de ce Diftrict eft fituée une affez haute montagne appellé *Schapenberg*, la montagne des Brebis. Elle eft couverte d'herbe presque tout le long de l'année & fournit aux troupeaux d'excellens & de gras pâturages; c'eft pourquoi le Gouverneur *G. Adrien van der Stel*, y en entretenoit toujours un grand nombre qui fourniffoient une chair délicate & fucculente. Le même Gouverneur auroit fait bâtir fur la cime de la montagne une belle maifon de plaifance afin d'avoir vue fur la Baye-Fals & la Baye de la Table, pour en voir les vaiffeaux entrer & fortir s'il n'avoit pas été rappellé.

Au Nord du même Diftrict eft une vallée qu'on nomme la vallée de la vache marine *Zee-koe*: elle porte ce nom par ce qu'il s'y trouvoit autrefois de ces animaux qu'on appelle au Cap *Zee-koe*, mais c'eft proprement le cheval de riviere ou l'Hippopotame. Il y a dans cette vallée un lac qui a environ une lieue de circuit: il y croît beaucoup de rofeaux où fe tiennent un grand nombre de canards & d'autres oifeaux d'eau qui y couvent leurs œufs. Il s'y trouve auffi quelquefois une grande quantité

de poiſſon que la violence du vent de Sud-Eſt y jette en y pouſſant l'eau de la mer de la Baye-Fals; mais ils n'y vivent pas longtems. L'eau de la mer que le vent pouſſe dans ce lac en rend quelquefois l'eau ſaumâtre; autrement elle eſt toujours douce & pure, parce qu'elle eſt formée de l'aſſemblage de l'eau de pluye qui coule des montagnes voiſines dans cette vallée.

Près de la Hollande Hottentote eſt ſitué le ſecond Diſtrict, appellé le *Moddergat*; parce qu'il s'y trouve pluſieurs fonds où l'eau qui coule & des montagnes & dans le temps de pluye ſe raſſemble, croupit & rend ſouvent les chemins bourbeux. Il eſt ſitué entre la Hollande Hottentote & Stellenboſch, dont les rivieres le tiennent comme enfermé, l'arroſent ainſi que pluſieurs petits ruiſſeaux; & la terre ainſi abreuvée devient très-fertile; ce qui fait qu'on y trouve pluſieurs belles terres & beaucoup de bétail. Entr'autres ruiſſeaux, il y en a particulierement deux, qui, dans les mois de Juin & de Juillet, s'enflent & ſe débordent tellement que les Habitans ne peuvent plus avoir de communication enſemble pendant quelque temps, & qu'à peine peuvent-ils ſortir de leurs maiſons. Ces inondations ſont ſouvent ſi ſubites & quelquefois ſi violentes qu'elles entraînent une grande quantité de bétail, avant qu'on puiſſe les dérober à leur fureur. On pourroit bien prévenir cet inconvénient en jettant des ponts & les habitans ne manquent ni d'argent ni de bois, mais ſi *Kolbe* a raiſon de dire qu'ils ne peuvent pas s'accorder ſur cela, il eſt vrai auſſi que le bois n'eſt pas bon pour la charpente auſſi bien que dans le Diſtrict dont nous allons parler.

Après le *Moddergat* on a le Diſtrict de Stel-

lenbosch, qui est le village & le chef lieu de cette Colonie. Ce territoire est le plus fertile & le plus agréable de tous; car les éminences sont pourvues de bosquets dont le bois est bon à brûler mais non pas pour la charpente: il croît sur les montagnes des plantes & des fleurs qui offrent une perspective agréable & parmi ces plantes il y en a de si rares qu'on présume qu'elles pourroient avoir une vertu médicinale ou d'autres proprietés qui seroient très-utiles à l'humanité. Entr'autres on a découvert dans cet endroit un arbrisseau dont les bayes donnent une sorte de cire dont nous décrirons les proprietés & la forme dans la seconde partie. Au contraire, les vallées sont couvertes de vignobles, de pâturages & de jardins qui seroient d'un grand revenu pour les Habitans, s'ils pouvoient les vendre à leur gré. Au reste ils offrent une perspective très-agréable.

Les montagnes qui sont situées à l'Est de ce District sont appellées les montagnes de Stellenbosch, elles sont les plus hautes de toutes celles d'alentour & sont en quelque sorte, égales à celle de la Table, soit pour la hauteur, soit pour la forme. Tout ce que nous avons dit de cette montagne, dans le premier chapitre; quant au nuage qui reste suspendu sur la cime pour disparoître ensuite, on le rencontre également sur les montagnes de Stellenbosch. Il se dissipe de la même maniere pendant tout le temps que le vent du Sud-Est souffle en été. Mais les mêmes vents tombent tout autrement dans cette plaine que dans la vallée de la Table: car là il soufflent jour & nuit, excepté seulement deux heures, une heure avant & une heure après midi & une heure vers minuit: mais sur les montagnes de Stellenbosch, ils cessent vers le soir & restent tran-

quilles, jusqu'à minuit. Il n'arrive jamais, non plus, que plusieurs vents se combattent dans cet endroit, comme cela arrive souvent dans la vallée de la Table; où ils se battent l'un contre l'autre à qui aura le dessus, & occasionnent souvent d'affreuses tempêtes & d'horribles ouragans.

C'est de ces montagnes que la principale riviere qui coule à travers le District de Stellenbosch, tire sa source: elle grossit au moyen de plusieurs petites rivieres & ruisseaux qui traversent le *Moddergat* & finit par se décharger dans la Baye-Fals. On ne pêche dans cette riviere que de petits poissons excepté à l'embouchure, où l'on prend aussi des poissons de mer.

Pour établir une communication entre les habitans séparés par la riviere, on y avoit construit un pont; mais il étoit si difficile qu'à peine une voiture pouvoit elle y passer & que souvent il arrivoit des malheurs. Il y avoit alors un riche habitant nommé *George Grimpen* dont le nom ne peut se rappeller qu'avec éloge & dont la mémoire mérite de passer à la postérité. Cet homme généreux, excité par la compassion & touché des malheurs arrivés sur le pont, en a fait bâtir un autre à ses propres frais, beaucoup plus large & plus commode. La proposition qu'il en avoit faite à la Régence de Stellenbosch fut écoutée favorablement; mais à condition qu'il n'etabliroit aucun droit de passage. L'ouvrage a été commencé & achevé d'après le plan qu'il avoit tracé & depuis ce temps le pont a toujours été bien entretenu.

Le Gouverneur *Guillaume Adrien van der Stel*, pour pouvoir se rendre commodément aux Campagnes qu'il avoit dans la Hollande Hottentote, a aussi fait bâtir un autre pont sur la même riviere; mais

aux frais de la Compagnie ; tant qu'il a vécu, ce pont a toujours été bien entretenu ; mais depuis sa retraite il est absolument tombé en décadence.

Il y a, le long de cette riviere, plusieurs belles maisons de campagne, ainsi que dans le village même. La plus remarquable est celle qui a appartenue au Ministre *Kalden*. Il y avoit un grand nombre de terres & de vignobles fertiles, les jardins étoient embellis de fleurs & de fruits & le vin qu'on y recueilloit étoit excellent ; il y avoit encore de bon gibier & toutes sortes de commodités pour y avoir du poisson ; parce qu'elle n'étoit pas loin de la mer. Cette Campagne a été vendue vingt-mille florins, lorsque toutes les personnes qui étoient au service de la Compagnie ont été obligés de vendre leurs biens fonds : on peut juger delà de la beauté de cette campagne située dans l'Afrique méridionale.

D'après ce District, vient ensuite celui nommé de *Bottelary* : il est extrêmement herbu ; en quoi il surpasse tous les autres endroits du Cap, car ici pendant que le bétail consume tous les herbages il sont là en si grande quantité, qu'il en reste encore pour faire du foin plus que dans tous les autres lieux ensemble aux quels il pourroit même en fournir en cas de nécessité.

A la partie septentrionale de ce District où il se joint à celui de Drakenstein, il y a une montagne entre les deux autres que *Kolbe* appelle la montagne des chevaux ; mais que Mr. *de la Caille* nomme la montagne des perles. Dans sa carte géographique, il place la montagne des chevaux beaucoup plus au Nord & dans le District de Drakenstein précisement dans l'endroit où *Kolbe* place la montagne des perles. Il ne paroît y avoir entr'eux

qu'une erreur de nom ; pour m'en tenir à la situation indiquée par Mr. *de la Caille*, qui est ordinairement plus fidele je parlerai de la montagne des perles. Elle est ainsi appellée, non qu'elle produise des perles ; mais parce qu'il y a sur la cime un grand roc qu'il à plu au peuple de se figurer comme ayant la forme d'une perle. On y exploite aussi des pierres dont on fait des meules de moulin ; le Gouverneur *van der Stel* en a fait tailler un grand nombre pour fournir aux moulins de la Colonie. Au pied de la montagne il y a un moulin à eau ; mais qui ne peut étre d'aucun service quand l'eau est fort haute.

Auprès de celle-ci est située la montagne de Joosten, ou *Joostenberg*, qui tire son nom du premier qui l'a habitée ; mais ce n'est pas proprement une montagne ; c'est plutôt une hauteur d'une certaine étendue où l'on voit de gras pâturages & des terres fertiles qui rendent aux propriétaires de grands revenus.

Auparavant, la Compagnie avoit là un établissement, elle y faisoit cultiver pour son compte les terres voisines où elle cueilloit du froment & d'autres sortes de bled pour les magasins ; mais comme ceux qu'elle avoit à son service pensoient plus à leur interêt qu'à celui de la Compagnie, les depéns excedoient les revenus : c'est ce qui est cause qu'elle s'en est désisté & qu'elle a transporté son établissement ailleurs.

Dans l'été, l'eau qui séjourne par-ci par-là, dans les fonds, dans les puits & dans les fossés devient ordinairement saumâtre & lorsqu'il ne pleut pas de temps en temps, elle devient aussi salée que l'eau de la mer : cependant les Habitans sont quelquefois obligés d'en faire usage, parce qu'ils ne peuvent

point s'en procurer d'autre meilleure si près de là. Le bois n'y est pas non plus en grande quantité, quoique la Compagnie, en faisant la repartition des terres, ait expressément stipulé d'en laisser une partie en bois sous peine de confiscation générale pour les contre-venans; mais on ne s'est pas astreint à ces conditions. Cependant la Compagnie a encore fait planter là, quantité de chênes qui ont très-bien réussi & sous peine de fouet il est défendu de les endommager, même d'en arracher une seule branche.



CHAPITRE VI.

Du District de Drakenstein.

Ce District tire son nom de la seigneurie de Drakenstein située dans la Province d'Utrecht. En voici la raison: Le Baron de *Rhede*, alors seigneur de Drakenstein, fut envoyé au Cap en 1685 par Messieurs de la Compagnie, revêtu de pleins pouvoirs pour faire des informations sur les griefs que les habitans avoient avancés contre les principaux Officiers & même contre le Gouverneur, & pour faire dans la Régence tous les changemens qu'il jugeoit nécessaires. Le Gouverneur *S. van der Stel*, voulant faire sa cour à ce seigneur, imagina de donner le nom de Drakenstein à la nouvelle Colonie qui venoit de s'établir. Il réussit effectivement à se conciler si bien sa faveur, qu'il porta un jugement favorable sur sa conduite & ses entreprises, qu'il représenta comme utiles à la Compagnie & en conséquence, il le confirma dans son employ de Gouverneur.

Le premier établissement de cette Colonie avoient déjà été commencé en 1675, lorsque la Colonie de Stellenbosch fut devenue trop petite pour contenir les habitans & que quelques particuliers furent affranchis du service de la Compagnie & déclarés independans. Ils commençoient alors à s'établir au Nord de la dite Colonie, & à y cultiver les terres; par la suite d'autres vinrent se joindre à eux, & peu à peu il se forma une Colonie. Elle s'est étenduée & peuplée considérablement, lorsqu'en 1685 la révocation de l'édit de Nantes at-

tira en Hollande un grand nombre de François persécutés pour leur religion, qui furent transportés au Cap & s'établirent dans le territoire qui leur fut assigné & qui d'après eux a reçu le nom de *Franschhoek*, le coin François. J'en parlerai plus amplement dans la suite.

Ce même District est situé dans une grande vallée qui s'étend beaucoup en long & en large, qui se dirige du Sud au Nord-Nord-Ouest, le long d'une chaîne de grosses montagnes qui va du Cap-Fals, bien loin au Nord, jusqu'aux montagnes du Piquet. Quant à la largeur il est renfermé entre le Zwartenberg qui est situé à l'Ouest au delà de la Baye de Saldanha & la même chaîne de montagnes qui se dirige à l'Est le long de toute cette vallée. Cette vallée est bordée des deux côtés d'un grand nombre d'habitations où l'on cultive principalement des vignes. Elles sont toutes arrosées par des ruisseaux qui, descendants des montagnes, viennent se rendre à une riviere qui traverse la vallée par le milieu & qui se nomme *Berg-riviere*. Cette Riviere tire sa source un peu vers le Sud de l'Eglise de Drakenstein, elle est bordée de plusieurs bonnes habitations; mais elle coule ensuite à travers une plaine sabloneuse & presque inculte en faisant plusieurs sinuosités au Nord & au Nord-Ouest, en suivant cette chaîne de montagnes jusqu'au Piquet-Berg. De-là elle prend son cours à l'Ouest jusques dans la Baye de Sainte-Helene, où elle se décharge vers la partie méridionale. Le District de Drakenstein ne peut pas être si étendu que les dix-sept Provinces des Pays-bas, comme *Kolbe* l'a prétendu; car suivant le calcul de l'Abbé *de la Caille* il y a à peine 30 lieues du Cap au Piquet-Berg où se termine ce District & sa largeur entre la mer & les monta-

gnes eſt tout au plus de douze lieues. Et quant à la Berg-riviere que *Kolbe* dans ſa deſcription étend au-delà & plus au Nord que cette Baye & à laquelle il donne un cours de 100 lieues, elle ne va pas, ſuivant Mr. *de la Caille*, ſe décharger plus loin que dans la partie méridionale de la ſuſdite Baye, où elle s'y jette après un cours de 40 lieues tout au plus. Cette riviere eſt ſouvent ſi baſſe en pluſieurs endroits qu'on peut la paſſer à gué & qu'on n'y a de l'eau que juſqu'aux genoux. Elle eſt cependant, outre la Zout-riviere, & quelques autres, la ſeule qui ne ſoit jamais à ſec dans le pays du Cap habité par les Hollandois. Mais en hiver ou dans les temps de pluye elle groſſit tellement qu'elle ſort de ſes bords & inonde les terres voiſines. Alors il n'eſt pas ſeulement difficile de la traverſer, il y auroit même ſouvent du danger de perdre la vie: il ſe paſſe même peu d'années qu'il ne s'y noye quelques perſonnes. Ceux qui habitent une rive ſont ſouvent tout à fait ſéparés de ceux qui habitent la rive oppoſée & même de l'égliſe; parce qu'il n'y a point de pont ſur toute la riviere & qu'on n'a, pour la traverſer, que de petits bateaux dont on ne peut abſolument ſe ſervir quand la riviere eſt haute & qu'il fait du vent.

Un peu au Sud-Eſt du milieu de la grande vallée eſt ſituée l'égliſe de Drakenſtein. Ce n'eſt qu'un batiment ſimple qui a ſi peu d'apparence, qu'on le prendroit plutôt pour une grange que pour un édifice conſacré au culte public. En effet le mur de ce bâtiment n'a gueres que quatre pieds de hauteur, le toît eſt de roſeaux, au-dedans comme au dehors, les couches de roſeaux ſont découvertes, les murs ſans plâtrés, les bancs groſſierement travaillés, & la chaire très-mal fabriquée. Près de

l'église, il y a quelques maisons: le Dimanche on y tient un espèce de marché où l'on vend de petites choses pour les besoins journaliers du ménage, que les marchands prennent du Cap, les présentent à vendre, & que le menu peuple vient acheter là en allant à l'Église ou en revenant; parce qu'il ne peut aller aisément les chercher au Cap.

Au Sud-Sud-Est de l'Eglise & de la grande vallée, il en est une autre plus petite, enfermée entre de hautes montagnes qu'on appelle *Franschhoek*, coin françois, où les Réfugiés françois se sont établis, comme je l'ai déjà dit ci-dessus. Ils lui ont donné le nom *de la petite Rochelle*; pour conserver à leur patrie adoptive le nom de leur ancienne patrie qu'ils aiment toujours, malgré les mauvais traitemens qu'ils en ont reçus. Cet endroit est un des plus beaux Districts de toute la Colonie du Cap: il surpasse tous les autres par la fertilité du terroir & l'activité des Habitans. On y a, comme dans tout le pays, des vignobles & des terres qui sont très-fertiles. Les François qui vinrent s'y établir étoient denués de tout; ils tirerent de la Compagnie, par forme de prêt, les troupeaux, les instrumens d'agriculture, enfin tout ce qu'ils avoient besoin. Mais en peu d'années ils firent des profits si considérables qu'ils liquiderent toutes leurs dettes, qui montoient à plusieurs tonnes d'or & qu'ils eurent bientôt changé les petites maisons où ils demeuroient faute d'autres, en de magnifiques résidences. A l'égard de ces Réfugiés, Mr. *de la Caille* qui a vu de leurs descendans à Drakenstein, a remarqué que les anciens refugiés de 1680 à 1690, avoient bien conservé la langue françoise & avoient eu soin de l'apprendre à leurs enfans; mais que ceux-ci obligés de parler Hollandois, tant parce qu'ils

ont affaire avec les Hollandois & avec des Allemands qui parlent Hollandois, que parce qu'ils ſont mariés ou alliés avec des Allemands ou Hollandois, n'ont pas appris le françois à leurs enfans, de ſorte que n'y ayant plus au Cap d'anciens refugiés de 1680 à 1690, il n'y a que leurs enfans qui parlent françois & qui ſont tous vieux. Il n'a vu aucune perſonne qui parlât françois à moins qu'il ne fût arrivé de France. Il ajoute qu'il ne peut pourtant pas aſſurer que cela ſoit abſolument général, mais qu'il a entendu aſſurer à ceux qui parlent françois que dans 20 ans il n'y auroit perſonne dans le Drakenſtein qui le ſcût parler.

A l'Oueſt du *Franſch-hoek* eſt ſituée la montagne & la vallée de Simon: elles tirent ce nom de *Jean Bleſius*, autrefois *Fiſcal-indépendant* du Cap, à qui l'on permit de les cultiver & de les habiter, pour reconnoître ce ſervice, il donna à cette place le nom de ſon Bienfaiteur, *Simon van der Stel.* Il a cultivé & poſſédé longtems cette campagne, non ſans en tirer de grands profits juſqu'à l'année 1707 que la Compagnie défendit à tous ceux qu'elle avoit à ſon ſervice au Cap, ſans diſtinction, de faire aucun commerce, en vin, en bled ou en bétail, & enjoignit expreſſément de le laiſſer entierement aux Bourgeois. En conſéquence *Bleſius* ſe vit contraint de ſe défaire de ſa campagne: il la vendit à un de ſes employés vingt-quatre mille florins, à payer en douze ans. On a fait bien des dépenſes pour découvrir une mine d'or dans cette montagne; mais ſans ſuccès.

Auprès de la vallée de Simon vers le Nord, eſt ſituée la tour de Babel; c'eſt une montagne à laquelle, ſuivant *Kolbe*, qui ſe plaît tant à exagérer, on auroit donné ce nom à cauſe de ſa hauteur ex-

traordinaire. Mais Mr. *de la Caille* assure que c'est un très-bas monticule auprès duquel un habitant s'étant établi, a donné à son habitation & au monticule qui y est renfermé, le nom de la tour de Babel. Plusieurs particuliers ont leurs campagnes aux environs qui, par la fertilité du terroir, leur rapportent de grands revenus en vin & en bled.

Plus loin au Nord suivent les montagnes de la *Perle* & de *Joost;* dont nous avons déjà parlé en faisant la description de *Stellenbosch*; & encore plus au Nord, on rencontre la montagne des chevaux *Paardenberg* qui est ainsi appellée, parce qu'autrefois, avant que les Hollandois vinssent s'établir dans le pays, il y avoit à ce que dit *Kolbe*, une grande quantité de chevaux sauvages; mais qu'on n'y trouve plus à présent, attendu qu'ils se sont retirés vers le Nord, plus avant dans les terres avec toutes les autres bêtes sauvages; comme l'on verra clairement dans la seconde partie, par le récit d'un voyage dans l'intérieur des terres fait par les ordres du Gouverneur *Tulbagh*. On y ajoutera une description & même les figures des animaux que ces voyageurs ont trouvés dans leur course.

La vallée qu'on trouve au Nord, après la montagne des chevaux, est appellée la vallée du Charon ou *Wagenmaakers-Valley* d'après un Charon qui s'y est établi le premier: elle est arrosée par la Bergriviere & n'a rien autre de particulier.

Vient ensuite la vallée & la montagne qui est appellée *Riebeeks-Kasteel*; non parce que le premier Gouverneur du Cap, nommé *Riebeek* y auroit bâti un fort ni planté du canon, mais parce qu'elle a été le terme des découvertes de *Riebeek*. Cette montagne est assez haute & longue. Son sommet est accessible du côté du couchant; elle se di-

dirige à peu près du Nord au Sud: sa crête est fort escarpée du côté du Levant. Cette montagne est fort herbue. On y trouve par-tout un grand nombre d'arbres assez gros, mais d'un bois fort spongieux. Mr. *de la Caille*, pour mesurer un dégré du globe, a placé, sur cette montagne un signal; en comptant depuis le Nord. Il a été visiter la quatrieme pointe qui est vers le milieu de la montagne, & qui est la plus haute; mais la roche qui la forme est presque inaccessible. Il y a grimpé avec assez de peine; il a été très-longtems sans pouvoir ni descendre, ni trouver le chemin par où il étoit monté. Cette montagne est remplie de Babouins & de Marmottes: on dit qu'il y a encore des chevaux sauvages, mais Mr. *de la Caille* n'en a point vû. Quoique cette montagne soit assez aride & qu'on n'y voye aucune source qui forme un ruisseau, cependant elle est environnée de neuf ou dix habitations, dont plusieurs sont fort bonnes pour la grande quantité de bled qu'on y recueille: les habitations ne sont pas sur la montagne comme le dit *Kolbe*, mais elles sont au pied: on y trouve des sources d'eau à quelque distance, qui servent à abreuver ces habitations.

Plus loin au Nord en suivant la Berg-Riviere on arrive, après une distance raisonnable, à un endroit qu'on appelle les vingt-quatre Rivieres; non pas qu'il s'y trouve précisément un pareil nombre de rivieres, mais parce qu'il y a beaucoup de ruisseaux qui arrosent ce terroir & le rendent fertile. Cette fertilité engagea, au commencement de ce siècle, plusieurs personnes à aller s'y établir avec leurs troupeaux; elles en demanderent la permission au Gouvernement & vinrent à bout de l'obtenir; mais seulement pour six mois lesquels expirés

elles devoient présenter une nouvelle requête pour faire prolonger ce privilège : il ne leur est pas permis non plus de cultiver plus de terre qu'il ne leur en faut pour leur entrétien & celui de leurs troupeaux; & *Kolbe* ajoute que de son temps on n'y avoit encore point donné de terre en propriété.

A ce sujet, Mr. *de la Caille* qui paroît avoir tout bien examiné donne les éclaircissemens suivans. Dans le commencement de l'établissement de cette Colonie on donnoit les habitations pour rien; elles comprenoient environ une lieue de terrein en quarré. Les Gouverneurs s'étant mis ensuite sur le pied de les vendre & même bien cher, il a été réglé que ceux qui prendroient de nouvelles habitations, payeroient à la Compagnie un écu par mois, que celui qui voudroit établir quelque pâturage pour ses bestiaux, le terrein lui seroit cédé pour six mois à un écu par mois ou pour un an à 12 écus. A présent la régle est que celui qui veut établir une nouvelle habitation, se soumette à payer à la Compagnie, 24 écus par an, qui sont hipothéqués sur l'habitation même; & celui qui vend une habitation ou sa maison, donne à la Compagnie le quarantieme du prix convenu.

Il est cependant étonnant que les Habitans d'un pays si fertile où la terre rend vingt-cinq & même quelquefois trente pour un & où l'on a une si grande quantité de ruisseaux dans le voisinage, manque encore de moulins à eau pour y moudre le bled; comme cela se pratique dans plusieurs autres endroits de la Colonie. Ils ne font usage que de moulins à bras pratiqués dans les murailles des maisons & tournés par des esclaves: travail bien pénible, qui fait toujours nager dans la sueur les pauvres esclaves!

A quelques lieues vers le Nord, on trouve les

montagnes de miel *Honig-bergen.* Elle portent ce nom à cause de la grande quantité de miel que les abeilles y déposent dans les fentes & les trous. Il est recueilli avec beaucoup de peine par les Hottentots qui vont grimpant sur la montagne; ils le portent ensuite au Cap & l'échangent pour tous les colifichets qui leur plaisent ou les meubles dont ils ont besoin.

Les environs de ces montagnes sont habités par quelques Européens qui sont tous pasteurs & qui ne possédent leurs terres qu'en emphitéose d'après la même politique à laquelle sont condamnés ceux qui habitent les vingt-quatre rivieres: aussi ces gens là n'ayant aucune propriété assurée, n'ont pas tardé à prendre quelque chose de la paresse des Hottentots leurs voisins & par la ressemblance des mœurs à entretenir beaucoup de communication avec eux. Aussi ne cultivent-ils pas même assez de terre pour pourvoir leur famille de pain: ils aiment mieux vivre de lait, & de la chair de leur bétail ou du gibier qu'ils vont chasser & qu'ils ont en abondance. Leur boissons n'est que de l'eau, du lait, ou une décoction de miel. Ils pourroient vivre avec plus d'aisance s'ils vouloient s'adonner davantage au travail & aux occupations; car à présent ils ne font rien autre que de garder leur bétail & d'aller de temps en temps à la chasse comme les Hottentots. Cependant, il paroît que cette maniere simple de vivre est la cause qu'ils sont fort sains & peu sujets aux maladies.

Enfin, en avançant encore plus vers le Nord, on arrive aux montagnes de Piquet ou *Piket-bergen*, qui, suivant *Kolbe*, portent ce nom parce que les Européens qui y vinrent les premiers, y jouerent une partie de Piquet qui dura jusques bien avant

dans la nuit. Cette montagne limite le District de Drakenstein vers le Nord; le même écrivain la met à huit journées de chemin du Cap; mais Mr. *de la Caille* qui savoit mieux arpenter que *Kolbe* & qui a placé sur cette montagne, l'extrémité de sa mesure pour mesurer un dégré dit, qu'elle n'est pas à plus de trente lieues du Cap, c'est-à-dire à trois ou tout au plus à quatre journées, du Cap & qu'on en peut faire le chemin en deux jours. Les terres des environs sont tout à fait arides & presque toutes en friche, hérissées d'épines & d'arbustes: la terre y est sabloneuse & en quelques endroits rouailleuse; en général cependant la vue n'en est pas tout-à-fait désagréable, ni le terroir sans valeur. Il y reste encore quelques Européens qui sont tous pasteurs de brebis, font paître leurs troupeaux sur la pente des montagnes & vivent de la même maniere que ceux qui sont sur les *Honigbergen* dont nous venons de parler. Les uns & les autres vendent aux Habitans du Cap le bétail qu'ils ont de trop.

Jusqu'à présent, nous avons décrit les terres, les montagnes & les Districts qui sont situés le long de la partie Orientale du Cap, directement au Nord, nous allons parler de ceux qui sont situés au milieu à l'Ouest. Il se présente d'abord le District de *Waveren* qui est situé à la hauteur de douze ou treize milles du Cap au Nord-Nord-Est & du Nord-Nord-Ouest de l'Eglise & du village de Drakenstein. Cette Colonie a été formée vers la fin du siècle passé & au commencement de celui-ci, par le Gouverneur *G. Adr. van der Stel*, lorsqu'il succéda à son pere dans le Gouvernement. Pour faire honneur à une illustre famille d'Amsterdam à laquelle il étoit allié, il la nomma le *pays*

de Waveren. Ce District forme encore une paroisse qui a un ministre, une église & un presbitere, dont dépendent les habitations voisines qui sont situées dans cet endroit le long de la Berg-Riviere & dont les Habitans étoient obligés auparavant d'aller à l'Eglise de Drakenstein, pour le service public, pour se marier & faire baptiser leurs enfans. Peu à peu cette paroisse s'est étendue vers le Nord: elle est séparée de Drakenstein par quelques montagnes qui sont presque toutes formées de sable rouge; ce qui a fait donner à tout ce territoire le nom de sable rouge. La terre y est très-ferme & très-dure. Il faut quelquefois atteller jusqu'à vingt bœufs à la charue: elle ne laisse par d'être très-fertile; quoique Valentin ait fort exagéré sa fertilité, en disant qu'un boisseau de froment en rendoit jusqu'à 40 à 45. Ce qui est vrai c'est qu'elle a rendu 10 à 15 pour un dans un arpent de terre de 600 verges de Rhynland. Au voisinage de cette paroisse vers le Nord, il y a encore quelques *Kraals* ou villages de Hottentots, comme le *Vygge-kraal*, le *Nyl-kraal* & quelques autres. Aux environs de ce lieu, la Compagnie avoit établi des gardes pour défendre, & les Habitans & leur bétail contre les Hottentots; mais depuis que ces sauvages se sont enfoncés plus avant vers le Nord, à quelques Kraales près qui se tiennent tranquilles; on a transporté les gardes ailleurs & on n'en a laissé que dans la Baye de Saldanha & dans l'Isle de Robben.

A la partie Occidentale de Waweren est située la Kapok-berg, montagne de Kapoc. Ce nom lui vient d'une espèce d'arbuste qui porte une fleur qui est une sorte ouate, appellée d'apoc dans les Indes; on l'y cultive pour en faire des lits, com-

me font nos lits de plume. Cette montagne eft unie fur fon fommet & herbue partout d'accès fort facile: elle a une très-belle vue fur la côte de la mer, depuis le Sud de Hout-Baye au de là de la Baye de la Table & au Nord au delà de la Baye de Saldanha. A l'Oueft, elle a vue fur toute la plaine de cette grande vallée qui s'étend au loin vers le Nord jufqu'à l'extrêmité méridionale du pays. A une lieue & demie de cette montagne vers le Sud-Eft il y a une autre montagne appellée *Contre-berg* où il y a des Babouins. Mr. *de la Caille* étant allé fur cette montagne pour y trouver la mefure d'un dégré, y reçut la vifite de cinq Babouins & près de cette montagne plus au Sud, il y a encore d'autres montagnes que pour la même raifon on appelle *Baviaans-bergen*, montagnes des Babouins.

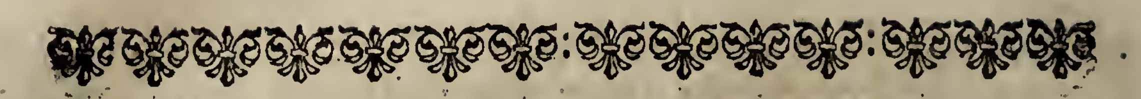
Au Nord de Kapok-berg & à l'Eft de Waweren, eft fitué le *Groene-Kloof* à douze lieues du Cap directement au Nord. C'eft une vallée entre le *Kapok-berg* au Sud & le *Langen-berg* qui s'étend au Nord & à l'Oueft jufqu'au rivage de la mer. Il paroît que cette vallée a tiré fon nom de fes riches herbages qu'on y trouve plus que dans les autres endroits; car tout ce territoire, le long de la partie occidentale depuis le Cap jufques bien loin au Nord devant la Baye de Ste. Helene, eft d'ailleurs aride, fabloneux & presque inhabitable, excepté cette partie du Groene-Kloof. La vallée eft arrofée d'une petite riviere formée par l'eau qui tombe des deux montagnes oppofées: elle fe raffemble dans la plaine, coule & fe décharge dans la mer au Nord de la Baye de la Table vis-à-vis l'Isle de blaireaux ou *Daffen-eiland*. Comme tout le pays des environs confifte prèsque tout en pâturages, la Com-

pagnie se l'est réservé pour y faire engraisser les bêtes de boucherie pour ses vaisseaux & les gens qui sont à son service au Cap.

Au Nord du Groene-Kloof & de Waweren est située la terre noire ou *Zwarte-Land* qui forme aussi une paroisse qui a son ministre, son église & son presbitere & qui pour le reste est assez semblable au pays de Waweren dont elle s'est voisine.

Outre les endroits dont nous venons de parler, il s'est encore formé depuis quelques années une nouvelle Colonie a l'Est du Cap de l'autre côté des montagnes des Hottentots & de Stellenbosch. Elle est composée de quelques plantations & a étendu ses habitations le long des côtes & des Bayes jusqu'au près de la riviere de St. Chrisstophle. Elle a été formée par le Gouverneur *Zwellingrebel*, prédécesseur du Gouverneur *Tulbach*; qui, d'après son nom, lui a donné celui de *Zwellendam* & y a établi un conseil composé d'un Landrost & de plusieurs conseillers. Mais on ne sache pas qu'il y ait une église, un ministre ni un presbitere; les Habitans les plus éloignés ne peuvent se rendre chez le Landrost que par mer, à cause des montagnes & des rivieres qui sont entre deux & qui rendent un voyage de terre impraticable.





CHAPITRE VII.

Des Hottentots ou des Naturels du Pays.

Pour tout ce qui regarde l'Hiſtoire Naturelle des Hottentots ou des naturels du pays, je ſuivrai pas à pas, le plus grand naturaliſte de notre ſiècle, le célebre Mr. *de Buffon*. Cet illuſtre Ecrivain, après avoir comparé enſemble toutes les différentes relations touchant les Hottentots finit par dire". Par tous ces témoignages, il eſt aiſé de voir que les Hottentots ne ſont pas de vrais nègres, mais des hommes qui dans la race des noirs commencent à ſe rapprocher du blanc, comme les Maures dans la race blanche commencent à s'approcher du noir: ces Hottentots ſont au reſte des eſpèces de ſauvages fort extraordinaires, les femmes ſurtout qui ſont beaucoup plus petites que les hommes ont une eſpèce d'excroiſſance ou de peau dure & large qui leur croît au-deſſus de l'os pubis, & qui deſcend juſqu'au milieu des cuiſſes en forme de tablier. *Thevenot* dit la même choſe des femmes Egyptiennes, mais qu'elles ne laiſſent pas croître cette peau & qu'elles la brûlent avec des fers chauds. Quoiqu'il en ſoit toutes les femmes naturelles du Cap ſont ſujettes à cette monſtrueuſe difformité qu'elles découvrent à ceux qui ont aſſez de curioſité ou d'intrepidité pour demander à la voir ou à la toucher. Les hommes de leur côté ſont tous à demi eunuques; mais il eſt vrai qu'ils ne naiſſent pas tels & qu'on leur ôte un teſticule ordinairement à l'âge de huit ans, & ſouvent plus tard. *Kolbe* dit avoir vu faire cette opération à un jeune Hottentot de dix-

huit ans; les circonstances dont cette cérémonie est accompagnée, sont si singulieres que je ne puis m'empêcher de les rapporter ici d'après le témoin occulaire que je viens de citer. L'age ordinaire du sujet sur lequel on fait cette opération, est de huit à neuf ans".

Après avoir bien frotté le jeune homme de la graisse des entrailles d'une brebis qu'on vient de tuer exprès, on le couche à terre sur le dos, on lui lie les mains & les pieds, & trois ou quatre de ses amis le tiennent; alors le prêtre (car c'est une cérémonie religieuse) armé d'un couteau bien tranchant fait une incision, enlève le testicule gauche & remet à la place une boule de graisse de la même grosseur, qui a été préparée avec quelques herbes médicinales; il coud ensuite la playe avec l'os d'un petit oiseau qui lui sert d'aiguille & un filet de nerf de mouton: cette opération étant finie on délie le patient, mais le prêtre avant que de le quitter le frotte avec de la graisse toute chaude de la brebis tuée, ou plutôt il lui en arrose tout le corps avec tant d'abondance que lorsqu'elle refroidit elle forme une espèce de croûte, il le frotte en même temps si rudement que le jeune homme qui ne souffre déjà que trop, sue à grosses gouttes & fume comme un chapon qu'on rôtit; ensuite l'opérateur fait avec ses ongles des sillons dans cette croûte de suif d'une extrêmité du corps à l'autre, & pisse dessus aussi copieusement qu'il le peut, après quoi il recommence à le frotter encore; & il le recouvre avec la graisse, les sillons remplis d'urine. Aussitôt chacun abandonne le patient, on le laisse seul plus mort que vif, il est obligé de se traîner comme il peut dans une petite hutte qu'on lui a bâtie exprès tout proche du lieu où s'est faite l'opéra-

tion, il y périt ou il y recouvre la fanté fans qu'on lui donne aucun fecours, & fans aucun autre rafraîchiffement ou nourriture que la graiffe qui lui couvre tout le corps & qu'il peut lécher s'il le veut: au bout de deux jours il eft ordinairement rétabli, alors il peut fortir & fe montrer & pour prouver qu'il en eft parfaitement guéri, il fe met à courir avec autant de légereté qu'un cerf. Auffi les vrais motifs de cette opération font pour leur apprendre à courir avec plus de vîteffe."

„ Tous les Hottentots ont le nez fort plat & fort large; ils ne l'auroient cependant pas tel, fi les meres ne fe faifoient un devoir de leur aplatir le nez peu de temps après leur naiffance; elles regardent un nez proéminent comme une difformité; ils ont auffi les lèvres fort groffes, furtout la fupérieure, les dents fort blanches, les fourcils épais la tête groffe, le corps maigre, les membres menus. Il ne laiffe pas d'y avoir auffi parmi eux des hommes hardis & replets; Mr. *de la Caille* a mefuré la hauteur d'un Hottentot d'environ 25 ans; elle étoit de fix pieds, fept pouces, dix lignes. Il étoit gros à proportion de fa hauteur. Ils ne vivent guères paffé quarante ans, la mal-propreté dans laquelle ils fe plaifent & croupiffent, & les viandes infectées & corrompues dont ils font leur principale nourriture, font fans doute les caufes qui contribuent le plus au peu de durée de leur vie. Je pourrois m'étendre bien davantage fur la defcription de ce vilain peuple, mais comme prefque tous les voyageurs en ont écrit fort au long, je me contenterai d'y renvoyer. (*) Seulement je ne

(*) Recueil des voyages. Jean Ovington. De la Loubere. Le p. Tachard premier voyage p. 95. & furtout François Leguat, Gentilhomme Breffan, *Tom. II.* pag. 154.

dois pas passer sous silence un fait rapporté par *Tavernier*. C'est que les Hollandois ayant pris une petite fille Hottentote peu de temps après sa naissance & l'ayant élevée parmi eux, elle devint aussi blanche qu'une Européenne, & il présume que tout ce peuple seroit assez blanc s'il n'étoit pas dans l'usage de se barbouiller continuellement avec des drogues noires".

Tel étoit l'état des Habitans de ce grand territoire du Cap, lorsque les Hollandois y aborderent & s'y établirent: c'est ainsi que leur caractere particulier diffère de celui de tous les autres peuples, c'est ainsi qu'ils sont distingués par leurs mœurs, leurs usages & toute leur maniere de vivre. Ces hommes simples, ces enfans de la nature qui n'ont aucun sistême de morale, ne dépendent que de l'influence naturelle du climat qui leur a donné les mœurs des pasteurs; & les usages généraux & les coutumes antiques de leurs peres forment leur code religieux & civil." Leur vie est à peu-près la même que celle des Saulois sauvages dont César fait mention dans ses commentaires. Ils se réunissent auprès des rivieres & des forêts, en différentes hordes ou peuplades qui forment comme autant de villages & de républiques indépendantes. Les rivieres repandent dans les cantons qu'elles arrosent, une humidité féconde qui entretient la production des racines & des fruits sauvages dont les Hottentots se nourissent: les forêts procurent le même avantage à la faveur de l'ombre des arbres, parce que le climat étant fort chaud, desèche en été tout ce qui est dans les plaînes. Ces forêts ressemblent à nos bas vergers: leurs arbres n'ont pas plus de six à sept pieds de hauteur communément".

Les Habitations qui forment les villages des Hottentots, poursuit l'Abbé *de la Caille*, sont distribuées sur une ligne circulaire; leurs cabanes sont couvertes de peaux ou de toisons de brebis, & suivant *Kolbe* de joncs ou de roseaux entrelassés. Mais ces deux relations peuvent être également vraies. Chaque cabane est une espece de hutte fort basse dans laquelle on ne peut entrer que courbé ou à genoux. Elles servent à serrer les provisions de la vie & les ustensiles du ménage. Le Hottentot ne les occupe que pendant les temps de pluye. Il passe les momens qu'il n'employe pas au travail ou à la chasse, ou à dormir à sa porte couché sur le ventre, & le dos exposé au soleil en plein air. Il interrompt de temps en temps son sommeil pour fumer avec une herbe forte qu'il appelle *dacha*, qui fait le même effet que notre tabac".

L'Hottentot est berger de profession. Il fait sa principale & presque unique occupation du soin de ses troupeaux de moutons & de bœufs. Il n'y a qu'un troupeau commun pour chaque village. Chaque habitant préside à tour de rôle à la garde du troupeau. Cette garde demande des précautions bien différentes des soins qu'on en prend parmi nous. Les bêtes sauvages sont beaucoup plus nombreuses & plus à craindre à cette extrêmité de l'Afrique que dans nos contrées. Les Lions n'y sont pas communs; mais les Léopards, les Tigres, & plusieurs espèces de loups plus dangereux qu'en Europe & d'autres animaux malfaisans qui règnent habituellement dans des forêts reculées, font de temps en temps des excursions du côté du Cap, & détruisent les troupeaux.

Afin de prévenir de tels malheurs l'Hottentot, gardien du troupeau commun, a soin d'aller ou

d'envoyer tous les jours à la découverte pour savoir si aucun animal féroce ne rode dans le canton. Comme la soif est le principal besoin qui tire ces bêtes de leurs repaires, on est presque sûr de trouver sur les bords des rivieres les premieres qui y arrivent.

Dès que le Berger de garde s'est assuré ou par lui-même ou par le ministere de ceux qui l'accompagnent, de la présence d'une bête dangereuse, il assemble la peuplade à son retour, pour annoncer à ses concitoyens l'arrivée de la bête. Les animaux qui viennent ainsi se désaltérer retournent rarement dans leurs repaires. Ils cherchent des antres aux environs des fleuves & s'y établissent. On se dispose alors à une chasse qui s'exécute ainsi.

L'on rassemble les plus vigoureux hommes de la Colonie, on les arme de piques aiguisés durcis au feu, & empoisonnés. Le Berger du jour, où la ête a été apperçue, va reconnoître aux heures convenables, l'antre où l'animal féroce s'est réfugié. Il revient au village, & se met à la tête de la troupe armé de même que ceux qu'il conduit.

Arrivés à l'antre, les combattans se rangent sur deux lignes. Le Berger pénètre dans l'intérieur de la caverne, autant qu'il est nécessaire pour agacer la bête & pour l'exciter à le poursuivre. L'animal, au sortir de l'antre, ou est accablé par les coups redoublés des piques & des fléches, ou s'il échappe, le poison des armes fait de tels progrès en peu d'heures qu'une prompte mort en est l'effet ordinaire.

Comme les Hottentots n'ont ni trésors ni aucuns signes de richesses, que leurs troupeaux sont les seuls biens qu'ils possedent, ils ont, par conséquent, peu d'occasions de querelle & de dispute;

auſſi régne-t-il parmi eux, comme parmi tous les peuples paſteurs, une bienveillance univerſelle, ils ſe réuniſſent par les liens d'une amitié fraternelle & d'une amitié inaltérable: les Habitans d'un même village vivent toujours en paix : ils ne feroient même jamais la guerre à leurs voiſins, ſi les bergers n'engendroient des querelles en ſe volant ou en endommageant leur bétail. Mais quand cela arrive ils ſe vangent cruellement des peuplades voiſines, au premier ſujet de mécontentement qu'ils en reçoivent. Les ſujets de plaintes viennent ordinairement d'une diſpute de bergers, d'un mouton volé; quelquefois d'un fort ſoupçon inſpiré par l'imprudence d'un berger de garde. Sur le rapport de celui-ci, la Colonie s'aſſemble; on délibere ſi on prendra les armes, ou s'il ſera plus convenable de diſſimuler. Si la guerre eſt réſolue, on tâche d'inſpirer par la patience, de la ſécurité au peuple qu'on veut combattre. On prend ſon temps pour fondre inopinément ſur lui. Rien n'eſt épargné alors, ni l'âge, ni le ſexe: toute la Colonie eſt détruite; les uns périſſent ſur le champ de bataille, les autres meurent de leurs bleſſures empoiſonnées, le lendemain & quelquefois le jour même du combat.

Les ſoins du ménage ſont départis aux femmes. Les Hottentots vivent de légumes, de la chair de leurs troupeaux de moutons & de bœuf, & du gibier qu'ils prennent à la chaſſe. Les hommes préparent les viandes, les dépêcent & les livrent aux femmes. Le ſoin de ramaſſer les légumes appartient entierement aux femmes. La journée d'une ménagere eſt ainſi partagée. Elle ſort le matin du village, accompagnée de ceux de ſes enfans qui peuvent la ſuivre; elle porte les autres à

bras ou ſur le dos. Elle s'avance dans les bois, parcourt les bords des rivieres, pour y prendre les légumes, les racines ou les fruits ſauvages qui lui conviennent. Le légume dont les Hottentots font plus de cas, eſt une eſpèce de navet de la figure d'un oignon plat, excepté que ces navets ſont beaucoup plus larges. La femme, après avoir fait ſa proviſion, revient au village & dépoſe dans ſa cabane ce qu'elle a rapporté. Elle fait enſuite du feu qu'elle allume en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre, elle met un brin d'herbe ſéche dans un trou rond fait dans leur kirri ou bâton: elle fait enſuite tourner dans ce trou un morceau de bois qu'elle fait rouler entre ſes mains avec tant de vîteſſe que le feu prend à l'herbe ſéche. Il y a devant chaque cabane une large pierre qui ſert de foyer. On la couvre de bois, & l'on y porte le feu auquel on fait cuire la viande ou les légumes. Lorſque le repas a été préparé, la ménagere aſſemble ſa petite famille & va éveiller ſon mari s'il n'eſt pas en tour de garder les troupeaux. On s'aſſied à terre & chacun prend ſa réfection. Pour le reſte les femmes s'occupent à traire leurs vaches & leurs brebis.

L'habillement des Hottentots eſt comme celui de tous les peuples ſauvages, de peaux de bêtes. Les femmes ſont vêtues de peaux de moutons, ainſi que les hommes, la laine en dehors pendant l'été, & en dedans pendant la ſaiſon d'hiver. Les femmes ſe couvrent les épaules d'une premiere peau en forme de mantelet; de façon que ſes deux extrêmités ſe réuniſſent ſur la poitrine, & laiſſent la gorge à découvert. Elles ſe couvrent le reſte du dos & le bas ventre avec une ſeconde peau qui deſcend juſqu'au genoux. C'eſt ainſi qu'elles ſe ga-

rantissent des injures de l'air. Pour se rendre plus belles elles portent des bracelets aux bras & des anneaux aux jambes faits de roseaux ou de joncs.

„ Dans ces pays barbares, le sexe a ses appas qu'il tâche de relever par le secret d'un art qui lui est propre, & qui sûrement ne réussiroit pas parmi nous. Celles qui s'étudient à plaire se font des colliers de coquillages qu'elles portent autour du col. Elles rendent luisans leurs visages, leurs poitrines, & toutes les parties nues de leurs corps en frottant ces parties avec de la graisse d'une queue de mouton qui leur tient lieu de la plus précieuse essence. Elles se nouent aussi les cheveux. Une Dame Hottentote ainsi ajustée, a épuisé tous les secrets de l'art, & pour peu que la nature l'ait favorisée du côté de la figure & de la taille, son amour propre est flatté, & la satisfaction qu'elle en conçoit est portée à son comble.

Les Hottentots font une boisson d'une certaine racine & de miel dont ils s'enivrent quelquefois. Ils font infuser & fermenter cette racine dans de l'eau, en expriment le suc & y mêlent du miel: il cueillent l'un & l'autre aux mois de Novembre & de Décembre. Quand ils sont enivrés de cette liqueur, ils sont absolument incapables de quoique ce soit au monde; à peine reviennent-ils de l'assoupissement que la boisson leur a causé qu'ils en boivent encore. Quand la provision est épuisée ils restent longtemps malades: la diète forcée les rétablit. Leur boisson ordinaire est du lait & de l'eau ou une mixtion de l'un & de l'autre: les hommes boivent le lait des vaches, les femmes celui des brebis.

En général il n'y a pas de métier particulier chez les Hottentots, chacun y fait ce qu'il a be-

soin;

soin; ainsi quoi qu'en dise *Kolbe*, les chefs-d'œuvre qui sortent de leurs mains ne sont-ils rien moins qu'admirables. Leurs nattes, par exemple, ne sont qu'une enfilade d'une espèce de joncs, dont chaque brin est placé parallelement & traversé dans son épaisseur par cinq ou six fils ou cordons de jonc. *Kolbe* prétend aussi qu'ils entendent mieux l'agriculture que les Européens; mais sans alléguer une seule preuve: c'est au contraire un art qu'ils n'ont jamais exercé ni pensé à exercer. Enfin *Kolbe* prétend encore qu'ils savent faire fondre les métaux; mais Mr. *de la Caille* assure contre lui qu'ils ne fondent ni fer, ni cuivre, ni aucun autre métal, & que la maniere dont ils le pratiqoiuent alors venoit originairement de Madagascar. La seconde partie de cet ouvrage fera voir qu'ils sont réellement en possession d'une partie de cet art, quoique d'une maniere simple & grossiere, on décrira comment ils s'y prennent; ils ont en effet, en présence des voyageurs dont nous allons exposer le journal, fait l'épreuve de fondre du cuivre: le même journal fera aussi connoître que plus avant dans les terres il y a des mines de cuivre que l'on peut facilement exploiter. Pour le reste, les Hottentots qui sont répandus dans la Colonie du Cap ne sont pas plus sages que les esclaves nègres: les filles Hottentotes s'échappent très-souvent de leurs maisons paternelles pour venir servir dans les habitations Européennes: elles aident à la cuisine & servent d'amusement aux noirs. Ces filles ne sont pas naturellement voleuses: cependant il faut bien enfermer le vin & l'eau de vie dont elles sont extrêmement friandes.

La langue des Hottentots n'est pas une espèce de monstre entre les langues: elle paroît seule-

ment avoir deux voyelles de plus que celles de l'Europe : ces deux voyelles sont exprimées l'une par un claquement de langue, & l'autre par un froissement d'air entre la langue & le palais : c'est tout ce qu'on a pu tirer d'un Hottentot qu'on a interrogé & fait parler plusieurs fois.

Quant à leur religion, il paroît constant par le rapport unanime de ceux qui connoissent bien les Hottentots & qui les ont beaucoup frequentés qu'ils ne reconnoissent pas un Dieu à qui il faille rendre quelque culte. Ils n'ont aucune idée de prieres : ils craignent seulement quelques puissances malfaisantes aux quelles ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent & qu'ils croyent d'intelligence avec les sorciers. Il y a grande apparence que leur grande indolence leur a fait oublier la tradition de leurs ancêtres sur cet article ; car un Hottentot met son souverain bien à ne rien faire & même à ne penser à rien, d'où ils ne peuvent être que fort stupides (*). Les danses des Hottentots à la pleine lune ne sont pas un culte ; c'est un usage. Une grande partie des nations d'Afrique, de Madagascar & même d'Asie, quoiqu'idolâtres ou Mahométans, dansent au clair de la lune, lorsqu'elle est pleine. Ce que dit *Kolbe* d'une insecte qu'on appelle le *Dieu des Hottentots* n'est fondé sur aucune vraisemblance, on sait seulement que cet insecte est regardé par les Hottentots comme un animal de mauvais augure : il est assez rare dans les campagnes ; on le trouve plus souvent dans les jardins des Européens : il est fort commun dans les Isles de France & de Bourbon". Il est aisé de

(*) Si ce récit est authentique, ils ont bien des semblables dans toutes les parties du monde.

conclure de toutes ces particularités que leurs danses à la pleine lune & plusieurs autres coutumes en usage parmi ces peuples, ont eu autrefois une origine religieuse, mais que leur extrême indolence leur en a fait perdre l'ideé & la signification. Il paroît aussi que la cérémonie d'arracher un testicule est un usage religieux comme la circoncision chez les Juifs & les Mahométans qui sont assez répandus dans toute l'Afrique. Il paroît cependant par le récit des voyageurs que la nature ne leur a pas oté toutes les notions d'un être suprême quoiqu'ils ne soient attachés à aucun culte particulier & qu'ils n'aient aucune ideé de prieres. Pour le reste les mœurs des Hottentots sont peu différentes de celles des autres sauvages de l'intérieur de l'Afrique.

Un riche particulier de Hollande, avec qui Mr. *de la Caille* avoit eu quelques liaisons au Cap, lui raconta qu'ayant eu la curiosité de pénétrer de fleuves en fleuves, plus de 500 lieues avant dans l'intérieur de l'Afrique, il avoit reconnu dans toutes les peuplades qui l'habitent une uniformité parfaite d'usages & de conduite. Il voyageoit dans un canot bien approvisionné, accompagné de quatre soldas & de deux Domestiques. Suivant son rapport le pays ne laisse pas d'être garni d'habitans, ils faisoit peu de lieues sans appercevoir des cabanes. Il mit pied à terre en quelques endroits avec les précautions que la prudence exigeoit. D'abord il témoigna par ses gestes qu'il ne vouloit que du bien à ceux qu'il venoit visiter, & pour leur en donner des marques sensibles, il tira de sa poche plusieurs de ces images dont on donne à Paris trois pour un liard. Les plus distingués des sauvages reçurent ce présent comme des merveilles qu'il avoient peine à comprendre, on s'empressa d'apporter aux

pieds de l'Européen, en signe de reconnoissance, toutes les espèces de provisions que le sol produisoit. Ce Hollandois se retira enfin sur son bord, conduit par une foule de sauvages qui s'empressoient de lui témoigner la satisfaction qu'ils avoient eu de le voir. L'auteur de ce récit ajoutoit qu'il avoit remarqué parmi tous ces Peuples que nous nommons *sauvages* & *barbares*, une façon de penser uniforme touchant l'hospitalité qu'on doit aux étrangers, la compassion pour les malheureux, l'assistance des malades & une pratique soutenue de toutes les maximes fondamentales du droit naturel.

Sur l'objection qu'on lui fit que plusieurs Européens ayant abordé chez quelques-uns de ces Peuples, y avoient été cruellement mis en pièces, il exposa deux circonstances qui pouvoient donner lieu à ce traitement. La premiere est lorsqu'on entreprend de les chasser de leurs possessions, de leurs cabanes & de leurs villages; ce qui est arrivé plusieurs fois du côté du Cap. Un tel traitement excite naturellement l'esprit d'indignations & de vengeance; ils cédent à la force; mais malheur à l'Européen qu'ils peuvent trouver seul ou sans armes après ces sortes de transplantations forcées; ils usent de représailles sur sa personne. C'est ce qui fait qu'en général les Hottentots qui composent les villages voisins des possessions des Hollandois du Cap, reçoivent quelquefois assez mal les Européens qui les visitent.

A l'égard des sauvages de l'intérieur de l'Afrique, qui n'ont rien à craindre pour leurs possessions, ils demeurent constamment attachés à ce principe de la loi naturelle, *de ne faire à autrui que ce qu'ils désirent leur être fait à eux mêmes.* Ceux qui trouvent la mort parmi ces peuples, ou

qui ſe plaignent de leurs mauvais traitemens, ſont des gens qui ſe préſentant avec un air menaçant, préviennent mal en leur faveur ceux qu'ils viſitent. Les ſauvages raſſemblés par un ſoupçon légitime, tâchent de l'entourer, & pour peu qu'il veuille ſe faire jour à travers la multitude à la faveur de ſes armes, il eſt accablé de mauvais traitemens.

Après avoir ainſi donné quelque connoiſſance des mœurs des Hottentots, il ne ſera pas hors de propos de raconter quelque choſe de leurs uſages & de leurs coutumes. Entre pluſieurs autres, & pour ne pas copier les récits de *Kolbe*, & ne pas paſſer les bornes que nous nous ſommes preſcrites, il en eſt une qui nous paroît fort étrange; mais qui eſt pour eux de la derniere importance; je veux parler de la cérémonie dont ils ſe ſervent pour élever un garçon à l'état d'homme, l'affranchir de la tutelle de ſa mere & l'admettre dans la ſociété & aux entrepriſes des hommes faits. C'eſt ce qu'ils appellent *faire autrement*, nom qu'ils donnent en général à leurs autres fêtes. Cette cérémonie a beaucoup de rapport avec celle qu'ils pratiquent lorſqu'ils font des demi-eunuques dont nous avons déjà parlé. Les enfans des Hottentots, filles & garçons reſtent tout le temps de leur enfance ſous les yeux & ſous la conduite de leurs meres: il ne leur eſt jamais permis d'entrer dans la ſociété des hommes faits, pas même dans celle de leur pere, juſqu'à ce qu'on les ait *faits autrement*, qu'on les ait admis au rang des hommes par une cérémonie ſolemnelle; qui s'exécute communément quand ils ont dix-huit ans; avant cet âge ils ne peuvent jamais ſe marier.

Quand il s'agit d'exécuter cette cérémonie, tous les hommes faits d'un *Kraal* ou village ſe raſſemblent & s'aſſeyent par terre en formant un cer-

cle; le jeune garçon destiné à passer dans la classe des hommes se tient à quelque distance de ce cercle & doit s'y asseoir sur ses talons. Pendant que l'assemblée est ainsi assise en rond, un d'entr'eux se lève, c'est le plus ancien ou le Capitaine du Kraal & s'adressant aux autres il leur demande s'ils trouvent bon que ce garçon soit admis dans leur compagnie & dans la classe des hommes. On répond toujours oui. Alors le vieillard qui doit exécuter la cérémonie sort du cercle, s'approche du jeune homme & lui fait une exhortation conçue à peu près en ces termes: „ Les hommes t'ont jugé digne d'être admis dans leur Compagnie; „ ainsi il est temps que tu dise adieu à ta mere qui „ t'a élevé & à tous les amusemens & bagatelles „ de ton enfance; & s'il arrive jamais que tu ailles converser familierement avec ta mere & que „ tu fréquente sa Compagnie, alors tu redeviendra comme un enfant, on te bannira de la société des hommes, jusqu'à ce qu'on t'y reçoive „ de nouveau avec la même cérémonie. Toutes „ tes paroles, actions & pensées doivent ressembler désormais à ceux d'un homme fait; tu „ dois être plein de bravoure & montrer, par ton „ courage viril, que tu ne ressembles pas à ta „ mere & qu'il ne te reste rien de la foiblesse feminine". L'orateur prononce ce discours en faisant beaucoup de mouvemens & les gestes les plus expressifs pour les imprimer profondément dans l'esprit du jeune garçon. On conçoit aisément que cette harangue est déclamée avec toute la dignité convenable; parce qu'on y trouve les idées, non pas d'un Hottentot, mais d'un Caton ou d'un Ciceron, qui donne à son fils ou à son neveu la robe virile.

Quand le diſcours eſt fini, le vieillard piſſe auſſi copieuſement qu'il le peut ſur tout le corps du garçon; celui-ci qu'on a auparavant frotté abondamment de la graiſſe de brebis comme on le pratique lorsqu'on fait des demi-eunuques, il fait avec ſes ongles des ſillons de cette croûte de ſuif afin que l'urine s'y inſinue & les recouvre enſuite avec la graiſſe. Le vieillard après cette opération, lui ſouhaite toutes ſortes de proſpérités avec des paroles dont voici la teneur: „ Que le bonheur t'accom-„ pagne! puiſſe tu vivre longtems & propager ta „ race! Puiſſe ta barbe croître bientôt!" Enſuite le garçon eſt proclamé homme.

Cette cérémonie finit par un feſtin où l'on régale toute la Compagnie d'une brebis moitié bouillie, moitié rôtie, apprêtée par les parens du jeune homme. Mais quoiqu'il ſoit devenu homme on ne lui permet pas auſſitôt de s'aſſeoir parmi les autres & de ſe mettre dans le cercle des hommes pour manger; on lui permet ſeulement pour cette fois de manger des reſtes à la fin du repas & de boire avec les hommes; mais auſſitôt après il a le droit d'aller dans la ſociété des hommes, de manger & de boire avec eux, ſoit avec ſon pere en particulier ſoit dans des feſtins: s'il lui arrive jamais de boire ou de manger avec des femmes fût ce avec ſa propre mere ou ſes ſœurs ou de prendre, de quelque façon que ce ſoit, part à leurs repas, il eſt auſſitôt déchu du privilège qu'il avoit acquis; tout le monde le tourne en ridicule: on lui reproche qu'il eſt un *Kutſier*, ce qui ſignifie dans leur langue un poltron, un lâche & il ne peut en être quitte s'il ne paſſe une autrefois par la même cérémonie qui l'a *fait homme*. Leur mépris pour les

femmes est tel, qu'un jeune Hottentot qui est ainsi affranchi de la tutelle de sa mere, peut l'injurier & la provoquer impunément tant qu'il lui plaît; & cette conduite dénaturée, loin d'être punie, est regardée par les Hottentots comme la marque d'un cœur vraîment mâle & d'une bravouve digne d'éloges. *Kolbe* qui témoigne l'avoir vû pratiquer plus d'une fois avec indignation ajoute que c'est encore une coutume parmi eux que, dès qu'un garçon a été ainsi admis au rang des hommes, il va trouver sa mere, non pas pour la remercier des peines & des soins qu'elle a pris de son enfance, mais pour l'insulter & lui dire en l'outrageant qu'il n'est plus sous sa direction & qu'il ne doit ni ne voudra plus lui obéir; c'est ainsi qu'il montre avoir profité de l'éxhortation que le vieillard lui a faite en l'arrosant d'urine. Si on leur demande le motif d'un procédé si étrange; ils répondent comme à toutes les autres demandes pareilles qu'on leur fait. *C'est la coutûme des Hottentots; ils n'ont jamais agi autrement.* Nous sommes d'ailleurs instruits par les voyageurs dont nous allons rapporter le récit dans la seconde partie, que cette coutume de *faire autrement* est tout à fait hors d'usage & supprimée chez d'autres peuples Hottentots; de sorte qu'elle n'est gueres plus conservée que par quelques-uns qui demeurent bien avant dans les terres & qui sont les plus éloignés du Cap.

Pour ce qui concerne leurs mariages, les préliminaires des nôces & le temps que les jeunes gens ou les veufs font l'amour est bientôt expédié: ils vont très-vîte en besogne. Lorsqu'un d'eux a envie d'épouser une fille ou une veuve; il fait connoître son déssein à son pere ou à ses parens s'il en à; & ceux-ci lui ayant donné leur consentement, on va

trouver le pere où les parens qui ont le soin de la fille pour la demander en mariage. En arrivant, l'amant offre du tabac à la Compagnie, on fume, on cause sur des matieres indifférentes, jusqu'à ce que la fumée commence à leur tourner la tête; alors le pere ou le parent de l'amant se leve, s'approche du pere ou du parent de la fille & lui fait sa proposition: celui-ci quitte alors la Compagnie pour aller en parler à sa femme & revient avec une réponse décisive & ordinairement favorable; mais si elle n'est pas favorable, ce qui arrive rarement, le pere ou le parent du jeune homme s'en vont aussitôt avec lui & la chose est finie pour toujours; le galant ne pense qu'à détacher son cœur de l'objet de son amour & à se dédommager sur une autre. Mais quand le pere consent au mariage, on en donne connoissance à la fille; & si elle n'est pas consentante; elle n'a d'autre ressource pour s'en délivrer, que d'aller lutter toute une nuit par terre avec son amant; si elle est victorieuse, elle reste libre; mais si elle a le dessous, ce qui arrive presque toujours, elle est obligée de l'épouser, qu'elle ait du penchant pour lui ou non.

Dès que le mariage est arrêté, il ne tarde pas à être consommé avec les cérémonies ordinaires; l'époux va aussitôt chercher deux ou trois bœufs des plus gras chez lui ou chez son pere, & les amene devant la cabane de sa future; les parens des deux parties se rassemblent là, on tue les bœufs, toute la Compagnie, hommes & femmes, se frotte le corps de graisse & de *buchu*; qui est une certaine plante sèche qu'on a pulvérisée, on s'en sert pour donner plus d'éclat au festin & y paroître plus brillans. Ces préliminaires finis, on exécute la cérémonie du mariage; les hommes vont

comme dans toutes les autres cérémonies, s'asseoir en cercle sur leurs talons, ayant au milieu du cercle l'époux dans la même attitude: les femmes forment de leur côté un autre cercle où l'épouse est au milieu. Alors arrive le prêtre, qu'on appelle *suri*: c'est toujours celui du *Kraal* ou du quartier de l'épousée: il entre d'abord dans le cercle des hommes, s'approche de l'époux futur & lui pisse dessus; l'époux reçoit cette libation avec empressement, se frotte tout le corps de cette urine mêlée avec de la poudre de *buchu* & de la graisse: ensuite le *suri* va dans le cercle des femmes, pisse de même sur l'épousée: elle reçoit cette lustration avec dévotion & s'en frotte tout le corps avec le même empressement. Il va & revient de la même maniere pendant trois fois jusqu'à ce qu'il ne puisse plus pisser & en faisant cette aspersion il prononce cette bénédiction: *Puissiez vous vivre longtems ensemble & heureux! puissiez vous avoir un fils avant la fin de l'année! Qu'il soit votre consolation dans votre vieillesse! puisse-t-il être un grand chasseur!* C'est ainsi que finit la cérémonie.

C'est une particularité remarquable que les Hottentots aimant le vin, l'eau de vie, l'arrak & toutes les liqueurs fortes avec tant de passion, ils n'en fassent jamais usage dans leurs nôces ni dans leurs autres festins de joie: alors ils ne boivent jamais que leur boisson ordinaire de lait & d'eau mêlés ensemble: peut-être font ils cela par prévoyance de peur de passer les bornes, à quoi ils sont fort sujets lorsqu'ils en ont gouté une fois. Il n'est pas aisé de décider s'ils le font par un autre motif; car à toutes les questions qu'on leur adresse ils ne répondent rien autre si non que c'est-là leur coutume. C'est encore une chose non moins étrange que dans

toutes leurs autres fêtes, prenant tant de plaisir à chanter & à danser; ils ne le fassent jamais dans leurs nôces: ils ne prennent alors d'autre plaisir que celui de boire, manger, fumer & causer.

Les Hottentots donnent à leurs enfans peu de chose en mariage: ce n'est qu'un bœuf ou deux ou une paire de brebis; mais l'ainé des fils recueille après la mort de son pere, tout l'héritage & succède à son autorité qu'il exerce sur ses freres & sœurs. Le bien que les hommes ou les femmes portent en mariage, retourne après leur mort à la famille d'où ils sortent, s'ils meurent sans enfans. La polygamie est usitée parmi les Hottentots comme parmi les peuples d'Orient: un homme peut prendre autant de femmes qu'il lui plait; mais suivant le récit de plusieurs voyageurs, on n'en trouve aucun même parmi les plus riches qui en ait plus de trois.

Quant aux veuves qui veulent se remarier, il est une coutume étrange & bien dure. Elles doivent se faire couper le premier membre du doigt & faire repéter cette opération sur les autres doigts deux, trois, enfin toutes les fois qu'elles pensent à de nouvelles nôces: c'est pourquoi il n'est pas rare de rencontrer des Hottentotes estropiées de trois ou quatre doigts, en signe qu'elles ont été remariées trois ou quatre fois. Cette mutilation rétablit une veuve dans son premier état: aux yeux d'un Hottentot elle est alors regardée comme une jeune fille. Cependant la veuve qui se marie une seconde fois est obligée de donner un festin aux dépens des héritiers de son premier mari. C'est sans doute la raison qui a fait imaginer la coutume d'obliger les veuves à se faire couper un morceau de doigt, afin de leur ôter le désir de se

remarier & d'épargner les dépenses des nôces aux héritiers du premier mari.

On raconte que les Hottentots ont à l'égard du mariage des usages fixes, qui, par une longue pratique, ont acquis force de loi. Car les mariages entre cousins-germains & issus de germains sont défendus ; & quiconque viole cette défense qui n'est fondée que sur la tradition, soit en se mariant, soit par un commerce charnel, est puni de mort sans miséricorde. Ils punissent aussi de mort l'adultere ; mais le divorce est autorisé par la coutume. Cependant, il faut donner des raisons qui soient jugées valides par les hommes du *Kraal*. Quand cela arrive, ils consentent au divorce & le mari a la liberté de prendre une autre femme ; mais la femme n'a pas le même privilege : elle doit rester dans le célibat tant que son mari est vivant : autrement elle est regardée comme adultere & punie en conséquence.

Les Hottentots ont encore la coutume barbare d'exposer leurs enfans ou de les enterrer tout vifs ; mais ce n'est que lorsque leurs femmes accouchent de deux filles & qu'elles ont un garçon & une fille ; (car on garde toujours le garçon & sa naissance occasionne des festins de joie) & que la femme est trop pauvre ou n'a pas assez de lait pour en nourrir deux. Dans cette circonstance on assemble tous les hommes du Kraal comme étant les juges ordinaires de toutes les affaires épineuses ; on leur expose les raisons mentionnées, dont l'une suffit pour légitimer la demande des parens ; & lorsque les juges ont accordé cette permission, la plus laide de deux filles ou la fille qui est née avec un garçon est toujours la victime de cette coutume atro-

ce. On porte l'enfant à quelque distance du Kraal & si l'on y trouve le repaire de quelque bête sauvage on l'y jette dedans, on bouche l'ouverture avec de la terre & des pierres & on le laisse ainsi périr. Mais lorsqu'on ne trouve pas un trou pareil on l'attache à la branche la plus basse d'un arbre ou bien, on le laisse par terre au fond d'un bois où il périt de besoin ou est dévoré par les bêtes sauvages.

Après avoir parlé de la cérémonie du mariage & de quelques-uns des principales usages des Hottentots il nous reste encore à parler des usages & des coutumes pratiquées lorsqu'on enterre les morts.

Les Hottentots font un vacarme affreux lorsque quelqu'un parmi eux, soit homme, femme ou enfant est atteint d'une maladie mortelle: les parens se rassemblent autour du malade, crient, pleurent, frappent des pieds, des mains comme des insensés & c'est au milieu de ce bruit que le malade rend l'ame; sans qu'ils sachent en aucune maniere se préparer à la mort ou à une vie future & sans autre espoir que celui d'être pleurés plusieurs jours par leurs amis & leurs parens. Lorsque le malade a rendu le dernier soupir, ils poussent des cris encore plus forts & même excessifs. Cependant on fait des préparatifs pour l'enterrement; on plie le corps en deux, de sorte que la tête se trouve entre les jambes, on l'enveloppe dans la peau dont le défunt avoit coutume de se couvrir pendant sa vie & on l'attache si serré qu'on ne peut rien appercevoir du cadavre. Pendant que cela s'exécute, le Capitaine du *Kraal* sort avec quelques vieillards afin de chercher un endroit propre pour la sépulture du corps, & lorsqu'ils trouvent un creux dans le roc ou la caverne d'une bête féroce pour pouvoir y faire en-

trer le corps, ils ne prennent jamais la peine de creuser une fosse. L'intervalle de la mort à l'enterrement n'est guères que de six heures; quand même le défunt seroit mort sur le soir, ils n'attendent jamais au matin suivant, pourvû qu'il y ait clair de lune ou que la nuit ne soit pas trop obscure.

Pour porter le corps en terre, tous les hommes & toutes les femmes se rassemblent devant la porte de la cabane où est le mort; ils vont, comme dans toutes leurs autres fêtes ordinaires, s'asseoir sur leurs talons en formant deux cercles: alors ils poussent des hurlemens horribles en repetant à plusieurs reprises & sur un ton plantif le mot *bo, bo* qui signifie dans leur langue pere, pere. Cependant on ôte les nattes dont la cabane est couverte pour pratiquer une ouverture par laquelle on puisse faire passer le corps; car on ne l'emporte jamais par l'entrée ordinaire. Les porteurs qui ne sont jamais plus de trois ou quatre & que le Capitaine ou les parens nomment, prennent le corps sur leurs bras, l'emportent: alors les amis & les voisins qui étoient assis en cercle devant la cabane, se relevent & suivent le convoi sans ordre en deux troupes, l'une formée par les hommes, l'autre par les femmes. Chemin faisant ce sont encore les mêmes cris & le même vacarme avec des gestes extrêmement singuliers & souvent ridicules. Quand ils sont arrivés à l'endroit, ils y déposent le corps sans autre cérémonie. Ils le couvrent de terre, ils bouchent le trou avec du bois & des pierres; afin que les bêtes sauvages ne viennent pas le déterrer & le dévorer.

Etant retournés à leur cabane, ils vont encore s'asseoir sur leurs talons en formant deux ronds & recommencant leur cri ordinaire de *bo bo Rhodo*

aifche, ils appellent de temps en temps le défunt par son nom, font des grands fauts & des geftes bizarres ; cela dure environ une heure ; enfuite ils s'arrettent : alors fe levent deux vieillards ou parens du défunt : l'un va dans le cercle des hommes, l'autre dans celui des femmes pour les arrofer chacun de fon urine & cette luftration eft reçue avec empreffement & vénération. Après avoir fait ainfi le tour, les mêmes vieillards reviennent dans la cabane du défunt, prennent une poignée de cendre dans le foyer & la répandent fur les hommes & les femmes qui s'en frottent bellement. Quand cela eft fini tous fe levent & s'en vont en pouffant toujours les mêmes cris, & plufieurs fe frottent les bras & les jambes de boue de vache, à la mémoire du défunt: ce font furtout fes meilleurs amis & fes plus proches voifins qui font cela: ils le pleurent même trois ou quatre jours en pouffant une heure entiere les mêmes cris & les mêmes fanglots. Quand on demande aux Hottentots la raifon de ces ufages, on ne peut rien obtenir d'eux à force de queftions, fi non que la luftration urinale eft leur façon ordinaire de remercier pour l'honneur que l'on fait au défunt, & qu'ils fe couvrent de cendre ou de pouffiere, c'eft pour fe rappeller qu'ils doivent tous retourner en pouffiere ; en même temps pour être toujours humbles, afin que perfonne ne s'énorgueilliffe d'aucune diftinction ; riche ou pauvre, jeune ou vieux ; fort ou foible, beau ou laid, chacun fans acception de perfonne devant retourner en poudre. Cependant perfonne n'oferoit, crainte d'expofer fa vie, faire le moindre changement dans ces ufages. Lorsque ces lamentations & ces gémiffemens font finis, on fait un feftin avec tous ceux du voifinage, avant

qu'ils se séparent. L'héritier du défunt égorge une brebis, quelques-uns des parens en font autant, on saupoudre la membrane de la brébis que l'héritier a tuée de *buchu*. Ensuite on la lui pend autour du col : c'est-là la parure du dueil qu'il est obligé de porter jusqu'à ce qu'étant usée elle tombe par morceaux. Les autres parens qui ont tué une brébis à cette occasion font la même chose. Mais si le défunt n'a point laissé de troupeau & que les parens ne puissent pas donner de brébis pour régaler les voisins du village, alors ils découpent quelques tresses de leurs cheveux : en cela ils sont si exacts qu'ils n'en coupent justement qu'autant qu'il leur en reste.

Une autre usage barbare que la coutume a perpetué chez les Hottentots ; c'est qu'ils enterrent pour ainsi dire, vivans les vieilles gens, hommes ou femmes, que la vieillesse a épuisés & mis hors d'état de travailler (*) : ils les enlevent à la société, les renferment dans une cabane éloignée du village & les laissent perir, sans leur donner le moindre secours. Lorsqu'un homme est dans cette déplorable situation, son fils aîné ou son plus proche parent mâle qui est son héritier, prépare une cabane à quelque distance du hameau, fait assembler tous les hommes du Kraal pour leur exposer l'état malheureux du vieillard & leur demander la permission de pouvoir s'en défaire. Cette demande n'est jamais refusée : elle ne peut non plus être ac-

cordée

(*) Les Américains qui habitent les bords de l'Orenoque ont aussi la coutume d'enterrer vifs les vieilles gens. *Voyez l'Histoire de l'Orenoque, par le P. J. Gumilla ; Tome I, chap. 15.*

cordé sans le consentement général, afin que personne ne puisse en abuser; car elle n'est accordée que par compassion pour que les souffrances des malheureux décrépits ne soient pas prolongées, mais qu'ils en voient plutôt la fin. Autrement ils ont soin de rendre aux vieillards la vie aussi supportable qu'il est possible & de les traiter avec toutes sortes de douceur autant qu'ils peuvent en leur aidant même à ramasser du bois pour faire du feu. Lorsque le *Kraal* a consenti à cette requête, on fixe un jour pour aller prendre le vieillard cassé de vieillesse, mais auparavant on célèbre son convoi: l'héritier tue un bœuf, ou deux ou trois brebis dont il régale tous les hommes du voisinage, qui, dans cette conjoncture, viennent prendre congé du vieux homme. Quand le jour prescrit est arrivé, on le met sur une bête de charge, on le conduit à la caverne destineé pendant que la plupart des habitans du village le suivent. Quand il est arrivé au lieu prescrit, on l'ôte de dessus la bête de charge, on le couche dans la caverne qui va lui servir de tombeau & on met à côté de lui quelques provisions à sa portée. Ensuite on le laisse, on s'en retourne chez soi & il n'est pas un seul Hottentot qui pense plus à lui; de sorte que dans cet état de foiblesse ou de besoin, il périt nécessairement quand ses provisions sont consommées: quelquefois aussi il est dévoré par les bêtes sauvages. Toute inhumaine que cette coutume nous paroisse, les Hottentots pensent pourtant que c'est un acte de tendresse qu'ils sont obligés de témoigner à leurs parens: ils regardent au contraire comme une cruauté de laisser en proie aux douleurs de la vie, des vieillards qui ne peuvent plus rien faire, c'est pour-

quoi dans cette conjoncture, ils les dépêchent le plutôt possible.

Quant à la succession, la coutume est que l'aîné des fils est toujours héritier des biens de son pere; s'il ne reste point de fils, la succession passe au mâle le plus proche, mais les filles n'ont jamais rien que ce que l'héritier veut bien leur donner. Un fils aîné qui devient héritier de son pere, succede dans tous ses biens & prend sur ses freres & ses sœurs la même autorité qu'avoit le pere; de sorte que, sans son consentement, ils ne peuvent ni se marier ni aller servir ailleurs, & quand il leur permet de se marier ou d'aller chercher leur subsistance ailleurs, il ne leur donne pour leur trousseau qu'autant qu'il lui plaît, une vache, une brebis ou davantage: mais dès-lors il n'a plus le pouvoir d'exiger d'eux le moindre service. Lorsque le défunt a laissé une veuve, le fils aîné ou l'héritier doit pourvoir à son entretien tant qu'elle vit; & même aussi à celles des autres femmes s'il en reste un plus grand nombre. Chez les *Namacquas*, qui sont une peuplade particuliere de Hottentots, il paroît que les femmes sont plus estimées que chez les autres; car les veuves y sont toujours tutrices de l'aîné des garçons: il est obligé de l'entretenir tant qu'elle vit, ou jusqu'à ce qu'elle ait renoncé à son droit en se remariant.

Nous finirons ce chapitre par l'exemple connu d'un Hottentot qu'on avoit pris au berceau, élevé dans nos mœurs & dans notre croyance. Ses progrès, répondirent aux soins de son éducation Il fut envoyé aux Indes & utilement employé dans le commerce. Les circonstances l'ayant ramené dans sa patrie, il alla visiter ses parens dans leur

cabane. La ſimplicité de ce qu'il voyoit le frappa. Il ſe couvrit d'une peau de brebis & alla reporter au Fort ſes habits Européens. *Je viens*, dit-il au Gouverneur van der Stel, *renoncer pour toujours au genre de vie que vous m'aviez fait embrasſer. Ma réſolution eſt de ſuivre juſqu'à la mort, la religion & les uſages de mes ancêtres. Je garderai pour l'amour de vous, le collier & l'épée que vous m'avez donnés: trouvez bon que j'abandonne tout le reſte.* Il n'attendit point de reponſe; il ſe déroba par la fuite, & on ne le revit jamais.

Après avoir conſidéré cette ébauche imparfaite que nous venons de tracer des mœurs & de la maniere de vivre des habitans de la partie méridionale d'Afrique; ne pourroit-on pas leur appliquer le Tableau remarquable que *Tacite* traça, il y a dix-ſept ſiecles paſſés des Fenniens, les ancêtres des Suedois & des autres Peuples qui habitent aujourd'hui autour de la Mer Baltique: le lecteur pourra faire la comparaiſon de ce qu'ils étoient alors & de ce qu'ils ſont aujourd'hui; & ce qu'étoient du temps de *Tacite* les ambitieux & pour ainſi dire les invincibles Romains, & ce que ſont aujourd'hui les Italiens leurs deſcendants.

„ Les Fenniens portent à l'extrême la ferocité
„ & la pauvreté; ſans armes, ſans chevaux, ſans
„ maiſons, ils ont l'herbe pour nourriture, des
„ peaux pour vêtement, la terre pour lit. Des flêches
„ qu'ils arment d'os faute de fer. La chaſſe ſuffit à
„ la nourriture des hommes & des femmes. Ces
„ dernieres y accompagnent leurs maris & la par-
„ tagent. Les enfans n'ont d'autre refuge contre
„ la pluie ou les bêtes féroces, que quelques ca-
„ banes faites de branches d'arbres. C'eſt auſſi

„ la retraite des jeunes gens & l'asyle des vieil-
„ lards. Ce genre de vie leur paroît plus heureux,
„ que de gémir dans un champ ou dans une mai-
„ son sous le poids du travail, de tourmenter sans
„ cesse par la crainte & par l'espérance sa fortune
„ & celle d'autrui. En sûreté contre les hommes,
„ en sûreté contre les dieux, ils sont parvenus à
„ ce rare avantage, de n'avoir pas besoin même
„ de desirs.



CHAPITRE VIII.

Contenant quelques récits généraux & particuliers qu'on n'a pu insérer dans les chapitres précédens.

Comme ſur les Colonies dont je viens de donner une deſcription abregée, il y a encore à remarquer pluſieurs choſes qui ſont communes à toutes, ou qui n'en regardent que quelques-unes ; j'ai cru qu'il ſeroit plus à propos d'en faire mention dans un Chapitre particulier, pour n'être pas obligé de faire de répétitions déſagréables.

Toute la Colonie du Cap eſt diviſée en trois jurisdictions & ſix paroiſſes : la premiere juriſdiction eſt celle de la ville du Cap qui n'a qu'une paroisſe ; mais où le conſeil de juſtice décide & juge, par appel : la ſeconde juriſdiction eſt celle de Stellenboſch & Drakenſtein où il y a un Landroſt & des Conſeillers qui s'aſſemblent au village de Stellenboſch : cette Landroſtie a quatre paroiſſes de ſon reſſort ; celle de Stellenboſch, celle de Drakenſtein, celle de Zwartland & celle du pays de Waveren qui eſt au-delà des montagnes de ſable rouge. La troiſieme jurisdiction ou Landroſtie s'étend ſur tout le pays qui eſt au-delà de la grande chaîne de montagnes qui s'étend du Sud au Nord, ce territoire s'appelle *Zwellendam* : il forme la ſixieme paroiſſe : le gouvernement civil appartient au Gouverneur & au conſeil de Police. Cette Colonie dépend immédiatement des chambres de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales &

ne dépend aucunement de celle de Batavia, ni par rapport au Gouvernement civil & militaire, ni pour la distribution des emplois & des charges; il suffit d'avoir été dans le service du Cap pour n'être plus en état de posséder des emplois à Batavia. Cependant, le conseil du Cap doit entretenir intelligence avec celui de Batavia sur les affaires du commerce. Le conseil de Police est composé de huit personnes, y compris le Gouverneur qui y préside. Mais le Gouverneur n'a pas séance dans le conseil de justice où préside le Commandant: il ne fait que sceller les arrêts.

Suivant le recit de Mr. *de la Caille* & d'autres personnes qui ont demeurées là, les habitans du Cap & des paroisses différentes ont fait plusieurs fois des plaintes contre le gouvernement. (1), De ce qu'on ne veut pas leur permettre de vendre leurs bleds aux étrangers. (2), De ce qu'on ne veut pas leur laisser armer quelques vaisseaux de côte pour trafiquer dans le voisinage & surtout pour aller chercher des bois de charpente & de ménuiserie. (3), De ce que l'interêt de l'argent qu'on emprunte pour ses besoins est à six pour cent avec deux bonnes cautions: que les frais des emprunts étant considérables à cause du papier timbré & des droits du Conseil, les prêteurs sont néanmoins en droit de reprendre leur argent en avertissant trois mois d'avance. (4), De ce que les deux tiers des habitans étant Luthériens, on ne veut pas leur permettre d'avoir des ministres de cette religion, qu'ils s'offrent d'entretenir à leurs dépens. (5), De ce que l'on souffre des Chinois bannis de Batavia, qui ne vivent que des vols que font les esclaves; de qui ils achetent les vols & les revendent.

Nous avons remarqué en passant, dans le VI.

chapitre ſur quel pied les terres ont été diſtribuées aux Habitans, quels changemens on y a fait & la ſituation actuelle, lorsque nous avons parlé de l'étendue de la Colonie de Drakenſtein juſqu'aux vingt-quatre Rivieres.

II. Les Habitans du Cap ne ſavent pas tirer un bon parti des productions du pays; ils ont fait au commencement de leur établiſſement des expériences pour trouver les temps les plus propres à labourer, à fumer les terres & à les enſemencer; mais ils ſe contentent d'avoir réuſſi dans cette partie, & ils ont négligé la façon & la conſervation des vins. Le vin qu'on recueille ordinairement ici ſeroit auſſi bon que le meilleur vin muſcat de Frontignan ou de Lunel, s'ils ne fumoient pas trop ſouvent leurs vignes, & s'ils ſçavoient clarifier le vin & le bien faire. Ils ſont obligés, pour le conſerver de le ſouffrer au point qu'il en devient non-ſeulement piquant, mais déſagréable à boire. Depuis pluſieurs années on a cherché le moyen de purifier ce vin, mais nous ne ſavons ſi l'on a bien réuſſi. On tireroit des profits conſidérables ſi l'on ſavoit porter la culture de la vigne au point de perfection où l'on a porté celle des terres: on voit par là que le terrein & le climat ſont auſſi propres pour la vigne que pour les grains, qu'il n'y manque que des bras pour travailler, & plus de ſoin & une expérience plus exercée, pour le clarifier; afin de le conſerver autant que ſa proprieté naturelle peut le comporter: car il n'y a point de richeſſe plus grande, plus ſolide dans la ſociété que celle que procure l'agriculture.

Les revenus des autres habitans des Diſtricts du Cap qui ſont établis à la campagne au loin conſiſte dans la vente du beurre & du fromage qu'ils tirent

de leurs troupeaux. Ceux qui sont à soixante ou quatre-vingt lieues de la métropole y viennent deux ou trois fois par an; ils apportent un gros tonneau, plein de beurre salé qu'ils revendent pour avoir de quoi acheter leurs provisions. Le beurre salé vaut communément au Cap un escalin la livre; mais le beurre frais y est bien plus cher; il coute quelquefois seize sous de Hollande dans le temps que la saison commence à être bonne pour les pâturages. Le beurre salé de Hollande pris dans les magasins de la Compagnie se vend deux escalins. On a peine à concevoir que le beurre & le laitage puissent être si chers dans un pays où la principale richesses sont les bestiaux. On fait encore là plusieurs sortes de fromage, mais il ne vaut pas mieux que le beurre. Les habitans riches ont coutume de manger leur beurrée avec du fromage de Hollande; ce qui en ôte le gout un peu rance.

La cause pour laquelle le laitage & le beurre du Cap sont si différens de ceux de Hollande, soit pour la qualité soit pour la quantité quoique les pâturages y soient aussi bons dans certaines saisons qu'on peut le désirer, doit être attribuée à l'usage de laisser les bestiaux au soin des esclaves, de sorte qu'on en manque dans les campagnes les plus riches & les mieux fournies de bestiaux. L'Abbé *de la Caille* raconte qu'il a demeuré quelques jours dans une habitation au *Groene-Kloof* où il y avoit plus de deux-cens bêtes à cornes & d'où l'on envoyoit cependant tous les matins à une demi-lieue de là chercher du lait pour faire le caffé le matin: c'est la raison qu'on nourrit les enfans au Cap plus avec de la soupe qu'avec du laitage. On y plante les vignes dans les fonds & les bleds sur les hauteurs, lorsque les habitations en sont voisines.

III. L'uſage de ce pays eſt de porter tout ſur des chariots peu longs & peu larges: il eſt vrai qu'on ne manque pas de bœufs ni même de chevaux pour les tirer; mais le prix de ces chariots rend cette maniere de voiturer très-coûteuſe: un chariot ne coute guères moins que 120 écus de Hollande: pluſieurs paſſent 140, & lorſque ceux qui s'en ſervent demeurent loin du Cap, au-delà des groſſes montagnes, un chariot ne leur fait guères de voyage tant à cauſe de la quantité de roches qui leur font faire des cahots très-rudes, qu'à cauſe de la vîteſſe avec laquelle les bœufs tirent ſouvent ces chariots. Il faut cependant faire un aſſez grand nombre de voyages au Cap, ſurtout pour livrer les bleds; & de là vient qu'on tire ſi peu de profit des habitations à bled un peu éloignées, & qu'au-delà d'une certaine diſtance on ne peut faire que des habitations pour élever des beſtiaux. Cependant on nourrit dans la plupart des habitations un grand nombre de chevaux qui vont en groſſes troupes paître toute l'année, & ne ſont employés qu'à fouler les grains après la récolte, & quelques-uns à tirer la charue & la herſe, après les ſemailles. Perſonne ne s'eſt aviſé ou n'a ôſé commencer à les charger d'un ſac de bled pour les envoyer au Cap; ce qui ne feroit d'aucun frais, & ménageroit les chariots. Auſſi les ſacs dont on ſe ſert ici ne ſont-ils guères propres à ſuggérer cette idée; car ils ſont fort courts & fort larges: ce qu'on pourroit très-facilement changer.

Avec les meilleurs fromens du monde la plupart des Habitans de la campagne font de très-mauvais pain: c'eſt en partie la faute de leurs moulins, ſoit à bras ou à vent ou à eau, ils ne broyent le grain qu'à demi, pluſieurs l'écorchent à peine:

on ne ſépare guères le ſon d'avec la farine; avec cela à peine donnent-ils à leur pain la façon néceſſaire, de ſorte qu'il eſt noir, lourd, gras & dans pluſieurs endroits on compteroit les grains de bled dont il eſt compoſé. Les maîtres & les eſclaves mangent le même pain. Il y a cependant des payſans qui font de bon pain pour leur table.

On ne fait pas mieux la bierre au Cap, que le pain, elle eſt fort mauvaiſe; ſoit ignorance, ſoit pareſſe, ſoit qu'on y employe du houblon gâté; car on ne ſe ſert guères que de celui qu'on fait venir de Hollande. Les riches habitans achetent la bierre de Hollande à trente écus la barrique de 180 médiocres bouteilles ce qui revient à huit ſols de Hollande & ſeize de France.

En général les Habitans du Cap ne ſont pas des plus laborieux: ils ne ſe donnent pas la peine de faire leur beurre comme en Europe & ſurtout en Hollande: dès que le lait eſt tiré, ils le mettent dans une grande baratte; ils attendent pendant deux ou trois jours que la baratte ſoit à peu près à moitié pleine; enſuite ils battent le lait ſans autre façon: auſſi le meilleur beurre du Cap n'eſt pas ſi eſtimé que celui qui vient de Hollande.

Quoique les viandes fraîches & le poiſſon ſoient très-abondans au Cap, cependant les Habitans ne ſe régalent que de viandes ou de poiſſons ſalés & fumés: ou même de poiſſon ſéchés qu'ils mangent légerement grillés, avec force poivre, & du pain trempé dans de l'eau chaude. Les Dames aiment extrêmement toutes les eſpèces de légumes ou fruits ſalés & confits au vinaigre, ſans épargner les épices. Mr. *de la Caille* dit avoir aſſiſté à pluſieurs repas de cérémonie, où les plats d'honneur étoient du Stokviſch dur & jaune, &

des jambons d'Europe à demi-pourris : le lard bien jaune & rance. On n'avoit garde de toucher aux viandes fraîches qui y étoient servies à la vérité avec profusion, mais pour faire nombre. Une Dame, qui demeuroit à la campagne au pied de la montagne, appellée la tour de Babel, étant venue passer quelques jours au Cap, logea chez un Monsieur ; elle s'en retourna un peu incommodée, & mourût même quelques jours après. Elle attribuoit sa maladie à ce qu'elle n'avoit mangé que des viandes fraîches à ce repas : enfin les plus beaux présens que les Capitaines qui relâchent au Cap puissent faire au Bourgeois du Cap, ce sont des morceaux de bœuf salé en Europe, & destinés à la nourriture des équipages : plus ces viandes sont bien fumées & noires, plus elles sont du goût des Habitans.

La volaille n'est pas au Cap, aussi bon marché à proportion que la viande. On donne quatre poules ou poulets pour une piastre qui vaut 100 sols de France ou 50 de Hollande, & pour la même somme on a 27 livres de viande de boucherie, quelquefois 36 livres. Ce bon marché de la viande est une preuve claire de la grande quantité des bestiaux qui y paîssent : ce qu'il est aussi facile de conclure de la grande étendue des terres ; car les habitations des paysans doivent être à une lieue l'une de l'autre : ils ont une lieue en quarré de terrein : cependant beaucoup se plaignent qu'ils n'en ont pas encore assez pour leur bétail : on ne regarde pas comme un paysan à son aise un homme qui n'a pas 600 brebis & 100 pièces de gros bétail ; il en est même qui ont jusqu'à 1000 brebis & 2 à 300 pièces de gros bétail.

Les Bourgeois & les Habitans de la ville sont

peu accoutumés à se donner des repas les uns aux autres; mais c'est l'usage d'un grand nombre de se rassembler tous les soirs à cinq heures pour passer le temps à fumer, jouer & boire sans manger. Il n'est pas étonnant qu'ils soient sujets à la goutte, à la gravelle & à la pierre.

Nous avons déjà parlé dans le premier chapitre des fruits & des légumes qu'on cultive au Cap, lorsque nous avons parlé du climat & de la température du pays: j'ajouterai ici qu'on n'y trouve que peu de fruits des Indes, les fruits les plus communs sont la Gouyase, les Bananes, & les Ananas n'y valent rien. Quant au fruits d'Europe, il n'y a que la peche, l'abricot, la figue, le coing, le raisin qui soient excellens; mais les autres comme, les poires, les pommes, les prunes, les noix, les oranges n'y valent par grand, chose.

Le gibier le plus commun dans le voisinage du Cap sont, outre différentes espèces d'oiseaux de mer & de poules-d'eau: le Coedoes que plusieurs auteurs ont confondu avec le cerf dont il lui ont donné le nom à cause de la ressemblance: il ne laisse pas d'y avoir bien de la différence; c'est-ce qui paroîtra clairement par la figure de cet animal réprésenté en taille douce dans la seconde partie. Il y a encore un grand nombre d'espèces de boucs ou chevreuil; parmi lesquels les plus communs sont les Steenboks & les Chevreuils dont on parlera en particulier & plus au long dans la seconde partie, enfin des cochons de terre, des porcs-épics, des lièvres, &c. Pour les oiseaux, il y a des Autruches, des Corhans, des Faisans, des Perdrix, des Cailles, des Oies & des Canards sauvages. On mange aussi les marmottes dont les montagnes sont couvertes; mais en général, à la réserve du Steen-

bok, le gibier n'y eft pas délicieux. Il en eft de même du poiffon dont il y a à peine quatre fortes de bons parmi lefquelles la meilleure eft la Perche. D'ailleurs on en prend fort peu dans la Baye du Cap.

VI. Quant aux bêtes feroces, elles font fort éloignées du Cap. Dans tout l'efpace renfermé entre la chaîne de montagnes qui va de puis l'entrée Orientale de la fauffe Baye jufques au-delà de la Baye de Sainte-Helene, on ne trouve que quelque gibier. Il n'y a ni Eléphans, ni Lions, ni Elans, ni Anes, ni Chevaux fauvages. Quelquefois cependant dans les mois de Décembre & de Janvier, il vient quelques Eléphans jufques à la Berg-Riviere, parce que la côte de l'Oueft du Cap eft d'une fechereffe extrême. Un Lion qui fe trouveroit dans l'efpace nommé, y cauferoit une allarme générale.

Les bêtes feroces qui font dans les cantons les plus reculés de la poffeffion des Hollandois n'attaquent perfonne & fuyent même à la vue d'un homme pourvû qu'elles ne fe trouvent pas furprifes: c'eft pour éviter cet accident que les voyageurs qui arrivent au bord d'une riviere (retraite ordinaire de ces animaux, tant à caufe de l'eau, que parce que les bords font plus couverts de bois & de hautes brouffailles) s'arrêttent avant que d'approcher de l'eau, font claquer leurs longs fouets, ou tirent des coups de fufil.

Il n'y a pas beaucoup de gros tygres, mais un grand nombre de petits à qui l'on a donné ce nom mal-à-propos. Les animaux qui font tort aux Habitans font la Panthere, le Léopard, l'Once & le Chacal. Quand un de ces animaux féroces entre dans un parc de moutons, ces animaux ont une telle frayeur qu'ils fe jettent dans un coin, fe fer-

rent les uns contre les autres, de ſorte que pour une brebis que l'animal féroce aura tuée, il y en a quelquefois 30 ou 40 étouffées. Les Jakhals n'attaquent guères que les agneaux. Pour le Lion il a coutume de ramper à terre entre les brouſſailles & de s'approcher doucement d'un bœuf juſqu'à ce qu'il ſoit à ſa portée, il l'abat d'un coup de patte, puis l'emporte & l'entraîne par terre.

Parmi les petits animaux de proie on en trouve qui ſentent extrêmement mauvais, même vivans. Mr. *de la Caille* fait la deſcription d'un de cet eſpece que j'ai jugé à propos d'inſérer ici pour la ſingularité du fait.

Il étoit mâle, & paroiſſoit vieux. Il étoit de la taille d'un baſſet médiocre, ayant deux pieds juste depuis le bout du muſeau juſques à la naiſſance de ſa queue, ſon poil long de 12 à 15 lignes, étoit noir ſous le ventre & aux pattes. Le milieu de ſon dos étoit d'un poil gris blanc, depuis les yeux juſques au milieu de ſa queue dont le bout étoit noir: deux rayes de poil blanc ſéparoient cette bande de poil gris-blanc, d'avec le poil noir du ventre: elles avoient un pouce ou un pouce & demi de large. La tête & le muſeau de cet animal reſſembloient aſſez à ceux d'un chien; le muſeau étoit court, un peu pointu: cet animal n'a pas d'oreilles extérieures: il a deux trous oblongs, ou fentes perpendiculaires à l'ouverture de la gueule, dans leſquels la peau rentre. Sa queue étoit d'environ huit pouces, les pattes courtes, celles de devant armées de griffes qui ſailloient d'un pouce: celles de derriere avoient des griffes fort courtes, comme celles des chiens. Cet animal preſſé par les chiens, fait des veſſes extrêmement puantes, mais qui s'épuiſent à la fin. Tant que je l'ai vu vivant,

pourſuit Mr. *de la Caille*, il ne puoit point du tout. On acheva de le tuer une heure après qu'on l'eut amené à la maiſon; comme cela ſe fit en mon abſence, il fut trop maltraité pour en emporter la peau.

VI. Lorſqu'un maître veut affranchir un eſclave, on commence par le baptiſer, puis on le reçoit bourgeois; mais ce cas eſt rare, parce que le maître eſt alors obligé de conſigner 500 écus à l'égliſe, pour l'entretien de cet homme, en cas qu'il ne puiſſe gagner ſa vie. La raiſon qu'ils rendent de ce qu'ils n'inſpirent aucun ſentiment de religion à leurs eſclaves, c'eſt que ceux de la Compagnie ſont inſtruits par des Catéchiſmes qu'on leur fait à certains temps & jours, & que cependant ils ſont encore de plus grands ſcélérats que les eſclaves des Bourgeois. Mais ſi l'on fait attention à la maniere dont ces inſtructions ſont faites, & à ce que les enfans, au ſortir delà, ſont envoyés à la loge avec leurs meres qui vivent dans les plus affreux déſordre; tellement que les Soldats & les matelots & même les autres noirs, y ſont continuellement en débauche; on peut bien juger que les bonnes intentions de la Compagnie ſont bien mal ſuivies & qu'il ſeroit à déſirer que les enfans des noirs de la Compagnie fuſſent mieux inſtruit & dirigés vers le bien par de bon exemples, parceque en fait de morale, les meilleurs inſtructions ſont les exemples, ſont ſans fruits.

La Compagnie tiroit auparavant de Madagaſcar des eſclaves, qui ſoulagoient les blancs dans leurs travaux? La concurrence des François a fait interrompre cette navigation. Les Colons ſont réduits aujourd'hui à quelques Malais, amenés de l'In-

de qui se font difficilement au climat & qui ne sont gueres propres aux ouvrages qu'on en exige.

VII. Suivant ce que dit l'Auteur de *l'Histoire Philosophique & Politique*, la Compagnie auroit dépensé vingt-trois millions de florins pour élever la Colonie à l'état où elle est aujourd'hui. On compte au Cap environ vingt-mille Européens, Hollandois, Allemands, Danois, François, &c. Une partie de cette population est concentrée dans la capitale & dans deux bourgs assez considérables: le reste est dispersé sur la côte, ou s'enfonce jusqu'à cinquante lieues dans les terres. La Compagnie tire des Habitans des avantages essentiels, la dixme du bled, de vin, les revenus des douanes & d'autres droits; mais tout cela ne lui rend pas au-delà de cent-vingt mille florins. Elle n'en gagne pas plus de vingt-mille sur les gros draps, les toiles communes de fil & de coton, la quincaillerie, le charbon de terre, quelques autres objets peu importans qu'elle y débite. Les bénéfices sont encore moindres sur soixante lecres de vin rouge & quatre-vingts ou quatre-vingts-dix de blanc. Les dépenses inséparables d'un si grand établissement absorbent au moins ces petits profits réunis. Aussi son utilité a-t-elle une autre base. Les vaisseaux Hollandois qui vont aux Indes ou qui en reviennent, trouvent au Cap un asyle sûr, un ciel agréable, pûr & tempéré; les nouvelles des deux mondes. Ils y prennent du beurre, des farines, du vin, une grande abondance de légumes salés pour leur navigation ou pour les besoins de leurs Colonies; les équipages des vaisseaux que la longueur de trajet a épuisés, affoiblis, rendus malades, trouvent là des refraîchissemens & des secours pour con-

continuer avec plus d'aisance leur voyage en Hollande ou pour les Indes.

C'est trop peu que de ne compter, comme nous venons de le faire, les Habitans du Cap qu'à vingt mille personnes. Car si l'on compte en même temps les habitans de la ville du Cap de Bonne-espérance qui ne travaillent pas à la terre, ceux qui sont au service de la Compagnie & les soldats, qui ont çà & là leurs différens départemens dans le pays ou le long des côtes, & qu'on y ajoute les bergers & les vignerons, qui ne contribuent en rien ou bien peu à la culture des terres; le nombre de ceux qui en resteroit pour l'agriculture seroit petit? Or il n'est pas vraisemblable qu'un petit nombre pût recueillir tant de bled qu'il en faut pour nourrir tous les habitans; supposé même que leur nombre ne seroit que de vingt mille & pour être en état d'en avoir encore une si grande quantité de reste pour fournir aux vaisseaux Hollandois, aux Nations étrangeres & d'en envoyer encore tant en Europe: d'où il est aisé de conclure que le nombre des habitans de cette Colonie doit être au moins, trois fois plus grand que celui que nous avons mentionné.

Sans doute, la Compagnie pourroit tirer un plus grand avantage de son commerce avec les Hottentots, si l'on pouvoit les engager à se fixer & à se rapprocher des Européens. Leur caractere ne permet pas de l'espérer. Depuis un commerce de plus de cent ans avec eux on n'est encore parvenu qu'à déterminer les plus misérables d'entr'eux, à un deux ou trois ans de service. Ils sont dociles; ils se prêtent au travail qu'on exige d'eux: mais à l'expiration de leur engagement, ils prennent le bétail qu'on est convenu de leur donner pour salaire; ils

vont rejoindre leur horde, & l'on ne les revoit que lorſqu'ils ont des bœufs ou des moutons à troquer contre des couteaux, des ciſſeaux, du tabac & de l'eau de vie. La vie indépendante & oiſive qu'ils menent dans leurs déſerts, a pour eux des charmes inexprimables: rien ne peut les en détacher, ni l'éducation, ni le commerce avec les hommes civiliſés, ni les honneurs, ni les avantages ne ſauroient changer leur caractère & les détacher des mœurs & des coutumes de leurs peres.

L'Hiſtoire des Nations nous apprend que de tout temps les Peuples qui ont conſervé leur liberté & leur indépendance, en dépit du Deſpotiſme, ſont ceux qui ſont nés dans un climat qui leur permet d'embraſſer la vie paſtorale. L'exemple des Arabes & des Tartares, les plus anciens Peuples de la Terre, en ſont une preuve inconteſtable.

Fin de la premiere Partie.



AVIS AU RELIEUR.

Toutes les Planches ſe placeront dans la ſeconde Partie, aux pages ci-après indiquées; on ne les pliera qu'une ſeule fois & au milieu, de la maniere que la figure ne paroit pas, lorſqu'elles ſont pliées.

L'Elephant mâle & femelle. à la page 12.
L'Hippopotame . . . . 18.
La Giraffe . . . . 28.
Le Rhinoceros . . . . . 38.
Le Coedoes . . . . 42.
Les Zèbres, *trois Planches* . . 52.
Le Gnou . . . . 54.
Le Paſan . . . . 56.
Le Tzeiran . . . 58.
Le Grand Gerbo . . . 60.
Le Sanglier d'Afrique . . . 62.
La Taupe du Cap . . . 64.
La Branche de l'Arbre de Cire . . . 88.

JOURNAL D'UN VOYAGE DE TERRE, DANS L'INTÉRIEUR D'AFRIQUE

PAR LE PAYS DES PETITS ET DES GRANDS *NAMACQUAS*,

Sous le Commandement du Capitaine

MR. HENRI HOP,

Pour faire des découvertes, dans l'intérieur du Pays vers le Nord du Cap de Bonne-espérance, depuis le 16 *Juillet* 1761, *jusqu'au* 27 *Avril* 1762.

Après que son Excellence Monseigneur *Ryk Tulbagh* (1), Conseiller extraordinaire des Indes Hollandoises, & Gouverneur du Cap de Bonne-espérance, & les lieux de sa dependance, &c. de concert avec le Conseil de Police, avoient fait dresser les Instructions pour le Commandant *Hop*, & pour les autres Bour-

(1) Son Excellence feu Mgr. *Tulbagh* a rempli pendant plus de 20 ans le poste de Gouverneur du Cap, qui lui avoit été conferé en 1750. L'attention qu'il apportoit à avancer les interêts de la Compagnie des Indes Orientales, & à procurer le bien des habitans de la Colonie, ne l'empêchoit pas de travailler à tout ce qui pouvoit contribuer aux progrès de la Géographie & de l'Histoire naturelle. On sait que Mr *de la Caille* a trouvé en lui un Protecteur zélé, qui lui a facilité les moyens de faire ses Observations astronomiques, qui ont si fort augmenté nos connoissances en Astronomie,

1761.

geois & perſonnes mentionées ci-après, qui s'étoient offerts volontairement pour faire ce Voyage. Après que ces Inſtructions furent lues, & que chacun eut promis & s'être engagé de s'y conformer éxactement; il fut réſolu unanimement entre eux que chacun ſe rendroit au-plutôt chez lui, & enſuite, ſans perdre de temps, ils s'aſſembleroient le 16 du mois d'Août prochain, ſur les bords de la riviere des Elephants ou *Elephants-rivier*, à un endroit nommé *Hoekenaap*, & que delà on commenceroit le cours.

En conſéquence de cet arrangement, ce fut jeudi le 16 du mois de Juillet 1761, qu'on partit du Cap de Bonne-eſpérance (2), avec trois

& de meſurer un dégré de l'Hemiſphère auſtral. Il a enrichi la Ménagerie & le Cabinet de curioſités Naturelles du Prince d'*Orange*, d'un très-grand nombre d'animaux rares, & dont pluſieurs étoient inconnus aux Naturaliſtes. C'eſt lui qui a mis en état Mr. *Allamand* de raſſembler pour l'Univerſité de Leyde, les productions foſſiles, & les animaux qui ſe trouvent aux environs du Cap. C'eſt auſſi pour faire mieux connoître cette partie méridionale de l'Afrique, qu'il a fait entreprendre ce Voyage dans l'intérieur du pays, dont la relation, quoique dénuée de tout ornement, nous met aſſez bien au fait de la nature des lieux, & de leur poſition, pour que nous puiſſions juger des défauts de toutes les Cartes qu'on en a publiées. Mr. *de Bougainville*, dans la Relation de ſon Voyage autour du monde, parle de l'envoy de cette Caravane; mais il en a été mal inſtruit. Il dit qu'il a eu lieu en 1763, & que le mécontentement & la diſcorde ſe mirent parmi ceux qui furent envoyés, & forcérent le Chef à revenir ſur ſes pas, laiſſant ſes découvertes imparfaites. On verra ici que cette méſintelligence n'a point eu lieu, & que ce Voyage s'eſt fait en 1761.

(2) Pour eſtimer au juſte la marche de cette Carava-

1761.

chariots de la Compagnie, attelés chacun de dix bœufs, & chargés, en outre d'une barque, de 900 livres de poudre, de 2010 livres de plomb, de divers outils néceſſaires & de quelques colifichets que la Compagnie nous avoit donnés pour ſervir à ce Voyage. Ces chariots n'étoient accompagnés encore que par le ſouſſigné *Charles-Frederik Brink*, Arpenteur, qui étoit du nombre, afin de pouvoir non-ſeulement dreſſer une carte des terres inconnues qu'on découvriroit, mais de tenir auſſi un Journal de ce qu'ils rencontreroient tous les jours; & par le Jardinier *Jean-André Auge*, pour faire une collection de toutes les plantes & les ſemences qui ſeroient inconnues ici. Nous partîmes donc Jeudi le 16 de Juillet & nous arrivâmes après une marche de trois lieues à la Montagne des

ne, il eſt à propos de connoître la poſition de la Ville du Cap, d'où elle partit. Mr. *de la Caille* la déterminée par des Obſervations aſtronomiques très-exactes, dont voici le réſultat. La Ville du Cap de Bonne-Eſpérance eſt à 33d. 55'. de latitude auſtrale; & ſa longitude eſt de 16d. 10'. à l'orient de Paris; ce qui revient à 35d. 2'. à l'Orient du premier méridien, que les Hollandois font paſſer par le Pic de Téneriffe, & dont ſe ſont ſervis nos Voyageurs. Le Cap, proprement dit, où elle eſt ſituée, eſt formé par la montagne de la Table, laquelle s'étend des trois côtés de la bouſſole, l'Eſt, l'Oueſt & le Sud, formant vers le Nord une plate forme eſcarpée d'un côté où la ville eſt bâtie, & où la montagne prend une figure concave, aboutiſſant à deux gorge, qui la ſéparent de la montagne du Diable, & de celle du Lion: cette derniére eſt très-large: les couches de pierres de ces trois montagnes ſont horizontales, & à découvert. La montagne de la Table, proprement dite reſſemble à un mur qui menace ruine.

1761.

vaches ou *Koebergen* (3), à l'endroit nommé Montagne des Elephants, ou nous reftâmes pendant deux jours.

Samedi le 18 *Juillet.*

Nous partîmes delà, & après une marche de trois lieues & demie, nous arrivâmes à l'habitation du laboureur *Chretien Befter*, fituée dans le Zwartland (4) proche de *Diep-rivier.*

Dimanche le 19. *dito.*

Nous paffâmes la fente de la montagne appellée *Riebeeks-kafteel* (5), & après avoir marché trois lieues nous arrivâmes à l'habitation du Laboureur *Witske*; c'eft ici que le Commandant *Hop* nous joignit.

Auffi un efpace de plus de cent toifes de longueur de la vallée où eft bâtie la ville, eft tout couvert de pierres jettées confufément, & qui font comme les débris de la partie du Nord de la montagne qui fe feroit écroulée. Au deffous de ces pierres, ou plutot de ces rochers, on a trouvé du fable de mer & des coquilles.

(3) Cette montagne des vaches, qui eft à 6 lieues du Cap, paroît affez mal nommée, puifque fon terroir eft peu fertile faute d'eau, & qu'ainfi il y a peu de beftiaux.

(4) Cet endroit eft appellé *Terre-noire*, parce que fon terrein, qui eft très-fertile en pâturages, eft de cette couleur.

(5) Ce qu'on nomme *Chateau de Riebeek*, eft une montagne qui tire fon nom de Mr. *Jean van Riebeek*, premier Gouverneur du Cap, qui y fit conftruire quelques cabanes où il plaça une petite garnifon, pour contenir les Hottentots du voifinage. Cette montagne eft affez haute & longue. Son fommet eft acceffible du côté du couchant; elle fe dirige à peu près du Nord au

Lundi le 20 Juillet 1761.

Nous pourſuivîmes notre route & nous arrivâmes aux montagnes de miel ou *Honingbergen* (6), après une marche de trois lieues & demie vers le Nord.

Mardi le 21. *dito.*

Nous tirâmes encore vers le Nord juſqu'à la Riviere nommée *Berg-rivier* (7), que nous trouvâmes profonde de quatre pieds & demi; après avoir lancé à l'eau le bateau que nous avions amené, nous tranſportâmes par ſon moyen nos chariots & notre bagage, & paſſâmes de cette façon ladite riviere ſans aucun empêchement.

Sud: ſa crète eſt fort eſcarpée du côté du Levant. Elles eſt fort herbue. On y trouve par tout un grand nombre d'arbres aſſez gros, mais d'un bois fort ſpongieux. Elle eſt remplie de Babouins & de Marmottes: on dit qu'il y a encore des chevaux ſauvages.

(6) Les montagnes de miel ont été ainſi nommées à cauſe de la grande quantité de miel que les abeilles dépoſent dans leurs fentes: les Hottentots vont le ramaſſer, & l'apportent au Cap, où ils l'échangent contre les bagatelles dont ils ont beſoin. Il n'y a d'Européens ſur ces montagnes & celles des environs, que des bergers, qui engraiſſent des beſtiaux, qu'ils vendent auſſi au Cap.

(7) Cette riviere eſt la plus conſidérable de celles qui ſont aux environs du Cap: elle prend ſa ſource au Sud du Diſtrict de Drakenſtein, de là elle parcourt preſque un degré vers le Nord, en ſuivant une chaîne de montagnes, après quoi elle prend ſon cours à l'Oueſt, juſques à la Baye de Sainte-Helène au Sud de laquelle elle a ſon embouchure. Il y a quelques bonnes fermes vers le commencement de ſon cours, aux environs de la paroiſſe de Drakenſtein; mais enſuite elle traverſe une vaſte plaîne de ſable preſque inhabitable.

Mecredi le 22 Juillet 1761.

Nous campâmes après une marche de trois lieues & demie dans une vallée appellée *Knollen-valley.*

Jeudi le 23. dito.

Nous fîmes une marche de trois lieues & demie, & nous nous arretâmes à l'endroit nommé de *Groene-valley*; au bas de la Montagne dite *Piquetberg.* Nous avions fait ce jour un espace de trois lieues & demie.

Dimanche le 26. dito.

Nous partîmes ce jour de ladite Vallée ; & après une course de trois lieues nous nous campâmes dans un endroit nommé le *Kruys.*

Mardi le 28. dito.

Après un jour de repos, nous quittâmes cet endroit, & nous nous avançâmes deux lieues plus au Nord à un endroit où on gardoit du bétail appellé *Berg-valley.*

Jeudi le 30. dito.

Nous dirigeâmes notre cours droit vers le Nord, & après avoir fait trois lieues de chemin nous nous arretâmes à un autre endroit plein de bétail appellé Brandenbourg.

Vendedri le 31. dito.

Nous fîmes ce jours trois lieues & demie, & nous nous campâmes à un endroit nommé *Ratel-klip.*

Samedi le 1 d'Aout.

Nous quittâmes le *Ratel-klip*; mais nos bœufs de traits étant très-affoiblis par la grande chaleur & le mauvais pâturage, nous fûmes obligés de nous reposer après une course d'une lieue & demie, à l'endroit nommé *Heeren-logement*;

Dimanche le 2 d'Aout 1761.

Nous fûmes deux lieües & demie plus loin, & nous nous campâmes dans la métairie de *Pierre van Zuyl*, fitué au bord de la Riviere des Elephants, à 31 degrés 40 minutes (8), de latitude méridionale, & à la longitude de 38 degrés 18 minutes. Nos bœufs de traits étoient tellement fatigués que nous fûmes obligés de nous arrêter ici pendant quatre jours.

Jeudi le 6. dito.

Le nommé *van Zuyl*, nous prêta dix bœufs pour les chariots de la Compagnie; nous quittâmes alors fon habitation & nous nous campâmes à l'autre bord de la riviere des Elephants.

Vendredi le 7. dito.

Nous nous arretâmes après une marche d'une demie lieue à une riviere que nous trouvâmes pour lors entiérement déféchée, mais qui dans d'autres temps, furtout après de groffes pluies fe décharge dans la riviere des Elephants. Nous avions ici 31. d. 35. m. de latitude, & 38 d. 20 m. de longitude.

Samedi le 8. dito.

Nous quittâmes cet endroit & nous campâmes de nouveau le long de la riviere des Elephants,

(8) Dans les Cartes de Delisle cette rivière eft placée au 30e degré de latitude auftrale, & elle y eft repréfentée comme courant directement de l'Eft à l'Oueft. Vifcher lui donne une latitude d'environ 30d. 10′. Mr. d'Anville eft le feul des Géographes qui lui donne une pofition telle qu'elle eft indiquée ici. Mais il feroit à fouhaiter que nos Voyageurs nous euffent inftruits de la manière dont ils ont déterminé les latitudes & longitudes des lieux où ils fe font arrètés.

Samedi le 8. *d'Aout* 1761.

vis-a-vis de l'habitation, de *Jochem Koekemoer.* Nous avions fait un chemin de trois lieues & trois quarts au Nord-Oueſt, & nous nous trouvâmes à 31 d. 32. m. de latitude, ſur 38 d. 9 m. de longitude.

Dimanche le 9 dito.

Nous nous repoſâmes au *Salpeter-Klip* (9), & nous nous campâmes de nouveau au bord de la Riviere des Elephants à un endroit nommé *Kreckenaap* ou en Hollandois *Bakoven.* Nous avions fait deux lieues de chemin au Nord-Oueſt & nous étions à 31 d. 29 m. de latitude ſur 37 d. 47 m. de longitude. Et comme cet endroit avoit été choiſi au Cap pour le lieu de réunion, nous trouvâmes ici toutes les autres perſonnes qui étoient de cette Caravane, accompagnés de leur chariots, pendant que les autres s'étoient deja joints à nous en route de temps en temps.

Dimanche le 16. *dito.*

Après avoir appreté de bonne heure tout le néceſſaire, nous quittâmes ce camp & nous mîmes en marche. Notre Compagnie étoit alors complette, & conſiſtoit en dix-ſept Européens, ſavoir:

Henri Hop, Commandant de la Caravane.
Charles-Frederic Brink, Arpenteur.
Jean-André Auge, Jardinier.
Charles-Chriſtofle Rykvoet, Chirurgien.

(9) Cet endroit tire ſans doute ſon nom de la quantité de Nitre qu'on y trouve. Ce ſel n'eſt pas rare aux environs du Cap: il y eſt même ſi abondant en quelques quartiers au rapport de témoins dignes de foi, qu'il eſt étonnant qu'on n'en faſſe pas un objet de commerce.

Dimanche le 16 *d'Aout* 1761.

Abraham Russouw,	*Bourgeois.*
Jacques Coetsée, .	———
Henri Kriger . .	———
André Greeft . .	———
Jean Nieuwkerk .	———
Tieleman Roos . .	———
Pierre Marais . .	———
Caspar Batenhorst . .	———
Jean Batenhorst . .	———
Josue Joubert . .	———
Conrad Scheffer . .	———
George Coetsée . .	———
Ockerts Heyns . . .	———

Nous étions accompagnés de 68 Hottentots-métis, & nous avions un train de 15 Chariots, attelés chacun de dix bœufs, dont trois apparte-noient à la Compagnie. Comme on nous instruisit ici, que nous pouvions nous rendre à la Riviere verte ou *Groene-rivier* (10), par deux chemins différens, il fut résolu que cinq de nous avec leurs chariots prendroient le chemin, par en haut, pendant que le reste suivroit la route par en bas. Après avoir fait un chemin de quatre lieues nous nous campâmes près d'une Fontaine située au pied d'une montagne nommée, *Oliphants-kraal.* Nous étions ici à 31 d. 26 m. de latitude, & à 37 d. 37 m. & demie de longitude.

Comme nos bœufs étoient très-fatiguées, & qu'outre l'eau & les pâturages étoient assez bons, nous resolûmes de rester ici jusqu'au mercedi suivant.

(10) *Kolbe* place cette rivière beaucoup plus près du Cap: mais Mr. *de la Caille* a remarqué que les cartes de *Kolbe* ne valent rien.

Mercedi le 19 d'Aout 1761.

Nous quittâmes ce jour là l'*Oliphants-kraal* & nous fûmes, jusqu'à la montagne ronde, ayant fait au Nord-Oueſt un chemin de trois lieues & demie. Latitude de 31 d. 17 m. longitude de 37 d. 23 m.

Jeudi le 20. dito.

Nous quittâmes la montagne ronde; & nous nous repoſâmes à un endroit nommé Tête d'Elephant, ayant faite une route de trois lieues & demie au Nord-Oueſt. Nous étions ici à la latitude de 31 d. 7 m. & à la longitude de 37 d. 12½ m.

Vendredi le 21. dito.

Nous quittâmes cette montagne, & nous nous campâmes au *Klip-fontein*, après avoir tiré au Nord-Nord-Oueſt un eſpace de trois lieues & demie. La latitude étoit ici de 30 d. 56 m. & la longitude de 37 d. 7½ m.

Samedi le 22. dito.

Nous marchâmes juſqu'au *Klip-heuvel* rouge, ayant fait un chemin au Nord de deux lieues & trois quarts. Notre latitude étoit de 30 d. 46. m. & notre longitude de 37 d. 7½ m.

Comme la route depuis l'*Oliphants-kraal* avoit été très-difficile à cauſe des mauvais chemins que nous étions obligé de paſſer, nous fûmes contraints de nous repoſer ici juſqu'au ſur-lendemain.

Lundi le 24. dito.

Nous ſuivîmes notre route & nous arrivâmes à la Riviere verte ou *Groene-rivier*, après une marche de quatre lieues & un quart. Nous nous campâmes à cet endroit là, où cette riviere confond ſes eaux avec celles de la riviere de *Zwarte-doorn-rivier*. La latitude étoit de 30 d. 28 m. la longitude de 37 d. 7½ m.

Lundi le 24 d'Aout 1761.

Nous trouvâmes à notre arrivée ici nos Compagnons de Voyage qui nous avoient devancé avec leurs chariots, depuis le *Bakoven*, & qui avoient eu ordre de prendre le chemin par en haut, comme ils avoient fait aussi en partie; mais sur un faux avis qu'il n'étoit pas praticable, ils s'étoient rendu par le chemin en bas; car les Bourgeois *Pierre Marais, André Greef, Jean Batenhorst, & Conrad Scheffer* qui avoient suivi cette route à cheval, nous apprirent qu'ils l'avoient trouvée fort bon, & de l'eau dans plusieurs endroits; pendant que nous n'avions trouvé le long du bas chemin que la quantité justement nécessaire pour faire boire nos bœufs; & vraisemblablement nous n'aurions trouvé rien du tout, s'il n'étoit pas tombé de la pluie le 13 & le 16 de ce mois.

Dans les environs de cet endroit il y avoit d'assés bons pâturages, & nos bœufs de traits étoient non-seulement dans un très-mauvais état, mais en étoit deja morts dix-huit de ceux de la Compagnie, il fut resolu que nous nous arrêterions ici pendant quelques jours.

Pour ce qui regarde cette contrée depuis la riviere des Elephants jusqu'ici, appellé communement le pays des *Amacquas*, elle s'etend au Sud le long de la Riviere des Elephants, à l'Ouest jusqu'à la mer, au Nord jusqu'à la Riviere verte ou *Groene-rivier* & à l'Est jusqu'au *Bokkeveld;* elle est située à la latitude méridionale depuis 30 d. 30 m. jusqu'à 31 d. 30 m. Ce pays est communement sec & sablonneux. A l'Ouest il est bordé par des hauts côteaux, & à l'Est de montagnes pierreuses fort hautes. Il n'est coupé par aucune riviere courante & il n'y-a que quelques fontaines. Après de grosses

Lundi le 24 d'Aout 1761.

pluies, il ſe forme le long des montagnes quelques petites rivieres, qui s'écoulent en peu de temps, laiſſant après elles un peu d'eau dans des foſſés, mais cette eau ſe déſeche bientot ou ſe corrompt. On ne trouve non plus ici aucun bois de charpente, car les bords des rivieres ſéches ne ſont occupés que par des aube-épines & le plat pays eſt parſemé de buiſſons & d'herbage. Ce pays eſt auſſi très-peu peuplé, & pas fort abondant en gros gibier, exceptés le long du rivage, où on trouve une aſſez grands nombre d'Elephants (11).

(11) On a déjà vu ci-devant le nom d'Elephant appliqué à différens lieux; ce qui nous prouve qu'autrefois les Elephants s'approchoient plus près du Cap, qu'ils ne s'en approchent à préſent. Depuis que ce pays eſt peuplé par les Européens, ces animaux ſe ſont retirés dans l'intérieur des terres, & cet endroit, où nos Voyageurs en virent pour la premiére fois, eſt vraiſemblablement le lieu le plus méridional où ils ſe trouvent en quelque quantité. Ainſi on peut le regarder comme le terme auſtral juſqu'où ils parviennent tandis que du côté du Nord, ils ne s'étendent pas au delà du mont Atlas. On en voit quelquefois ſur les bords de Berg-Rivier; mais ils n'y ſéjournent pas long-tems. Les Elephants d'Afrique ſont extrêmement nombreux, & marchent ordinairement en troupes. Ils ne ſont pas tout à fait auſſi grands que ceux d'Aſie; leur taille ne s'éléve guères au delà de 12 pieds, au lieu que les Elephants d'Aſie, égalent pour l'ordinaire 14 pieds en hauteur, & quelques fois même 16. On les dit auſſi moins intelligens, & plus féroces. Mais cette différence ne viendroit-elle point de ce que les Nègres ſont ou trop pareſſeux ou trop peu intelligens eux-mêmes, pour ſavoir les apprivoiſer. Les Cartaginois avoient bien autrefois l'art de les rendre domeſtiques, & de les employer aux mêmes uſages, auxquels on les fait ſervir



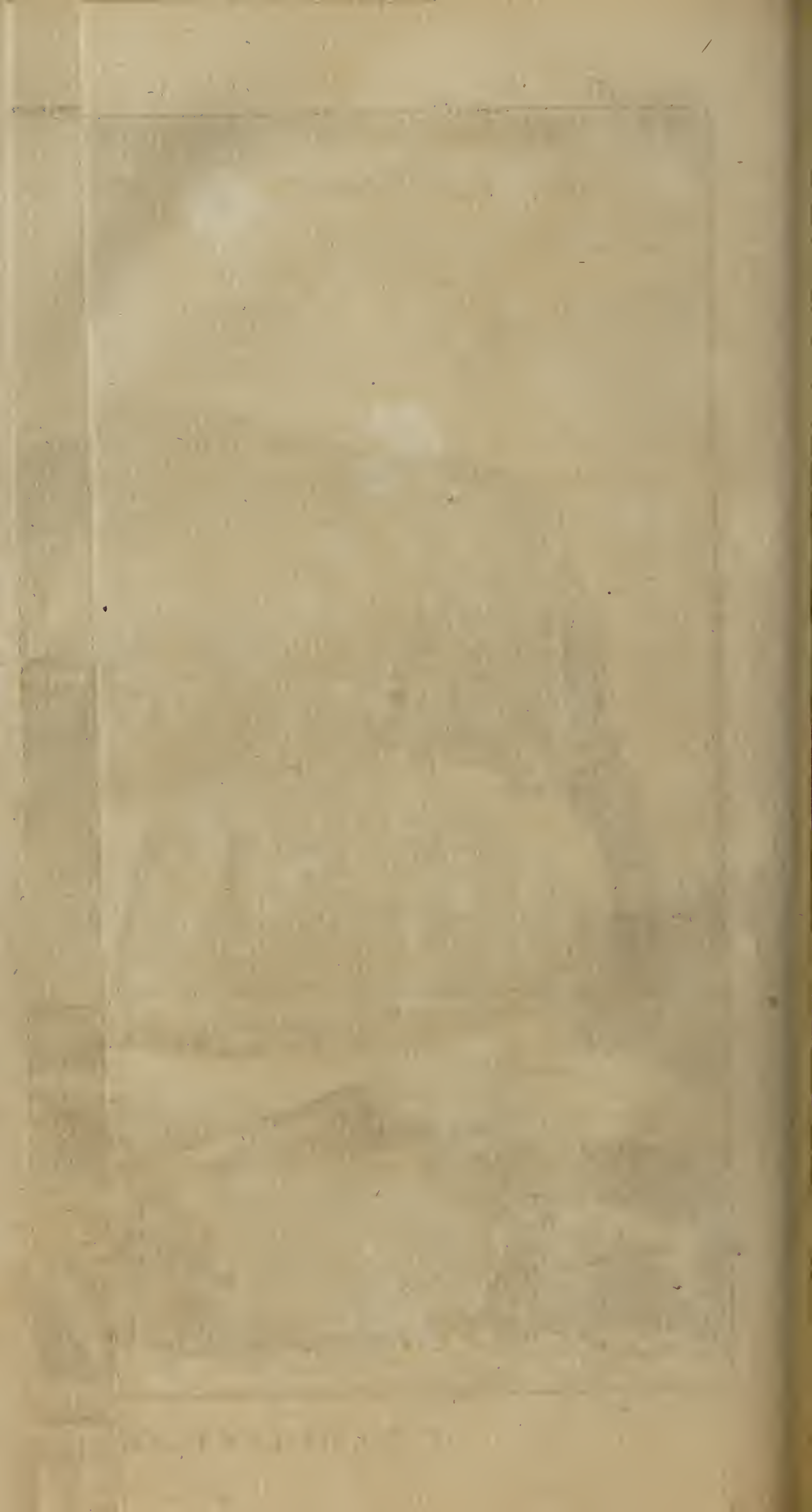
De Sève del. C. F. Fritzsch sc.

L' ELEPHANT. MÂLE.



de Sevè . del. de Bakker sc.

L' ELEPHANT FEMELLE .



Dimanche le 30 *d'Aout* 1761.

Nous quittâmes la *Groene-rivier*, & nous nous campâmes au bords d'une petite riviere féche, n'ayant fait ce jour là que deux lieues & demie. La latitude étoit de 30 d. 18 m. & la longitude de 37 d. 7½ m.

Lundi le 31. *dito.*

Nous pourfuivîmes notre route jufqu'à la Vallée dite *Klip-valley*, près d'un *Kraal* des *Amacquas* (12), ayant fait un trajet de quatre lieues au Nord-à-l'Eft; la latitude étoit de 30 d. 4 m. la longitude de 37 d. 11 m.

Mecredi le 2 *de Septembre.*

Nous reprîmes la route, & nous nous campâmes le foir à une fontaine, ou les *Amacquas*

en Afie. Tout le profit que les Nègres en retirent, confifte dans la vente de leurs dents, qui font un objet de commerce affez confidérable. Ils mangent auffi leur chair, qu'ils trouvent fort bonne, lorfqu'ils l'ont laiffée pendant quelques temps expofée à l'air; ce qui la rend tendre, & d'un fumet qu'ils aiment beaucoup. Ces animaux font trop connus pour qu'on doive en donner ici la defcription. Il n'y a rien à ajouter à l'éxcellente hiftoire qu'en a publiée Mr. *de Buffon*; cependant nous croyons devoir donner ici deux planches qui repréfente au vrai cet animal mâle & femelle, dont toutes celles qui fe trouvent dans les rélations des Voyageurs font très-imparfaites.

(12) Ces Amacquas font des Hottentots, dont la nation eft diftingué par differens noms fuivant les lieux où ils habitent. Mais comme ces peuples changent fouvent de demeures, il n'eft guères poffible de fixer au jufte leur pofition; fi l'on confulte les cartes de *Kolbe*, ces Amacquas ou Ammaquas, font placés entre le Cap & la Riviere nommée Berg-rivier, ici on les dit plus au Nord.

Mecredi le 2 Septembre 1761.

de plusieurs petits *Kraals* vinrent à notre rencontre & nous amenirent quelques bêtes à cornes & quelques moutons, en échange, pour notre nourriture. Nous avions fait une demie lieue vers le Nord. Nous étions ici à la latitude de 30 d. 2 m. & à la longitude de 37 d. 11 m.

Vendredi le 4 dito.

Nous quittâmes cette fontaine & nous nous campâmes à une petite riviere nommé *Doornboom-riviere*, à la distance de trois lieues de l'endroit où elle se perd vers l'Ouest dans la mer. Nous avions tiré vers le Nord la distance d'une lieue & un quart; latitude de 29 d. 51 m. longitude de 37 d. 11 m.

Dimanche le 6. dito.

Nous quittâmes cette Riviere & nous nous campâmes à une des Montagnes dite d'*Aloës-kloof*. Nous avions fait route vers le Nord à la distance d'une lieue & un quart. La latitude étoit de 29 d. 51 m. & la longitude de 37 d. 11 m.

Nous trouvâmes ici aux environs quantité d'Arbres d'Aloës de différentes grandeurs, la plupart ornés d'une très-belles coutrones. Les feuilles étoient longues d'environ un pied, larges par derriere de trois doigts, pointues par le bout, & hérissées des deux côtés de petites épines. Nous trouvâmes entre-autres, à environ une demie lieue de distance de la Riviere de sable ou *Sand-rivier* à la droite du chemin un arbre-d'Aloë, dont le tronc avoit environ sept pieds de hauteur, & d'une grosseur que trois hommes étoient à peine en état de l'embrasser.

Mardi le 8. dito.

Nous partîmes de la fossette d'Aloës, & nous nous campâmes au bord de la Riviere de Sable ou

Mardi le 8 *de Septembr* 1761.

Sand-rivier. Nous avions fait vers le Nord une lieue & trois quarts de chemin. Nous étions à la latitude de 29 d. 44 m. & à 37 d. 11 m. de longitude.

Nous trouvâmes l'eau de cette riviere à peu près salée. Le courant étoit en général très-foible, & se perdoit en quelques endroits entierement dans le sable.

Vendredi le 11. *dito.*

Nous poursuivîmes notre route jusqu'à une petite Riviere nommé *Doornboom-riviere*, où nous trouvâmes une fontaine dite Tigre-fontaine. Nous avions tiré vers le Nord-Ouest l'espace de trois lieues & demie. Nous avions 29 degrés 34 m. de latitude & 37 d. 11 m. de longitude.

Samedi le 12. *dito.*

Nous marchâmes jusqu'à une petite riviere pareille à la précédente, située au-devant des fossettes des montagnes de cuivre ou *Kooper-bergen*. La distance étoit vers le Nord-Est de trois lieues & demie. La latitude de 29 d. 24 m. & la longitude de 37 d. 11 m.

Dimanche le 13. *dito.*

Nous passâmes la fossette des montagnes de cuivre ou *Kooper-bergen* (13), au bout de laquelle nous trouvâmes ces montagnes mêmes, que son

(13) Ces montagnes tirent leur nom des mines de cuivre qui s'y trouvent. On prétend que ce métal y est si abondant, & d'une si bonne espèce, que dans les grandes chaleurs, les rayons du soleil suffisent pour le fondre, & le faire couler le long des montagnes: c'est *Kolbe* qui est assez simple pour rapporter une fable aussi ridicule. Il est bien plus apparent que cette mine n'est pas fort riche, puisqu'on a poussé si peu, les ouvrages qu'on y avoit commencé.

Dimanche le 13 *de Septembre* 1761.

Excellence *Simon van der Stel*, avoit fait exploiter en 1685. Ce ſont proprement ſix collines ſituées contre les hautes montagnes; elles ſe montroient au-dehors comme couvertes de verd-de-gris. Nous vîmes pluſieurs trous qu'on y avoit faits; le plus grand étoit de la profondeur d'environ la hauteur d'un homme, comme auſſi celui qui étoit à la droite du chemin devant lequel on voyoit gravé en caracteres l'an 1685. Nous marchâmes enſuite par une large vallée, dans laquelle nous paſſâmes encore trois petites collines qui porte ce nom, de *Kooper-bergen*, & nous nous arretâmes près de la derniere. Nous avions tiré notre route vers le Nord-Nord-Eſt, l'eſpace d'une lieue & trois quarts; la latitude étoit de 29 d. 17 m. & la longitude de 37 d. 14 m.

Mardi le 15. *dito.*

Nous quittâmes lesdites montagnes de cuivre, & nous nous campâmes près d'une fontaine ou les hautes montagnes des petits *Namacquas* finiſſent & qui eſt nommée la Fontaine de la Porte. Nous avions fait un chemin d'une lieue & trois quarts vers le Nord. Nous étions ici à la latitude de 29 d. 10 m. & à 37 d. 14 m. de longitude.

Mecredi le 16. *dito.*

Nous quittâmes cette Fontaine & nous nous campâmes au bord d'une petite riviere déſéchée; nous y trouvâmes une fontaine ſalée. Nous étions avancés vers le Nord l'eſpace de deux lieues & demie. La latitude étoit de 29 d. & la longitude de 37 d. 14 m.

Vendredi le 18. *dito.*

Nous pourſuivîmes notre marche par une Val-

Vendredi le 18 Septembre 1761.

vallée sablonneuse, & n'y trouvant point d'eau pour nos bestiaux, nous fûmes obligés de pousser notre route (14), & nous arrivâmes le lendemain, matin le 19 de bonne heure aux hautes montagnes qui s'étendent le long de la grande riviere; ici nous fîmes reposer un peu nos bestiaux, & nous arrivâmes vers le soir à cette riviere, que nous trouvâmes d'un courant rapide avec des rives escarpées, bordées des deux côtés de rocs d'une grande hauteur, & le long de la riviere par des saules & des aube-épines. La largeur de la riviere ici est ordinairement de 1052 pieds de Rhynlande, mais elle déborde très-fort des deux côtés dans les saisons de pluie. Elle est très-poissonneuses, & parmi les poissons qu'on y trouve, il y en a qui ressemblent aux carpes des Pays-bas; il y a aussi un grand nombre de Vaches marines (15), dans cette riviere:

(14) Cette haute montagne ne seroit-elle point celle dont parle le Pere *Tachard?* si ce qu'il en rapporte est vrai, elle seroit la plus haute montagne du monde, puisqu'il ne faut pas moins de quarante jours pour arriver à son sommet. Quand un Auteur raconte de pareilles absurdités, quel fond peut-on faire sur ses relations?

(15) Ces Vaches marines sont des Hippopotames. C'est mal-à-propos qu'on leur donne l'épithete de marines, puisqu'on ne les voit, jamais dans la mer. Ces Animaux, qui après les Elephants, sont les plus gros des Quadrupèdes, n'habitent que les fleuves, ils évitent même leurs embouchures lorsque la mer y penêtre. Quoiquils se plaisent au fond de l'eau, ils sont obligés de s'élever à sa surface pour respirer l'air, & ils en sortent pour venir dormir sur la terre, où ils font aussi leurs petits. Ils se nourrissent de plantes qui crois-

Vendredi le 18 *Septembre* 1761.

elle prend ſa ſource à environ 25 d. de latitude méridionale, en courant droit vers le Sud. Après avoir reçu en chemin l'eau de pluſieurs petites rivieres elle fait un angle à la latitude de 28 d. & ſe décharge enſuite dans la Mer en découlant vers l'Oueſt. Les habitans nomment l'embouchure quelquefois *Charie.* Il ſe trouve dans pluſieurs cartes à cette hauteur une riviere appellée riviere des trois *Antoinios.* Nous avions fait vers le Nord-Nord-Eſt une route de cinq lieues; la latitude étoit de 28 d. 42 m. la longitude de 37 d. 22 m.

Lundi le 21. *dito.*

Nous fîmes les préparations néceſſaires pour tranſporter notre bagage des petits *Namacquas* à

ſent ſur les bords des rivières, & même ils s'en éloignent quelque fois à des diſtances aſſez conſidérables pour aller brouter l'herbe. Leur chair eſt bonne à manger, & eſt reputée fort ſaine; leur graiſſe ſur-tout eſt autant eſtimée que le meilleur lard. Autrefois ils étoient en aſſez grand nombre aux environs du Cap, mais la chaſſe qu'on en a fait, les a diminués conſidérablement, & ils ne ſe trouvent plus que dans *Berg-rivier*, où même l'on n'en compte qu'une douzaine: ce qui a engagé le Gouvernement à défendre de les tuer, ſans permiſſion expreſſe, pour en conſerver & augmenter l'eſpèce. On verra avec plaiſir ici la figure que nous donnons d'un Hippopotame, c'eſt la ſeule bonne qui en ait jamais été faite. Il n'étoit pas des plus grands; cependant ſa longueur, meſurée le long de la tête & du dos étoit de 13 pieds, & ſa circonference, priſe au milieu de ſon corps étoit de 10 pieds & demi. On en voit la peau bourrée dans le Cabinet de curioſités naturelles du Prince d'Orange. Cette grande rivière, où nos Voyageurs virent ces Hippopotames, n'eſt point marquée ſur les cartes.



A: Andriessen del. 1775. *B: de Bakker Sc.*

L' HIPPOPOTAME.

Lundi le 21 *Septembre* 1761.

l'autre côté de la riviere dans le pays des grands *Namacquas*. (16)

Mardi le 22. *dito*.

Ce jour l'Arpenteur *Brink* & le bourgeois *Jacques Coetſée*, ſe mîrent en route pour obſerver le cours de la riviere & le pays vers l'embouchure du fleuve; ils trouverent que les montagnes hautes & eſcarpées cotoyoient la riviere en pluſieurs endroits de ſi près, qu'il n'étoit pas poſſible de la paſſer dans ces endroits. Nous cherchâmes donc un ſentier plus praticable derriere les montagnes, & après avoir marché pendant deux jours, nous trouvâmes parmi des gros rochers & ſans de bonne eau, un paſſage étroit vers la riviere, qui eſt un aſile des *Bosjesmans* (17); nous y trouvâmes plu-

(16) Les Namacquas ſont diviſés en deux Nations, comme on le voit ici; l'une des grands, l'autre des petits Namacquas. Ceux-ci habitent la côte: les grands occupent le pays voiſin, du côté de l'Eſt. Si l'on en croit *Kolbe*, ces peuples peuvent mettre en compagne une armée de vingt mille hommes, tous de fort haute taille, fiers & courageux: Mais *Kolbe* n'avoit jamais été dans leur pays; & il a puiſé ce qu'il en dit dans la relation d'un voyage fait dans l'intérieur du pays, que le P. *Tachard* nous a conſervée; ſeulement il y change en 20000 hommes, l'armée & le nombre des combattans que les Namacquas peuvent mettre ſur pied, tandis que *Tachard* n'en compte que 2000. Quant à ce qui eſt de leur bravoure, elle ne s'accorde guères avec ce qu'on en dit ici.

(17) Ces *Bosjesmans* ſont des Hottentots vagabonds, dont toute l'occupation eſt de voler, & d'incommoder toutes les Nations qui habitent les environs du Cap. *Kolbe* dit que ce ſont des ſcelerats, qui ou proſcrits pour leurs crimes, ou gênés par les loix & les coutû-

Mardi le 22 Septembre 1761.

sieurs signes qu'ils avoient étés campés là, il n'y avoit pas longtems Nous découvrîmes aussi le long de la riviere plusieurs petites plaines ou les vaches marines s'assembloient par troupes; nous vîmes encore que les hautes montagnes s'etendoient en chaîne le long de la riviere, sans pouvoir découvrir leur fin. Comme nous n'étions pas assurés de trouver de l'eau potable derriere les montagnes, il nous fallut abandonner le dessein de reconnoître le pays plus au loin. Nous retournâmes le samedi 26 de ce mois dans notre camp, où on nous raconta que le Chef ayant envoyé le 23 quelques-uns des petits *Namacquas* qui nous avoient suivis, pour avertir les grands *Namacquas*, de notre arrivée, ils étoient revenus avec quinze grands *Namacquas* deux bœuf & quelques moutons.

La grande riviere, qui s'étoit baissée chaque jour de plus en plus depuis notre arrivée, s'étoit enflée de nouveau le 23, de dix pouces, sans qu'il soit tombé de la pluie. Le vent d'Ouest soufloit aussi très-fort le 25 du mois, & causa une telle agitation dans l'eau qu'on fut obligé d'arrêter le passage des chariots.

Quant à la situation du pays depuis la riviere verte ou *Groene-rivier* jusqu'aux grandes rivieres, ce qui fait proprement le pays des petits *Namacquas*, il est bordé à l'Ouest par la mer, au Nord par le pays des grands *Namacquas*, à l'Est par

mes de leur pays, s'affranchissent du joug en allant habiter sur les montagnes. Mr. *de la Caille* dit que la plupart sont ceux des Hottentots, à qui les Européens ont enlevé les bestiaux; & que les Hottentots qui sont au service des Hollandois s'entendent quelquefois avec eux, pour les aider à voler les blancs.

Mardi le 22 Septembre 1761.

celui des *Bosjesmans*, & au Sud par le pays des *Amacquas*. Il eſt ſitué entre 28 d. 42 m. juſqu'au 30 d. 30 m. de latitude méridionale. Au reſte cette contrée eſt aride & ſablonneuſe, ſans qu'elle ſoit arroſée d'aucune riviere toujours coulante; les principaux ſont la *Zwarte Doornrivier*, la riviere verte ou la *Groenerivier* & la grande riviere de ſable; elles tirent leur ſource au Nord-Eſt des grandes Montagnes, & ſe déchargent enſuite à l'Oueſt dans la mer, d'ordinaire à travers de gros rochers, ſur leſquels ne croît point d'herbage ni aucune plante; parmis ces rochers on trouve les montagnes de cuivre ou les *Kooper-bergen* déjà connues, leſquelles le Gouverneur *Simon van der Stel* a viſitées en 1685. On ne trouve auſſi dans cette contrée aucun autre bois que les aube-épines hautes, le long des rivieres, & dans le plat pays, des bas arbriſſeaux, dont la plus grande partie ſont des Arbres-laiteux.

Les ſuſdits petits *Namacquas* qui habitent cette contrée, ſont d'un caractere fort pareſſeux & timides. Et comme ils poſſedent peu de bétail, ils vivent fort pauvrement. Néanmoins ils ſont inquiétés continuellement par les *Bosjesmans*, qui leur ôtent la vie & leur bétail, ce qui rend ces peuples de temps en temps plus foibles & plus pauvres, de ſorte qu'il eſt à craindre que dans quelques années ils ſeront entierement extirpés, par les ſuſdits voleur de grand chemin.

Mardi le 29. dito.

Nous étions paſſés tous heureuſement la riviere avec nos chariots & environ cent petits *Namacquas*, hommes, femmes & enfans, qui nous avoient ſuivis pour aller voir leurs amis parmi les grands

Mardi le 29. *Septembre* 1761.

Namacquas. Ils saisirent cette occasion qui se présenta, parcequ'autrement ils n'osent presque pas le faire, de peur d'être massacrés par les *Bosjesmans*. Parmi ces petits *Namacquas* il-y-avoit un grand *Namacquas* qui avoit passé l'année derniere avec le bourgeois *Jacques Coetsée*, il eut hier le malheur, en poussant son bétail dans la riviere, de tomber dans le courant & de se noyer.

Vers le soir nous nous remîmes en marche & passâmes par une fossette; nous nous campâmes près d'une fontaine où nous trouvâmes l'eau saumâtre. Nous avions fait un chemin d'une lieue & demie vers le Nord-Est-au Nord. La latitude étoit de 28 d. 36 m. & la longitude de 37 d. 26 m.

Mecredi le 30. *dito*.

Nous recommençâmes à marcher par des rochers jusqu'à un *Kraal* des Hottentots, ou nous trouvâmes une fontaine dont l'eau avoit un goût fort bourbeux. Ici notre chef donna ordres de la maniere qu'on devroit troquer & faire la sentinelle pendant la nuit; chacun ne troqueroit que suivant son numero qu'il auroit tiré, & pas plus de six pieces de bétail à la fois; & que deux de nous avec quelques Hottentots-métis monteroient la garde pendant la nuit. Nous nous étions avancés de trois lieues & demie vers le Nord-Est; la latitude étoit de 28 d. 24 m. & la longitude de 37 d. 34 m.

Jeudi le 1. *d'Octobre*.

Nous quittâmes notre Camp & nous nous mîmes en route par les montagnes, & arrivâmes ensuite à la Riviere des Lions, qui prend sa source vers le Nord près de la fontaine nommée *Berg-fontaine*, & écoule dela au Sud-Est dans la grande riviere. El-

Jeudi le 1. *d'Octobre* 1761.

le emprunte ſon nom de la grande quantité de lions (18), qui l'entoure; elle eſt parſemée le long des bords d'arbres nommé *rood-hout* ou bois roux & de buiſſons d'épines; nous la trouvâmes ſeche; mais nous nous apperçûmes à quelques ſignes que cette riviere s'enfle très-fort dans les temps de pluies. Nous arrivâmes encore ce même jour près d'un des *Kraals* des grands *Namacquas*, dont les habitans quoiqu'inſtruits de notre arrivée, prirent pourtant tous la fuite, lorſqu'ils vîrent venir à eux quelques-uns de nous montés à cheval, deſorte que nous ne trouvâmes perſonne dans les huttes, excepté les vieillards & les vieilles femmes, qui avoient grand peur; mais ſitôt que nous leur fîmes préſent de

(18) De puis que le Cap eſt habité par les Européens, il eſt rare d'y voir des Lions; ils ſe ſont retirés aſſez avant dans les terres, & ils ne paſſent guères au Sud de cette rivière. S'il arrive qu'un de ces animaux s'approche des habitations Hollandoiſes, le bruit de ſon arrivée met tout le monde en alerte. *Kolbe* raconte qu'allant à une journée d'eau minérale, qui n'eſt pas fort éloignée du Cap, accompagné de trois Hottentots, il fit dreſſer ſa tente au milieu de la campagne, pour y paſſer la nuit. Il étoit déja endormi lorſque tout-à-coup il fut réveillé par l'approche terrible de onze Lions, qui pouſſoient d'affreux rugiſſement. A chaque inſtant il croyoit qu'ils l'alloient mettre en pièces. Mais ſes gardes, qui ſavoient comment il falloit s'y prendre avec de tels ennemis prenant des tiſons à moitié brulés, qu'il y avoit au feu, les jettérent de toute leur force contre ces animaux. Les Lions à cette vue ſe retirerent. Cette avanture paroît fort ſuſpecte à Mr. *de la Caille*: il ne faudroit pas plus de onze Lions pour faire déſerter toute la Colonie. Nous ne donnons pas ici la figure du Lion, par ce que cet animal eſt aſſez connu.

Jeudi le 1. d'Octobre 1761.

daggo & de tabac ils se rassûrerent d'abord, ce qui fut remarqué par les jeunes gens, qui s'étoient enfuis, ils revînrent l'un après l'autre se glisser tout doucement dans les huttes, & peu après ils se montrerent hardiment à nous. Nous nous reposâmes ici près d'une source d'eau nommée *Valsche-drift*. Nous n'avions marché ce jour la qu'une lieue & trois quarts vers le Nord-Est-au Nord. La latitude étoit de 28 d. 18 m. & la longitude de 37 d. 36 m.

Dimanche le 4. dito.

Nous poursuivîmes notre route le long de la riviere des Lions, & nous nous campâmes à la Fontaine des oiseaux ou *Vogel-fontein*. Ici les montagnes finissoient, & commençoit une grande plaine remplie de verdue. Nous avions marché un espace d'une lieuë & demie vers le Nord-à-l'Est. La latitude étoit de 28 d. 10 m. & la longitude de 37 d. 39 m.

Lundi le 5. dito.

Le lendemain nos suivîmes encore la riviere, & nous nous campâmes enfin au bain chaud ; c'est une fontaine qui rend toujours l'eau d'une chaleur temperée, & qui par conséquent est fort bonne pour se baigner ; elle est située environ deux cent pas à l'Est de la riviere, sur un petit rocher. L'eau sort de la terre en bouillonnant ; elle a le goût un peu salé, mais pas beaucoup, de sorte qu'elle n'est pas désagréable à boire. Nous trouvâmes le fond saumâtre aux environs de cet endroit, & l'eau entourée de sel sec, à la hauteur d'un doigt.

C'est ici que nous trouvâmes les premiers *Came-*

lopardalis ou la Giraffe (19), nous en tuâmes un, qui étoit une femelle, dont nous attrappâmes le

(19) Cet animal eſt la Giraffe; les Latins l'ont nommée *Camelopardalis*, parce qu'à cauſe de la longueur de ſon cou, elle a quelque reſſemblance avec le chameau, & que ſon corps eſt tacheté, comme celui de la Panthère. Elle eſt celui des quadrupèdes, dont la taille eſt la plus haute, & il en eſt peu qui l'égale en beauté. La deſcription qu'on en donne ici eſt fort juſte, & c'eſt préciſément celle qui ſe trouve dans le Tome XIII de l'Hiſtoire Naturelle de Mr. *de Buffon*, auſſi dit-il quelle lui a été envoyée du Cap de Bonne-eſpérance, ſans doute par quelqu'un de nos Voyageurs; car dans la notice qui lui en eſt parvenue, on remarque que la Giraffe dont on lui envoie le croquis informe a été tuée à 200 lieuës du Cap, dans un voyage fait en 1762. Pour qu'on puiſſe ſe former une idée de ce ſingulier animal, nous en donnons la figure, deſſinée d'après la jeune Giraffe dont il eſt parlé ici, qui fut priſe en vie, mais qui mourut quelques jours après, comme on le verra d'abord, dont la dépouille fut envoyée par Mr. *Tulbagh* à Mr. *Allamand:* celui-ci l'a faite empailler, & la placée dans le Cabinet des curioſités naturelles de l'Académie de Leide. Les cornes de la Giraffe, ne ſont point un bois comme celui des cerfs; elles ſont adhérentes au crane, ſans être appuiées ſur des meules, mais elles ne ſont point creuſées, comme celles des bœufs; elles ſont ſolides, & recouvertes de peau & ſurmontées de poils noirâtres: elle a au milieu du chanfrein un tubercule, qui ſemble être le commencement d'une troiſième corne. Elle a ſur le cou, & ſur la plus grande partie du dos une jolie crinière, dont il eſt étonnant qu'on ne parle point ici. C'eſt avec raiſon que Mr. *de Buffon* regarde la Giraffe comme étant d'une eſpèce unique & différente de toute autre. Remarquons ici qu'on s'eſt trompé quand on a cru qu'elle ne ſe trouvoit que dans l'Éthiopie;

Lundi le 5. d'Octobre 1761.

petit qu'elle avoit auprès d'elle. Quant à la figure de l'animal tué, nous le trouvâmes reſſemblant par le corps à une vache, mais la tête & le cou reſſembloient plus à ceux d'un cheval. Sa hauteur depuis les pieds de devant jusqu'à la tête étoit de dix-ſepts pieds; la longueur de ſon corps ſe trouvoit avoir la proportion d'un à deux & demi à ſa hauteur. Nous ne croyons pas que cet animal puiſſe être de quelque utilité à cauſe du peu de longueur de ſon corps, en raiſon de ſes membres & à cauſe de leur mouvement ſingulier. Au reſte cet animal eſt blanc le long du cou, avec des taches brunes à la partie antérieure du corps en forme de lozanges; le derriere du corps eſt tacheté de la même maniere, mais les taches ſont un peu plus foncées; il a deux cornes ſur la tête, qui ont la longueur environ d'un pied: ils ſont dirigés tout droit en avant & couverts d'une peau avec du poils. Cet animal tire ſa nourriture pour la plus grande partie des arbres hautes du *rood-houd*, mais s'il veut prendre quelque choſe de la terre, il eſt obligé de

l'endroit où celle-ci a été tuée en eſt bien éloigné. Je ne ſaurois dire ſi la Giraffe habite auſſi en Aſie; je ne me rappelle pas qu'aucun de nos Voyageurs modernes diſe y en avoir vu. *Marc-Paul* Venitien, aſſure que ces animaux ſont en grand nombre dans l'Isle de Zanzibar; mais comme il place cette Isle près de Madagascar, ſans en déterminer autrement la poſition, peut-être doit-elle être regardée comme faiſant partie de l'Afrique. Il eſt vrai que ce même Voyageur aſſure auſſi que les Giraffes naîſſent en quantité dans la Province d'Abaſia, qu'il dit être au milieu de l'Inde. S'il y en a eu là de ſon temps, il faut que le nombre en ſoit bien diminué, puiſque ſi peu d'autres Voyageurs y en ont vu.

Lundi le 5. *d'Octobre* 1761.

se mettre sur ses genoux à cause de la hauteur de son train de devant. Nous trouvâmes ici la latitude de 28 d. 5 m. & la longitude de 37 d. 41 m.; & nous n'avions fait ce jour qu'un chemin d'une lieue & demie.

Samedi le 10. *dito.*

Nous quittâmes le bain chaud, & nous suivîmus encore la riviere jusqu'à une fossette salée, ou nous avions au commencement dessein de passer la nuit; mais comme il n'y avoit presque pas de bonne eau à l'entour, nous resolûmes de poursuivre notre route jusqu'à la Fontaîne dite *Rietfontein*, ce qui fut executé par les bourgeois, mais les bœufs des chariots de la Compagnie étant trop fatigués, on fut obligé de rester à cet endroit.

Cependant la jeune Giraffe vint à mourir (20), nonobstant tous les soins que nous avions pris pour la conserver en vie. Nous avions fait ce jour là une route de deux lieues & demie. Nous étions ici à la latitude de 27 d. 56 m. & à la longitude de 37 d. 37 m.

Dimanche le 11. *dito.*

Les chariots de la Compagnie nous joignîrent près du *Riet-fontein*; c'étoit jusqu'ici que le bourgeois *Jacques Coetsée* avoit penetré l'année précédente. Cet endroit étoit éloigné du premier de trois lieues; la latitude étoit de 27 d. 45 m. la longitude de 37 d. 32 m.

(20) On a dit dans la remarque précédente que la peau bourrée de cette jeune Giraffe se trouve dans le Cabinet de l'Université de Leyde; c'est la même dont on donne ici la figure. Elle n'a que 5 pieds 7 pouces & 6 lignes de longueur depuis l'extrémité de sa tête jusqu'à l'origine de la queue.

Mardi le 13. *d'Octobre* 1761.

Nous replaçâmes le lendemain notre camp un quart de lieue plus vers le Nord-Est, jusqu'à la Fontaine dite *Verse-fontein*.

Jeudi le 15. *dito.*

Nous replaçâmes notre camp à une demie-lieue vers de Nord-à-l'Ouest jusqu'à la Vallée dite de *Riet-valley*, située aussi sur la susdite riviere des Lions.

Vendredi le 16. *&* *Samedi le* 17. *dito.*

Nous nous reposâmes ici pendant deux jours. Le Vendredi le Bourgeois *Jan Batenhorst* tua encore une autre *Camelopardalis* ou *Giraffe*; c'étoit un mâle. En le mesurant on trouva les dimensions suivantes (21).

	Pied.	Pouces.
Longueur de la tête	1	8
Hauteur depuis le pied de devant jusqu'à au garrot	10	0
Hauteur depuis le garrot jusqu'au sommet de la tête	7	0
Longueur depuis l'épaule jusqu'au croupion	5	6
Longueur depuis le croupion jusqu'à la queue	1	6
Hauteur depuis le pied de derriere jusqu'au croupion	8	5

Dimanche le 18. *dito.*

Nous recommençâmes notre marche jusqu'à la

(21) Mr. *de Buffon*, dans le troisième Volume des Supplémens à son Histoire naturelle, donne précisément les mêmes dimensions de cette Giraffe, qu'il a reçues dans une Lettre qui lui a été écrite de Hollande, & dont il n'a pas pu lire la signature. Celui qui la lui a envoyée, ou a été du nombre de nos Voyageurs, ou il a lu cette rélation.



B: de Bakker. Sculp.

LA GIRAFFE MÂLE.

Dimanche le 18. *d'Octobre* 1761.

fontaine dite la *Springbekke-fontein.* Nous avions fait un chemin vers le Nord de deux lieues. La latitude étoit de 27 d. 34 m. & la longitude de 37 d. 32 m.

Lundi le 19. *dito.*

Nous quittâmes ce camp, nous nous remîmes en marche, & nous nous reposâmes à la Fontaine nommé des Rhinoceros, où la plaine finissoit à deux lieues de distance devant nous, où commençoient des montagnes hautes & plattes par dessus. Nous avions marché ce jour-là, un espace d'une lieue & un quart vers le Nord. Nous étions ici à la latitude 27 d. 25 m. & la longitude des 37 d. 32½ m.

Jeudi le 22. *dito.*

Nous quittâmes cet endroit & nous passâmes près d'un Kraal d'Hottentots par la fossette d'une montagne; nous arrivâmes ensuite de nouveau dans une plaine, & nous nous campâmes vendredi 23 du matin encore le long de la riviere des Lions. Nous avions fait un chemin de quatre lieues vers le Nord-à-l'Est. La latitude étoit de 27 d. 16 m. & la longitude de 37 d. 35 m.

Samedi le 24. *dito.*

Nous replaçâmes notre camp deux jours après un quart de lieue vers le Nord jusqu'à la fontaine dite *Paerelboender-fontein.*

Lundi le 26. *dito.*

Notre Commandant fit devancer les bourgeois *Jacques Coetsée*, *Pierre Marais* & *André Greeft*, pour reconnoître le pays & l'eau. Les deux derniers firent rapporter vers le soir, par deux Hottentots-métis, qu'ils avoient bien trouvé de l'eau, mais qu'ils voyoient peu d'apparence de pouvoir faire pas-

Lundi le 26. d'Octobre 1761.

ser les chariots par les montagnes & les rochers qui étoient devant nous.

Mardi le 27. dito.

Vint ledit *Coetsée* nous rapporter, qu'il avoit trouvé un sentier, qui étoit coupé, il est vrai en différens endroits par de gros rocs détachés, mais que suivant lui il seroit bien possible de les passer, & qu'ensuite nous viendrions à un sentier uni. Sur cet avis le Chef se mit en route avec toute la caravane & nous trouvâmes la chose comme *Coetsée* nous l'avoit rapporté. Après avoir marché vers le Nord-à-l'Est l'espace d'une lieue & demie, nous nous campâmes près de la fontaine de la montagne ou *Berg-fontein.* La latitude étoit ici de 27 d. 11 m. & la longitude de 37 d. 36 m.

Mecredi le 28. dito.

Nous marchâmes déja entre les montagnes, & nous nous campâmes ensuite près la Riviere nommée de *Draay-rivier*, que nous trouvâmes aussi déséchée; elle prend sa source près de la fossette nommée *Style-kloof*, & décharge ses eaux dans la saison de pluie vers le Sud-Est, dans la grande riviere. Le long de cette riviere on trouve des arbres de bois rouge ou *rood-hout* fort beaux, hauts, & gros, & entre les montagnes de bons pâturages. Nous avions fait ce jour-là un chemin d'une lieue & un quart vers l'Est-au-Nord. La latitude étoit de 27 d. 10½ m., la longitude étoit de 37 d. 41 m.

Vendredi le 30. dito.

Le susdit *Coetsée* rapporta qu'il avoit découvert un assez bon pâturage & de l'eau pour deux journées.

Samedi le 31. dito.

Nous quittâmes notre camp du jour auparavant,

Samedi le 31. *d'Octobre* 1761.

& nous marchâmes entre les montagnes le long de la riviere par une très-belle prairie, nous postâmes notre camp près de la montagne dite, la Montagne longue ou *Langeberg*. Nous avions fait un chemin d'une lieue & un quart vers le Nord-Est-à-l'Est. La latitude est de 27 d. 8 m. la longitude de 37 d. 44 m.

Dimanche le 1. *de Novembre.*

Nous reprîmes notre marche, mais nous fûmes obligés de prendre plusieurs courses à la fois pour passer la riviere sèche, qui étoient devant nous, & qui étoit bordée de rives escarpées & de rocs; nous arrivâmes le deuxieme du mois le matin à la Fosse dite *Rietkuil*, ou nous trouvâmes de bonne eau & du bon pâturage pour nos bestiaux. Nous avions fait ce jour-la un trajet vers le Nord-Nord-Ouest de trois lieues & trois quarts. La latitude étoit de 27 d. 6 m. & la longitude de 37 d. 42 m.

Mecredi le 4. *dito.*

Nous nous campâmes près de la fossette dite *Klipkuil*. Nous avions marché une lieue & trois quarts vers le Nord-à-l'Est; la latitude étoit de 27 d. la longitude de 37 d. 42 m.

Vendredi le 6. *dito.*

Nous replacâmes notre camp proche de la riviere, vers le Nord-à-l'Est. La latitude étoit de 26 d. 58 m. la longitude de 37 d. 43 m.

Samedi le 7. *dito.*

Jacques Coetsée nous rapporta qu'il nous avoit devancé de trois journées, & qu'il avoit découvert que nous aurions à passer le premier jour une fossette de roc fort escarpée, sans trouver beaucoup d'eau, mais que le second jour nous sortirions entierement des montagnes, & que nous trouverions ensuite une belle prairie fort uni, où il-y-avoit de

Samedi le 7. de Novembre 1761.

l'eau & du pâturage en abondance pour nos bestiaux.

Dimanche le 8. *dito.*

Quelques personnes de notre caravane avoient témoignés au Chef leur inquiétude de ce que nous avions fait, non-seulement une route fort longue & fort penible, mais que suivant le rapport de *Coetsée*, nous aurions encore à passer par un mauvais chemin à travers des rocs, & par une contrée depourvue d'eau sans avoir jusqu'ici reçu aucunes nouvelles sûres de la nation, habillée de linge, & d'une couleur basanée (22), dont la découverte avoit fait le principal but du Voyage; ils avoient ajouté qu'ils craignoient que les bœufs étoient trop fatigués, & les voitures trop délabrées pour soutenir plus longtems les fatigues du Voyages. Eu égard à ces considérations, le Chef trouva bon de faire rassembler toute la Compagnie, pour leur proposer les obstacles que quelques-uns d'entre eux avoient objectées à la poursuite ultérieure du Voyage, & pour déliberer ensuite les uns avec les autres sur ce qu'on pourroit faire de mieux. Ceux qui avoient communiqué leur avis au Chef de la maniere que je viens de dire, repetèrent encore les

(22) C'est apparemment sur le recit des Hottentots que les Hollandois du Cap ont cru qu'il y avoit du côté du Nord une Nation jaune, dont les cheveux sont longs, & qui portoit des habits de toile. Il étoit naturel qu'on cherchat à la connoître; ainsi elle a été un des motifs qui a fait entreprendre ce Voyage. Mr. *de Bougainville*, qui passa au Cap, sept ans après cette expédition, dit qu'on parvint à connoître cette nation. On voit ici qu'il a été mal instruit.

Dimanche le 8. *Novembre* 1761.

les mêmes raiſons, ajoutant qu'il croyoient très-néceſſaire de faire devancer quelques Hottentots, non-ſeulement pour aller reconnoître le chemin plus loin, mais auſſi pour aller demander aux habitans, qui demeuroient près de la riviere, des nouvelles de cette Nation baſanée & habillée en linge, & qu'en cas qu'ils en rapportaſſent quelques nouvelles ſûres, ils étoient prêts à pourſuivre le Voyage.

D'autres repliquerent, qu'au cas que l'on n'ait plus que deux journées de mauvais chemin, ſuivant le rapport de *Coetſée*, qu'enſuite on trouva de bonne eau & de bon pâturage, & de plus que la chaleur du ſoleil augmentant chaque jour de plus en plus, il falloit profiter du clair de lune, pour continuer le Voyage, au lieu de ſe repoſer & d'attendre le retour des Hottentots, & tâcher de découvrir de cette façon la riviere de *Braragul* (23), qui ſuivant les cartes du pays ne devoit être éloignée que de 50 lieues tout droit vers le Nord de l'endroit ou l'on ſe trouvoit à préſent; puiſqu'il étoit très-apparent que s'il ſe trouvoit en effet une telle Nation dans cette contrée elle ſe tiendroit aux environs de la Riviere de *Braragul*; ils ajouterent de plus, qu'en pourſuivant cette route on pouvoit eſperer de dé-

(23) Cette riviere eſt placée dans les Cartes de Deliſle à 23 dégrés & quelques minutes, de latitude auſtrale, & ſon cours eſt marqué de l'Eſt-à-l'Oueſt, & elle ſe jette dans l'Océan à un lieu nommé *Angra do Ilheo*, ou Rade des Rochers. Suivant la Carte de Viſſcher, elle vient du Nord du Tropique, traverſe ce Cercle, & a ſon embouchure à un demi-dégré plus au Sud. Mr. Danville ne la point marquée ſur la carte, & cela ſans doute parce que les notions qu'on en a ſont fort vague, & même très-incertaines.

Dimanche le 8. *Novembre* 1761.

couvrir la côte à l'Ouest jusqu'au *Tropique* du Capricorne, inconnue jusques-là. Ils proposerent encore d'envoyer quelques-uns d'entre nous pour faire cette découverte, pendant que les autres dont les chariots & les bœufs étoient en trop mauvais état, resteroient ici. Mais comme la plupart étoient d'avis qu'il étoit trop dangereux de se séparer les uns des autres, dans un pays aussi éloigné; & de s'exposer par là à plusieurs périls, il fut resolu à la fin que quatre ou cinq d'entre nous accompagnés de quelques-uns de nos Hottentots-métis iroient reconnoître le pays qui étoit devant nous, & tâcher d'avoir des habitans qu'ils rencontreroient, des nouvelles plus précises de la Nation susdite habillée de linge. En conséquence de cet arrangement les Bourgeois *Pierre Marais*, *Jean Nieuwkerken*, *Jean Badenhorst* & *André Greeff*, accompagnés de quelques Hottentots-métis, se mirent en route vers le soir, pendant que nous restâmes ici avec le reste de la caravane.

Jeudi le 12. *dito.*

Les quatre personnes susdites revînrent & rapporterent qu'ils avoient trouvé le pays qui étoit devant nous réellement comme *Coetsée* l'avoit rapporté, qu'ils avoient été près de trois *Kraals* des *Namacquas*, & qu'ils leur avoient demandé après la Nation basanée? A cette question les *Namacquas* leur avoient repondus, qu'un peu plus loin vers le Nord il se trouvoit une Nation, qui portoit comme nous des habits & de longs cheveux, mais qui étoient plus bruns de visage: d'autres leur avoient dit que cette Nation ne portoit point d'habits mais des peaux ou des *Karossen*, sans que personne d'entre eux ait vû ou parlé à cette Na-

Jeudi le 12. *Novembre* 1761.

tion; pendant que la plus grande partie des susdits *Namacquas* témoignoit ne rien savoir de cette Nation, de sorte que nous n'en fûmes encore que des nouvelles égalemens douteuses.

Nous resolûmes pourtant de poursuivre encore la route pendant quelques jours, espérant de faire encore des découvertes plus précises.

Vendredi le 13. *dito.*

Le Chef divisa le train en deux, à cause de la disette d'eau, & se mit en route le matin de bonne heure avec la premiere partie, & fut suivi le soir par la seconde. Nous passâmes ce jour & cette nuit par une fossette de rocher escarpée, & pardessus des chaînes de rocs, sans endommager pourtant nos chariots le moins du monde. Ensuite nous laissâmes reposer nos bœufs, & nous poursuivîmes notre route le 14 au soir jusqu'à la riviere dite *Buffle-riviere*, (qui n'étoit plus alors qu'un lit deséché), qui décharge ses eaux pendant l'hyver vers le Nord-Ouest dans la riviere de *Gamma.* Nous avions fait pendant ces deux jours un chemin vers le Nord-à-l'Est de cinq lieues. La latitude étoit de 26 d. 43 m. longitude de 37 d. 45 m.

Dimanche le 15. *dito.*

Notre Chef se remit en route avec la premiere partie, & fut suivi le 16 par la seconde, jusqu'à un *Kraal* de Hottentots, dite le *Dwaal-hoek.* Nous avions fait un chemin de deux lieues vers le Nord-à-l'Ouest; nous étions à la latitude de 26 d. 34 m. & à 37 d. 43 m. de longitude.

Mecredi le 18. *dito.*

Nous quittâmes l'endroit où nous nous étions reposés pendant ces jours; nous passâmes premiere-

Mecredi le 18. *Novembre* 1761.

ment une riviere déféchée, & après être paffés les montagnes nous arrivâmes dans une belle plaine remplie d'herbage, & nous nous campâmes le foir près d'un *Kraal* de Hottentots. Nous avions marchés ce jour là, l'espace de deux lieues & un quart. La latitude étoit de 26 d. 26 m.; la longitude étoit de 37 d. 43 m.

Jeudi le 19. *dito.*

Nous quittâmes notre camp, & nous le posâmes de nouveau à un ancien *Kraal* de *Namacquas* abandonné. Nous avions fait trois quarts de lieue vers le Nord-Nord-Oueft. La latitude étoit ici de 26 d. 24 m. la longitude de 37 d. 42 m.

Samedi le 21. *dito.*

Deux jours après nous reçûmes avis de *Jacques Coetfée*, qu'on avoit trouvée de bonne eau devant nous.

Dimanche le 22. *dito.*

Le lendemain nous fuivîmes notre guide & nous nous campâmes près d'un grand *Kraal* de *Namacquas* fitué près de la Riviere nommée *Gamma*; nous trouvâmes ce fleuve déféché comme les autres; il prend fa fource en hyver près de *Style-kloof*, que nous avions paffée le 13 de ce mois; il fe groffit des deux côtés par de petites rivieres pareilles, & fe décharge enfuite vers le Sud-Oueft dans la Riviere des Poiffons ou *Vifch-rivier*. Le Pays qui étoit ici devant nous eft en général uni, parfemé dans quelques endroits de petites montagnes, & couvert de verdure, de buiffons de Rhinoceros; les rivieres font bordées d'arbres de bois roux ou *rood-hout* & d'aube-épines. Nous vîmes auffi dans les plaines, différentes efpeces de bêtes fauvages com-

Dimanche le 22. Novembre 1761.

me des Rhinoceres (24), des Camelopardalis ou

(24) Le Rhinoceros eſt avec l'Hippopotame celui des quadrupèdes; qui approche le plus de la groſſeur de l'Elephant; il a au moins douze pieds en longueur depuis l'extrêmité du muſeau, juſqu'à l'origine de la queue; ſa hauteur eſt de ſix à ſept pieds, & la circonférence de ſon corps égale ſa longueur. Il eſt couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir très-épais, & très-dur, qui feroit incapable de ſe prêter à ſes mouvement, ſi la nature n'y avoit pourvu; car ſa peau forme en differéntes parties de ſon corps de groſſes rides, ou plis qui lui facilité le mouvement. Il y en a deux ou trois qui environnent le cou. Un autre s'étend de côté & d'autre derriere les épaules juſqu'à la partie ſupérieure des jambes, en ſe prolongeant en avant. Au-deſſus de la croupe un autre pli deſcend auſſi de chaque côté & ſe courbe en avant ſur le ventre: un autre s'étend en travers depuis le flanc juſqu'à la queue; & enfin il y en a un ſur la partie inférieure de la jambe. Ces plis ont juſqu'à trois ou quatre pouces de profondeur, & vus de loin font paroître cet animal comme s'il étoit couvert de boucliers, ainſi que le repréſentent la plus part des figures qu'on en a faites. Tout ſon corps, & particulièrement les flancs ſont parſemés de tuberoſités, ſans aucun poils; ſa couleur eſt d'un brun foncé: ſa tête eſt plus longue à proportion que celle de l'Elephant, mais il a les yeux plus petits ſa lèvre ſupérieure s'alonge juſqu'à ſix ou ſept pouces; & elle eſt terminée par un appendice pointu; il s'en ſert comme d'une eſpèce de main ou de trompe incomplette pour cueillir l'herbe, & pour ſaiſir ce qu'il porte à ſa bouche.. Il a ſur le nez une corne, plus ou moins grande ſuivant qu'il eſt plus ou moins âgé; il n'eſt pas rare d'en voir qui ont trois pieds & demi en longueur. Cette corne eſt ſolide; & adhérente à la peau, ſans pénetrer juſqu'au crânes; elle a ſix ou ſept pouces de diametre à ſa baſe; elle eſt brune ou de couleur olivâtre; & ſon extrêmité qui eſt recourbée par en haut eſt noi-

Dimanche le 22. Novembre 1761.

des Giraffes (25), des Buffles (26), des chevaux

re. Il y en a souvent une seconde à deux ou trois pouces au-dessus de la premiére; celle-ci est pour l'ordinaire plus courte quoiqu'elle égale quelquefois l'autre. Il est incertain si cette double corne indique une différence dans l'espèce de ces animaux, ou si elle est uniquement l'effet de la diversité de leurs alimens. On attribue à ces cornes différentes vertus, & entr'autres celle de faire connoître le poison, dont elle ne peut pas supporter l'attouchement. *Kolbe* dit qu'il a souvent été témoin oculaire de ce fait, il assure que du vin mis dans un gobelet fait de cette corne, s'éleve fermente & bouillonne, mais que si la liqueur est empoisonnée la corne se fend. J'ose assurer que le fait est faux; j'ai plusieurs cornes de Rhinoceros, & plusieurs vases qui en sont faits, souvent j'y ai versé du vin pur, & du vin où j'avois mêlé de l'arsenic, mais je n'ai jamais vu aucun mouvement dans ces liqueurs, ni aucune fente se produire. Le même Auteur nous a donné une très-mauvaise figure, du Rhinoceros, qu'il ne paroît pas avoir jamais vû, quoiqu'il dise que plus d'une fois il a rencontré de ces animaux qui venoient à lui avec toute leur furie, mais qu'il évitoit aisément en se mettant à côté, parce qu'à cause de la situation de leurs yeux, ils ne voient que devant eux, & qu'ils ne se tournent que très-difficilement. Il confirme par son témoignage, ce que tant d'autres ont dit avant lui, c'est que le Rhinoceros est ennemi de l'Eléphant, & que dès qu'il l'apperçoit il court à lui, & lui crêve le ventre avec sa corne. Cette tradition, toute ancienne qu'elle est, ne mérite guères de croyance. Ces animaux n'étant carnassiers ni l'un ni l'autre, n'ont entr'eux aucun sujet de dispute, & ils sont tous les deux d'un naturel assez doux. Nous croyons faire plaisir au Lecteur en lui donnant ici la véritable figure du Rhinoceros.

(25) Nous avons déjà parlé plus haut du Camelopardalis ou de la Giraffe.

(26) Le Buffle est un animal originaire d'Afrique,



De Seve, del. C. F. Fritzsch, sc.

LE RHINOCEROS.



Dimanche le 22. Novembre 1761.

d'où il a été tranſporté en quelques contrées de l'Europe, où il eſt devenu animal domeſtique. Il reſſemble beaucoup au Taureau par la forme du corps, de la tête, des jambes, &c. Cependant ces deux animaux forment deux races diſtinctes ; ils ne produiſent ni ne s'accouplent enſemble ; & même les vaches ne veulent pas nourrir les petits Buffles, & les meres Buffles refuſent de ſe laiſſer têter par des veaux. Le Buffle a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement plus petite, les cornes moins rondes, noires & en partie comprimées ; un toupet de poil crépu ſur le front ; les membres maîgres, la queue nue, le poil & la peau noire ; mais les Buffles du Cap ſont d'un rouge obſcur, & ſon beaucoup plus grands que ceux qu'on a rendus domeſtiques. Les femelles portent juſqu'à douze mois, ce qui prouve qu'elles ſont d'une eſpèces différente de celle des vaches, qui ne portent que neuf mois. Elles donnent beaucoup de lait, dont on fait du fromage & du beurre, qu'on dit être très-bon en Egypte, & dans les autres pays chauds. La chair des Buffles eſt bonne, quoique moins délicate que celle du Bœuf. Il ne paroît pas que les Hottentots les emploient au labourage, quoique dans les autres contrées on les emploie avec ſuccès à ce travail, à cauſe de leur grande force. Ces animaux ſont en grand nombre en Afrique, ſur-tout dans les lieux arroſée par des rivières, & ils aiment à ſe vautrer & même à ſéjourner dans l'eau. Ils font de grands dégats dans les terres cultivées, mais ils n'attaquent jamais les hommes que quand ils ſont bleſſés, & alors ils ſont fort à craindre. Ils craignent le feu, & la couleur rouge leur déplait. On tire un aſſez grand profit de leurs cornes qui ſont plus dures & meilleures que celles du Bœuf, & particuliérement de leur cuir qui eſt preſque impénétrable. La figure que *Kolbe* a donnée du Buffle eſt une des meilleures qu'on en ait, cependant elle eſt encore très-imparfaite.

Dimanche le 22. Novembre 1761.

ſauvages (27), des Anes (28), des Qua-

(27) Il y a long-temps qu'on a dit qu'il y avoit des chevaux ſauvages en Afrique. Léon l'Afriquain aſſure qu'il y en a dans les deſerts de l'Afrique & de l'Arabie, & qu'il a vu dans les ſolitudes de la Libye un poulain dont le poil étoit blanc & la crinière crépue. Marmol confirme ce fait en diſant qu'il y a des chevaux dans les déſerts de la Libye, qu'ils ſont petits & de couleur cendrée, qu'il y en a auſſi de blancs, qu'ils ont la crinière & les crins fort courts & hériſſés, & que les chevaux domeſtiques ne peuvent les atteindre à la courſe; *Kolbe* rapporte qu'on en voit quelques fois aux environs du Cap, mais que les habitans ne ſe donnent point la peine de les apprivoiſer, parce qu'ils en ont dont la race a été apportée de Perſe, & qui ſe ſont ſi fort multipliés, qu'on les donne à très-bas pris. *Kolbe* dit, qu'il a aſſiſté à une vente de chevaux; où l'on en donna trois très-beaux & très-vigoureux, depuis un an juſqu'à trois, pour un ducat & quelques ſols.

Il eſt parlé dans la Relation hiſtorique de l'Abyſſinie, du *P. Lobo*, qu'on trouve dans cette partie de l'Afrique des chevaux ſauvages, qui ont les crins & la tête comme nos Chevaux, & henniſſent de même, mais qui ont deux petites cornes toutes droites & le pied fendu. On a regardé cela comme une fable, & avec raiſon: cependant il y a en Afrique, & même dans les lieux où ſont parvenus nos Voyageurs, un animal, qui mal vu &, encore plus mal décrit a pu donner lieu à ce que dit l'Auteur de cette rélation: nous en parlerons dans la ſuite. Le même *P. Lobo*, aſſure encore, que la Licorne ſe trouve auſſi en Afrique, il en donne une deſcription aſſez détaillée, & il la repréſente comme un très-beau cheval, mais timide, & fort leger à la courſe, avec une très-longue corne au milieu du front. L'autorité de ce Jéſuite n'eſt pas aſſez grande, pour que ſon témoignage ſuffiſe pour conſtater l'exiſtence ſi fort conteſtée de ce ſingulier animal. Voici cependant un fait qui ſemble l'acréditer un peu. Les

Dimanche le 22 Novembre 1761.

chas (29), des Coedoes (30), des Boucs-cha-

Hottentots s'amuſent ſouvent à deſſiner ſur les parvis de leurs cabanes des figures des animaux qu'ils ont vus, mais très-groſſiérement. Un obſervateur attentif, & très-véridique nous a écrit du Cap qu'il a vu chez différentes nations de ces peuples des peintures de la Licorne: or ſûrement les Hottentots ignorent tout ce qui a été dit pour ou contre la réalité de ces animaux; ſi donc ils n'exiſtent point dans leur pays, comment s'accordent-ils à en tracer la figure? Le ſeul ſcrupule que cette obſervation laiſſe dans mon eſprit; c'eſt que les Hottentots, très-mauvais deſſinateurs, ont peut-être voulu repréſenter un Rhinoceros à une ſeule corne, quoique ſa figure ne reſſemble guères à celle d'un Cheval.

(28) Il y a au Cap des ânes domeſtiques, qui y ont été tranſportés de divers endroits; mais il paroît par ce que diſent nos Voyageurs, qu'il y en a auſſi des ſauvages, s'ils n'ont pas voulu parler de l'âne rayé ou du Zèbre, dont il ſera queſtion plus bas. Au moins eſt-il ſûr qu'il y en a dans quelques contrées d'Afrique. Il s'en trouve beaucoup dans les déſerts de Lybie & de Numidie; ils ſont gris, & courent ſi vite qu'il n'y a que les Chevaux barbes qui puiſſent les atteindre à la courſe; ils vont par troupes. On en mange la chair. Ces ânes ſe retrouveroient-ils au Cap? Lobo nous dit qu'il y a en Ethiopie des ânes cornus & à pieds fendus, comme le Cerf. Mais il donne fort mal-à-propos les nom d'âne à un animal tout différent.

(29) Il eſt facheux que nos Voyageurs ſe ſoient contentés de nommer ſimplement les animaux qu'ils ont vus, ſans y ajouter aucune deſcription. Celui qu'ils déſignent ici par le nom de *Quachas* nous eſt entiérement inconnu. Nous n'avons trouvé ce mot nulle part, & quoique nous ayons conſulté pluſieurs perſonnes qui ont été au Cap, nous n'avons pu tirer aucun éclairciſſement ſur l'animal indiqué ici. D'autres perſonnes qui ont ſejournées au Cap, diſent que c'eſt le Zèbre.

(30) L'animal que l'on appelle *Coedoes* au Cap, eſt

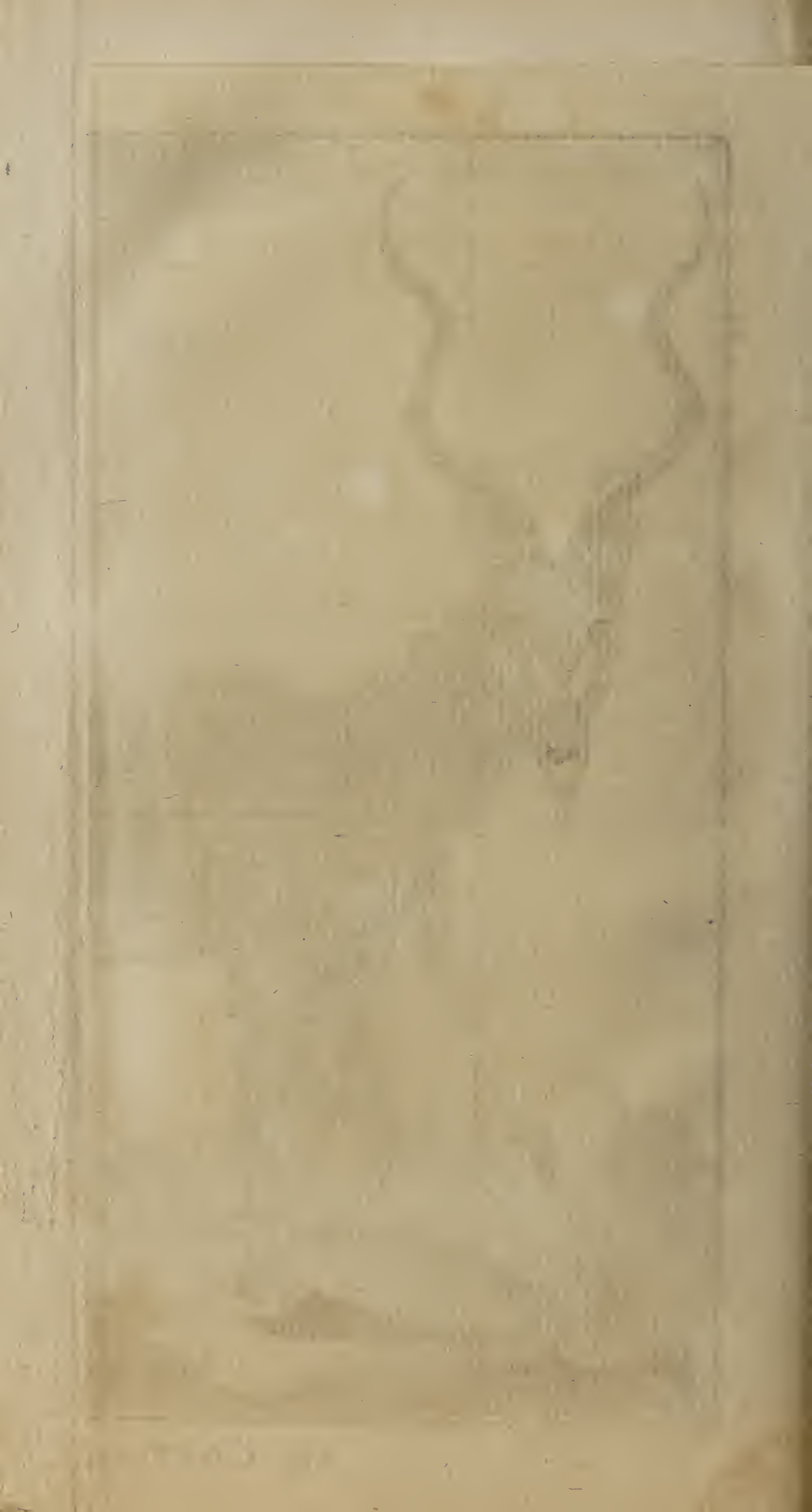
Dimanche le 22 Novembre 1761.

celui dont Mr. *de Buffon* a parlé sous le nom de Condoma, & dont il n'a vu que les cornes, qui se trouvent assez fréquemment en Hollande, dans les Cabinets de curiosités naturelles. Cet animal n'a jamais été décrit, ni représenté. Nous en donnons ici la figure, qui a été dessinée d'après l'Original vivant, avec toute l'exactitude & la fidélité possible. Le Coedoes égale par sa taille celle des plus grands cerfs; son corps est couvert d'un poil assez court, de couleur d'un brun clair: il a depuis le garrot tout le long du dos un raye blanche, d'où partent plusieurs autres rayes de même couleur, qui s'étendent de côté & d'autre presque jusques au ventre. Le cou est couvert de poils un peu plus longs, & surmonté d'une espèce de crinière qui s'étend jusqu'au-delà des épaules. Sa tête ressemble assez à celle d'un Cerf, mais elle se termine un peu plus en pointe. au-dessous des yeux il y a deux taches blanches posées obliquement & qui se rapprochent vers leur extrémité inférieure. Son menton est orné d'une barbe, composée d'assez long poils. Il porte au-dessus de sa tête deux grandes cornes creuses. Ces cornes sont torses & elles décrivent par leur courbure environ un pas & demi de spirale fort allongée; leur longueur surpasse trois pieds & demi mesurée en suivant les contours, & elle a plus de deux pieds & demi en ligne droite: on en a qui ont jusqu'à quatre pied & demi de longueur, mesurée en ligne droite, & plus de cinq pieds suivant leur courbures. Elles sont de couleur grise; elles ont une arrête qui s'étend jusqu'à une petite distance de leur extrêmité qui se termine en pointe; elles sont marquées de rugosités, qu'on se plaît à éffacer en polissant la plupart de ces cornes qu'on nous envoie. Ces animaux ont le pied fourchu comme les Cerfs; leur queue est assez courte, & terminée par une touffe de poils. Ils ont la physionomie fort douce, & on peut les mettre au rang des plus beaux animaux. Nous en avons vu un vivant dans la ménagerie du Prince d'Orange. Mr. *de Buffon* a raison de conjecturer que le Coedoes ressemble à la description que fait *Kolbe* de l'animal qu'il appelle la Chevre sau-



J. N. ad vivum del. *de Bakker sc.*

LE COEDOES.



Dimanche le 22 *Novembre* 1761.

mois (31), des Cerfs (32), & des Aurochs (33):

vage du Cap; mais suivant la coutume de cet auteur, ce qu'il en dit ne s'accorde guères avec la figure qu'il en a donnée; les cornes ne ressemblent point à sa description. Remarquons aussi que l'âne cornu dont parle Lobo est cette Chevre, ou le Coedoes, car le peu qu'il en dit convient assez à l'un de ces deux animaux.

Voici les Dimensions prise sur l'animal vivant.

	pied.	pouc.	lig.
Longueur du Corps entier mesuré en ligne droit depuis le bout du museau jusqu'a l'anus	5	8	0
——— des Cornes mesurées en ligne droite	2	1	8
Hauteur du train de devant	4	3	6
——————— derriere . . .	4	1	0
Circonférences du corps au milieu . . .	4	5	0

(31) Le terme général de *Gemsbokken*, qu'emploient ici nos Voyageurs, désigne apparemment des Chevres & des Gazelles; que ceux qui ne sont pas fort au fait de l'Histoire naturelle confondent assez souvent ensemble. On trouve plusieurs espèces de ces deux sortes d'animaux dans cette partie de l'Afrique. *Kolbe* parle de huit sortes & de chevres qui se voient aux environs du Cap, & dont voici l'énumération. Les chèvres *domestiques* ressemblent aux notres, excepté qu'elles ne sont pas si grosses. Les Chèvres *bleues* sont semblables pour la forme aux domestiques, mais elles sont aussi grosses que nos Cerfs. Leur poil est fort court, & d'un très-beau bleu, mais qui perd sa beauté quand l'animal est mort. Elles ont une fort longue barbe. Leurs cornes ne sont pas à proportion si longues que celles des autres Chevres; & elles sont faites en vis, & finissent en pointe. Les Chevres *tachetées*, sont ainsi nommées parce qu'elles sont ornées de taches rouges, blanches & brunes. Leur taille égale à peu-près celle des Chevres bleues. Leurs cornes ont environ un pied de long, sont un peu courbées en dehors, & raboteuses jusqu'au milieu. Elles ont une fort longue barbe d'un

Dimanche le 22 Novembre 1761.

rouge foncé. On les apprivoise assez aisément, & leur chair est fort bonne. Les Chevres *grises* sont de la grosseur des domestiques. Elles ont le poil court. Leur couleur est d'un rouge obscur, avec beaucoup de gris. Les femelles n'ont point de cornes, mais les mâles en ont d'un brun foncé, contournées en vis, & de la longueur d'un demi pied. Les Chevres *sauvages* sont de la taille des grands Cerfs. Leur tête est ornée de deux cornes unies, recourbées & pointues, de trois pieds de longueur; mais très-mal représentées, petites & presque droites dans la figure que *Kolbe* en a donnée, comme je l'ai déja remarqué. Depuis leur front, tout le long du dos, on voit une raye blanche. Une autre raye de même couleur coupe cette premiére au bas du cou dont elle fait le tour; il y en a deux autres de même nature l'une derrière les jambes de devant & l'autre devant les jambes de derrière: elles font toutes deux le tour du corps, qui ailleurs est couvert d'un poil gris, avec quelques petites taches rouges. Leur barbe est grise & fort longue. On voit par cette description que Mr. *de Buffon* a été fondé à dire que ces Chevres approchoient beaucoup du Coedoes, ou du Condoma. Peut-être même est-ce cet animal que *Kolbe* a voulu décrire, mais d'après des relations fort imparfaites. Les Chevres *plongeantes*, sont à peu-près de la même couleur que les domestiques, mais plus grandes. Dés qu'elles apperçoivent quelqu'un, ou qu'elles craignent quelque danger, elles s'accroupissent & se tapissent au milieu de l'herbe, & de temps en temps elles élèvent la tête & l'abaissent aussitot; c'est delà qu'on leur a donné le nom de plongeantes. La septième espèce de chèvres, est le *Chamois*, que *Kolbe* dit être très-connu au Cap, mais beaucoup plus petit que le notre. Ses cornes ont ordinairement demi pied de long; il ne les a pas autant recourbées en dehors que ceux qu'on voit en Europe. Ceci nous prouve que cet Auteur étoit très-peu naturalistes, puisqu'il place au Cap des Chamois qui n'habi-

tent que nos plus hautes montagnes, & des lieux très-froids, & qu'il leur prête des cornes courbées en dehors, tandis quelles ſont toujours courbées en arrière. Cette Chevre pourroit bien être la Gazelle que Mr. *de Buffon* nous a fait connoître ſous le nom de Nanguer. Enfin ce que *Kolbe* dit de la huitième eſpèce de Chevre ne nous donne pas meilleure opinion de ſon habileté. C'eſt la *Chevre de Congo.* Elle n'eſt jamais plus grande qu'un Lièvre, mais d'une beauté & d'une ſimmétrie admirable. Ses Cornes ſont ſemblables à celles du Cerf, & ont auſſi des branches à proportion de leur âge. Elle a les jambes ſi petites, qu'on s'en ſert ſouvent pour preſſer le tabac dans la pipe. On voit par cette deſcription que cette Chevre eſt le chevrotain de Guinée, qui n'a jamais de bois comme les Cerfs; il y en a qui ont des cornes, mais ce ſont des cornes creuſes, & annelées.

Les autres animaux qui ſont ici compris ſous le nom de *Gemsbokken*, ſont vraiſemblablement les Gazelles, nom générique ſous lequel on comprend grand nombre déſpèces différentes, qui toutes ſont compoſées de fort jolis animaux, qui reſſemblent au Chevreuil par la légèreté des mouvemens, par la forme du corps, par la grandeur & la vivacité des yeux; mais elles en different par la nature des cornes, qui ſont creuſes & permanentes, au lieu que le bois des Chevreuils ſe renouvelle tous les ans. Les cornes ſont plus ou moins longues dans les diverſes eſpèces, & elles ſont environnées d'anneaux entiers vers leur baſe, & enſuite de demi-anneaux, avec des ſtries longitudinales. La couleur de la plupart des Gazelle, eſt rouſſe ſur le corps & blanche ſous le ventre. Nous donnerons ci-après les figures & les deſcriptions de quelques uns de ces animaux, qui ne ſont pas les plus communes en Afrique; elles ſuffirons pour donner l'idée du genre.

Mais nous ne devons pas oublier d'en faire connoître une ſorte, qui n'a point eté connue juſqu'à préſent, du

cet animal ressemble à un bœuf ordinaire, excepté qu'il est plus grand & de couleur gris cendré. Il a la tête petite, & les cornes courtes, des poils frisées sur la potrine; il porte une longue barbe comme les boucs. Cet animal est fort léger à la

moins en Europe. Elle est un peu plus grande que la Gazelle ordinaire. Elle a sur la partie postérieure du dos, près de la queue, une raye de poils blancs, longue de huit à dix pouces, qui n'offre rien de particulier; mais quand elle court on est frappé de voir tout d'un coup cette raye, s'élargir, & se convertir en une très-grande tache blanche qui occupe presque tout le dos. Voici comment cela s'opere. L'animal a sur le dos une espece de bourse formée par la peau qui se repliant des deux côtés, forme deux levres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrêmité de ces poils qui passant entre les deux levres paroît être une raye ou ligne blanche. Lorsque la Gazelle court cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert; & dès qu'elle s'arrête la bourse se referme.

(32) Je doute qu'il y ait au Cap des Cerfs dont la tête soit chargée de bois, comme les notres. *Kolbe* dit, il est vrai, qu'il s'y en trouve, qui sont entiérement semblables à ceux d'Europe, mais en même temps il ajoute que ces animaux ont des cornes hautes d'environ un pied, sans aucune branche, unies, rondes, contournées en spirale. Nous connoissons ces cornes, & l'animal qui les porte a été très-bien décrit par Mr. *de Buffon* sous le nom de Guib. Ce n'est point un Cerf; cependant comme il en a la taille, il peut-être que nos Voyageurs l'ont voulu désigner par ce nom.

(33) Les Aurochs dont il est parlé ici ne sont point les animaux connus sous ce nom par les Naturalistes, nos Aurochs sont des bœufs sauvages, d'une grandeur & d'une force prodigieuse, & dont la race de nos bœufs

Dimanche le 22 Novembre 1761.

course, c'est pourquoi les *Namacquas* lui donnent le nom de *Baas* ou le Maître-coureur. Nous avions fait deux lieues au Nord-Ouest; la latitude étoit de 26 d. 18 m. & la longitude de 37 d. 37. m.

Mecredi le 2. Decembre.

Jacques Coetsée & *Pierre Marais* revinrent de la course que le Chef leur avoit fait faire pour aller reconnoître le chemin jusqu'à la riviere de poissons ou *Visch-rivier*. Ils rapporterent qu'après un Voyage de trois jours ils étoient arrivés à la riviere des poissons, que le chemin étoit très-bon, mais qu'on n'y trouvoit que fort peu d'eau, de sorte que les Hottentots, qui demeuroient là, étoient obligés de se fournir d'eau au moyen de puits creusés dans le sable. La riviere des poissons ou *Visch-rivier* étoit desechée aussi, & n'avoit de l'eau que dans des fosses en quelques endroits; elle étoit bordée des deux côtés d'un assez bon pâturage. Les mêmes rapporterent que les Hottentots de ces environs étoient pourvus abondamment de bétail, & qu'on y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & principalement d'Elephants; qu'au reste ils s'étoient informés après la Nation des *Damrocquas*, mais qu'ils n'avoient pas pu se procurer des nouvelles certaines à l'égard de cette Nation; qu'on leur avoit raconté pourtant par un des Guides,

sans bosse paroît tirer son origine. Mais qui ne se trouvent point dans les parties méridionales de l'Afrique, ni de l'Asie. Vraisemblablement ceux dont il est ici question sont de ces bœufs à bosse, nommés Bisons; & la description qu'en font nos Voyageurs convient assez à la plupart de ces derniers, si l'on en excepte sa bosse, dont il est cependant étonnant qu'ils ne parlent point.

Mecredi le 2 de Decembre 1761.

qu'ils avoient été chez une Nation qui demeuroit plus avant dans le pays, & qui étoit de couleur plus foncée qu'eux *Namacquas*; que cette Nations portoit de longs cheveux, avoit la poitrine velue & le visage plein de cicatrices, qu'elle s'habilloit de peaux d'animaux, demeuroit dans des huttes bâties de bois, & qu'elle s'occupoit de l'agriculture & de la culture du Tabac. Ils ajouterent qu'il y-avoit dans ce pays non-seulement une grande quantité de bétail, mais aussi des mines de cuivre; leurs Guides leur avoient montrés aussi entre autres une montagne située tout droit vers le Nord, près de laquelle demeuroit cette Nation, laquelle ils nommoient les *Damrocquas*, aussi *Tamacquas*, commençoit, en s'étendant delà vers l'Ouest jusqu'à la mer. Le même Guide leur avoit montré aussi quelques pieces de cuivre & quelques grains de verre bleu, dont une partie étoit de la figure d'un quarré long; d'autres étoient ronds, & que quelques-uns d'entre ses camarades portoient autour d'eux, & qui leur avoient été données par la susdite Nation; ajoutant que ces grains avoient été apportées par une autre Nation qui demeuroit encore plus loin devant eux, & qui étoit de couleur basanée (34), appellée *Sondamacquas*, & par d'autres *Bricquas* ou *Birinas*. Ils disent enfin qu'ils vou-

(34) Cette nation jaune ou de couleur basanée est apparemment celle dont parle Mr. *de Bougainville* dans la Relation de son Voyage autour du monde. „ Les „ Hollandois, dit-il, ont eu connoissance, (dans le „ Voyage dont on donne ici la rélation) d'une nation „ jaune, dont les cheveux sont longs, & qui leur a „ paru très-farouche". Il a été mal instruit, comme je

Mercredi le 2. Décembre 1761.

vouloient bien s'engager de nous mener jusqu'à la première Nation nommée *Damrocquas* ou *Tamacquas*, mais que cela ne seroit guere praticable dans la saison présente, qui étoit extraordinairement seche, sans nous mettre en grand danger à cause de la disette d'eau. Les nommés *Coetsée* & *Marais* nous assurerent aussi qu'ils avoient trouvé à peine la quantité suffisante d'eau pour abreuver les bœufs de quatre ou cinq chariots sur leur chemin jusqu'à la riviere des poissons ou *Visch-rivier*.

Samedi le 5. dito.

Notre Chef convoqua de nouveau toute la Compagnie, & communiqua les rapports qui lui avoient été faits le jour d'auparavant par *Coetsée* & *Marais*, donnant à considérer ce qu'on devroit faire aprésent, ou de quelle maniere on poursuivroit le mieux le voyage; surquoi la plus grande partie promit de refléchir & de dire son avis le lendemain.

Dimanche le 6. dito.

Après que le Chef eut de nouveau convoqué tous les compagnons de voyage, & leur ayant demandé leur avis sur la proposition qu'il leur avoit faite le jour d'auparavant, ils témoignerent unanimement qu'ils jugoient absolument impraticable d'avancer plus avant dans l'intérieur du pays, parce que les chariots

je l'ai déja remarqué plus haut; les Hollandois n'ont pas pénétré jusqu'à cette nation, & par conséquent elle n'à pas pu paroître farouche. Quoi qu'il en soit cette nation jaune ou de couleur basanée, qui apportoit de la Verrotterie à ces Afriquains, pourroit bien n'être composée que de quelques Portugais, qui viennent de temps en temps encore dans la terre de St. Thomas, ou dans d'autres endroits voisins, qu'ils ont fréquentés, & où même il y en a encore quelques-uns d'établis.

Dimanche le 6. Décembre 1761.

étoient non-ſeulement tout-à-fait délabrés, à cauſe des chemins qui avoient été très-longs, & ordinairement très-pénibles; mais auſſi que les bœufs de traits, étoient prèsqu'entierement abimés & par conſéquent en grande partie hors d'état de faire plus de chemin: de plus, parceque ſuivant les rapports reçus, il n'y auroit prèsque point d'eau le long des chemins qu'il faudroit paſſer, & que cette diſette devroit augmenter naturellement de jour en jour par la chaleur qui devenoit plus forte; qu'ils étoient même d'avis qu'il ne falloit pas s'arrêter longtemps ici pour ne pas être incommodés par la diſette d'eau pendant le retour, mais qu'il falloit au plutôt reprendre le chemin du Cap; ajoutant, qu'ils eſpéroient que nos Seigneurs & maîtres auroient la bonté de conſidérer avec quelle patience, quelles peines, & quels dangers, ils avoient pourſuivis la route jusque-là, & d'être perſuadés qu'ils auroient volontiers pénétrés plus avant dans le pays, pour ſatisfaire par là au but du voyage, s'il eut été poſſible. Il fut donc reſolu de retourner par le même chemin que nous avions ſuivi jusqu'ici.

Nous étions ici à la diſtance de cent-vingt lieues & demie au Nord du Cap de Bonne eſpérance; cinq lieues & trois quarts plus à l'Oueſt en ligne droite du Cap vers le Nord, & vingt & une lieue & trois quarts plus vers le Nord que le Bourgeois *Jacques Coetſée* n'avoit été l'an 1760.

Toute cette contrée depuis la Grande Riviere jusqu'ici eſt diſtinguée par le nom de Pays des grands *Namacquas:* elle s'étend à l'Oueſt jusqu'à la Mer, au Nord jusqu'au pays de *St. Thomas*, à l'Eſt jusqu'aux *Bricquas* & *Enicquas*, au Sud jusqu'aux

Dimanche le 6. Décembre 1761.

petits *Namacquas*; ce pays est situé sous la latitude méridionale depuis le 25 d. jusqu'au 28 d. 42 m.

Quant au pays même, il consiste pour la plus grande partie au Sud & à l'Ouest en de hauts rocs, sur lesquels ne croît pas le moindre herbage ni verdure. A l'Est & au Nord il a de belles plaines d'herbage, dans lesquelles se trouve en quantité de grandes bêtes sauvages, comme des Elephants, des Rhinoceros, des Camelopardalis ou Giraffes, des Aurochs, des Buffles, des Chevaux sauvages, des Anes rayés (35), des Coedoes, des Boucs-cha-

(35) L'âne rayé du Cap, est appellé Zèbre, c'est sans contredit celui de tous les animaux quadrupèdes qui est le plus élégamment vétu. La longueur de ses oreilles lui a fait donner le nom d'âne, auquel il ressemble encore par le bout du museau qu'il a aussi gros, par l'œil placé aussi bas; & par sa queue, qui n'a qu'un bouquet de longs poils à son extrêmité; d'ailleurs il a la figure, les graces & la légèreté du Cheval, mais il est un peu plus petit, quoique plus grand que l'âne. Il a une raie noire, qui s'étend depuis le garrot tout le long du dos & de la croupe, & le long de la partie supérieure de la queue, où elle n'a que deux lignes de largeur; de cette raie partent de côté & d'autre plusieurs bandes alternativement noires & blanches, parallèles, très-exactement séparées, & disposées avec tant de régularité, que cet animal vû de loin paroît comme environné par tout de rubans alternativement noirs & blancs, qui suivent tous les contours de son corps, comme on peut le voir dans les figures que nous en donnons ici; & quelques fois ces bandes au lieu d'être noires sont d'un brun foncé. Dans le mâle elles sont noires & jaunes, mais toujours d'une nuance vive & brillante, sur un poil court, fin & fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Quant aux parties intérieures, le Zèbre ne diffère presque

Dimanche le 6. Décembre 1761.

mois, des Cerfs, (36), (37), (38), (39), (40), (41).

point du Cheval ou de l'âne, & si l'on ne veut pas en faire une espèce séparée, on sera embarassé auquel de ces deux animaux il faudra le rapporter. Il a sur le cou une criniére de quatre à cinq pouces de hauteur, mais dont les poils sont plus courts sur la partie du dos jusqu'où elle s'étend: ces poils sont de la couleur de la bande à laquelle ils répondent: par-là il paroît s'approcher d'avantage du cheval. Mais voici un fait, qui semble indiquer qu'on doit le ranger dans la classe des ânes.

Mylord Clive a amené du Cap en Angleterre un Zèbre femelle, après l'avoir gardée quelque temps dans un parc, il y plaça un âne, pour voir si ces deux animaux se mêleroient & produiroient ensemble. La Zèbre refusa constamment de se laisser approcher de l'âne. On s'avisa de peindre ce dernier comme le sont les Zèbres mâles; la femelle en fut la dupe; elle souffrit les caresses de l'âne, & il en est né un poulain entiérement semblable à sa mere. Ce fait, qui est très-curieux, semble comme je viens de le dire, déterminer la classe à laquelle le Zèbre appartient. Cependant je n'oserois par l'affirmer positivement, puisque j'ignore si un Cheval peint comme cet âne, n'auroit pas été également bien reçue par la Zèbre. D'ailleurs ne voyons nous pas que l'accouplement des ânes avec les cavalles, & des chevaux avec les ânesses, est prolifique?

Les Zèbres paroissent être confinés dans les Terres méridionales de l'Afrique, & ils ne vont guères plus au Nord qu'au pays d'Angola & de Congo; au moins n'en est-il pas parlé dans les relations des Voyageurs; & quoiqu'en dise Lopez, je doute fort qu'ils se trouvent en Barbarie. Ces animaux sans être extrêmement farouches s'apprivoisent très-difficilement, & jusqu'à présent on n'a pas encore pu parvenir en Hollande ni au Cap à les monter ou à les atteller. Ils marchent en



de Seve. del. de Bakker sc.

LE ZEBRE FEMELLE



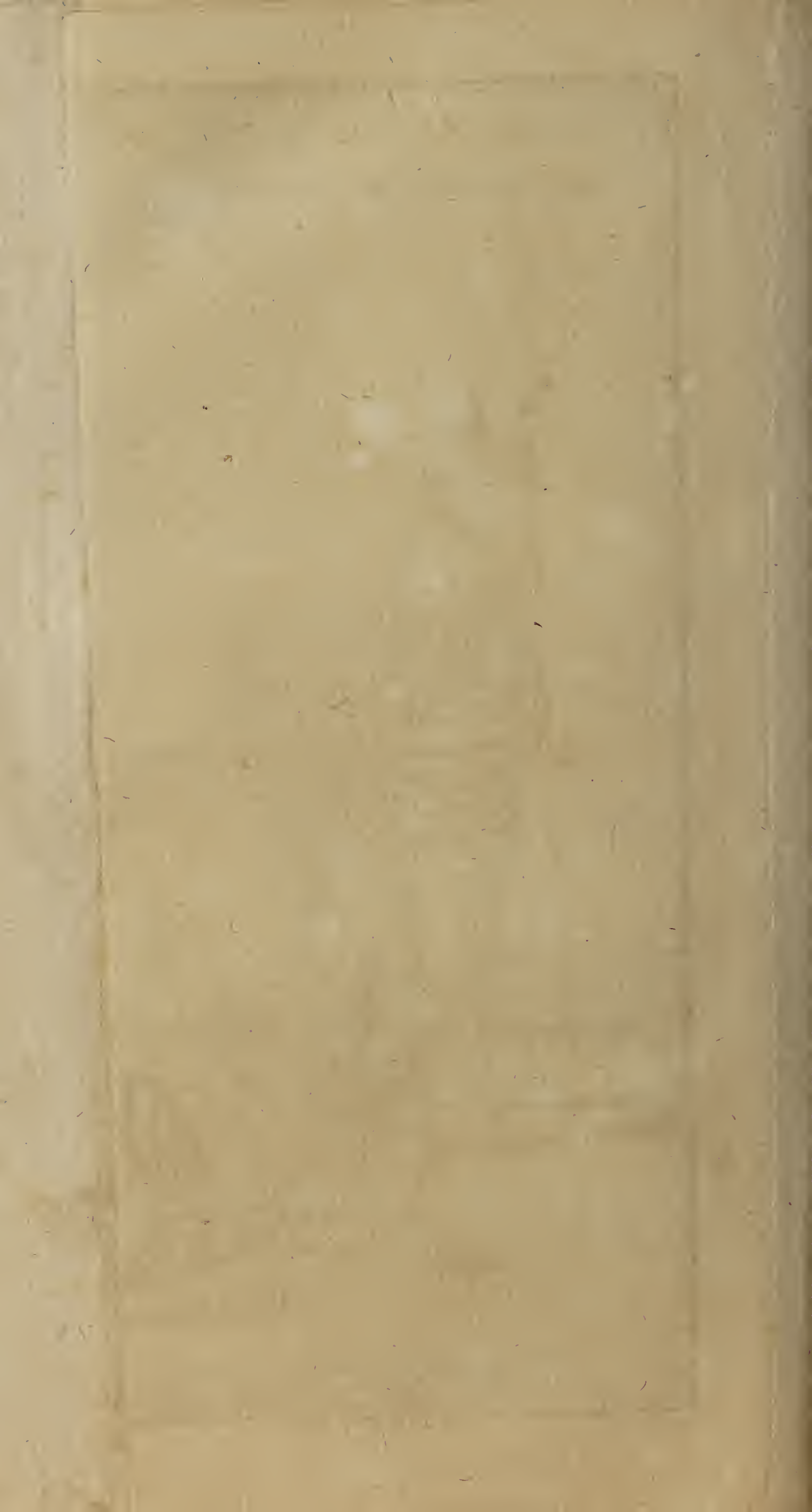


De Seve, del. *C. F. Fritzsch, sc.*

LE ZEBRE . MÂLE .



De Seve, del. C.F. Fritzsch, sc.



troupes dans les plaines, & si quelque chose les épouvantes, ils courent avec toute la légèreté possible jusqu'aux forêts voisines où ils se dispersent de manière qu'en les suivant on ne découvre plus leurs traces.

(36) Il est étonnant qu'un animal aussi grand & aussi singulier que le *Gnou*, dont nous donnons ici la description, & qui se trouve dans les endroits par où les Européens ont pénétré, soit inconnu jusqu'aujourdhui, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement qu'il a été impossible d'en avoir une idée. Les Hottentots le nomment *Gnou* & prononcent ce mot avec un claquement de langue, qu'il est impossible d'exprimer par écrit. C'est à Mr. le Capitaine *Gordon* qu'on doit la connoissance de ce nom.

C'est animal est à peu près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois pieds & demi, & sa longueur de quatre & demi, depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'à l'anus. Ces dimensions ont été prises sur celui qui est à la ménagerie du Prince d'Orange; mais ceux qui jouissent d'une pleine liberté dans leur pays, sont considérablement plus grands. Tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court, comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc: sa tête est grosse & ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant en est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au dessous des yeux, & qui contrastent singuliérement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs & bien fendus; les paupiéres sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une espèce d'étoile au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs: au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur mesurée suivant l'axe est de 19 pouces. Leurs bases, qui ont près de 17 pouces de circonférence, se

Dimanche le 6. Décembre 1761.

touchent & sont appliquées au front dans une étendue de 6 pouces; là elles le quittent & s'étendent presque horizontalement à la distance de 6 pouces; ensuite elles se courbent vers le haut & se terminent en pointe, comme on peut le voir dans la figure. A la distance de deux pouces des cornes, prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos. Elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces & demi; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu-près jusqu'au deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en est noir. Derriere les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts. Le dos est uni, & la croupe ressemble à celle d'un jeune cheval, & a de côté & d'autre deux éminences charnues, qui la font paroître fort large. La queue est composée comme celle du cheval, de longs crins blancs. Sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs, qui commence un peu au-dessus des jambes antérieures, & finit sous le ventre, à la distance d'environ 10 pouces des mêmes jambes. Le dessous du cou est couvert, comme le reste du corps, d'un poil court; mais les longs poils recommencent à la partie inférieure de la tête, qui en est garnie jusqu'à la distance de deux pouces de la barbe blanche dont j'ai déja parlé. Les jambes sont semblables & d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche; le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal: les sabots en sont noirs, unis & surmontés en derrière d'un seul ergot.

Le Gnou n'a point de dents incisives à sa machoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure; ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchat de lui.



J. Fortuyn ad vivum del. B. de Bakker Sculp.

LE GNOU.

Dimanche le 6. *Décembre* 1761.

Lorſque j'eſſayois de le toucher à travers les barreaux de ſa loge, il baiſſoit la tête & faiſoit des efforts pour bleſſer avec ſes cornes la main qui vouloit le careſſer. Juſqu'à préſent il a été enfermé, & obligé de ſe nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il eſt fort & vigoureux. Mais actuellement, comme notre été eſt fort chaud, on l'a mis dans un parc, où il broute l'herbe. Cette eſpèce de liberté ſemble lui avoir rendu toute ſa première férocité: il fait plus d'effort avec ſes cornes contre la cloiſon, pour bleſſer ceux qui s'en approchent, quoi qu'il prenne le pain qu'ils lui préſentent. Quelques fois alors, il ſe poſe ſur ſes genoux, & marche aſſez vite dans cette attitude ſingulière, en baiſſant la tête, & ſillonnant la terre avec ſes cornes & avec ſes jambes.

La race, comme je l'ai remarqué, en eſt nombreuſe, & eſt fort répandue dans l'Afrique; ſi mes conjectures ſont fondées, je ſuis fort porté à croire que ce n'eſt pas ſeulement aux environ du Cap de Bonne-eſpérance qu'il habite, mais qu'il ſe trouve auſſi dans l'Abiſſinie.

Sa voix ſe fait entendre de différente maniere, l'une reſſemble à la voix du bœuf, lorſqu'il mugit; & l'autre eſt plus claire.

La figure qu'on en donne ici, eſt deſſiné après le mâle qui étoit vivant dans la Menagerie de S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange.

(37) De tout ce que *Kolbe* & ſes copiſtes, juſqu'à *Maſſon*, le plus moderne, nous ont rapporté des différentes eſpeces de Boucs qui ſe trouvent au Cap de Bonne-eſpérance; ſous ce nom ils ont compris toutes les Gazelles; il n'eſt pas poſſible d'avoir une idée juſte de ces animaux, ni par les deſcriptions qu'ils en ont faites, ni par les figures qu'ils en ont fournies: eſſayons ſi nous ne pourrons pas en donner, de quelques-uns, de notions plus juſtes, & les faire mieux connoître à nos lecteurs, par une très-courte deſcription; commençons par le *Paſan*.

Dimanche le 6. *Décembre* 1761.

Cét animal eſt encore moins connu en Europe que le Coedoes, il eſt plus petit; il ne reſſemble pas par la tête, ni à un cerf, ni a un bouc: mais il l'emporte ſur toutes les autres bêtes à cornes par la beauté de ſa tête, ſi admirablement deſſinée par la Nature. Le fond de la tête eſt blanc, & ſur le ſommet ſe trouve une tache noire, qui deſcend juſqu'à deux pouces ſur le front; du milieu de cette tache ſort une petite point; entre les yeux & au-deſſus de l'os propre du nez, commence une grande tache noire, qui deſcend en bas, juſqu'à environ deux pouces près des naſeaux: de chaque corne deſcend une autre raie ou tache noire, qui paſſe ſur les yeux & ſe joint ſur le ſommet à cette tache, & auſſi ſous la machoire à celle qui eſt ſur le nez: toutes ces taches ſe changent en deſcendant, du noir au brun, & forment en apparence une bride autour de la tête. Le cou eſt plus court qu'il n'eſt ordinairement dans les différentes eſpeces de Boucs que l'on voit & s'approche plus des Gazelles; ſa couleur eſt d'un gris cendrée & nuancée, d'une couleur qui s'approche des fleurs des pommiers. Sous le cou il a une raie brune qui deſcend juſqu'aux jambes de devant. Ses poils ſont comme ceux du cerf, rudes & caſſans; c'eſt ce que Mr. *de Buffon* a fort-bien décrit, quoiqu'il n'ait rien vu de l'Animal que les cornes.

Les côtes & les cuiſſes, ſont de la même couleur & nuancées de même. La queue eſt brune & vers le bout elle eſt noire: au commencement de la queue eſt une tache brune large qui monte juſqu'aux reins, où ſe forme un tournoyement de poils, qui va de tous côté: delà commence une raie de poils bruns, qui prend ſon cours vers la tête, & ces poils s'accroîſſent inſenſiblement de plus en plus, juſque ſur le cou où ils ſont le plus long & forment une eſpece de criniere, qui ſe perd à la tête.

Il y a à remarquer que les poils du *Paſan*, depuis les



J. N. del. *de Bakker sc.*

LE PASAN.



Dimanche le 6. Décembre 1761.

reins tournent tous vers le devant & en bas. Dans le *Tzeiran*, ce tournoyement de poils se trouve au milieu du dos, où ils prennent leurs tours, les uns vers le devant & les autres vers la queue. Dans le Coedoes, ce même tournoyement est au garrot & les uns passent par devant vers la tête & les autres de la raie blanche vers la queue.

Les quatre jambes du *Pasan* sont blanches & chaqu'une a une tache ovale sous les genoux devant & à la même hauteur à celles de derriere; ces taches sont de la longueur de quatre pouces, & un pouce de largeur à l'endroit le plus large; elles commencent à cinq pouces au-dessus des sabots. Les jambes de deriere sont un peu tachetées & mêlées de poils bruns, ils commencent aux cuisses à former une tache de la même couleur & qui passe delà, le long du côté, jusqu'aux jambes de devant.

Sur l'extérieur des cuisses, on trouve une tache de forme ovale qui est mêlée de poils bruns & blancs.

A chaque pied de devant & de deriere, on trouve deux ergots au-dessus des sabots, concave, fort pointu & tranchant, & longs d'un pouce & demie.

Les oreilles sont rondes au-dehors & différent de celles du *Tzeiran* en ce qu'elles ne sont pas si pointues; elles ressemblent à celles du *Coedoes*, exceptez qu'elles ne sont pas si larges; elles sont bordées en haut de poils bruns. Il a huit dents incisives dans la machoire inférieure.

Les cornes sont un peu courbes, mais c'est très-peu de chose, & il faut bien les regarder pour s'en appercevoir; elles sont entourées de cercles jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les Sabots forment un triangle long, au lieu que dans la race ordinaire des Boucs, ils forment à peu-près un triangle parfait; il s'ensuit que cette race de Gazelles à un grand point d'appui & qu'ils sont capables de se bien élancer & faire de grands sauts; aussi paroît-il que cela leur aide à se glisser & descendre plus facilement des montagnes escarpées.

Dimanche le 6. Décembre 1761.

Voici les principales dimensions de cet animal.

	pieds	pouces	lignes.
Longueur du Corps mésuré en ligne droite depuis le bout du nez, jusqu'à la queue . . .	4	11	0
Longueur des Cornes . . .	2	1	8
Hauteur du train de devant	3	0	0
——————— de deriere	3	1	0
Contour du corps au milieu	3	8	0

(38) L'Animal dont nous donnons ici la Description, sera sans doute, un de ceux que les Historiens du Cap ont nommés *Bouc-chamois*, ou *Bouc-caprea*, & peut-être sans savoir pourquoi, sinon, parcequ'il a les cornes courbes par deriere à peu-près comme les Chamois; mais nous le nommons *Tzeiran* d'après Mr. *de Buffon*, jusqu'à ce qu'on nous fasse connoître son véritable nom.

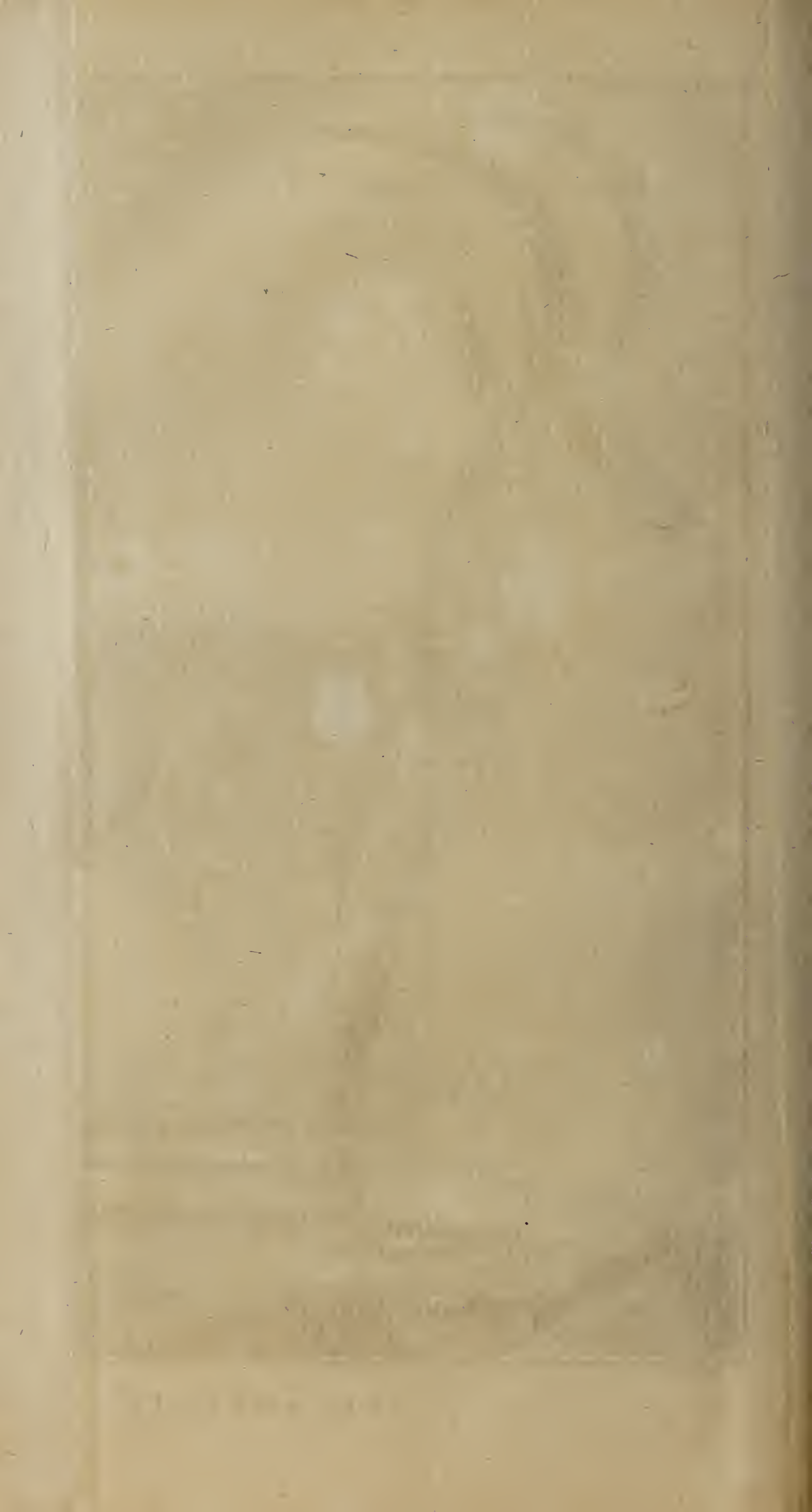
Il est de la grandeur d'un cerf; ses poils ont une couleur qui est d'un gris argenté mêlé d'un peu de brun clair, & sous le ventre ils sont blancs; la tête n'avance pas si fort que celle du cerf; sur le front entre les yeux de chaque côté de la tête & le long du chanfrein est une tache d'un blanc sale qui va jusqu'à l'ouverture de la bouche. Les cornes ont la courbure approchant d'un cercle ovale; elle sont d'une couleur noire, concaves, entourées de cercles jusqu'aux trois quarts de leur longueur; les bouts sont très-pointus & luisant: les cercles qui sont autour se font plus remarquer à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les oreilles sont pointues & fort longues à proportion de la tête. Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est plus mince; ce qu'il y a de particulier, c'est que d'un côté du cou les poils montent en haut & de l'autre côté ils descendent. A peu-près vers le milieu du dos, il s'y trouve un autre tournoyement de poils dont les uns montent vers la tête & les autres descendent vers la queue; au cou, il se trouvent plusieurs de ces détours de poils, qui penchent vers toutes les parties



J. N. del. de Bakker sc.

LE TZEIRAN.



Dimanche le 6. Décembre 1761.

du corps; la couleur en eſt partout à-peu-près la même. La queue eſt à-peu-près de la longueur ordinaire de la race des Boucs; la bifurcation & les teſticuls ont la même reſſemblance de ces animaux.

Les pieds reſſemblent aſſez à ceux du Cerf, mais les genoux ſont ſans poils longs; les pieds de devant ſont un tant ſoit peu plus courts que ceux de derriere, ce qui a lieu dans les races des Boucs & des Gazelles. A chaque pied il y a un ergot, mais fort petit. En général cet animal a plus de reſſemblance aux boucs qu'aux cerfs; on peut dire qu'il appartient plutôt aux races des Gazelles, qu'à tout autres. Voici ſes principales dimenſions, par leſqu'elles on peut juger de ſa grandeur.

	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps méſurée depuis le bout du nez entre les cornes le long du dos, juſqu'à l'origine de la queue	5	10	8
Longueur des cornes méſurées ſur leur courbure	2	0	2
Hauteur du train de devant	3	6	9
——— ——— de deriere . . .	3	7	8
Contour du Corps au milieu . . .	4	2	6

(39) Le grand Gerbo dont nous donnons ici la Deſcription a été apporté du Cap de Bonne-eſpérance par le Sr. Holſt. Il a été pris près les grandes montagnes, ſituée à une très-grande diſtance du Cap & fort avant dans les terres. Les payſans du Cap lui donnent les noms de *Aerdmannetje*, & de *ſpringende-Haas*, ou lièvre ſauteur. Il eſt de la grandeur d'un lièvre; ſon pelage eſt de couleur fauve, par le haut, mais couleur de cendre ſur la peau, & entremêlé de quelques poils plus longs dont la pointe eſt noire. Sa tête eſt fort courte, mais large & platte entre les oreilles, & elle ſe termine par un muſeau obtus, qui a un fort petit nez. Sa machoire ſupérieure eſt fort ample & cache l'inférieure, qui eſt très-courte & petite: il n'eſt point

Dimanche le 6. Décembre 1761.

de quadrupede connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Ses oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles d'un lapin, elles sont fort minces, & transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair & plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir: ses paupières sont garnies de cils & surmontées de 5 ou 6 poils très-longs. Chaque machoire est armée de deux dents incisives très-fortes; celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la machoire inférieure. La lèvre d'en haut est, garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts, & situés tout près du cou; ils ont chacun cinq doigts, aussi très-courts, placés sur la même ligne, & avec peu d'apparence de pouce: ils sont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes: il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont beaucoup plus grandes que celles de devant: leurs pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur: ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, & qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant & un peu plus gros en arrière: la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, & l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de Gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou pour parler plus juste, pour sauter: aussi sont-ils très-forts, & si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il



B. de Bakker del. ad vivum & fec.

LE GRAND GERBO.

Dimanche le 6. Décembre 1761.

eſt renfermé; dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des ſauts de 20 à 30 pieds.

Son cri eſt une eſpèce de grognement. Quand il mange, il s'aſſied en étendant horizontalement ſes grandes jambes, & en courbant ſon dos, il ſe ſert de ſes jambes de devant comme de mains, pour porter ſa nourriture à la gueule: il s'en ſert auſſi pour creuſer la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait. Sa nourriture ordinaire eſt du pain, des racines, du bled, &c.

Quand il dort, il prend une attitude ſingulière; il eſt aſſis avec les genoux tendus; il met ſa tête à peu-près entre ſes jambes de derrière, & avec ſes deux pieds de devant il tient ſes oreilles appliquées ſur ſes yeux, & ſemble ainſi protéger ſa tête par ſes mains. C'eſt pendant le jour qu'il dort, & pendant la nuit il eſt ordinairement éveillé.

Par cette deſcription on voit que cet animal doit être rangé dans la claſſe des Gerboiſes, décrites par Mr. *de Buffon*, mais qu'il en diffère cependant beaucoup tant par ſa grandeur que par le nombre de ſes doigts. Nous en donnons ici la figure, qui eſt deſſiné après l'animal vivant: nous avons fait graver au bas de la Planche les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit, cet animal eſt à préſent dans la menagerie de l'Empéreur. Voici les Dimenſions.

	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	1	2	0
Longueur des oreilles	0	2	9
Diſtance entre les yeux	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	1
Ouverture de l'œil	0	0	9

Dimanche le 6. Décembre 1761.

	pieds	pouces	lignes.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	11	0
Circonférence prise devant les jambes de derriére	1	0	2
Longueur des jambes de devant depuis l'extrêmite des ongles jusqu'à la poitrine	0	3	0
Longueur des jambes de derrière depuis l'extrêmité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

(40) Après avoir donné la Description de tous les animaux du Cap de Bonne-espérance susdits, il ne faut pas en oublier un qui se trouve aussi dans les montagnes du pays, c'est le Sanglier d'Afrique; il ressemble au Sanglier d'Europe par le corps, mais il en différe par la tête qui est d'une grosseur extraordinaire: ce qui frappe d'abord les yeux, ce sont quatre énormes défenses, qui sortent de chaque côté de la machoire supérieure & inférieure; ceux de la machoire supérieure sont de la longeur de six pouces; ils sont posés presque perpendiculairement en haut; ceux de la machoire inférieure ont la même direction & s'appliquent contre ceux qui sont dans la machoire supérieure quand la bouche est fermé: ce sont de puissantes armes, contre les attaques de ses voisins féroces, qui habitent le même pays avec lui, comme la Panthera, le Léopard, l'Once, &c.

Sa tête est fort large & platte par devant, elle se termine en un ample boutoir, d'un diametre presque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de celle de la corne: il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre: ses yeux sont petit & placés sur le devant de la tête, de façons qu'il ne peut guères voir de côté, mais seulement devant soi; ils



Schouman ad vir. del. LE SANGLIER D' AFRIQUE. *C. F. Fritzsch, sc.*

ſont moins diſtans l'un de l'autre & des oreilles que dans le Sanglier d'Europe; au-deſſous eſt un enfoncement de la peau, qui forme un eſpece de ſac très-ridé: ſes oreilles ſont fort garnies de poils en dedans. Un peu plus bas, presqu'à côté des yeux, la peau s'éleve & forme deux excreſcences qui, vues d'une certaine distance, reſſemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figures & la grandeur, & ſans être fort mobile, l'animal peut les approcher près les yeux: au-deſſous de ces excreſcences & près les defenſes, il y a une groſſe verrue à chaque côté de la tête: les naſeaux ſont fort éloignés l'un de l'autre: on comprend aiſément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une phiſionomie très-ſinguliere.

Depuis peu il eſt arrivé du Cap une tête déſechée d'un pareil Sanglier, dont les defenſes étoient d'une grandeur prodigieuſes, ils avoient près de neufs pouces de longueur, meſurés en ligne droite, & ſur leur courbure près de dix-neuf; leur contour étoit de cinq pouces & demi: vue cette tête à une certaine diſtance, elle avoit l'apparence d'une tête de bœuf. Les dents molaires, dans chaque machoires, avoient l'apparence comme s'il y en avoit eu quatre dans chacune; mais après les avoir bien examinés, on a trouvé qu'elles ne faiſoient qu'une ſeule piece, comme celles des vieux éléphants.

La couleur de cet animal étoit d'un brun tirant ſur le noir; de ces deux qui ont été dans la ménagerie de S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange, l'un étoit d'un brun plus foncé & l'autre plus claire, à peu-près d'une couleur de cendre. Son dos eſt fort près du cou; ſur ſes épaules ſe trouvoient des ſoies de ſept à huit pouces de longueur, & fort touffues mais ils ſe perdoient vers la partie poſtérieure: les autres poils du corps étoient plus courts, & ils avoient une légere teinte de blanc ſur les flancs & le ventre. La tête étoit ce qui le distinguoit le plus de nos cochons domeſtiques, car il

leur ressembloit par toutes ses autres parties. La queue est mince, nue & peu flexible. On peut juger de sa véritable grandeur par les Dimensions suivantes.

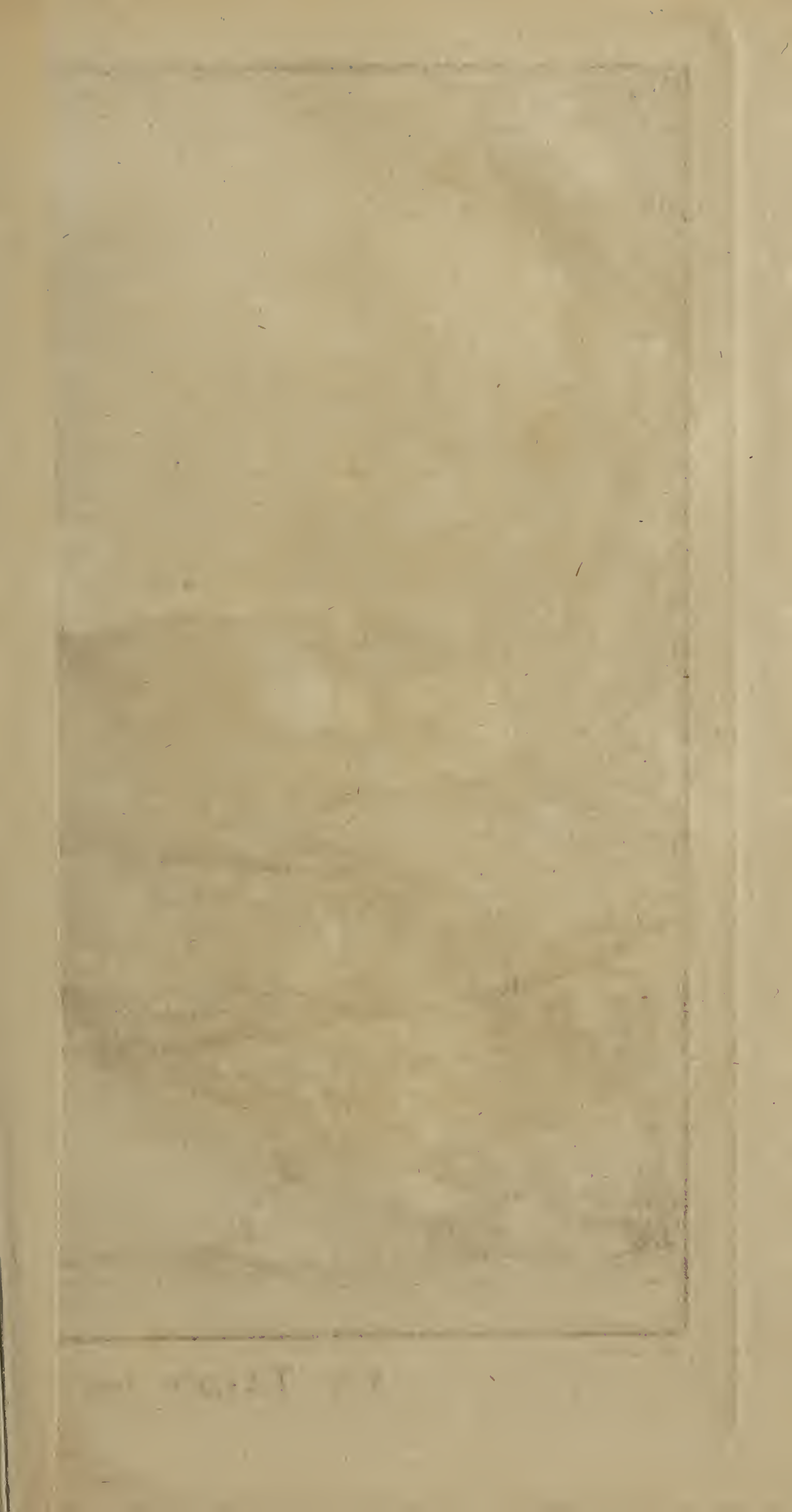
	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps depuis le bout du groin jusqu'à l'origine de la queue.	4	10	0
——— de la tête depuis l'extrêmité du boutoir jusqu'aux oreilles . .	1	5	0
Largeur de la tête d'une défense à l'autre	0	6	0
Hauteur du train de devant . . .	2	2	6
Longueur des défenses de la machoire supérieure . . .	0	6	10
——————— inférieure	0	5	0
Hauteur des pieds de devant . . .	0	11	6

(41) Nous joignons à tout ceci la figure d'un animal, qu'on a nommé la Taupe du Cap de Bonne-espérance & qui se trouve dans ce pays.

Il y a quelque ressemblence à la taupe, par la construction de son corps: ses yeux sont très-petits, mais trop grand en comparaison de ceux de notre taupe, qui à peines sont visible: les oreilles sont aussi trop grandes en comparaison de celles de la taupe de l'Europe: la tête est trop grosse & n'a nulle ressemblance à cet animal, dont il porte le nom; son museau ressemble plus à celui du cochon d'Inde qu'à la taupe: les poils ne sont pas noir mais couleur de chataîgne, mêlée de fauve. La queue est couverte de poils longs, de couleur d'un jaune blanchâtre: par ses pieds il ne ressemble pas plus à ceux de notre taupe.

De toute ces différences il y est très-facile à voir que cette bêtes diffère beaucoup de la taupe. En considérant la figure & tout ce qu'on vient de dire, cet animal ressemble plus à une Hamster qu'à tout autre animal d'Europe, exceptez-en le museau, qui n'est pas si pointu & la queue, qui est plus courte.

Les





de Seve. *de Bakker sc.*

LA TAUPE DU CAP.

Dimanche le 6. Décembre 1761.

Les rivieres qui entre-coupent le pays sont la Grande riviere, la riviere des poissons ou *Visch-rivier*, celle des Lions, celle nommée *Draay-rivier* & celle de Gamma. Parmi ces rivieres il n'y a que la grande riviere, qu'on nomme aussi *Charie* ou *Eyn*, qui ne se déseche pas. Elle prend sa source à environ 25 dégrés de latitude méridionale, ensuite elle découle vers le Sud, & reçoit à l'Ouest les eaux de la riviere des Lions & de la riviere dite *Draay-rivier*, ensuite elle forme un angle à la latitude de 28 dégrés, & se décharge ensuite vers l'Ouest dans la mer; elle sépare les grands *Namacquas* à l'Est des *Bricquas* & *Enicquas*, & au Sud des petits *Namacquas*. La riviere des poissons ou *Visch-rivier*, prend aussi sa source à la latitude d'environ 25 d., découle droit vers le Sud au milieu de cette contrée, & après avoir reçu à l'Est les eaux de la riviere de Gamma, elle se réunit proche de la mer avec la dite grande riviere, mais lorsqu'il est tombé pendant l'hiver moins de pluie qu'à l'ordinaire elle se déseche entierement pendant l'été; il en est de même de la riviere des Lions, de la riviere de Gamma & de celle nommée *Draay rivier*.

Toutes ces rivieres sont pour la plupart bordés de saules, d'aube-épines, & d'une autre espece d'arbres, qui croissent à la hauteur des chênes ordinaires, mais dont le bois ressemble au boisroux du Brézil; & les feuilles approchent fort près des feuilles du Tamarinier; le fruit qu'ils portent a la figure d'un croissant; c'est une gousse dans laquelle la semence, qui consiste en plusieurs petites feves brunes, est renfermée. L'air est en général fort pur & tempéré, ce qui rend les Na-

Dimanche le 6. *Décembre* 1761.

tifs du pays assez sains. Nous remarquâmes pourtant que la petite Verole qui avoit regnée au Cap l'an 1755, avoit fait en même temps de grands ravages dans ce pays: malgré cela les grands *Namacquas* sont encore très-nombreux, & ordinairement partagés en petits *Kraals* ou hameaux. Au reste ils n'ont point de chef & vivent toujours en paix entre eux, car leurs richesses consistent uniquement en bétail, qu'ils possedent en abondance; & les marchandises qui leur sont le plus agréables, sont le fer & les grains de verre.

Lundi le 7. *dito.*

Nous pliâmes bagage, & nous nous mîmes en chemin pour retourner. Nous arrivâmes vers l'après-midi au *Dwaalhoek*, où nous fîmes halte.

Mercredi le 9. *dito.*

Nous arrivâmes à la fente nommé *Style-kloof.*

Jeudi le 10. *dito.*

Nous fûmes jusqu'à l'endroit nommé le *Patientie-hoek.*

Vendredi le 11. *dito.*

Nous postâmes notre camp près du *Rietkuil.*

Lundi le 14. *dito.*

Nous marchâmes jusqu'à la montagne longue ou *Langeberg.*

Mardi le 15. *dito.*

Nous nous reposâmes près de la fontaine dite *Berg-fonteyn.*

Mercredi le 16. *dito.*

Nous avançâmes près de la fontaine *Paerelhoender-fonteyn.*

Vendredi le 18. *dito.*

Nous arrivâmes à la *Rhinoceros-fonteyn.*

Samedi le 19. *Décembre* 1761.

Nous posâmes notre camp à la Vallée dite *Riet-valley*. Nous nous reposâmes ici pendant dix jours.

Mardi le 29. *dito.*

Nous reprîmes la route & nous nous campâmes à la fontaine dite *Riet-fonteyn.*

Mercredi le 30. *dito.*

Nous quittâmes cet endroit & nous arrivâmes le lendemain le 31 du mois au bain chaud ou *Warmebad.*

Vendredi le 1. *Janvier* 1762.

Nous marchâmes ce jour jusqu'à la fontaine des Oiseaux ou *Vogel-fonteyn.*

Samedi le 2. *dito.*

Jacques Coetsée & quelques Bourgeois ayant été jusqu'à la grande riviere pour chercher un guide qui puisse les conduire auprès des *Enicquas* vinrent nous retrouver ici, & raconterent que les *Namacquas* n'avoient pas voulus les conduire jusque-là, que sous condition qu'ils attaqueroient les *Enicquas* comme ennemis, ce qu'ils avoient refusés.

Dimanche le 3. *dito.*

Nous marchâmes ce jour jusqu'à l'endroit nommé *Versse-drift*; mais le Chef resta avec quelques Bourgeois auprès de la dite Fontaine des Oiseaux, pour troquer avec les Hottentots, qui demeuroient dans les *Kraals* des environs, quelques bœufs de traits pour les chariots de la Compagnie, pour remplacer ceux qui étoient morts en chemin.

Lundi le 4. *dito.*

Nous fûmes jusqu'à la Fontaine bourbeuse ou *Modder-fonteyn.*

Mardi le 5. *dito.*

Nous arrivâmes à la grande riviere, où nous resolûmes de nous arrêter quelques jours, pour faire

Mardi le 5. Janvier 1762.

faire reposer un peu nos bœufs qui étoient très-fatigués.

Samedi le 23. dito.

Notre Chef nous joignit ici & amenoit quelques bœufs de traits pour les chariots de la Compagnie, & quelques autres pour notre nourriture; il avoit laissé après lui les Bourgeois *Jacques Coetsée* & *Josué Joubert*, pour en troquer encore une certaine quantité pour les chariots de la Compagnie, dans les *Kraals* qui étoient encore plus loins.

Pendant que nous nous arretâmes ici, le Chirurgien *Charles Christophe Rykvoet* examina le mineral de cuivre qu'on trouve dans ces montagnes le long de l'eau. C'étoit le même minéral verd dont le Bourgeois *Jacques Coetsée* avoit apporté l'année passée quelques morceaux au Cap de Bonne-espérance. Par une légere expérience chimique on trouva qu'elle contenoit plus d'un tiers de cuivre tout pur.

Au reste ces montagnes sont composées de rocs fort hauts & fort gros, qui se montrent en plusieurs endroits vers le dehors, entrecoupés de veines blanches, ce qui rend ces rocs en plusieurs endroits fort ressemblans à du marbre blanc, de sorte qu'il est très-probable que ce minéral qu'on y pourroit déterrer, fourniroit ordinairement autant de cuivre pur, qu'on en a retiré par la dite expérience. Malgré cela il n'est pas apparent qu'on puisse établir ici quelques mines avec avantage.

1. Parceque les rocs étant d'une substance extrêmement dure, ce feroit un travail fort difficile & fort lent pour déterrer ce minéral.

2. Parceque ces montagnes ne fournissent pas

Samedi le 23. *Janvier* 1762.

une quantité suffisante de bois pour pouvoir faire fondre & purifier le cuivre.

3. Parcequ'ils ils se trouve non-seulement une grande quantité de bancs, & de rochers dans la grande riviere ou *Charie*, de sorte qu'elle n'est pas navigable en plusieurs endroits; aussi est-il encore incertain de quelle maniere elle se décharge dans la mer; de sorte que si le minéral ne pouvoit être transporté que par des voitures, & par un chemin si difficile, les fraix seroient plus grand que les profits: mais le sousigné borne ses reflexions, & se conforme en tout au rapport que le Chirurgien *Rykvoet* en fera, parcequ'il est spécialement chargé d'examiner ce minéral & ce qui en est accessoire.

Lundi le 8. *Fevrier.*

Le Chef reçut avis qu'on avoit trouvé de l'eau jusqu'aux montagnes de cuivre.

Mardi le 9. *dito.*

Une partie des Bourgeois se mirent en route vers les montagnes de cuivre ou *Kooper-bergen*.

Mercredi le 10. *dito.*

La seconde partie de la Caravane prit le même chemin de ces montagnes.

Jeudi le 11. *dito.*

Le Chef suivit avec le reste de la Caravane, laissant derriere les chariots de la Compagnie avec trois chariots du Bourgeois *Jacques Coetsée*, qui n'étoient pas en état de suivre, à cause de la disette de bœufs, qui par conséquent étoient obligés de rester en arriere.

Vendredi le 12. *dito.*

La nuit passée la riviere s'enfla tellement & tout d'un coup, que nous, qui étions campés le long

Vendredi le 12. *Fevrier* 1762.

des bords, n'eûmes qu'à peine le temps de ſauver nos équipages.

Dimanche le 21. *dito.*

La nuit entre le 20 & le 21. les *Bosjesmans* nous volerent 30 bœufs, parmi leſquels il y en avoit ſix qui appartenoient à la Compagnie.

Dimanche le 28. *dito.*

La riviere étoit tellement baiſſée, que nous fûmes en état de ratrapper les roues que nous y avions miſes à cauſe qu'elles étoient dénuées de leviers par la ſechereſſe.

Mardi le 2. *Mars.*

Après que nous nous fûmes pourvus de nouveau de quelques bœufs de traits & de quelques autres pour la nourriture, nous nous remîmes en route emmenant auſſi les chariots de la Compagnie, & nous avançâmes juſqu'aux montagnes.

Mercredi le 3. *dito.*

Nous arrivâmes le lendemain à la petite riviere de ſable ou *Sand-rivier*, près de la Fontaine nommée *Brakke-Klip-fonteyn.*

Vendredi le 5. *dito.*

Nous marchâmes juſqu'à l'endroit que l'on nomme la Porte des Montagnes de cuivre.

Dimanche le 7. *dito.*

Nous nous campâmes près de la grande Montagne de Cuivre, ou *groote Kooperberg.*

Mardi le 9. *dito.*

Nous marchâmes juſqu'à la Fontaine des Tigres, mais n'y trouvant point d'eau, nous pourſuivîmes notre marche pendant la nuit juſqu'à la grande riviere de ſable ou *groote Sand-rivier.*

Jeudi le 11. *dito.*

Deux Hottentots-métis, qui avoient été laiſſés

Jeudi le 11. *Mars* 1762.

derriere avec le Bourgeois *Jacques Coetſée* auprès des chariots de la Compagnie vinrent nous trouver ici, ils nous raconterent que le nommé *Coetſée* étoit arrivé ſain & ſauf à la grande riviere, qu'ils avoient étés avec lui juſque près des *Enicquas*, & qu'ils avoient trouvé en route une eſpece de Hottentots pareils aux *Bosjesmans*, qui les avoient reçus fort incivilement, & avoient refuſés abſolument de leur troquer quelques bœufs, quoiqu'ils en avoient en abondance.

Vendredi le 12. *dito.*

Nous paſſâmes la foſſette d'Aloës, & nous poſâmes notre camp près d'une montagne nommée *Baviaans-kop.*

Mardi le 16. *dito.*

Nous quittâmes cet endroit où nous avions été obligés de nous repoſer depuis le 12 du mois, parceque nos bœufs de traits étoient tellement fatigués que nous ne trouvâmes preſque pas moyen de faire plus de chemin avec les chariots; nous marchâmes ce jour-là juſqu'à la Vallée dite *Klip-valley*; nous nous tournâmes enſuite droit à l'Eſt, vers le haut chemin, en quittant le bas chemin, que nous avions ſuivi en ſortant & nous nous campâmes à la grande riviere, où nous trouvâmes du bon pâturage pour notre bétail.

Jeudi le 25. *dito.*

Nous quittâmes ce camp, & nous trouvâmes une quantité de beſtiaux ſous la garde du laboureur *Gerard Kloete*, pere; ils appartenoient aux Bourgeois *Tieleman Roos* & *Pierre Marais*, qui avoient accompagnés la Caravane. Nous fûmes obligés d'en prendre vingt pour tirer les chariots de la Compagnie, & quatre pour nourrir les Hot-

Jeudi le 25. Mars 1762.

tentots qui les accompagnoient, pour nous mettre en état de poursuivre la route. Nous côtoyâmes ce jour-là, la riviere jusqu'à l'endroit nommée *Riet-kuil.*

Vendredi le 26. dito.

Nous marchâmes jusqu'à la riviere dite *Zwarte Doorn-riviere.*

Dimanche le 28. dito.

Nous campâmes à l'endroit nomme *Bakkelei-Plaats.* (42)

Mardi le 30. dito.

Nous nous campâmes au chateau de *Meerhoft-kastel.*

Jeudi le 1. d'Avril.

Nous arrivâmes à la Fontaine nommée *Eylands-fonteyn.*

Samedi le 3. dito.

Nous marchâmes jusqu'à l'endroit nommé *Hoeken-aap*, située à la riviere des élephants.

Dimanche le 4. dito.

Nous quittâmes notre camp, nous passâmes la fente de *Salpetre*, où nous trouvâmes devant nous quelques hauteurs de pays très-escarpées; sur lesquelles il nous parut impossible de faire passer les chariots de la Compagnie; nous fûmes obligés

(42) Cet endroit tire apparemment son nom d'une sorte de bœufs, que les Hottentots nomment *Bakkeley.* Ce mot signifie *guerres.* Ces bœufs sont ainsi appellés parce qu'on s'en sert dans les combats. On en a toujours grand nombre dans les armées. Ils sont dressés à se jetter sur les ennemis dès qu'on les lâche; ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, & foulent aux pieds tout ce qui se présente, si l'on en doit croire *Kolbe.*

Dimanche le 4. *d'Avril* 1762.

d'y laisser deux de ces chariots; nous attelâmes les bœufs qui étoient encore dans le meilleur état, devant le troisième, & nous avançâmes cette nuit jusqu'à l'endroit nommé le *Drift* situé près la Riviere des élephants.

Lundi le 5. *dito.*

Nous arrivâmes à la ferme de *Pierre van Zyl.*

Vendredi le 9. *dito.*

Les laboureurs *Jochem Koekemoer* & *Pierre van Zyl* nous ammenerent les deux chariots que nous avions laissés derriere.

Lundi le 12. *dito.*

Nous marchâmes avec l'un des chariots de la Compagnie jusqu'à l'endroit nommé *Heeren-logement.*

Mardi le 13. *dito.*

Nous marchâmes jusqu'à l'endroit nommé *Ratels-klip.*

Mercredi le 14. *dito.*

Nous arrivâmes à la Fontaine dite *Riet-fonteyn.*

Jeudi le 15. *dito.*

Nous arrivâmes à la fente d'*Abraham Meyer.*

Samedi le 17. *dito.*

Nous avançâmes jusqu'à la Vallée dite *Verlooren Valley.*

Dimanche le 18. *dito.*

Nous arrivâmes à la ferme de *Pierre Ekſteen.*

Lundi le 19. *dito.*

Nous fûmes jusqu'au *Klip fonteyn.*

Mercredi le 21. *dito.*

Nous arrivâmes à la Fontaine verte *Groene-fonteyn.*

Jeudi le 22. *dito.*

Nous nous avançâmes jusqu'au *Klip-bank.*

Vendredi le 23. *d'Avril* 1762.

Nous marchâmes jusqu'au *Uile-Kraal.*

Samedi le 24. *dito.*

Nous arrivâmes à la Fontaine dite *Brakke-fonteyn.*

Dimanche le 25. *dito.*

Nous marchâmes jusqu'au poste de la Compagnie nommée la Fente-Verte, ou *Groene-Kloof.*

Lundi le 26. *dito.*

Nous arrivâmes à la Montagne bleue *Blaauweberg.*

Mardi le 27. *dito.*

Nous arrivâmes tous sains & saufs au Cap de Bonne-Espérance, après avoir endurés bien des fatigues pendant ce voyage, principalement à cause de la sécheresse générale qui avoit causée non-seulement la disette d'eau dans les fontaines, mais aussi que l'herbage étoit entierement déseché dans la plus part des endroits que nous avions passés, desorte qu'il avoit été absolument impossible de poursuivre plus loin notre Voyage, à cause de la disette de nourriture pour les bestiaux; mais étant tous sains & saufs retournés, malgré toutes les peines que nous avions souffertes, nous avions raison de remercier la Providence des bontés qu'elle avoit eu pour nous à cet égard.

Par moi

(*Signé*) C. F. BRINK.



RAPPORT FAIT

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR

RYK TULBAGH,

Conseiller Extraordinaire des Indes Orientales Hollandoises, Gouverneur du Cap de Bonne-espérance, & des Lieux adjacents, &c. &c. et au respectable Conseil de Police, par les Bourgeois, &c. &c. &c.

Les sous signés, ainsi que les autres Volontaires, qui depuis peu sous le Commandement du Capitaine *Henri Hop*, ont fait le Voyage du côté du Nord dans le pays des *Namacquas*, ayant été chargés par Votre Excellence de faire un rapport exact de ce qui mérite d'être connu touchant les *Namacquas*, & surtout de ce qui regarde une certaine Nation nommée *Birinas*, qui a été découverte pendant ce Voyage. Pour satisfaire aux ordres de Votre Excellence nous auront l'honneur de lui dire, que quoique toute l'étendue du pays que nous avons traversé, ne soit habité que par les sus-dits *Namacquas*, on a pourtant remarqué qu'ils sont distingués par les différentes dénominations suivantes.

1. Les *Comeinacquas* demeurent environ à six, ou sept journées de chemin de la grande Riviere, nommée par les *Namacquas*, *Charie*, & aux environs d'une certaine haute montagne appellée *Comma*; ils habitent un pays sec, & tellement dépourvu d'eau, qu'ils sont obligés de la tirer des puits creu-

ſés & très-profonds avec des ſeaux, pour leur uſage & celui de leur bétail. Le mot *Comma* ſignifiant en notre langue bois d'olivier, il eſt vraiſemblable qu'ils ont pris de la leur nom de *Comeinacquas*, ou peuples des bois d'olivier. Ce qui nous a néanmoins paru d'autant plus étrange, que nous n'avons trouvé aucun arbre d'Olivier ſur cette Montagne ni aux environs.

2. Les *Tradiamacquas* qui habitent auſſi aux environs de la même Montagne *Comma* ſont le même peuple dont le Bourgeois *Jacques Coetſée* a fait mention dans la relation du Voyage qu'il a fait & qui lui ont paru d'un naturel beaucoup plus doux que les autres *Namacquas*; & en effet nous les avons trouvé fort traitables; ſans pouvoir dire néanmoins qu'ils ſoient plus doux que les autres; car en général les *Namacquas* ſe ſont toujours montrés à notre égard d'une humeur fort pacifique. Au reſte leur nom de *Tradiamacquas* déſigne en notre langue des femmes ou un peuple efféminé; mais il ne nous a pas été poſſible de ſavoir d'où cette dénomination a tiré ſon origine.

3. Pour ce qui eſt des *Cabonas* on les trouve auprès de la Riviere *Keina*, ſitués à environ quatre ou cinq journées de chemin des *Tradiamacquas*. Il ne s'eſt preſenté rien de remarquable à l'égard de cette peuplade, ſinon qu'on nous a parlé d'une autre nation nommée *Coenquas*, qui demeure au Sud, & qui autant que nous avons pû comprendre, eſt une ſorte de *Namacquas*. Ces *Cabonas* habitent un pays en général pierreux: ce qui n'empeche pas qu'on n'y trouve beaucoup de gros bétail, entre autres une eſpece de chevres privées, qui, à l'exception des cornes, qui leur manquent, reſſemblent en tout le reſte aux notres. Au reſte nous

avons vû dans cette contrée, entre autres animaux une grande quantité de chevaux ſauvages.

4. Les *Korikambis* qui tirent leur nom originairement d'un de leurs ancêtres, ne ſont à proprement parler qu'une grande famille, ils habitent auprès de la Riviere de *Cham* dont nous avons trouvé le lit entierement à ſec. On trouve pourtant par-ci par-là au tour de cette Riviere quelques ſources qui donnent de bonne eau, & une grande quantité de Rhinoceros, de Buffles, de Chevaux ſauvages, & d'autre gros bétail.

5. Les *Keinamacquas* qui ſe tiennent aux environs de la Riviere des poiſſons ou de *Viſch-rivier*, ſont à la diſtance de cinq à ſix journées de chemin des *Korikambis*. Cette étendue de pays eſt en général fort ſéche, en ſorte que dans tout le chemin que nous avons fait depuis les *Korikambis* juſques à ces *Keinamacquas*, nous n'avons trouvé de l'eau que dans des puits qui étoient autour de leurs *Kraals*, & dont même quelques-uns en contenoient ſi peu, qu'elle ſuffiſoit à peine pour abreuver cinq ou ſix bœuf. C'eſt à ces foſſes faites exprès, que le bétail a coutume devenir étancher ſa ſoif, même pendant la nuit. Nous traverſâmes cette Riviere de *Viſch*, que nous trouvâmes entierement déſechée de la même maniere que nous avions traverſé la plus part des autres.

En conſéquence de l'inſtruction qu'il a plu à Votre Excellence, & au noble & reſpectable Conſeil de Police, de remettre au Capitaine *Hop* notre chef; il y eſt ſpecialement enjoint de faire une recherche des plus exactes d'une certaine nation appellée *Damrocquas*, qui ſuivant la relation de l'année 1760 de *Jacques Coetſée*, eſt ſituée, à dix journées de chemin plus loin que l'endroit juſques où il avoit

poussé son Voyage; nous envoyâmes au-devant à différentes fois, le second sous signé *P. Marais*, parce qu'il entendoit le langage des Hottentots, & nous lui joignîmes quelques-uns de nos Compagnons, avec le premier dessinateur, pour reconnoître la disposition du chemin que nous devions prendre, & en même temps pour informer ces différents peuples de l'approche de notre Compagnie. Dès que nous fûmes arrivés chez ces différentes nations de *Namacquas*, nous ne négligeâmes rien pour nous instruire touchant les dits *Damrocquas*, ou quelqu'autre nation, ayant le visage basanée & habillée en toile; mais nous ne pûmes en apprendre la moindre chose, & toutes les différentes nations de *Namacquas* que nous venons de citer, nous assurerent unanimement, que non-seulement ils ne connoissoient aucune nation sous le nom de *Damrocquas*; mais pas même une seule habillée de toile, excepté les Hollandois. D'où nous devons conclure que la relation de *Coetsée* touchant les *Damrocquas* est fausse, soit que cela provienne d'un mal entendu de son truchement; soit que cette histoire ait été inventée par les *Namacquas* eux-mêmes, pour lui en imposer; du moins il n'a lui même rien découvert à cet egard dans son voyage.; non plus que ceux qui ayant fait le même Voyage avant lui, ni ceux qui le lui avoient rapporté.

Si nous n'avons pû rien découvrir touchant les *Damrocquas*, du moins nous avons appris des *Cabonas*, dont nous venons de parler, que l'on trouvoit au Nord-Est de leur pays un peuple nommé *Birinas*, dont les habitations posées sur des pieux entrelassées de roseaux & crêpies en déhors d'un mortier fait avec de la fiente de vache & d'argille; & quoiqu'ils s'habillent de peaux, ils

ne s'engraiſſent pourtant pas le corps, ils parlent auſſi un tout autre langage que les *Namacquas* : & quand il a beaucoup plu dans le pays des *Cabonas*, ils ont la coutume de s'y retirer, emportant avec eux du fer, du cuivre, du grand & petit corail ou grain de verre ; afin de les troquer avec les *Cabonas* pour du bétail ; qu'il étoit même arrivé que les pluyes ayant ceſſé plutôt qu'à l'ordinaire ; les *Birinas* avoient été obligés de reſter une année entiere chez les *Cabonas* avant de pouvoir retourner dans leur pays ; ils nous dirent qu'alors même que nous nous trouvions parmi eux, il n'étoit pas poſſible d'aller aux pays des *Birinas*, parce qu'il étoit éloigné au moins de dix journées de chemin, & que dans cette diſtance, on ne trouveroit point d'eau : au reſte les *Cabonas* n'ont pas pu nous dire de qu'elle façon les *Birinas* ſe procurent, le fer, le cuivre, & les grains de verre, qu'ils viennent trafiquer chez eux.

Mais une particularité que nous ne devons pas omettre, c'eſt que les *Namacquas* ſont dans l'uſage en parlant de quelque nation de joindre les mots de *na* & *qua* au nom du pays qu'elle habite ; au lieu qu'en parlant des *Birinas* ils nomment un individu de ce peuple un *Biri* ; ce qui donne lieu de croire que ce pays des *Birinas*, dont on a ſi ſouvent parlé, pourroit bien être le Royaume de *Biri* ; d'autant plus qu'il eſt placé ſur les cartes auprès du pays des *Keinamacquas*.

Il nous fut auſſi rapporté par les *Keinamacquas*, qu'au Nord-Oueſt de leur pays, on trouvoit encore deux autres ſortes de peuples, dont l'un appellé *Tamacquas*, eſt non-ſeulement de couleur noire, mais a encore le viſage cicatricé, & ils appellent l'autre *Saumtamaap*. Aux différences près

que nous avons remarqué à l'égard de la premiere de ces deux nations; elles ressemblent aux *Birihas*: quand à leurs habillements, leurs cabanes, leurs armes, & leur maniere de trafiquer. Ces *Keinamacquas* ajouterent qu'il nous seroit possible, d'aller jusques chez les *Saumtamaaps* en suivant la Riviere de *Visch*.

Pour ce qui est des *Enicquas* mentionnés dans la relation du-dit *Coetsée*, nous pouvons dire avec assés de certitude, qu'ils doivent être compris parmi les *Namacquas*, dont ils ne différent que par le nom: ils sont situés à l'Est du pays des *Comeinacquas* & des *Cabonas*, avec qui ils vivent en bonne intelligence, s'unissant entre-eux par des mariages. A notre retour nous avons trouvés une certaine espece de *Namacquas* nommée *Karangoyers*, qui demeurent aux environs de la grande Riviere, nous trouvâmes une femme de la susdite nation des *Enicquas*. Elle nous rapporta ainsi que plusieurs autres *Namacquas*, qui avoient été souvent dans le pays des *Enicquas*, que cette Nation étoit abondamment pourvue de bétail; mais qu'on n'y trouvoit d'autres boucs que ceux de l'espece ordinaire; ce que nous croyons d'autant plus qu'ayant demandé au même *Namacquas*, qu'on disoit avoir donné à *Coetsée* un bouc aussi grand & aussi pesant, qu'un cerf de ce pays, si la chose étoit ainsi? il n'osa pas la confirmer.

Nous avons dit plus haut que les *Enicquas* vivent en bonne intelligence avec certaines peuplades des *Namacquas*; il y en a pourtant quelques-autres qui ne sont point du tout portées pour eux; car le second sous signé ayant été envoyé par le commandant vers les *Namacquas* qui sont situés aux environs de la riviere *Charie*, pour les engager

à

à nous montrer le chemin qui conduit ches les *Enicquas*; on les trouva d'abord disposés à cela; mais le lendemain ils nous déclarerent de vouloir bien entreprendre le Voyage avec nous, à condition, que nous attaquerions les *Enicquas* comme ennemis, & que nous leur enleverions leurs bestiaux. Mais nous jugâmes avec assés de vraissemblance que nous ne trouverions rien d'intéressant chez cette nation & nous avons suspendu ce voyage.

Après avoir deja rapporté quelques particularités qui se trouvent parmi les différentes especes de *Namacquas* nous y ajouterons ce qui nous a paru le plus digne d'être remarqué, touchant leur maniere de vivre, leurs mœurs, & leurs usages. Ils habitent des Cabanes faites de roseaux, ou de jonc; une de ces Cabanes est ordinairement la demeure de deux ou trois familles: excepté les plus puissants d'entre eux qui ayant deux ou trois femmes ont aussi plus de Cabanes que les autres. Ce sont les femmes qui ont le soin de les construire: car les hommes ne se mettent à d'autre chose, que de préparer leurs armes qui consistent en *Assagaayen*, en arcs, en flêches, & boucliers. La raison de cela vient de la forte persuation où ils sont, que par le travail les membres deviennent impropres au maniement des armes, & par conséquence le travail leur est nuisible. C'est principalement le fer qu'ils employent pour la fabrication de leur *Assagaayen* & de leurs flêches; & c'est en quoi consiste leur plus grand ornement; ils sont fait de cuivre & de corail. Pour le corail ils donnent la préférence à celui qui leur est fourni par les *Birinas*; & dont nous avons apporté quelques morceaux. Comme ces *Namacquas* sont présentément dans l'usage de se graisser considérablement le

corps, ils s'enveloppent auſſi de peaux de brebis; de jachals, de blaireaux; ils ſavent coudre très-proprement enſemble ces dernieres avec des nerfs.

Quand à leur Religion elle conſiſte en ceci; qu'au croiſant de la lune, ils chantent à ſa louange & lui rendent hommage: les hommes s'aſſeyent d'abord dans un cercle & ſe mettent à jouer ſur des fluttes de roſeaux ou ſur d'autres inſtruments de ce genre; alors les femmes commencent à danſer autour des hommes en frappant dans leurs mains, & criant ſans interruption: que la lune précédente les a fort bien conſervés eux & leur bétail; quelles eſperent que la nouvelle les conſervera de même. Les premiers des *Cabonas* auprès deſquels nous nous étions rendus, donnerent en particulier des louanges à la lune, de ce qu'elle avoit amené dans leur pays un peuple dont ils recevoient tant de bien.

Quoique leur Religion ne conſiſte preſque uniquement que dans ces pratiques, nous avons pourtant reconnu qu'ils avoient auſſi quelque idée d'un être ſuprême, qu'ils appellent *Chuyn*: c'eſt-à-dire, grand ou puiſſant; auſſi quand ils veulent donner à connoître quelque choſe qui paſſe leur conception, ils diſent: *que c'eſt un ouvrage de Chuyn.* Pour les autres cérémonies, concernant le mariage, l'enterrement des morts, elles ſont les mêmes parmi les *Namacquas* que chez les autres Hottentots: ils conſervent auſſi les cérémonies qui conſiſte à recevoir un jeune homme dans la ſociété des hommes faits; ce quils appellent *camie*. Cette cérémonie eſt préſentement hors d'uſage chez d'autres Hottentots.

Nous avons encore deux choſes à remarquer par rapport à leur mariage. La premiere eſt que quand quelqu'un d'entre-eux veut ſe marier il prend huit

ou dix bœuf, va chez le pere de la fille pour qui il sent de l'inclination, & les lui présente; s'il les accepte tous, il perd le droit de redemander à jamais sa fille: mais s'il n'en retient que deux, alors il conserve le droit de reprendre sa fille, au cas qu'elle eut reçu quelque mauvais traitement de son époux.

La seconde est, que le mari venant à mourir, & laissant sa femme avec des enfants, le frere aîné du défunt est tenu de prendre cette femme pour la sienne & d'entretenir ses enfants comme les siens propres; à moins que la veuve n'ait les biens suffisans pour son entretien & celui de ses enfants; alors le frere du defunt a le choix de l'épouser ou de la laisser.

Pour ce qui est présentement des animaux étrangers qui se trouvent dans ce pays, tels que la Giraffe, &c. &c. comme aussi des montagnes où l'on trouve abondamment le minéral de cuivre, nous nous en tiendrons à ce qu'en ont indubitablement rapporté, le Géometre, *Charles-Frederik Brink*, qui a été chargé par Votre Excellence de noter le tout exactement, dans son journal; aussi bien qu'au rapport du Chirurgien *Rykvoet*, qui a été chargé en particulier d'examiner principalement les minéraux. Ce que nous ajouterons seulement ici, c'est que quelque abondant que soit ce minéral dans le pays des *Namacquas*, ils n'ont pourtant point d'autre cuivre que celui qui leur est apporté d'un côté par les petits *Namacquas* & d'un autre par les *Birinas*. Ils sont au reste fort adroits à leur maniere à fondre le cuivre; de quoi nous avons été les témoins oculaire à notre retour auprès de la Riviere de Charie, où à notre sollicitation ils entreprirent de faire une fonte de ce minéral. Ils préparerent pour cet effet un creuset d'argille, qu'ils placerent

ſur un eſpece de foyer, fait de fiente de vache & de terre glaiſe, de la hauteur d'un pied & demi, auquel ils donnerent un forme ronde, d'un pied de diametre, après quoi ils placerent à la baſe du foyer deux cornes percées, au bout de chacune des quelles étoient attachées des peaux, en forme de ſacs à vent, qu'on employoit à ſouffler continuellement ſur des charbons placés ſur ce foyer, ce qui alluma les charbons au point, qu'en peu de temps, le cuivre fut en fuſion; alors on le verſoit dans de petits tuyaux de la longeur d'un doigt, pratiqués dans la fiente de vache: enſuite ils donnoient à ces petites barres de cuivre la forme qu'il leur plaiſoit; ils les façonnoient en bagues & en autres choſes, au moyen d'une groſſe pierre ſur laquelle ils les battoient avec un marteau de pierre.

Nous nous flattons d'avoir ainſi ſatisfait aux Ordres de Votre Excellence, nous prenons la liberté de nous ſigner avec le plus profond reſpect

MONSEIGNEUR

DE VOTRE EXCELLENCE

Cap de Bonne-eſpérance
ce 18 *Aout* 1762.

Les très-humbles & les très-obéiſſants Serviteur

T. ROOS & P. MARAIS.

RAPPORT FAIT

A Son Excellence Monseigneur

RYK TULBAGH,

Conſeiller extraordinaire des Indes Orientales Hollandoiſes, Gouverneur du Cap de Bonne-eſpérance & des lieux adjacents, &c &c. Et au reſpectable Conſeil de Police, &c. par le Bourgeois

CHARLES CHRISTOPHE RYKVOET.

Contenant:

L'Etat des Montagnes & des minéraux qu'on y a trouvés, dans le dernier Voyage par les Pays des petits & des grands Namacquas.

Puiſqu'il a plû à Votre Excellence & au noble & reſpectable Conſeil de Police, de me charger de la recherche des Minéraux qui ſe pourroient trouver dans le Pays des *Namacquas*, j'aurais l'honneur de ſatisfaire à mon devoir, par le rapport ſuivant.

Quand je fus arrivé à la premiere ou la plus grande des Montagnes de cuivre ou *Kooperbergen*, qui fut viſité & examiné par feu le Gouverneur *Simon van der Stel* en 1685; après la recherche que j'eus fait, je trouvais, que le minéral de cette Montagne n'étoit pas auſſi riche & ne fourniroit que fort peu de cuivre. Ayant fait après la recherche d'une petite montagne, qui étoit ſituée fort près de la grande, je trouvai que le minéral de celle-ci étoit plus

riche en cuivre que l'autre : cette montagne qui est en tout sens plus ronde, est située dans une plaine, & à environ 40 à 50 pas de hauteur : on en peut faire le tour dans un quart d'heure. On pourroit ici établir des Mines, si l'on pouvoit trouver l'eau & le bois nécessaire pour l'exploitation de cet Ouvrage.

Après que je fus arrivé à la grande riviere, dite aussi *Charie*, & avoir bien examiné le minéral de ces montagnes qui sont située le long de cette riviere, j'ai trouvé que c'étoit le même dont le Bourgeois *Jacques Coetsée* rapporta quelques morceaux à son retour d'un Voyage qu'il avoit fait au même endroit en 1760. Par l'expérience que j'ai fait de ce minéral, j'ai trouvé qu'il y avoit un tiers de cuivre fin. Ces montagnes sont entierement composées de grands & hauts rochers, qui sont teint de verde-gris, par les vapeurs minérales qui en sortent ; mêlées avec des veines blanches, qui leurs donne une ressemblance de marbre blanc. Dans d'autres endroits on y remarque des veines qui ressemblent au cuivre ; & se font voir au-dehors ; de sorte qu'on ne peut pas douter que ce minéral ne soit bien riche & fournisse beaucoup de métal, comme il est prouvé par l'expérience, dont je viens de faire mention. Malgré tout cela, il me paroît par les raisons suivantes, qu'il seroit bien difficile d'y former des Etablissemens pour l'exploitation de la mine. 1. Par ce que ces rochers sont d'une substance bien dure, ce qui rendroit l'exploitation pénible ; d'ailleurs si on pouvoit vaincre cette difficulté, il s'agit d'une autre, qui est 2, Si l'on trouveroit assez de bois aux Montagnes d'alentour pour fondre la mine & en séparer le métal ? après tout il seroit 3, encore question de savoir, si l'on pourroit descendre & mon-

ter la riviere avec des barques? & si son embouchure dans la mer seroit bonne pour l'ancrage de Vaisseaux plus grands & plus propre au transport pour la Ville du Cap; sans ce dernier article, les fraix du transport par charrois, consommeroient une bonne partie du profit qu'on pourroit tirer de la mine.

Outre ces montagnes susdites, j'ai encore examiné avec beaucoup d'attention les minéraux des montagnes qui se trouvent plus avant dans le pays & j'en ai trouvé qui étoient bien brillans pour les yeux, mais qui ne contiennent rien que du *Mica* ou Marienglass.

Voila tout ce que j'ai trouvé & examiné pendant ce Voyage, qui a du rapport aux minéraux; & que j'ai cru digne d'être rapporté.

Cap de Bonne-espérance
ce 4 *Mai* 1762.

C. C. RYKVOET.

NOUVELLE DÉCOUVERTE DE L'ARBRE DE CIRE

Au Cap de Bonne-eſpérance.

Avec une deſcription de cet Arbre dans d'autres Pays.

Depuis longtemps il eſt connu qu'en Amérique, dans les Provinces de Caroline, de Virginie, de Penſilvanie, &c, il ſe trouve une Plante ou Arbriſſeau, qui par ſon fruit, produit de la cire, qui eſt bonne pour tous les uſages auquels on emploïe la cire des abeilles. Avant la Guerre civile entre l'Angleterre & ſes Colonies, on tranſportoit tous les ans une quantité de chandelles de cette cire en Angleterre & la cire même en gâteaux tel qu'elle vient de Ruſſie & de Pologne.

Ce même Arbriſſeau eſt depuis quelque temps connu au Cap de Bonne-eſpérance; mais l'année derniere on a ſeulement commencé à cueillir ſes fruits & d'en faire uſage; on eſpere qu'on tirera partie de cette découverte dans l'avenir.

Nous repréſentons dans la Planche ci-jointe, une branche de cet arbriſſeau avec ſon fruit, qui a été envoyé du Cap de Bonne-eſpérance à Mr. *A. Buurt* Miniſtre du Saint-Evangile à Amſterdam, qui a eu la bonté de nous permettre de la faire copier.

Cette branche eſt deſſiné à peu-près de grandeur naturelle comme on peut s'en appercevoir: 1. par la feuille de l'arbre, 2. par le fruit, 4. par la coupe du noyau, 3. par le noyau entier, autour duquel croît la cire: qui tous ſont repréſentés de grandeur naturelle. Le fruit a une odeur très-agréable, qui approche fort d'un mélange d'épicerie.

Voici la copie de la Lettre qui accompagnoit l'envois de Mr. *Bode*, Miniſtre du St-Evangile au Cap.



I. N. del. *de Bakker sc.*

Cap de Bonne-espérance ce 1 *Mars* 1777.

MONSIEUR,

. . . . . „ Je profite de l'occasion qui se présente „ de vous faire parvenir la boîte ci-jointe : dans la- „ quelle vous trouverez trois productions de la „ Mer, dont deux sont de Corails : j'espere qu'elles „ ne vous seront pas désagréables.

„ De plus, vous y trouverez encore Monsieur, une „ branche avec son fruit, qui est blanc ; c'est un Ar- „ brisseau, qui croît entre la Ville du Cap & Stel- „ lenbosch, & dont les fruits mis dans l'eau chau- „ de, fournissent de belle cire blanche. Il me sem- „ ble que je vous ai deja envoyé, il y a quelques „ années, un morceau de cette cire, qui avoit „ une couleur verdâtre. Jamais on n'a fait re- „ flexion à cette production, qu'on a toujours né- „ gligé, mais depuis les mois d'Octobre & de No- „ vembre de l'année derniere, quelques personnes „ ont commencées à cueillir le fruit & en ont tiré la „ cire, qui est d'un usage général à tout ce à quoi „ on emploie la cire des Abeilles. Un Muid du „ fruit de cette arbre, rend depuis quinze jusqu'à „ vingt-cinq livre de cire. Cet objet peut avec le „ temps devenir une branche de Commerce. Cet „ arbre croît dans un terroire sablonneux qui ne pro- „ duit rien autre chose; de ce terrein on en a ici en a- „ bondance. Qui sait ce qu'il y a encore à découvrir?

„ Il y a encore à remarquer que les étourneaux „ mange ce fruit, & qu'il le faut cueillir avant le „ temps des grandes chaleurs, sans cela, le soleil „ fait fondre la cire. Il y en a déjà quelques cen- „ taines de livres ramassés. Je ne sais pas de quels „ hauteur croît cet Arbrisseau, je pense du moins „ qu'il croît à celle de 5 à 6 pieds ; mais c'est ce „ que j'examinerai moi-même".

Voilà une nouvelle découverte d'une Plante utile, dont on n'a jamais fait usage jusqu'ici ; vraisemblablement il y a encore bien d'autres choses à découvrir.

Par le journal de nos Voyageurs on voit qu'ils ont trouvés beaucoup de bois roux ou *rood-bout*, depuis le 28 jusqu'au 26 dégré. Ce bois roux ne pourroit-il pas avoir la même qualité pour la teinture que le bois de Brésil & de Campêche, ou même produire une nouvelle couleur différent de celle de ces deux bois. Une épreuve ne couteroit pas grand chose, & le Cap de Bonne-espérance n'est pas plus éloigné de l'Europe que le Brésil & la Baye de Campêche.

Description de l'Arbre de Cire qui se trouve en Amérique.

L'Arbre de Cire qui croît en Amérique est un arbrisseau aquatique, dont les uns portent les fruits, & les autres les fleurs féçondantes : il y en a deux especes très-curieuses. L'une croît à la Louisiane, où on l'appelle arbre de Cire ; & l'autre espece, qui est petite, croît à la Caroline, & est connue sous le même nom. L'arbre de cire croît à la hauteur de nos petits cérisiers : il a le port du myrthe ; & ses feuilles ont aussi à peu-près la même odeur : par cette raison les Botanistes l'ont nommé *Mirica cerifera*. Ces arbres ont été ainsi nommés, parceque leurs baïes qui sont de la grosseur d'un grain de coriandre & d'un gris cendré, contiennent des noyaux qui sont couverts d'une espece de cire, ou plutôt d'une espece de résine qui a quelque rapport avec la cire.

Les Habitans de ces pays retirent de ces baïes, en les faisant bouillir dans de l'eau, une espece de

cire verte qui surnage, & dont on peut faire des bougies. Une livre de graines produit deux onces de cire ; un homme peut aisément en cueillir quinze livres en un jour : ils sont parvenus depuis quelque temps à avoir cette cire assez blanche, ou du moins jaunâtre. Pour cela ils mettent les baïes dans les chaudieres, & ils versent dessus de l'eau bouillante, qu'ils reçoivent dans des baquets, après avoir laissé fondre la cire pendant quelque minutes. Quand l'eau est refroidie, on trouve dessus un cire résineuse qui est jaunâtre, mais la résine qui surnage ensuite en répétant l'opération, est plus verte. Cette cire résineuse est seche, elle a une odeur douce & aromatique, assez agréable : on la reduit aisément en poudre grasse ; mêlée avec un peu de cire ou de suif, elle prend un peu plus de corps & de blancheur sur le pré, mais toujours moins que la vraie cire. L'eau qui a servi à faire fondre cette cire, est astringente. On prétend qu'en faisant fondre du suif dans cette eau, il acquiert presque autant de consistance que la cire. Plusieurs personnes de la Louisiane ont appris par des Esclaves sauvages de la Caroline, qu'on n'y brûloit point d'autre bougie que celle qui se fait de la cire dont il est question. Un arbrisseau bien chargé de fruit peut avoir, six livres de graine, une livre de fruit & quatre onces de cire.

Quand on a enlevé la cire de dessus les baïes, on apperçoit sous la surface une couche d'une matiere qui a la couleur de la *lacque* : l'eau chaude ne la dissout point, mais l'esprit de vin en tire une teinture.

Cet abrisseau est encore trop rare en Europe pour qu'on ait pu en reconnoître d'autres usages que ceux que l'on a appris des Habitans de la Louisiane. Mr.

Duhamel, dont les travaux & les vues tendent toujours à l'utilité, propose d'essayer à naturaliser cet arbre dont on pourroit tirer de grands avantages. Il faudroit, dit il, prendre de bonnes graines des deux especes d'arbres dont nous venons de parler, les semer dans des terreins ou caisses, afin de les enfermer dans les orangeries jusqu'à ce que les tiges fussent un peu grosses; car ces jeunes arbres craignent nos grands hivers: on pourroit alors les mettre en plaine-terre dans un lieu humide, avec la précaution de les couvrir d'un peu de litiere. Lorsqu'ils auroient passé quelques années, il y auroit lieu d'espérer qu'ils subsisteroient. Mr. Duhamel en a vu en Angleterre & à Trianon qui étoient chargés de fleurs & de fruits. Dans le *Hortus Medicus* d'Amsterdam, il y en a plusieurs, mais qui n'ont ni fleurs ni fruit.

Toutes les observations s'accordent à confirmer son sentiment. L'espece du Canada est, dit-on, la même que celle qui nous vient de la Louisiane, ce qui n'est pas surprenant; car il y a des especes de plantes qu'on trouve dans les pays chauds, & dans la partie froide de la zone tempérée; telle est l'epine blanche, & une espece de *piment royal*, dont je n'avois point parlé; l'arbuste odorant qui se trouve en Espagne, en Canada, en France, en Portugal & en Suede. Beaucoup de plantes se naturalisent dans les endroits où on les cultive, surtout lorsqu'elles ont été amenées à la température du Climat par dégrés insensibles; ce qui fait penser à Mr. Duhamel, que les ciriers qui proviendroient de graines élevées dans ce pays, seroient moins tendres à la gelée que ceux qui viennent des semences que l'on a envoyées de la Louisiane. Suivant les Voyageurs, on trouve les ciriers à l'om-

bre des autres arbres: on en voit qui ſont expoſés au ſoleil, d'autres dans des lieux aquatiques, d'autres dans des terreins ſecs, enfin on en trouve indifféremment dans les pays chauds & dans les pays froids: toutes ces Obſervations confirment le ſentiment de Mr. du Hamel.

Deſcription des différentes ſortes de l'Arbre de Cire à la Chine.

La Chine produit une cire, ſans comparaiſon plus belle que la cire d'abeilles, & on la recueille ſur des arbres. C'eſt ce qui fait que les premiers Européens qui en ont eu connoiſſance, l'ont appellée cire d'arbre. Mais les Chinois l'appellent *Pe-la* ou cire blanche, parce qu'elle eſt blanche de ſa nature, & pour la diſtinguer de la cire d'abeille qu'ils ne blanchiſſent pas.

Le *Pe-la* eſt produit par le concours d'une ſorte d'arbres & d'une eſpece de petits inſectes; mais tous les arbres ne ſont pas propres à le porter. Les Chinois en diſtinguent deux eſpeces; l'une qui tient de la nature du buiſſon, & qui peut mieux ſupporter que l'autre une grande ſechereſſe. Cette eſpece ſe nomme *Kan-la-chu*, arbre ſec qui porte de la cire.

L'autre eſpece eſt plus grande, & devient un plus bel arbre dans les lieux humides que dans les lieux ſecs; c'eſt pour cela qu'on l'appelle *Choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois preſque rien dire du *Choui-la-chu* que ſur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le *Kan-la chu* que j'ai eu ſouvent ſous les yeux.

Etant de la nature des buiſſons, comme il a été dit, il ſe propage de lui-même en pouſſant des

branches ſous terre. De plus il porte de petits fruits à noyau, par le moyen deſquels on peut multiplier très-fort cette eſpece d'arbriſſeau. Enfin des branches plantées, & bien arroſées, prennent aiſément racine.

Dès que le *Kan-la-chu* a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches & odoriférantes qui durent épanouies environ un mois. Les feuilles, ainſi que les grappes de fleurs, & les nouveaux jets, ſont rangés de deux en deux dans de longues ſuites, de ſorte qu'une branche garnie de ſes fleurs & de ſes feuilles, fait un aſſez beau bouquet. Cet arbriſſeau eſt propre à tapiſſer les murailles juſqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il ſupporte également le chaud & le froid, & réuſſit ſans culture, même dans un mauvais terrein. On doit obſerver en paſſant qu'à la Chine il fait auſſi froid, & beaucoup plus chaud qu'en France.

Non-ſeulement ces arbres ne portent pas la cire, ſans être mis en œuvre par une eſpece de petits inſectes; mais encore ces inſectes ne ſe trouvent pas d'eux-mêmes ſur ces arbres, & il faut les y appliquer. Rien au reſte de plus facile & de plutôt fait; & quand on en a garni un c'eſt pour toujours.

Au commencement de l'hyver, ſur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croiſſant, juſqu'à ce qu'elles ſoient de la groſſeur d'une petite noiſette. Ce ſont autant de nids remplis d'œufs, d'inſectes appellés *Pe-la tchoug* ou *La-tchoug*. Quand au printemps la chaleur eſt parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait auſſi éclor-

re les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas.

On fait des paquets de paille; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, & dont l'écorce est plus vive & moins ridée. On place les nids immédiatement, ou presque immédiatement sur l'écorce. Si l'abrisseau est haut de cinq pieds, il peut supporter un ou deux paquets pour chacune de ses branches, & à proportion s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *Kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'Avril en 1752. Le 25 Mai, les fleurs d'un de ces arbres bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour là même m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermes de tous côtés, à peu-près ronds, excepté qu'il y avoit une couverture sur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche. Leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée, & de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince & molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudroit un trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé, & de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs applatis; ovales dans leurs contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pû distinguer à la simple vûe si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de Mai que je me suis apperçu qu'ils commençoient à éclorre. A peine sont-ils sortis de l'œuf qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une couverture ou un manteau qui cache leur petit corps.

Le 6 Juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté & malade, un seul nid qui y étoit, j'y ai vû six jours après des petits *La-tchoug* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétrés dans deux feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sçais ce qu'ils y font; mais je crois qu'ils n'entrent point dans la mouelle, ni dans le bois, & qu'ils s'en tiennent à l'écorce; en un mot que ce sont des insectes interculaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais rapporter.

Le 17 Juin, le *pe-la* ou la *cire* commença à se déclarer sur un *Kan-la-chu* bien exposé au soleil. C'étoient des filamens d'une laine très-fine qui se levoient sur l'écorce tout au tour des insectes. Ils étoient sortis, sans que je m'en fusse apperçu. Ils étoient divisés en différentes troupes, & se touchoient presque sur l'écorce où ils paroissoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnerent-ils quelque mouvement pour reprendre leur premiere situa-

tuation. J'en vis cependant un courrir ſur l'écorce.

Je dépouillai pluſieurs arbres de leur écorce pour chercher les traces de ces inſectes devenus longs d'environ une demie ligne, je n'en trouvai nulle part ſur le bois qui eſt dur & d'un tiſſu ſerré; puis ayant diviſé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte des *la-tchoug* dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieur que l'intérieur. Les traces des *la-tchoug* avoient pû s'affacer ailleurs, plutôt ſur l'écorce que ſur le bois.

Peu à peu la cire ſe leve en duvet qui s'épaiſſit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, & qui couvre de tous côtés les inſectes, les défendant de la pluie & des fourmis. Je m'attendois qu'après avoir fait ſortir de la cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au deſſous des branches inclinées.

Les Chinois diſent que ſi on laiſſoit trop longtemps la cire ſur l'arbre, les inſectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premieres gelées blanches du mois de Septembre. On la détache avec les doigts, ſans aucune difficulté; enſuite on la purifie de la maniere ſuivante.

On met dans de l'eau bouillante un vaſe plein de ris qu'on a fait bouillir d'abord cinq ou ſix minutes auſſi dans l'eau, & qui eſt alors à demi ſec, parce qu'on en a retiré preſque toute l'eau qu'il a pû laiſſer échapper. Dans ce ris ainſi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut; & dans cette calotte, on en met une plus petite, l'ouverture en bas. La cire brute ſe place

fur la furface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner iffue à la cire; laquelle étant fondue par la chaleur, coule toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laiffant en haut toute fa craffe.

Cette cire eft très-blanche, luifante, & a de la transparence prefque jufqu'à l'épaiffeur d'un pouce. Elle eft portée à la cour pour l'ufage de l'Empereur & des plus grands Mandarins.

Si on mêle une once de cette cire avec une livre d'huile, ce mélange prend de la confiftance, & forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire.

Enfin cette cire d'arbre eft employée à guerir plufieurs maladies. Appliquée fur une playe, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorfqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur caufe devant les Mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guerir les défaillances de palpitations de cœur.

Entre plufieurs autres Curiofités de l'Hiftoire naturelle qui nous viennent du Cap de Bonne-efpérance, il y a une Drogue qu'on conferve dans quelques Cabinets en Hollande, qui jufqu'à préfent eft peu connue & qu'on nomme *Daffenpis*; dont on dit que les Hottentots fe fervent comme d'une Medecine univerfelle, contre toutes fortes de maladies intérieures.

On rapporte que cette Drogue, vient d'un animal qui eft nommé au Cap *Klipdas*, & à qui on a donné en Hollande le nom de *Bafterd-marmeldier*. On dit de ces animaux, qu'ils lachent leur urine toujours fur une & la même place; & qu'après avoir fini ils la couvrent de terre, comme font les chats, fous laquelle fe forme cette matiere.

Nous avons cette Drogue en main; elle nous a été auſſi communiquée par Mr. *Buurt*, Miniſtre du St. Evangile à Amſterdam: cette matiere a une couleur brune tirant ſur le noir, & reſſemble en quelque façon au ſuc du Bois de régliſſe, ſans qu'elle ſoit ſi compacte: ſon odeur eſt agréable & ſent comme une mélange d'épiceries: ſi on l'expoſe au ſoleil & au grand jour, cette odeur ſe perd en peu de temps: ſi on l'a met ſur de charbons ardents, elle ne donne aucune flamme; par conſéquence ce n'eſt pas un bitume; ſur le feu elle ſe reſerre, donne fort peu de fumée & une odeur pas fort agréable & devient à la fin une terre très noire. Le ſuc de régliſſe mis ſur le même feu, s'enfle d'abord beaucoup, fait une grande fumée, devient enfin un charbon qui ſe reduit en cendre.

Si l'on met cette Drogue dans l'eau, elle ſe fond & donne au liquide une couleur de caffé, mais qui tire fort vers le pourpre, qui a un goût amer & laiſſe au fond des parties terreſtres. Le ſuc du Bois de régliſſe mis dans l'eau, ſe fond & donne au liquide à peu près la même couleur, mais tirant plus vers le noir, conſerve ſon goût doux & fade, & devient avec le temps gommeux: on peut toujours s'appercevoir qu'il apartient au Regne végetal, & la *Daſſenpis* paroît s'approcher plus du Regne minéral.

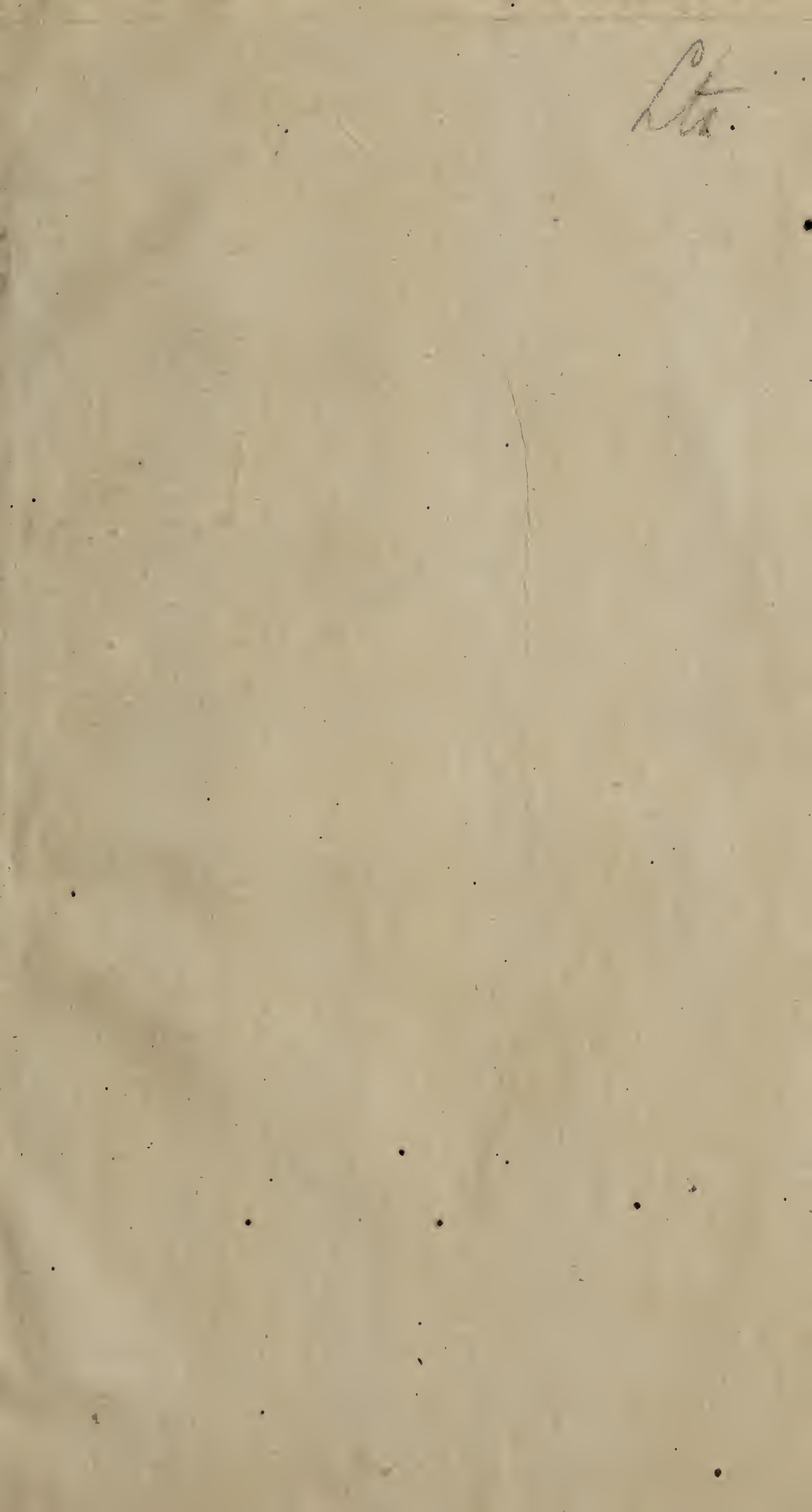
Il y a encore à obſerver à l'égard de la Baye-Fals, qu'il s'y trouve quelque fois de Baleines vivantes, on a même des exemples que la mer en rejette de mortes ſur le rivage; ces faits ſont rapportés par de témoins dignes de foi; de ſorte que cette pêche ſeroit plus facile pour la Colonie que celle du Détroit de Davis & de Groenland pour la

Hollande. Si quelqu'un voudroit objecter que c'est quelque chose si-non d'inoui, au moins de très rare de trouver à une telle hauteur des Baleines en Mer; qu'il se souvienne que l'important Établissement que les Portugais ont eu à l'Isle de St. Catharine, qui est située à cinq dégrés plus vers l'équateur que le Cap de Bonne-espérance; dont le Roi tiroit annuellement cent-mille Cruzades pour l'Octroi: la Compagnie pechoit passé les 800 Baleines, par an. Si ces avis sont vrais? les Portugais pêchoient plus de Baleines dans les Mers du Brésil que les Hollandois, les Anglois, les Danois, les Russes, &c. n'en pêchoient tous ensembles dans le Détroit de Davis, en Groenland, & dans toutes les mers du Nord.

FIN.

NB. *La Planche de l'Arbre de Cire se place à la page de* 88.








U. HOLZER
BINDER
BOSTON, MASS.

